





PRODUIT POUR LE

Chef d'état-major de l'Armée - Détachement de Kingston (Centre de guerre terrestre de l'Armée canadienne) C.P. 17000 succ., Forces, Kingston (Ontario) K7K 7B4, Canada

CONCEPTION ET PRODUCTION

Bureau d'édition de l'Armée canadienne (BEAT), Kingston (Ontario) K7K 7B4, Canada

SITE WEB DU JOURNAL DE L'ARMÉE DE TERRE DU CANADA

Administrateur du site Web du CDIAC

ORIGINE DES DOCUMENTS PHOTOGRAPHIQUES DE LA COUVERTURE

Caméra de combat des Forces canadiennes

CORRESPONDANCE

La correspondance, les articles et les commentaires doivent être envoyés à l'adresse suivante :

Le Journal de l'Armée du Canada

aux soins du rédacteur en chef, au chef d'état-major - Détachement de Kingston

(Centre de guerre terrestre de l'Armée canadienne)

C.P. 17000 succ., Forces, Kingston (Ontario) K7K 7B4, Canada

Téléphone : 613-541-5010 poste 2898

Télécopieur : 613-540-8713

Courriel: thearmyjournal@forces.gc.ca

ISSN - 1713-773X

IDDN — R-GL-008-000/JD-009 Publication — bilingue inversée

© 2016 Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de la Défense nationale

Imprimer au Canada



Le Journal professionnel de l'Armée de terre du Canada

Le Journal de l'Armée du Canada est une publication officielle de l'Armée canadienne. Le choix des articles s'effectue par un comité de lecture en fonction des réflexions et des échanges qu'ils peuvent susciter. Ce périodique présente les opinions réfléchies de professionnels sur l'art et la science de la conduite de la guerre terrestre et il constitue un moyen de diffusion et de discussion des concepts liés à la doctrine et à l'instruction, un instrument grâce auquel le personnel de l'Armée de terre et les civils qui s'intéressent à ces questions peuvent faire connaître leurs idées, leurs concepts et leurs opinions. Les auteurs sont invités à soumettre des articles qui traitent de sujets tels que le leadership, l'éthique, la technologie et l'histoire militaire. Le Journal de l'Armée du Canada est un outil essentiel à la santé intellectuelle du personnel de l'Armée canadienne et à l'élaboration de nouveaux concepts et de nouvelles doctrines et politiques d'instruction valables dans l'avenir. Il permet à tous les militaires et à tous les membres du personnel de l'Armée canadienne, des autres éléments, des organismes gouvernementaux et du milieu universitaire intéressés aux questions liées à l'Armée canadienne, à la défense et à la sécurité de parfaire leur éducation et de se perfectionner sur le plan professionnel.

DIFFUSION ET ABONNEMENT

Le *Journal de l'Armée du Canada* (ISSN 1713-773X) est diffusé à la grandeur de l'Armée canadienne et à certains destinataires du quartier général de la Défense nationale, de la Marine royale canadienne, de l'Aviation royale canadienne et de la Direction des opérations des systèmes d'information.

Des exemplaires sont aussi distribués à des organismes liés à la défense, à des armées alliées et à certains membres du grand public et du milieu universitaire. Pour obtenir des renseignements au sujet de la diffusion ou de la façon de s'abonner et pour nous aviser d'un changement d'adresse, il faut s'adresser à thearmyjournal@forces.gc.ca. Consultez notre site Web: Journal de l'Armée du Canada, à http://www.army-armee.forces.gc.ca/fr/journal-armee-canada/journal-armee-index.page/.

SOUMISSION D'ARTICLES

Les articles manuscrits, les notes de recherche, les critiques de livres et les communiqués sur des sujets d'intérêt sont les bienvenus en tout temps. Les articles devraient compter de 5000 à 7000 mots, à l'exclusion des notes en fin de texte; les notes de recherche devraient compter de 1500 à 2500 mots, à l'exclusion des notes en fin de texte; et les critiques de livres devraient compter de 500 mots; et les communiqués sur des sujets d'intérêt ne devraient pas dépasser 1000 mots. Les articles doivent être rédigés dans l'une ou l'autre des langues officielles. Les auteurs doivent y joindre une brève biographie. Les tableaux, diagrammes, cartes et images à l'appui des articles doivent être fournis à part, sans être intégrés au texte. Les articles doivent être soumis par courriel ou par la poste. Ils sont revus par un comité de rédaction et le rédacteur en chef se chargera de tenir les auteurs informés. Pour obtenir plus de renseignements sur la façon de procéder pour soumettre un article, consultez le http://www.army-armee.forces.gc.ca/fr/journal-armee-canada/journal-armee-directives.page.

AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ

Les opinions exprimées dans les articles n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent aucunement les politiques officielles du gouvernement du Canada ou des Forces armées canadiennes. Les textes traitant des derniers développements en matière de doctrine et d'instruction ou dans un domaine quelconque ne confèrent à personne l'autorité d'agir à cet égard. Tous les documents publiés demeurent la propriété du ministère de la Défense nationale et ne peuvent être reproduits qu'avec l'autorisation écrite du rédacteur en chef.

PATRON

Commandant de l'Armée canadienne : Lieutenant-général Marquis Hainse, CMM. CSM. CD

COMITÉ DU SUIVI

Chef d'état-major Stratégie terrestre : Brigadier-général Stephen M. Cadden, CD

Directeur, Centre de guerre terrestre de l'Armée canadienne : Colonel Darrell A. Russel, CD

LE PERSONNEL DES PUBLICATIONS

Rédacteur en chef : Major Chris J. Young, CD, M.A.

Chroniqueur de la critique de livres : Major Andrew B. Godefroy CD, Ph. D., PCEMIR

Gérante de la production : Premier maître de 2º classe Andria L. Coward, CD

CONSEIL DES PUBLICATIONS

RDDC — Centre d'analyse et de recherche opérationnelle : M. P. Gizewski, M.A. Dr Katherine M. Banko Lieutenant-colonel Ron W. Bell, CD, M.A.

Le Centre des leçons retenues de l'Armée : Lieutenant-colonel R. Chris Rankin, CD. M.A.

Collège militaire royal du Canada : M. Michael Hennessy, Ph. D. M. J. Craig Stone, CD, Ph. D.

Centre de doctrine et d'instruction de l'Armée canadienne : Capitaine John Rickard, CD, Ph. D. M. Richard Z. Palimaka

ÉDITORIAL

06 Un grand héritage!

Major Chris J. Young

ARTICLES

40 « On n'attend pas George » : La question de l'appui de l'attaque du Black Watch sur la crête de Verrières lors de l'opération Spring, en Normandie, le 25 juillet 1944

David R. O'Keefe

- 35 « Des plans machiavéliques de toute sorte » : Curley Hutton et la décision du Canada d'aller en guerre en Afrique du Sud Craig Stockings
- 61 Organiser l'infanterie canadienne

 Major Cole Petersen
- 101 Entreprises alliées : Les Forces armées canadiennes et le recours à des entreprises militaires, de sécurité et de logistique privées

David A. Borys, Ph. D., et Joshua Matthewman

NOTICE BIOGRAPHIQUE

117 Un Joe comme les autres Daniel J. Demers

NOTE AU DOSSIER

127 Cartographie du terrain humain pour les opérations nationales

Major Derek Spencer

CRITIQUES DE LIVRES

142 The Siege of Brest 1941: A Legend of Red Army Resistance on the Eastern Front

Critique préparée par le major Chris Buckham

144 July 1914: Countdown to War

Critique préparée par le major Thomas K. Fitzgerald

146 Fangs of the Lone Wolf: Chechen Tactics in the Russian–Chechen Wars, 1994–2009

Critique préparée par le major Chris Buckham

149 A Companion to Women's Military History

Critique préparée par le major Chris J. Young



152 Last Man Standing: The Life of Smokey Smith VC, 1914–2005

Critique préparée par le major Andrew B. Godefroy

154 A Mad Catastrophe: The Outbreak of World War I and the Collapse of the Habsburg Empire

Critique préparée par le major Thomas K. Fitzgerald

156 Building Sanctuary: The Movement to Support Vietnam War Resisters in Canada, 1965–73

Critique préparée par John MacFarlane

159 A Small Price to Pay: Consumer Culture on the Canadian Home Front, 1939–45

Critique préparée par le colonel Peter J. Williams

162 Pictorial History of the Pacific Coast Militia Rangers: British Columbia's Guerrilla Army, 1942–1945

Critique préparée par le major Andrew B. Godefroy

164 Where the Iron Crosses Grow: the Crimea 1941–44

Critique préparée par le lieutenant-colonel R. Chris Rankin



UN GRAND HÉRITAGE!



Le décès soudain du général Ramsey Muir Withers (à la retraite), CMM, CStJ, CD, D. Génie, D. Sc. mil., Ing., tout juste avant Noël l'an dernier, a laissé un trou béant au panthéon des Canadiens d'exception. Mon but ici n'est pas de dresser la liste des nombreux accomplissements de sa longue et éminente carrière¹.

Je me conterai de mentionner que le général Withers, un vétéran de la Guerre de Corée, a gravi les échelons jusqu'au sommet des Forces canadiennes, en occupant le poste de chef d'état-major de la défense, pour ensuite faire une brillante transition vers la fonction publique où il atteint l'échelon de sous-ministre, avant de se diriger vers le secteur privé, au sein duquel il connait également des succès considérables.

Mon but est plutôt de mettre en lumière quelques épisodes souvent oubliés de la longue et éminente carrière du général Withers. Peu de gens savent, par exemple, qu'il a consacré énormément de temps et d'énergie à de nombreuses activités bénévoles, notamment comme membre du conseil du Musée canadien des civilisations, président du comité du Musée canadien de la guerre et membre de l'« équipe A » des bénévoles du même musée. D'ailleurs, c'est lors d'une entrevue auprès des membres de l'« équipe A », en 2014, qu'il a expliqué pourquoi il était toujours aussi actif en tant que bénévole : « Pour passer le flambeau. Pour m'assurer que les gens se souviennent pourquoi les guerres ne devraient pas exister [...] ².»

L'autre épisode souvent oublié est peut-être celui où le général Withers a apporté sa contribution la plus significative pour l'amélioration des Forces canadiennes. En 1998, il était à la tête de ce qu'on a ensuite appelé le « groupe d'étude Withers ». On lui a confié un mandat considérable :

« Assurer à chaque diplômé une vaste scolarité bien établie dans le domaine des lettres et des sciences humaines, l'accent portant surtout sur le développement des valeurs, de l'éthique et des aptitudes au commandement nécessaires pour s'acquitter de responsabilités spécifiques et servir le pays. »

Dès le départ, on a constaté que le choix du général Withers pour cette tâche était à tout le moins brillant. En tant qu'ancien élève-officier ayant entamé son service au Collège militaire *Royal Roads* (qui se nommait à l'époque le *Canadian Services College Royal Roads*) en 1948, le général Withers était tout à fait conscient de la refonte nécessaire du programme des collèges alors en place. Il convient de mettre en évidence deux recommandations du groupe d'étude.

La première recommandation visait à renforcer l'acquisition de compétences liées aux valeurs, à l'éthique et au leadership chez les élèves-officiers voués à servir le Canada, afin que les futurs chefs issus des collèges militaires soient fermement ancrés dans la profession des armes.



L'importance de cette recommandation résidait dans le repositionnement de la relation entre les collèges et les Forces canadiennes, ainsi que dans la volonté de faire de ces élèves-officiers diplômés des collèges militaires le genre de chefs et de professionnels dont les FAC allaient avoir besoin.

La deuxième recommandation digne de mention était possiblement la plus radicale des trois : la refonte philosophique de l'ensemble du modèle d'évaluation. Dans une entrevue accordée en 2012, le général Withers déclarait que « quand mon groupe est arrivé à *Royal Roads* en 1948, nous avons eu la chance d'avoir des élèves-officiers supérieurs qui nous devançaient d'une année pour nous offrir du leadership et de l'aide et nous transmettre les traditions de la Marine et de la Force aérienne. C'est grâce à eux, et au corps professoral, que ma première année à *Royal Roads* a été une expérience positive³ [*traduction libre*]. Cette expérience l'a probablement

incité à recommander que les collèges militaires adoptent une école de pensée fondée sur le mentorat des élèves-officiers et un cheminement axé sur l'excellence, au lieu du modèle plutôt darwinien où on évalue les étudiants dans le but d'éliminer les faibles.

Je mentionne ces deux accomplissements du général Withers non seulement parce qu'ils méritent une plus grande attention, mais aussi parce qu'ils reflètent le genre d'attitude que nous, les officiers de carrière, devrions tenter de reproduire. Bien sûr, peu d'entre nous auront autant d'influence sur les politiques militaires canadiennes qu'en a eue le général Withers. Cependant, chacun de nous peut contribuer à sa façon à l'évolution de l'Armée canadienne et potentiellement influencer ses politiques.



La profession des armes requiert une solide fondation intellectuelle, ce que le général Withers a reconnu dans les recommandations du « groupe d'étude Withers ». Je crois que les collaborateurs du JAC, qui envoient des articles réfléchis et bien écrits sur des enjeux pertinents pour l'Armée, contribuent de belle façon à honorer et à poursuivre le legs du général Withers. Pensez à collaborer avec nous!

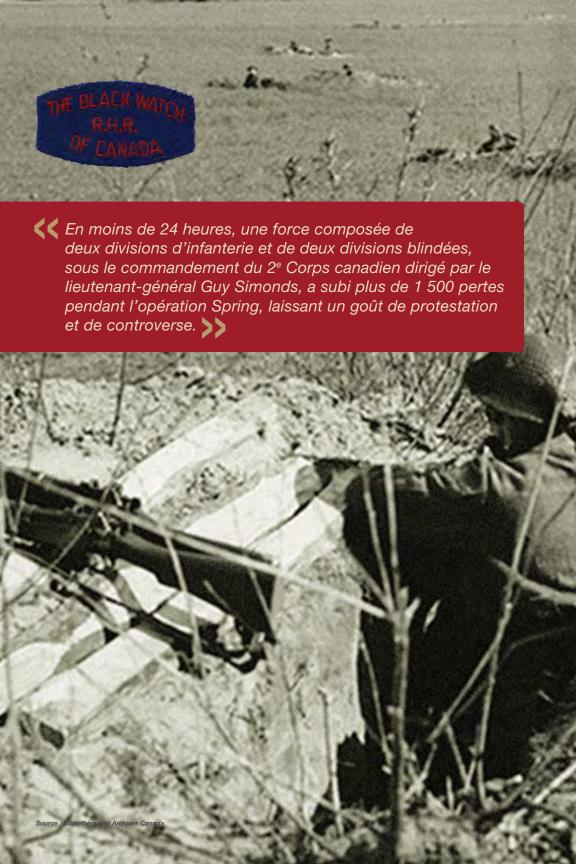
Le rédacteur en chef.

Major Chris J. Young, CD, M.A.

NOTES

- Pour une excellente notice nécrologique qui décrit en détail la vie du général Withers, je recommande celle que le Musée de l'électronique et des communications a mise en ligne au http://www.c-and-e-museum.org/Docs/Ramsey%20Withers%20Obituary.pdf.
- L'Ottawa Magazine a réalisé une excellente entrevue et dressé un très bon portrait de l'« équipe A » dans son numéro du 19 janvier 2015, disponible en ligne au http://www.ottawamagazine.com/society/2011/11/11/from-the-print-edition-fighting-the-good-fight/.
- 3. Victoria Edwards. « Victoria Edwards in Conversation: H2951 Ramsay Withers », eVeritas, le 14 octobre 2014, [http://everitas.rmcclub.ca/?p=87370].







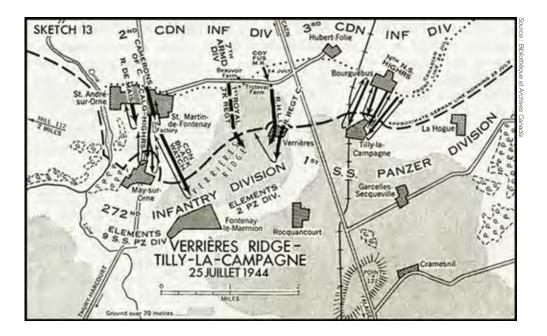
« ON N'ATTEND PAS GEORGE »:

La question de l'appui de l'attaque du Black Watch sur la crête de Verrières lors de l'opération *Spring*, en Normandie, le 25 juillet 1944

David R. O'Keefe, M.A., Ph. D.

L'attaque de la crête de Verrières par les formations canadiennes, le matin du 25 juillet 1944, se classe au deuxième rang des missions d'une seule journée les plus coûteuses pour l'Armée canadienne durant la Seconde Guerre mondiale, dépassée uniquement par la catastrophe de Dieppe. En moins de 24 heures, une force composée de deux divisions d'infanterie et de deux divisions blindées, sous le commandement du 2e Corps canadien dirigé par le lieutenant-général Guy Simonds, a subi plus de 1 500 pertes pendant l'opération Spring, laissant un goût de protestation et de controverse¹. Parmi les victimes, la perte de 300 des 320 fusiliers du Black Watch demeure une source de débat interminable. L'une des nombreuses questions litigieuses est celle de l'appui des chars et de l'artillerie lors de l'attaque menée par le Black Watch contre son objectif de la phase II, le village de Fontenay-le-Marmion². Les survivants aigris, 65 ans plus tard, affirment toujours catégoriquement qu'aucun appui, ni des chars ni de l'artillerie, n'a eu lieu lors de l'attaque au milieu de la matinée, et que ce manque de soutien a conduit directement à l'échec de l'attaque d'une durée de 4 heures, qui a causé 94 p. 100 de pertes parmi les leurs. Sans surprise, les anciens combattants du 5^e Régiment d'artillerie de campagne et des 1st Hussars réfutent ces affirmations à divers degrés, et ni récit historique ni étude militaire n'a permis de calmer les reproches ou de comprendre, enfin, les événements du 25 juillet. Voilà qui découle, en majeure partie, du fait de ne pas avoir examiné la situation à laquelle faisaient face le Black Watch et leurs armes d'appui dans le contexte global de l'opération Spring. Non seulement un tel examen fait taire l'incessante tempête dans un verre d'eau, mais il transcende également l'étude visant à donner un aperçu des questions du leadership, de la prise de décisions, du commandement et contrôle, de la coopération des chars et de l'infanterie ainsi que des « frictions » et du « brouillard de la guerre » clausewitziens qui marquent ce chapitre brutal de l'histoire militaire canadienne³.

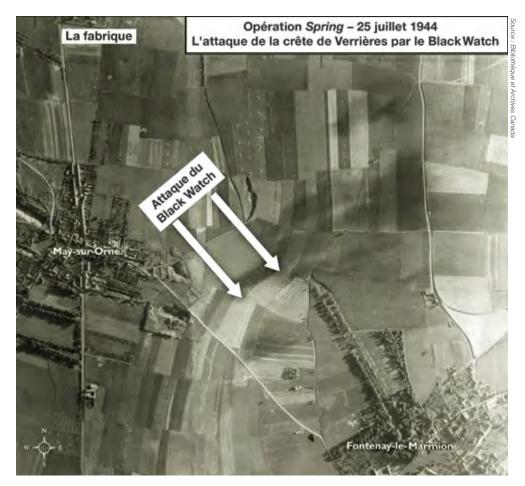
Conçue par Simonds sous le commandement de la Deuxième armée britannique dirigée par le général Miles Dempsey,



l'opération *Spring* reflétait la formation d'artilleur du commandant du Corps canadien et son style de commandement fortement centralisé. Le succès du plan, complexe, reposait sur un horaire strict et un contrôle de la réussite encore plus rigoureux⁴. Conçu initialement le matin du 20 juillet, le plan de Simonds envisageait une opération en 4 phases visant à poursuivre ce que l'opération *Goodwood* et son complément canadien, l'opération *Atlantic*, n'avaient pas réussi à accomplir : une « percée » propre des positions allemandes naissantes sur les crêtes de Verrières et de Bourguébus. Or, l'opération *Atlantic* a permis, contre toute attente, de contourner par le flanc la ligne allemande à l'extrémité ouest le long des berges du fleuve Orne, et Simonds espérait tirer parti de cette réussite en effectuant une « percée » aux phases I et II, suivie d'une « percée» à la phase III et d'une exploitation à Falaise à la phase IV.

Cependant, avant même que l'encre de la première version du plan soit sèche, le mauvais temps et le rendement décevant de la 2^e Division d'infanterie canadienne du major-général Charles Foulkes durant l'opération *Atlantic* ont retardé celle-ci de 48 cruciales heures. Pendant ces deux jours, des sources de renseignement ont révélé que la ligne allemande commençait à s'épaissir de façon considérable, ce qui remettait en question le succès global de l'ambitieux plan du major-général⁵. Compte tenu de l'accumulation progressive d'importantes réserves de Panzers à distance de frappe de la crête, Simonds a modifié la nature de l'opération *Spring*.

En date du 21 juillet, il avait conclu que Falaise était désormais hors de portée, mais croyait que la crête elle-même, tout comme le prolongement de Cramesnil au sud, tactiquement attirant, demeurait bien en vue. En consultation avec Dempsey, Simonds a réorganisé l'opération *Spring* conformément au concept de « tennis au-dessus de l'Orne » du commandant de la Deuxième armée : au lieu d'entreprendre une percée proprement dite et une expansion vers Falaise, Simonds a volé une page du livre de jeux d'Arthur Currie sur la côte 70 en 1917



et adopté une approche consistant à prendre et tenir une partie du terrain pour attirer son homologue allemand, le général Josef « Sepp » Dietrich, commandant du 1^{er} SS-Panzerkorps, dans un combat d'attrition coûteux et éventuellement décisif⁶. La dislocation des défenses allemandes en ce point, combinée à la mise en danger de la 1^{re} SS-Panzerdivision par la saisie de la crête et de son prolongement au sud, constituait l'appât requis.

Comptant sur l'inévitable contre-poussée des Allemands pour rétablir leur situation précaire, Simonds prévoyait d'attaquer les Panzers de Dietrich au moyen de la puissance supérieure des forces aériennes, de l'artillerie, des chars et de canons antichars des Alliés depuis des positions dominantes sur le terrain nouvellement gagné. L'inconvénient, bien entendu, était que Simonds devait s'acquitter de la tâche peu enviable de conduire ses unités d'assaut sur la crête de Verrières et de les consolider sur prolongement au sud avant que le 1er SS-Panzerkorps de Sepp Dietrich puisse être renforcé et le mette en difficulté. L'opération *Spring* s'est transformée en une course contre la montre, les chances de réussite du Canada diminuant exponentiellement d'heure en heure.

Tenant compte de l'inévitabilité de ce scénario, Simonds a dévelopopé son plan « en prévision d'une réussite comme d'un échec »; ainsi, les dernières phases de l'opération Spring dépendaient du succès de ses deux premières phases⁷. Il a exigé à la phase I la capture de nuit des villages de Verrières, de May-sur-Orne et de Tilly-la-Campagne par les bataillons d'infanterie des 2º et 3º Divisions d'infanterie canadienne, suivie à la phase II, aux premières lueurs du jour, d'attaques de bataillon d'infanterie, menées à l'aide de chars, contre les villages de Garcelles, de Fontenay-le-Marmion (objectif du Black Watch) et de Rocquancourt. Simonds considérait que la capture de ces deux dernières zones bâties de la contre-pente de Verrières était essentielle à la réussite globale de l'opération Spring. En effet, ces zones serviraient de flanc d'appui à l'ouverture d'une brèche par laquelle Simonds ferait passer, aux phases III et IV, ses deux divisions blindées afin de prendre et tenir le secteur entourant Cintheaux (prolongement de Cramesnil) et les bois situés à l'est de Garcelles. La capture de ce prolongement par la 7º Division blindée britannique (les célèbres Rats du désert) donnerait à Simonds la clé des positions défensives allemandes à l'extrémité est de la tête de pont en Normandie. Par ailleurs, la capture du secteur de Garcelles par la Division blindée des Guards contournerait par le flanc la prestigieuse 1^{re} SS-Panzerdivision et la mettrait en péril.

La capture de Fontenay-le-Marmion et de Rocquancourt revenait aux brigades de la 2º Division d'infanterie canadienne du major-général Charles Foulkes, alors que l'ancien village était la responsabilité de la 5º Brigade d'infanterie canadienne (comprenant le Black Watch), dirigée par le brigadier W.J. Megill⁸. En tant que précurseur de l'attaque, à la phase I, de May-sur-Orne par les Calgary Highlanders, le plan exigeait le dégagement des villages jumeaux de Saint-André et Saint-Martin par les Cameron Highlanders avant l'heure H, soit 3 h 30. Simonds a alloué deux heures pour la réalisation de cette phase, avant que le Black Watch et les chars Sherman de l'Escadron B des 1st Hussars attaquent Fontenay-le-Marmion depuis la périphérie de May-sur-Orne⁹. Conjointement avec cette partie de la phase II, le Royal Regiment of Canada de la 4º Brigade saisirait Rocquancourt, alors que les éléments de tête de la 7º Division blindée se frayeraient un chemin afin de profiter de la brèche grandissante¹⁰. Pour que réussisse cette phase essentielle de l'opération *Spring*, tous les éléments devaient entrer en jeu en même temps, comme le *crescendo* d'une grande symphonie. Si un élément s'avérait dissonant, il romprait dangereusement l'équilibre du plan, laissant les unités d'assaut à la merci des défenseurs allemands sur la crête.

Outre les défenses allemandes qui s'épaississaient sur la crête et derrière celle-ci, Simonds faisait face à d'autres difficultés : d'abord, la 2° Division de Foulkes devait attaquer en terrain découvert sur une longue pente montante avant qui était sous l'entière observation de l'ennemi, depuis la crête et des positions situées à l'ouest de l'Orne, dans le corridor opérationnel du 12° Corps britannique. Pour compenser les avantages naturels des défenseurs, Simonds a choisi d'attaquer de nuit à la phase I, à la faveur de l'obscurité, pour masquer l'observation et établir une solide base pour l'attaque en haut de la crête. À la phase II, la pénombre et la brume de l'aube couvriraient l'attaque des soldats d'infanterie et des chars sur la crête jusqu'aux objectifs de la contre-pente. Pour empêcher toute interférence de la part des positions allemandes à l'ouest de l'Orne, le 12° Corps de Ritchie a reçu l'ordre d'organiser une série d'actions de fixation à petite échelle dans les jours qui ont mené à l'opération *Spring* afin d'éloigner l'attention des Allemands de la pente ouest de Verrières.

Une fois les positions avant au pied de la crête prises et tenues, les chars et l'infanterie, au point du jour, prendraient d'assaut la crête et descendraient vers les principales positions allemandes sur la contre-pente pour le combat féroce. Au moment où cela aurait lieu, le cas échéant, et si une brèche était effectuée, Simonds enverrait ses blindés pour saisir le prolongement de Cramesnil et contourner les positions de la 1^{re} SS-Panzerdivision aux environs de La Hogue.



Des officiers du 1er Bataillon, The Black Watch (Royal Highland Regiment) of Canada, le 24 septembre 1943

Rangée avant : capitaine R.E. Bennett, capitaine E. Motzfeldt, capitaine J.P.W. Taylor, capitaine V.E. Traversy, lieutenant-colonel S.S.T. Cantlie, feld-maréchal lord Wavell, major B.R. Ritchie, major A.G. Stevenson, capitaine F.P. Griffin, capitaine J.L. Duchastel de Montrouge et capitaine J.P.G. Kemp.

Rangée du centre : lieutenant R.A. Horwood, capitaine G.A. Demers (RCAPC), lieutenant R.D. Yuile, lieutenant E.S. Duffield, capitaine A.P. Bates, lieutenant J.P. Cowans, lieutenant A.R.W. Robinson, lieutenant M.H. Cassils, lieutenant G. Birks et lieutenant I.H. Louso.

Rangée arrière : lieutenant J.G. Smith (RCCS), lieutenant J.E. Fox, lieutenant F.A. Heubach, lieutenant C.G. Bourne, lieutenant S.E. Griffin, lieutenant F.T. Rea, lieutenant D.A McAlpine, lieutenant G.S. MacInnes et lieutenant J.K. Neil.

Les événements du 25 juillet « furent le pire cauchemar de ma vie » [traduction], se rappelle le chef de troupe T.E. Williamson au sujet de son premier – et dernier – combat en Normandie¹¹. Pour Williamson et les vétérans de l'Escadron B des 1st Hussars, qui se battaient depuis plus de 50 jours sans relâche, l'opération *Spring* a commencé sur une note inquiétante¹². Juste avant l'heure H de la phase I, un raid nocturne de la Luftwaffe a atteint leur zone de concentration près du village d'Ifs, causant des pertes qui ont donné à Williamson et à ses compagnons des blindés la nette impression que la malchance les suivrait toute la journée¹³. Une heure plus tard, l'Escadron B, sous le commandement du major Walter Harris, a quitté Ifs et traversé la campagne au cœur de la nuit, aidé seulement par l'utilisation nouvelle de projecteurs pointés sur le ciel pour créer un « crépuscule artificiel¹⁴ » par réflexion de lumière sur les bas nuages. La tâche que devait immédiatement assumer l'Escadron B consistait à avancer en campagne, à se frayer un passage dans les rues de Saint-Martin et à rejoindre le Black Watch dans la périphérie est, près de l'église du village¹⁵.



Durant la première heure, tout alla bien pour le Black Watch et les chars de l'Escadron B jusqu'à ce qu'ils atteignent Saint-Martin¹6. Malgré l'assurance que les Cameron Highlanders avaient dégagé le village, « il y avait encore beaucoup de nettoyage à faire » [traduction] et le Sherman de tête était tombé sur une Tellermine près des carrefours principaux, bloquant la route aux autres chars¹7. Williams a mentionné qu'on a « perdu beaucoup de temps » alors que les Sherman se frayaient un passage parmi les murs de brique et les cours arrière, tentant de rejoindre le Black Watch¹8. Même si les Hussars craignaient d'avoir manqué leur rendez-vous au sud de la cour de l'église, la situation à Saint-Martin a enlevé toute conséquence à leur retard, puisque les tirs ennemis provenant de la pente est de la crête avaient forcé le Black Watch à se mettre à couvert dans les fermes, les vergers et les haies de Saint-Martin¹9.

L'arrivée imprévue au village du Black Watch a déclenché un branle-bas de combat chez l'ennemi. Pendant la nuit, un bataillon d'infanterie de la 272° Division d'infanterie allemande a infiltré le village par un carreau de mine situé au sud de Saint-Martin, appelé « la fabrique », ce qui a donné du fil à retordre aux Camerons Highlanders et aux Calgary Highlanders alors qu'ils tentaient d'atteindre leur but²0. Le Black Watch, épuisé et en danger de dispersion, a donc dû combattre tout le long du chemin vers sa zone de rassemblement. Avançant de 100 verges

toutes les 15 minutes, il était toujours à 400 verges de son point de rassemblement à l'église de Saint-Martin et à 1,5 kilomètre de sa ligne de départ lorsque l'heure H arriva et passa (de même que le barrage d'artillerie d'appui)²¹.

Après avoir gagné la cour de l'église entre 5 h 45 et 6 h, la compagnie de tête du Black Watch est tombée sur un groupe mixte formé de membres des Calgary Highlanders et des Cameron Highlanders qui « tournaient en rond » et échangeaient des tirs intermittents avec l'ennemi²². Le lieutenant-colonel Stuart Cantlie, commandant du Black Watch, a essayé de prendre en main la situation en convoquant ses commandants de compagnie à un groupe des ordres. Pendant qu'il attendait leur arrivée, il a appris que des tirs de mitrailleuses lourdes et de canons de 88 mm depuis la crête, ainsi que des tirs de canons de char venant des hauteurs de la rive ouest de l'Orne et des tirs de mitrailleuses venant du secteur de la fabrique, avaient causé de lourdes pertes et presque réduit à néant le commandement et contrôle au sein des Calgary Highlanders²³. De plus, les communications intermittentes, les messages contradictoires et la mauvaise navigation de l'une des compagnies des Calgary Highlanders rendaient la situation à May-sur-Orne, au mieux, obscure²⁴.

Accompagné de trois des quatre commandants de compagnie qui avaient réussi à le rejoindre dans la cour de l'église, Cantlie a déplacé le groupe dans le trou d'une haie et commencé à décrire la situation sur sa carte. Quelques secondes plus tard, une mitrailleuse qui se trouvait à environ 50 verges a ouvert le feu sur les silhouettes 25. En un instant, Cantlie était mort et son commandant de compagnie le plus ancien, le major Eric Motzfeldt, gisait, gravement blessé. Ainsi, le commandement du Black Watch est donc brièvement passé aux mains de l'officier le plus proche²⁶. Alors que le commandant de compagnie le plus ancien, toujours vivant, tentait toujours de progresser dans Saint-Martin, le commandement du bataillon a, durant une courte période, incombé à deux anciens commandants adjoints de compagnie qui avaient été promus majors intérimaires en campagne quelques jours plus tôt seulement²⁷. La demi-heure suivante fut marquée par la confusion; le Black Watch croulait littéralement sous les ordres et les contreordres, jusqu'à ce que le major Phillip Griffin (commandant de la Compagnie A) arrive de l'arrière du bataillon pour prendre le commandement²⁸. Griffin, que ses pairs considéraient comme un officier brillant doté d'un courage et de capacités remarquables, possédait aussi un bon pouvoir de commandement et un tempérament égal, bien équilibré²⁹. Durant l'instruction, le jeune major avait prouvé sa facilité d'apprentissage; non seulement il comprenait tout de suite les nouvelles idées, mais il démontrait également une très bonne connaissance des opérations d'infanterie en plus d'une bonne compréhension des armes d'appui. Lors de l'instruction et au gré de sa courte expérience en Normandie, Griffin, de toute évidence, était capable de bien comprendre la situation tactique et prenait toujours des décisions éclairées, ce qui souli-gnait son aptitude innée à commander un bataillon³⁰.

Lorsque Griffin a pris le contrôle, les chars de l'Escadron B avaient déjà rejoint la compagnie d'appui du Black Watch au nord de la cour de l'église, où ils avaient engagé le combat contre des mitrailleuses allemandes sur la crête, alors qu'on attendait d'être informé du succès des Calgary Highlanders à May-sur-Orne³¹. Cependant, le retard et la confusion à Saint-Martin, combinés à la résistance croissante de l'ennemi et aux messages contradictoires, ont semé le doute dans certains esprits : la phase II était-elle toujours au programme? Au lieu d'être lancée

dans la pénombre de l'aube, l'attaque aurait maintenant lieu en plein jour, sous l'entière observation de l'ennemi, alors que le Black Watch monterait une pente dégagée. Il semble que la première action de Griffin lorsqu'il a pris le commandement fut d'envoyer un long message au QG de Megill pour indiquer que, compte tenu des conditions, il n'était pas prudent de procéder tel qu'il était prévu³².

Le plaidoyer éclairé de Griffin, qui soulignait que Saint-Martin et la ligne de départ nétaient pas tenus, qu'on nétait pas certain de l'endroit où se trouvaient les Calgary Highlanders, et que la perspective de tirs provenant de la crête et de la fabrique constituait une sérieuse préoccupation, fut toutefois rejeté. Les Calgary Highlanders ont reçu l'ordre de passer plus loin, et le Black Watch, de poursuivre son avance, car il était essentiel de procéder rapidement³³.

Le brigadier Megill, lui-même sous une intense pression, a donné, 30 minutes plus tard à l'intention du Black Watch et de l'Escadron B, l'ordre direct de « procéder » à la phase II³⁴. Avec soin, Griffin a entrepris de réorganiser l'appui-feu de l'artillerie et des chars et d'obtenir les renseignements essentiels, pendant qu'un flot ininterrompu de messages visant à intensifier la pression et à accélérer le processus inondait sa radio³⁵.

À ce moment-là, il était manifeste que le commandement supérieur ne saisissait pas pleinement la situation de Griffin. Durant cette période, la vie à la limite est de Saint-Martin était devenue de plus en plus difficile puisque, en raison des postes d'observation allemands sur la crête, les tirs d'artillerie avaient gagné en précision à un rythme si alarmant que les troupes canadiennes commençaient à appeler le secteur l'« allée des obus³⁶ » [*traduction*].

Afin de dépêtrer le bataillon de sa situation difficile et de regrouper les soldats en bon ordre, Griffin a décidé de déplacer le Black Watch de la cour de l'église vers le carrefour principal de Saint-Martin en vue de constituer une base d'opérations ferme et relativement sûre³⁷. Le seul problème que posait ce plan d'action était le temps qu'il nécessitait.

Du QG tactique de la $2^{\rm e}$ Division, qui donnait sur la crête de Verrières, le général Foulkes, que Simonds avait maintenant rejoint, se débattait avec des rapports contradictoires sur la situation à May-sur-Orne. En sa faveur, Simonds avait tenu compte de ces éventualités. Quelques jours plus tôt, il avait indiqué sans aucune équivoque à son groupe des ordres que les troupes devaient « poursuivre leur route s'il y avait une ouverture » puisqu'en aucun cas « on n'attendrait George » $[traduction]^{38}$.

Dès 7 h 50, les registres des messages du 21° Groupe d'armées confirment l'intention maintenue de Simonds de contourner les centres de résistance afin d'accélérer la phase II³9. Même si rien n'atteste que Simonds a bel et bien donné un ordre direct au Black Watch, les éléments de preuve indiquent que le commandant du corps et son plan trop centralisé ont inspiré l'ordre de continuer. En fait, toute indication selon laquelle Foulkes ou Megill ont agi de façon indépendante ne tient pas la route : « vous suivez la musique – je jouerai les variations 40 » [traduction], avait précisé sans ambiguïté Simonds à maintes reprises à ses subordonnés. Dans ce cas, seul le maestro pouvait modifier l'un des mouvements de sa grande symphonie.

À 8 h 30, tous les rapports disponibles au QG de Foulkes indiquaient que tout se mettait en place pour la phase II : le village de Verrières était entre les mains des Canadiens malgré de violentes contre-attaques, et deux compagnies du Royal Regiment of Canada se dirigeaient vers Rocquancourt pendant que les principaux éléments de la 7° Division blindée luttaient pour parvenir à la brèche naissante. May-sur-Orne n'était pas sécurisé, mais les rapports signalaient qu'il le serait sous peu; trois heures après l'heure où devait commencer la phase II, le deuxième mouvement de Simonds semblait enfin porter ses fruits. Une exception sautait toutefois aux yeux : le Black Watch, qui était inexplicablement cloué au sol sur la crête, dans l'est de Saint-Martin, sous des tirs de mitrailleuses⁴¹. Après qu'il eut informé Griffin que les canons du 5° Régiment d'artillerie de campagne avaient « bombardé » ces cibles et qu'il était « essentiel » que les soldats « poursuivent leur chemin immédiatement », Megill, de toute évidence exaspéré par l'absence de progrès, a facétieusement « proposé » que le bataillon engage l'ennemi à l'aide de ses propres mitrailleuses et a sommé Griffin de le rencontrer dans la zone avant de Saint-Martin⁴². Pour le Black Watch, l'implication de cette demande était évidente : le brigadier s'en venait, « le feu dans les yeux », pour s'assurer que ses ordres et, par conséquent, le plan de Simonds étaient exécutés.

Alors que les membres du Black Watch en étaient à se regrouper, la « suggestion » de Megill s'est avérée peu pratique. L'Escadron B de Harris s'est donc acquitté de la tâche pendant que le Black Watch se préparait à se diriger vers le carrefour de Saint-Martin⁴³. Au moment où Megill partait à son rendez-vous avec Griffin, le commandant intérimaire du Black Watch avait réorganisé l'appui de l'artillerie et des armes blindées et regroupé, sous le feu de l'ennemi, son bataillon épuisé⁴⁴. Malgré tout, il était plutôt évident qu'un autre retard mettrait en péril l'honneur du Régiment. C'est dans ce contexte que Griffin a convoqué à la hâte le groupe des ordres et laconiquement informé les personnes réunies de l'énorme tâche qu'il fallait assumer⁴⁵.

Griffin a commencé la rencontre en rappelant les derniers événements et en expliquant les « grandes difficultés » entrevues du fait que le village de May-sur-Orne « devait être contourné », ce qui forçait le Black Watch à affronter l'ennemi qui tenait trois côtés⁴⁶. Selon le plan initial, le Black Watch devait suivre les Calgary Highlanders vers la limite nord de May-sur-Orne, où ils contourneraient de près le village pour se rendre directement à Fontenay en utilisant une route de terre comme ligne de départ⁴⁷.

Selon l'information qu'il avait obtenue de ses patrouilles, Griffin avait conclu que même si May-sur-Orne ne semblait pas fermement tenue, la fabrique abritait un gros élément allemand qui posait un risque sur le flanc du bataillon dans sa montée vers la crête. Pour régler ce problème, il a déployé des patrouilles de combat chargées de neutraliser la résistance allemande dans les deux secteurs pendant que l'assaut principal commençait⁴⁸.

Qui plus est, les tirs sur le flanc depuis la crête, de même que les tirs de blindés et de canons antichars provenant des hauteurs à l'ouest de l'Orne étaient problématiques. Comme Griffin ne pouvait rien y faire dans les deux cas, il a dû réorienter l'axe de progression du Black Watch en conséquence⁴⁹. Ainsi, plutôt que de surgir de la cour de l'église, le bataillon allait se déplacer à 300 verges à l'ouest du carrefour de Saint-Martin⁵⁰. De là, il suivrait la route principale jusqu'à

la fabrique, pour ensuite virer à gauche, dégager la structure avant d'investir l'angle mort, quelques verges à peine au sud-est de la zone de rassemblement initiale.

À ce stade, les quatre compagnies de fusiliers adopteraient la formation en carré standard (deux compagnies en tête, deux autres derrière), et Griffin passerait la crête de Verrières vers Fontenay sur un azimut lui évitant de s'enchevêtrer à May-sur-Orne⁵¹.

Dans son plan repensé, le rôle des armes d'appui demeurait essentiellement le même. Selon le plan initial, l'Escadron B devait rencontrer le Black Watch dans la zone de la fabrique et envoyer deux troupes (sans infanterie d'appui) par la route principale et par May-sur-Orne, pendant que le Black Watch faisait l'ascension de la crête⁵².

Deux facteurs semblent avoir pesé dans la décision. Le premier, c'était un compte rendu de patrouille inexact, qui donnait la fausse impression que May-sur-Orne n'était pas tenue en permanence et que l'Escadron B n'y rencontrerait ainsi qu'une faible résistance s'il passait par les rues du village. Le second, plus important encore, c'était qu'investir les rues de May-sur-Orne priverait les Allemands sur la rive ouest de l'Orne, de la lucrative cible constituée d'un escadron de chars Sherman faisant l'ascension de la crête à la lumière du jour avec peu ou pas de couverture⁵³.

Une fois de plus, la réussite dépendait de la bonne synchronisation des manœuvres, puisque les chars resurgiraient à la limite est de May-sur-Orne en enfilade pour appuyer par le tir la poussée du Black Watch dans Fontenay, alors qu'il commencerait à descendre la contre-pente de la crête⁵⁴. De même, le plan de tir d'artillerie prévoyant des tirs de concentration à des moments précis et des tirs défensifs sur ordre était pour l'essentiel une reprise du plan précédent qui avait échoué⁵⁵. Toutefois, comme la situation des Calgary Highlanders à May-sur-Orne et autour était méconnue, Griffin a augmenté son plan de feu, craignant que des éléments des Calgary Highlanders se trouvent dans le secteur des cibles initiales. Il a ainsi annulé les tirs de concentration dans le village et directement derrière celui-ci par peur d'atteindre des troupes amies. Les cibles plus éloignées ont cependant été maintenues⁵⁶.

Même si Simonds prévoyait que le Black Watch reprenne l'assaut à 8 h 30, l'appui d'artillerie n'était pas disponible avant 9 h 30, si bien que cela devint la nouvelle heure H de la phase II. À la conclusion du groupe des ordres, et possiblement pour souligner l'urgence de son rôle ou pour balayer tout reste d'appréhension ou de dissidence, Griffin avait ordonné avec fermeté que le bataillon « avance vers son objectif à tout prix »⁵⁷ [traduction].

Le Black Watch subissait une intense pression, en plus de répondre à un commandement direct. Il ne faisait aucun doute que le haut commandement n'exigeait rien de moins qu'un effort total, si bien que l'ordre de Griffin paraissait une réaction pragmatique et mesurée devant l'énigme tactique et le brouillard de la guerre, et non une nouvelle reprise emportée de la charge de la brigade légère, de la célèbre bataille de Balaklava.

Après le groupe des ordres, Griffin a progressé avec le bataillon vers le carrefour de Saint-Martin, pendant que Harris est retourné à l'Escadron B, pour ensuite se rapporter prêt à avancer à 8 h 44⁵⁸. Quelques minutes avant l'heure H, Megill trouva Griffin à la limite de Saint-Martin, tandis que le Black Watch progressait sur la route vers la zone de la fabrique⁵⁹. C'est là, paraît-il, que Griffin et Megill auraient eu un « échange musclé » opposant le brigadier « agressif » et le major « obstiné » concernant l'axe de l'assaut. Ce bobard historique manque toutefois



de preuves, car une fois la poussière retombée, le plan est demeuré le même. Ce qui en ressort toutefois, c'est que Simonds, Foulkes et Megill ont refusé d'annuler l'attaque ou de réorienter l'axe de progression vers May-sur-Orne quand ils en avaient la chance. C'est dire que leur silence collectif confirmait qu'ils acceptaient le plan d'action de Griffin. Or au moment même où Megill et Griffin avaient leur petit tête-à-tête, les Allemands renforçaient leurs positions dans la crête en préparation d'une contre-attaque qui serait désastreuse pour le Black Watch et le plan de Simonds⁶⁰.

Tout juste avant l'heure H, la 2^e Brigade blindée canadienne a indiqué aux Hussars de ne pas avancer comme prévu vers May-sur-Orne avec leurs chars, et ce, *tant que* les Calgary Highlanders n'avaient pas le contrôle du village⁶¹. Le motif de cette décision reste inconnu, mais elle était possiblement le fruit du QG de brigade plus expérimenté qui guidait Harris, lui qui en était à sa première bataille dans un rôle de commandant d'escadron⁶². Ce qui est d'autant plus important, selon les données colligées, c'est que Griffin ne semblait pas au courant de cet avertissement puisque le message avait été transmis à peu près à la même heure où le Black Watch se déployait dans les champs, à l'est de la fabrique⁶³. Or il n'y a aucune trace écrite prouvant que Harris, ni quiconque d'ailleurs, a tenté de contacter Griffin, même si la possibilité ne peut être écartée tout à fait étant donné que les communications de Harris avaient été coupées quand un obus de mortier a anéanti l'antenne de son char, alors qu'il se trouvait encore dans le secteur des vergers⁶⁴.

Même si la tentative avait été faite rapidement au début de l'assaut, le contact radio avec les compagnies avancées du Black Watch et Griffin avait été perdu quelques minutes avant l'attaque, si bien que la communication avec le Black Watch était impossible⁶⁵. Le plus probable, c'est que Harris avait tenu pour acquis que Griffin avait reçu l'information, après quoi il semblait y avoir



des raisons au moins d'espérer que malgré l'ordre du jeune major, le haut commandement avait effectivement vu la lumière et annulé l'attaque. Peu importe le scénario, Harris et l'Escadron B sont demeurés en procédure d'attente à Saint-Martin alors que l'heure H sonnait et que le Black Watch lançait son attaque⁶⁶.

La nouvelle de l'attaque a pris Harris « au dépourvu » selon le commandant de la compagnie d'appui du Black Watch, le capitaine R.E. Bennett, qui devait garder le refuge des chars et suivre l'Escadron B jusqu'à Fontenay⁶⁷. Selon Bennett, les chars de Harris se sont « soudainement [...] mis à avancer » entre « 10 h 30 et 11 h 30 », ce qui les mettait entre 1 et 2 heures derrière le Black Watch, si son estimation était exacte⁶⁸. Qui plus est, comme pour souligner le climat de confusion générale qui régnait ce matin-là, Bennett a réussi à parler à Harris alors que son char émergeait du verger de Saint-Martin pour lui demander « si le spectacle était toujours au programme » [traduction]. Harris a confirmé que si, puis il a indiqué à Bennett l'emplacement des compagnies de fusiliers du Black Watch, ce qui sembla plausible à ce moment aux yeux de Bennett⁶⁹.

Harris a plus tard rapporté que les « routes affaissées et étroites » au sud de Saint-Martin l'avaient retardé d'au plus cinq minutes et que jamais il n'avait perdu le contact visuel avec l'infanterie⁷⁰. Aucune preuve ne permet cependant de corroborer les dires de Bennett comme quoi les chars tiraient de l'arrière entre une et deux heures ni de prouver les cinq minutes de retard que disait avoir Harris⁷¹. En fait, selon les registres des messages, les Hussars avaient commencé à avancer à 10 h 5, soit 35 minutes après que les tirs de concentration de l'artillerie ont commencé à déferler et que le Black Watch a déclenché son assaut⁷².

Après la bataille, le chef de troupe Williamson s'est rappelé que la coopération blindés/infanterie ce jour-là était pratiquement « nulle » et que certains chez les Hussars, atterrés par le fait que Griffin ne les avait pas attendus avant d'aller de l'avant comme prévu, le critiquaient pour cela⁷³. Cependant, comme la « pièce maîtresse » des opérations d'infanterie était le plan de tir d'artillerie, les unités d'infanterie étaient « soudées » à leur unité d'appui, ce qui ressort manifestement dans toutes les opérations de Simonds. C'est dire que le moment d'intervention du Black Watch était dicté par le plan de tir et ne dépendait pas de l'arrivée des blindés d'appui, peu importe l'attrait qu'offrait l'inclusion de ces derniers dans la poussée.

Si, pour une raison ou l'autre, les chars n'étaient pas prêts à partir à 9 h 30, Griffin n'avait pas d'autre choix que de lancer l'assaut, sinon il perdait les tirs d'appui prévus. En théorie, on pourrait soutenir que Griffin, sachant que les chars étaient en retard, aurait dû reporter l'exécution du plan de tir une fois de plus. Dans les faits toutefois, le « fouet était sorti » et Simonds avait jusqu'à midi seulement ce jour-là pour utiliser ou non la Division blindée des Guards⁷⁴. Tout autre retard pour sécuriser Fontenay empêcherait la 7° Division blindée britannique de saisir le prolongement de Cramesnil, ce qui freinerait la progression de la Division blindée des Guards et mettrait en échec l'opération *Spring*. Moins de deux heures trente avant l'échéance de Simonds, May-sur-Orne était toujours un point d'interrogation, les tirs d'artillerie tombaient sur la contre-pente et les chars de l'Escadron B étaient en retard. Ainsi, reprendre le tir d'artillerie n'était pas envisageable (même si le haut commandement avait été favorable à une

telle reprise). Le temps était l'élément clé, et le Black Watch s'est mis en marche, comptant sur le fait que l'appui des chars se concrétiserait comme prévu à la limite est de May-sur-Orne.

Quand le chef de troupe Teddy Williamson est arrivé dans le secteur de la fabrique, le Black Watch « y était déjà » et « il y avait tellement de choses qui volaient autour » qu'il n'a « pas pu mesurer toute la gravité de la situation » devant, jusqu'à ce qu'il voie les blessés revenant en rampant⁷⁵. Le chef de troupe suivant, William Rawson, avait quant à lui rapporté qu'à son arrivée, le Black Watch se trouvait déjà dans une « situation très épineuse », bloqué par les tirs de petites armes et de mortier sur le flanc droit⁷⁶. Lorsque ce fut le tour du capitaine J.W. « Jake » Powell (commandant en second de l'Escadron B) d'arriver dans le secteur avec le major Harris et son opérateur de liaison arrière, le lieutenant Frank Allen, il estima que le Black Watch se trouvait à quelque 300 verges de la fabrique, criblé par les tirs de mortier « intenses et précis »⁷⁷. La zone de la fabrique que le Black Watch avait dégagée s'avéra en outre un perpétuel « coin problématique », puisque les troupes allemandes resurgissaient de temps à autre de leurs abris souterains et de puits de mine pour faire feu de derrière⁷⁸. À leur arrivée, les chars de l'Escadron B ont encerclé la structure pour la mitrailler, ce qui a permis de supprimer l'opposition allemande temporairement⁷⁹. N'empêche que l'agitation dans le secteur de la fabrique commençait à attirer sans relâche les tirs antichars, de mortiers et de roquettes des Allemands⁸⁰. Ainsi Rawson, dans une tentative désespérée d'aider le Black Watch, a ordonné à sa troupe de mitrailler toutes les positions allemandes probables sur la crête. Cependant, comme l'ennemi adroit et déterminé avait un camouflage habilement confectionné, ce fut essentiellement une opération de « tir à l'aveugle »81.

À 10 h 20, soit près d'une heure après que le Black Watch a entrepris son assaut, l'intensité des tirs allemands depuis la crête et l'angle est de May-sur-Orne s'était accrue au point d'anéantir les chars des Hussars dès qu'ils étaient exposés hors de la zone de la fabrique s'. Harris, qui n'avait pas pu situer le Black Watch ou déterminer le mouvement de la 7° Division blindée sur la crête, aurait plus tard affirmé (dans son dernier acte avant d'être touché par un tireur d'élite) avoir ordonné à ses chars restants d'avancer vers l'ouverture entre May-sur-Orne et la crête dans une tentative désespérée d'atteindre Fontenay Le capitaine Bennett du Black Watch, qui rencontra de nouveau Harris dans le secteur de la fabrique, et Jake Powell, le commandant en second de l'Escadron B, ont cependant donné une autre version des faits. Bennett a en fait affirmé que Harris lui avait dit que ses chars ne devraient pas bouger « en raison des tirs soutenus de canons 88 mm provenant de la crête », tandis que Powell relatait quant à lui avoir pris les commandes pour personnellement diriger les deux troupes vers May-sur-Orne, n'ayant pas vu Harris ni eu de ses nouvelles depuis un moment.

Quand Rawson a reçu l'ordre par radio d'avancer vers la limite est de May-sur-Orne pour tenter de rejoindre les Calgary Highlanders, qui « avaient besoin de l'appui des chars de la pire façon qui soit », il ne pouvait venir que de Powell, car le contact radio avec Harris était coupé⁸⁵. À 10 h 30, le char de Rawson alors en position de tête avait gagné le secteur désigné, mais contrairement aux comptes rendus, il n'y avait aucune troupe canadienne en vue⁸⁶. Quelques secondes après son arrivée, le char de Rawson a comme « couvé » après avoir été atteint par des tirs allemands depuis des positions cachées dans le village. Tout de suite après avoir constaté le sort réservé à son leader, le reste de la troupe s'est réfugiée sur le flanc gauche, laissant un



Rawson ensanglanté se faire capturer par la même section d'infanterie allemande qui avait détruit son char⁸⁷.

La troupe de Williamson, qui se trouvait à la droite de Rawson, est arrivée à May-sur-Orne et a traversé le village par la route principale, recevant au passage des tirs en provenance des fenêtres supérieures⁸⁸. Plutôt que de rejoindre les unités des Calgary Highlanders à May-sur-Orne, les chars de tête de l'Escadron B ont foncé droit sur une contre-attaque tactique menée par des éléments de la 2^e Panzedivision progressant vers le nord par le village⁸⁹. Alors que le char de Williamson passait la dernière maison de la rue, il a été atteint à deux reprises par un tir rapproché d'un panzer en contre-attaque, tuant le copilote et blessant mortellement un autre membre de l'équipage⁹⁰. Williamson a réussi à s'échapper et à rejoindre les lignes canadiennes pendant que le reste de son équipage était pris à May-sur-Orne, où il a survécu les douze jours suivants en se nourrissant de carottes et de vin⁹¹. Après avoir perdu quatre chars à May-sur-Orne sous l'effet combiné de tirs antichars et de panzers de contre-attaque, et après n'avoir eu aucun signe du Black Watch pendant plus de 30 minutes, Powell a ordonné aux deux troupes de se replier vers la zone de la fabrique⁹².

À ce stade, ce n'était pas possible de savoir avec certitude si le Black Watch avait réussi à franchir la crête ou s'il était plutôt retranché dans les champs de blé des collines de Verrières. La seule certitude qu'avaient Powell et le capitaine R.E. Bennett au moment de se rencontrer dans le secteur de la fabrique vers midi, c'était que le Black Watch était « disparu ». Leur confusion a rapidement cédé à l'horreur quand le premier blessé du Black Watch est revenu avec des récits où l'assaut prenait des allures de « massacre absolu » 93. Comme tous les officiers de l'Escadron B sauf un avaient péri, les chars de Powell ainsi que les survivants du Black Watch et des Calgary Highlanders se sont repliés vers la portion nord de Saint-Martin 94. Durant ce repli, le sort s'est drôlement joué une fois de plus quand des appareils Typhoon de la Royal Air Force, méprenant les premiers chars Hussars pour des chars allemands, en ont épinglé un à coup de tirs de roquette et de canon, laissant les survivants pleins de ressentiment face aux manœuvres du jour 95.

Il est plutôt évident que l'attaque par la crête de Verrières était une lourde tâche pour commencer, surtout parce que le style de commandement de Simonds, associé à son plan lié à

l'horaire et à sa propension à jouer avec le sort, teintait le contexte dans lequel le Black Watch et l'Escadron B ont été plongés le matin du 25 juillet 1944⁹⁶. Sept décennies plus tard, on comprend bien que, pour le soldat moyen sur la première ligne pour qui le champ de bataille se limitait souvent à une zone de « cinquante verges de largeur et cinquante verges de profondeur », il était difficile de saisir la complexité d'une opération comme *Spring*, surtout quand son objectif du jour était d'accomplir sa tâche et, à mesure que la bataille progressait, de survivre, tout simplement. Qui plus est, après analyse des preuves, il s'avère inutile de se demander où se trouvaient les blindés, la question pertinente étant plutôt de déterminer si leur inclusion aurait fait la différence entre le succès et l'échec pour le Black Watch.

Certains observateurs sont toujours d'avis que cela aurait changé la donnée, tandis que d'autres croient l'inverse. La première opinion s'articule autour du fait que, quelques jours plus tôt, le Black Watch avait réussi à attaquer le secteur près du village d'Ifs avec l'appui des Hussars et des fusiliers de Sherbrooke⁹⁷. N'empêche que, ce jour-là, il avait pour opposants des arrièregardes et des avant-postes faiblement appuyés par des blindés et des canons antichars, dont le moral était au plus bas. Le 25 juillet, le Black Watch s'est cependant mesuré à une ligne de résistance principale allemande sur un terrain profitant d'excellentes zones d'observation et de champs de tir supérieurs – surtout à la lumière du jour –, et appuyée au bas mot par quelque 100 panzers et tout autant de canons antichars positionnés à la fois dans la contre-pente et dans les hauteurs ouest du fleuve Orne⁹⁸. Envoyer les chars de l'Escadron B vers May-sur-Orne pendant que le Black Watch franchissait le versant ouvert n'offrait aucune garantie de succès non plus. En fait, comme on l'aura appris plus tard, des éléments de la 272° Division d'infanterie tenant la portion sud de May-sur-Orne exerçaient une rigoureuse discipline de tir et donnaient l'impression aux troupes moins expérimentées que le village n'était pas constamment tenu alors qu'en réalité, il l'était bel et bien99. Même si les chars avaient réussi à pénétrer la limite est du village comme prévu, ils auraient essuyé le gros de la contre-attaque des panzers allemands qui s'organisait au sud du village. C'est dire que l'appui que l'Escadron B aurait pu apporter au Black Watch aurait été anéanti dans la tentative de repousser cette contre-poussée. Qui plus est, même si l'Escadron B aurait assurément détourné en partie le tir du Black Watch, l'infanterie se serait retrouvée sans appui-feu direct au moment où elle en avait le plus besoin, alors que l'appui de l'artillerie s'arrêtait pendant sa descente vers Fontenay. Il est tout aussi improbable que la poussée dans l'ouverture entre la crête et May-sur-Orne qu'a proposée le major Harris ait été un succès. Puisque les Allemands renforçaient leurs défenses chaque heure, qu'ils utilisaient adroitement la contre-pente, que leurs armes et armements étaient technologiquement supérieurs et qu'ils avaient une vue dominante de la crête sur trois côtés, il est effectivement fort probable que l'Escadron B se serait fait emporter par le même maelström, pour finalement subir le même sort cruel que le Black Watch¹⁰⁰.

À PROPOS DE L'AUTEUR...

Le professeur David R. O'Keefe est historien primé, professeur, documentariste et auteur de livre à succès. Il a étudié à l'université Concordia et à l'université McGill à Montréal avant de décrocher une maîtrise et un doctorat en histoire à l'université d'Ottawa. Il a enseigné l'histoire moderne et militaire au cégep à Montréal.

Il a occupé les fonctions d'officier d'infanterie dans The Black Watch (Royal Highland Regiment of Canada) à Montréal et a ensuite été employé comme historien de ce régiment pendant près d'une décennie.

De plus, il a travaillé comme spécialiste en histoire des transmissions du renseignement pour le ministère de la Défense nationale et a mené des recherches sur l'histoire officielle de la Marine royale canadienne pendant la Deuxième Guerre mondiale.

Le livre d'O'Keefe sur Dieppe, *One Day in August: The Unknown Story behind Canada's Tragedy at Dieppe*, a été un best-seller et un finaliste pour plusieurs prix littéraires prestigieux, y compris le RBC Taylor Prize, le J.W. Dafoe Book Prize, et le Canadian Authors Association Lela Common Award for Canadian History. En 2012, le ministre des Anciens combattants lui a décerné la Médaille du jubilé de diamand, pour service rendu au Canada, pour ses travaux de recherche historique sur Dieppe.

NOTES

- 1. La controverse entourant l'opération Spring résulte des affirmations de Simonds selon lesquelles celle-ci ne se voulait pas une opération de persée, mais plutôt une action de fixation sacrificielle dont l'objectif était d'aider les Américains qui se trouvaient à l'extrémité ouest de la tête de pont. L'opération Spring n'était en réalité rien de tout cela. En fait, Simonds l'envisageait au départ comme une percée en vue d'achever ce que l'opération Goodwood n'avait pas permis d'accomplir quelques jours auparavant. Les fortes pluies et les importantes contre-attaques des Allemands durant les jours qui ont mené à l'opération Spring ont grandement changé la nature et la portée de l'opération, alors qu'il était évident pour Simonds, le 23 juillet, que les perspectives d'une percée totale s'étaient volatilisées. À cette date, il ne faisait aucun doute que le corps que dirigeait Simonds risquait de devoir participer à un combat d'attrition afin d'épuiser les réserves allemandes sur la contre-pente de la crête, en prévision d'une autre attaque de percée qui suivrait au début d'août. C'est Montgomery qui a eu l'idée d'une action de fixation, le lendemain de l'interruption de l'opération Spring. Ce jour-là, Montgomery a ordonné à Simonds de consolider sa position et d'« attirer » les Panzers allemands afin de les empêcher de se déplacer vers l'ouest pour bloquer le chemin de l'armée américaine avançant du sud depuis Saint-Lô.
- 2. Bibliothèque et Archives Canada (ci-après appelée « BAC »), RG 24, vol. 10, p. 808. En 1945, la Section historique de l'Armée, dirigée par C.P. Stacey, a interrogé 31 survivants de l'attaque du Black Watch sur la crête de Verrières, qui ont tous déclaré n'avoir reçu aucun appui, ni de l'artillerie ni des chars, durant l'attaque.
- 3. Reginald Roy, Débarquement et offensive des Canadiens en Normandie, Saint-Laurent (Québec), Éditions du Trécarré, 1986; Terry Copp, The Brigade: The 5th Canadian Infantry Brigade 1939–1945, Stoney Creek (Ontario), Fortress Publications, 1992; David Bercuson, Battalion of Heroes: The Calgary Highlanders at War 1939–1945, Calgary, Calgary Highlanders Regimental Funds Association, 1994; C.P. Stacey, Histoire officielle de la participation de l'Armée canadienne à la Seconde Guerre mondiale, volume III: La campagne de la victoire, Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1960; J.A. English, Canadian Army in Normandy: Failure in High Command, Toronto, University of Toronto Press, 1991.
- 4. Outre les unités susmentionnées, Simonds disposait de la 2º Brigade blindée canadienne, ainsi que de ressources d'artillerie divisionnaire et du corps habituellement attribuées, et d'un groupe de l'Artillerie royale. Pour ce qui est de l'appui aérien, il pouvait compter sur les aéronefs moyens et les Typhoon de la 2nd Tactical Air Force de la Royal Air Force.
- ULTRA était le terme qui désignait couramment le renseignement provenant du déchiffrement des codes et des textes chiffrés de haut niveau de l'ennemi.
- 6. PRO, CAB106/1061, sir Basil Liddell-Hart, notes prises par le capitaine Liddell-Hart lors de son entrevue du 21 février 1952 avec le général M.C. Dempsey. Opération *Goodwood*, 18 juillet 1944. Dempsey a indiqué ce qui suit à Liddell-Hart : « En attaquant d'abord une rive de l'Orne et ensuite l'autre rive, nous devrions le forcer à faire

- traverser ses divisions, et nous devrions réussir à les frapper avec nos forces aériennes pendant qu'elles traversent, alors qu'elles seront particulièrement vulnérables » [traduction]. Liddell Hart Centre for Military Archives (LHCMA), King's College London, articles de Liddell Hart (LHP) 1/679, Liddell Hart à Lord A. Tedder et questionnaire (joint) de l'entrevue avec le général Miles Dempsey, 1er mai 1952, LHCMA, LHP1/679.
- 7. National Archives of the United Kingdom (ci-après appelées NAUK), WO171/439 WD, 7° Division blindée. Ordre opérationnel n° 6, 24 juillet 1944; WO171/371 WD, Division blindée des Guards, ordre opérationnel n° 2, opération Spring, 24 juillet 1944; BAC, RG 24, vol. 10, p. 808, 2° Corps canadien, ordre opérationnel n° 3, opération Spring, 24 juillet 1944; BAC, RG 24, vol. 14, 116 WD, 6° Brigade d'infanterie canadienne, conférence du gouvernement du Canada, 9 h, 23 juillet 1944; BAC, RG 24, vol. 13, 750 WD, 2° Division d'infanterie canadienne, ordre opérationnel n° 1, 24 juillet 1944; BAC, RG 24, vol. 14,109 WD, 5° Brigade d'infanterie canadienne, ordre opérationnel n° 1, 24 juillet 1944.
- 8. BAC, RG 24, vol. 14, 116 WD, 6º Brigade d'infanterie canadienne; BAC, RG 24, vol. 13, 750 WD, 2º Division d'infanterie canadienne; BAC, RG 24, vol. 14,109 WD, 5º Brigade d'infanterie canadienne. Compte tenu de la structure de commandement centralisée de Simonds, laquelle mettait l'accent sur la peur plutôt que sur le renforcement d'équipe, Foulkes et Megill étaient privés de toute latitude sur le plan du commandement. Leur rôle dans l'opération Spring se limitait à s'assurer que les diverses composantes en sous-ordre étaient synchronisées de façon à réaliser chaque phase de l'opération au moment et de la manière exigés par le commandant du corps.
- BAC, RG 24, vol. 14, 109 WD, 5º Brigade d'infanterie canadienne, ordre opérationnel nº 1, 24 juillet 1944.
- 10. La 4e Brigade était commandée par le brigadier Sherwood Lett.
- Direction Histoire et patrimoine (ci-après appelée DHP) 92/252, lettre de T.E. Williamson, guide de troupe, Escadron B, 6º Régiment blindé du Canada (1st Hussars), au Département de la Sécurité intérieure, 23 janvier 1946.
- 12. Michael R. McNorgan, *The Gallant Hussars: A History of the First Hussars Regiment*, 1856–2004, London, First Hussars Cavalry Fund, 2004, p. 168.
- 13. Lettre de Williamson.
- Lettre de Williamson; BAC, RG 24, vol. 14, 221 WD, 5° Brigade d'infanterie canadienne et 2° Division d'infanterie canadienne, journal de guerre, ordre d'opération, opération Spring.
- 15. Note de DHP, entrevue avec le major W.E. Harris, policier militaire. Auparavant commandant, Escadron B, 6º Régiment blindé du Canada. Section historique, état-major général, ministère de la Défense nationale, 24 janvier 1946.
- 16. Lettre de Williamson.
- 17. Ibid.
- 18. Entrevue avec Harris.
- DHP, compte rendu du major Bennett, Compagnie D, Le Black Watch (RHR) du Canada, sur l'attaque du Black Watch à May-sur-Orne, le 25 juillet 1944, fait au capitaine Engler à Basse, le 1^{er} août 1944.
- 20. BAC, RG 24, vol. 14, 109 registre des messages, quartier général (QG) de la 5º Brigade d'infanterie canadienne : À 7 h 10, la 5º Brigade a été informée que « les 980º et 981º Régiments de la 272º Division s'étaient alignés dans la nuit de dimanche à lundi (230 soldats) » [traduction].
- 21. BAC, RG 24, vol. 14, 109 registre des messages, quartier général (QG) de la 5e Brigade d'infanterie canadienne.
- 22. Notes BWA, questions du colonel Hutchison et réponses du lieutenant-colonel Eric Motzfeldt, 8 juin 1945. Dans la note, Motzfeldt mentionne que ce sont des membres des Camerons et du Régiment de Maisonneuve qui étaient dans le secteur. Or, ce souvenir s'écarte quelque peu de la réalité puisque les membres du Régiment de Maisonneuve étaient maintenus en réserve plus au nord. De nombreux éléments de preuve indiquent qu'au moins une compagnie des Calgary Highlanders se trouvait dans le même secteur à ce moment-là.
- 23 Ibid
- David Bercuson, Battalion of Heroes: The Calgary Highlanders at War 1939–1945, Calgary, Calgary Highlanders Regimental Funds Association, 1994.
- Note de Motzfeldt; BAC, RG 24, vol. 14, 406 registre des messages, QG de la 2º Brigade blindée canadienne, 8 juin 1945.

- 26. BAC, RG 24, vol. 13, 750 registre des messages, QG principal de la 2º Division d'infanterie canadienne; BAC, RG 24, vol. 14, 406 registre des messages, QG de la 2º Brigade blindée canadienne.
- 27. BWA WD, juillet 1944. Les majors intérimaires John Kemp et John Taylor sont les deux officiers qui étaient présents. Taylor, promu major le 19 juillet, avait un grade supérieur à celui de Kemp durant les cinq jours en question, puisque ce dernier fut promu commandant de compagnie le 24 juillet.
- 28. Entrevue avec le capitaine George Buch, Commandant de peloton de pionniers, RHC, réalisée par l'auteur, janvier 1993.
- 29. Quand éclata la guerre, Griffin venait tout juste d'entreprendre ses études supérieures au Collège Macdonald de l'Université McGill en vue d'obtenir un doctorat en biochimie. BWA, dossier personnel du major F.P. Griffin.
- 30. Compte rendu de Bennett; entrevue avec le capitaine George Buch réalisée par l'auteur, janvier 1993; BAC, dossier personnel du major F.P. Griffin, rapport final, 4º Escadre CTS, cours tactique de commandant de compagnie d'infanterie. Dans sa conclusion concernant le cours de mai 1943, le commandant de la 4º Escadre a écrit ceci à propos de Griffin : « S'exprime très bien et très clairement à l'oral et à l'écrit. Apprend vite; comprend rapidement les nouvelles idées. Suit les instructions et se montre persévérant. Poli, s'acquitte consciencieusement de ses obligations, serviable, attentionné et généralement apprécié. Doté d'un tempérament égal, bien équilibré. Possède une connaissance approfondie de l'infanterie et une bonne connaissance des autres armes, et examine bien la situation tactique. Procède toujours à de judicieuses estimations et décisions tactiques et administratives. Sûr de lui; fait preuve d'initiative et inspire facilement confiance. Bon pouvoir de commandement. Responsable, consciencieux et fiable. Une fois qu'il aura acquis une plus grande expérience en tant que commandant de compagnie, cet officier pourra probablement être nommé commandant adjoint de bataillon. Je recommande sa nomination à titre d'instructeur du cours de commandant de compagnie » [traduction]. Lorsque Griffin a suivi ce cours en mai 1943, il avait occupé les postes de commandant de peloton, d'officier du renseignement, d'officier de liaison, de commandant adjoint de compagnie et de commandant de compagnie. Au moment où ces commentaires ont été écrits, il n'était âgé que de 25 ans.
- 31. Entrevue avec Harris; DHP 92/252. Message du QGMC au Département de la Sécurité intérieure, 11 janvier 1946; DHP, compte rendu de l'attaque des Calgary Highlanders à May-sur-Orne, la nuit du 24 au 25 juillet 1944. Donné par le capitaine Harrison, Compagnie D, au capitaine Engler à Basse, 29 juillet 1944.
- 32. Stuart, Notes on Action; entrevue avec Ritchie; compte rendu de Powis; compte rendu de Bennett.
- 33. BAC, RG 24, vol. 14, 109 registre des messages, QG de la 5e Brigade d'infanterie canadienne. Selon le registre des messages de la 5e Brigade d'infanterie canadienne, à 6 h 45, Foulkes a ordonné aux Calgary Highlanders de ne pas se retrancher, mais plutôt de passer plus loin et de poursuivre l'opération. Deux minutes plus tard, le brigadier Megill a dit au RHC d'avancer parce qu'il était essentiel de procéder rapidement. Une demi-heure plus tard, à 7 h 15, Megill a donné à Griffin l'ordre direct de continuer. En 1992, Campbell Stuart (le capitaine-adjudant du Black Watch responsable de la liaison radio entre le commandement supérieur et Griffin) a écrit ceci : « Je recevais des messages de la Brigade, exigeant une attaque immédiate, que je devais transmettre au major Griffin, et je recevais les réponses de Griffin que je devais retourner à la Brigade, lesquelles expliquaient la situation, mettaient l'accent sur l'échec des Calgary Highlanders et soulignaient l'imprudence d'imposer une attaque » [traduction]. Selon le sergent quartiermaître de compagnie Ritchie, du Black Watch, qui a travaillé sous le commandement de Cantlie, Griffin a envoyé un « long message » indiquant que Saint-André tenait une forte garnison, qu'il était impossible de trouver les troupes d'appui et que le front était solidement gardé par les blindés, l'artillerie et l'infanterie de l'ennemi. Griffin a demandé des instructions, et la Brigade lui a répondu de « procéder comme il en avait reçu l'ordre au départ » [traduction]. Cet élément de preuve est corroboré par le capitaine G.D. Powis, l'officier observateur avancé (OOA) de l'artillerie attaché au Black Watch, qui a signalé, un an plus tard lors d'une entrevue, que la réponse au message de Griffin fut simplement de « continuer ». Stuart, Notes on Action; entrevue avec Ritchie; compte rendu de Powis; compte rendu de Bennett.
- 34. BAC, RG 24, vol. 13, 750 registre des messages, QG principal de la 2e Division d'infanterie canadienne.
- 35. Stuart, Notes on Action; entrevue avec Ritchie; compte rendu de Powis.
- 36. DHP 92/252, Compte rendu de l'attaque des Calgary Highlanders à May-sur-Orne la nuit du 24 au 25 juillet 1944. Donné par le lieutenant E.A. Michon, Compagnie D, au capitaine Engler à Basse, 29 juillet 1944.
- 37. Compte rendu de Bennett.
- 38. BAC, RG 24, vol. 10, p. 808, notes du commandant du corps, groupe O, 10 h, 23 juillet 1944.

- 39. PRO, WO171/112, 21° Groupe d'armées, registre du QG tactique, 25 juillet : reçu à 7 h 50 de la Deuxième armée 2° Division canadienne, 5° Brigade canadienne, une compagnie à May-sur-Orne. Le nettoyage se poursuit à Saint-Martin. Un bataillon a contourné May-sur-Orne et se déplace vers Fontenay. 4° Brigade canadienne un bataillon est juste au sud de Verrières, et un autre, juste au nord du village; un bataillon a contourné le village et se dirige vers Rocquancourt. 3° Division canadienne la 9° Brigade canadienne nettoie toujours Tilly-la-Campagne. 7° Division blindée, 22° Brigade blindée, deux régiments ont rencontré des chars ennemis (0360). Quatre chars ennemis ont été détruits, les autres se retirent. PRO, WO171/112, 21° Groupe d'armées, registre du QG tactique, 25 juillet : « Reçu à 10 h 25 de la Deuxième armée : le RHC de la 5° Brigade canadienne a commencé à se déplacer vers Fontenay, évitant May-sur-Orne, à 8 h 30. Le Royal Regiment of Canada de la 4° Brigade d'infanterie canadienne progresse lentement au sud de Verrières, devant les tirs de mortier lourd. La 7° Division blindée engage le combat contre l'infanterie de l'ennemi (035595). Un préavis de mouvement de deux heures est en vigueur pour la Division blindée des Guards. Le commandant du corps décidera d'ici à 12 h si la Division blindée des Guards sera employée aujourd'hui » [traduction].
- 40. BAC, MG30 E374, Reginald Roy Papers : vol. 2, lettre de Bob Moncel [officier des opérations de Simonds] à Reginald Roy, 18 mai 1981.
- 41. Le Black Watch et les Hussars ne savaient pas que les unités chevronnées de la 3º Division d'infanterie canadienne, qui avaient engagé le combat avec la prestigieuse 1º SS-Panzerdivision à Tilly-la-Campagne, s'étaient dérobées aux ordres de contournement de Simonds, refusant d'exécuter ce qui semblait être une « action sans espoir ». Or, rien n'atteste un refus catégorique de se conformer aux ordres de Simonds dans la division de Foulkes, laquelle en était à sa première grande mission depuis les événements de Dieppe.
- 42. BAC, RG 24, vol. 13, 750 registre des messages, QG principal de la 2º Division d'infanterie canadienne : « 25 juillet, 8 h 23, numéro 2222, 5º Brigade d'infanterie canadienne au RHC : Intercepter Aller chercher Sunray Je dois voir Sunray tout de suite; établissez la communication radio avec lui. Pouvez-vous transmettre un message pour nous? Nous comprenons que vous êtes retardés parce que trois mitrailleuses à proximité de chars brûlés vous tirent dessus. Il est essentiel que vous poursuiviez votre chemin immédiatement. Nous suggérons que vous tiriez sur l'ennemi avec vos propres mitrailleuses. (Transmis au poste de commandement) » [traduction].
- 43. Compte rendu de Harris.
- 44. Compte rendu de Bennett; compte rendu de Michon; BAC, RG 24, vol. 14, 406 registre des messages, QG de la 2º Brigade blindée canadienne.
- 45. Tous les commandants de peloton et de compagnie étaient présents, ainsi que trois OOA de l'artillerie et le commandant de l'escadron B, le major W.E. Harris. Compte rendu de Bennett; BAC, RG 24, vol. 14, 406 registre des messages, QG de la 2^e Brigade blindée canadienne; Stuart, *Notes on Action*; BWA, rapport sur la bataille de Saint-André et de May-sur-Orne, 25 juillet 1944. Renseignements généraux : ce rapport est présenté en ordre chronologique et est fondé sur les souvenirs du major E. Motzfeldt (commandant de la Compagnie B), du capitaine J.P.W. Taylor (commandant de la Compagnie C), du capitaine J.P.G. Kemp (commandant de la Compagnie D), du capitaine Campbell Stewart (capitaine-adjudant) et du lieutenant E.S. Duffield (officier du renseignement).
- 46. Participaient aussi à cette réunion ses commandants de compagnie et de peloton, trois OOA d'artillerie et le commandant de l'Escadron B, le major Walter Harris. BWA, 26 février 1945, Compte rendu des actions du major F.P. Griffin, 1^{er} Bataillon, Black Watch (RHR) du Canada, C.A.O., le 25 juillet 1944, par le major J.P.G. Kemp (Black Watch).
- 47. DHP, Rapport sommaire de la bataille de May-sur-Orne Fontenay-le-Marmion le 25 juillet 1944, par le brigadier W.J. Megill, commandant de la 5º Brigade d'infanterie canadienne, 16 août 1944. Selon Megill, c'est après avoir évalué la situation à Saint-Martin que Cantlie a décidé de revoir l'axe de progression. Aucune preuve documentaire n'est cependant venue corroborer l'une ou l'autre version des faits.
- 48. DHP 145.2R15011 (6) Compte rendu du sergent Benson, Scout Pl, RHC, sur l'attaque du Black Watch à May-sur-Orne, le 25 juillet 1944, fait au capitaine Engler à Basse, le 2 août 1944. Selon le lieutenant Emile Michon, commandant en second de la compagnie C des Calgary Highlanders, Griffin lui a ordonné de partir avec sa compagnie pour dégager le secteur de la fabrique avant l'arrivée du Black Watch. Cependant, alors qu'il préparait sa compagnie à mener l'assaut, il a conclu après reconnaissance du secteur qu'il fallait, pour le dégager, un appui-feu d'artillerie et un écran de fumée en renfort. Griffin lui avait ensuite donné l'ordre de prendre et tenir la ligne de départ. Or Michon fut sommé de se rendre au QG de bataillon des Calgary Highlanders avant tout, où le

- commandant, le lieutenant-colonel MacLauchlan, a annulé l'ordre et lui a dit d'aller de l'avant avec son objectif initial, soit May-sur-Orne. Quant à l'autre patrouille menée par le sergent éclaireur du Black Watch, elle n'a pas pu atteindre May-sur-Orne parce que l'ennemi tirait sans relâche depuis le village quand le Black Watch a entrepris son assaut. Compte rendu de Benson.
- 49. DHP, compte rendu de l'attaque par les Calgary Highlanders à May-sur-Orne le 25 juillet 1944, fait par le lieutenant-colonel MacLauchlan, commandant, à Fleury-sur-Orne, le 28 juillet 1944. En fait, la menace était prise si au sérieux que, durant la nuit, le commandant des Calgary Highlanders (le lieutenant-colonel D. MacLauchlan) a repensé son axe de progression pour éviter que la rive ouest ne crée de l'interférence. Ainsi, plutôt que d'envoyer les quatre compagnies sur la route menant à May-sur-Orne, MacLauchlan a ordonné qu'une compagnie emprunte la route initiale pour dégager le flanc droit sur son passage, tandis que les trois autres bataillons devaient passer par l'est de Saint-Martin et couper par les champs pour atteindre leurs objectifs à May-sur-Orne ou autour de cette communauté. Il fallut cependant bien peu de temps pour que les trois compagnies de tête progressant sur le flanc par les champs ouverts au sud de Saint-Martin se retrouvent face aux tirs des mitrailleuses des Allemands depuis la crête et la zone de la fabrique, ce qui aura entraîné de lourdes pertes. Une des compagnies a tout de même réussi à s'échapper, mais après une série d'erreurs de navigation, elle a fini par déboucher sur Saint-Martin une fois de plus, croyant pourtant avoir dépassé son objectif. Cette compagnie commandée par un chef de peloton avait l'église de May-sur-Orne comme objectif, mais dès l'aube, elle arriva dans la cour de l'église de Saint-Martin au moment même où les éléments de tête du Black Watch arrivaient. Selon le lieutenant Emile Michon, qui commandait la compagnie, il n'était pas conscient qu'il avait mal lu la carte jusqu'à ce que le reste du bataillon du Black Watch se pointe autour de l'église de Saint-Martin. Compte rendu de Michon.
- 50. La décision de Griffin s'explique par le fait que les tirs de neutralisation du 12° Corps britannique et l'écran de fumée créé par la 2° Division canadienne se sont tous deux avérés inefficaces, si bien que la voie d'approche ouest vers Verrières était parfaitement visible des Allemands positionnés dans les hauteurs, à l'ouest du fleuve Orne. BAC, RG 24, vol. 13, 750 WD, 2° Division d'infanterie canadienne, ordre opérationnel n° 1, 24 juillet 1944.
- 51. Compte rendu de Megill.
- 52. Entrevue avec Powell; entrevue avec Harris.
- 53. Entrevue de Terry Copp avec le brigadier Megill, janvier 1988.
- 54. BAC, RG 24, vol. 12745, lettre de William Rawson au lieutenant-colonel G.F.P. Stanley, section historique, 24 janvier 1945.
- 55. Compte rendu de Powis; Doug Amaron, *History of the 1st Battalion in WW II* (manuscrit inédit, 1946), collection personnelle de l'auteur; compte rendu de Benson.
- 56. Compte rendu de Powis; Amaron, History of the 1st Battalion in WW II. C'est probablement ce qui explique pourquoi tant de survivants de l'attaque au sein du Black Watch ont rapporté après la guerre que l'appui d'artillerie était inexistant. Contrairement à ce qu'ils avaient connu durant leur instruction et brièvement expérimenté en Normandie, les tirs de concentration sur des cibles éloignées avaient peu de chance d'être vus, voire entendus au cœur d'une bataille, pendant qu'ils s'enfonceraient dans la contre-pente de la crête.
- 57. *Ibid.* Selon le chef d'état-major de Simonds, le brigadier Elliot Rodger, la situation ayant mené à l'opération *Spring* était à la fois « sérieuse » et « urgente », alors que le brigadier Megill aura plus tard confié que « les troupes auraient reçu l'ordre de continuer d'attaquer tant qu'elles pouvaient être convaincues de soutenir l'effort! » [*traduction*]. Pour un jeune commandant moyen de peloton au front comme le lieutenant Emile Michon des Calgary Highlanders, « c'était évident que ça allait mal tourner là-bas » [*traduction*]. Lettre d'Elliot Rodger à l'auteur, 29 février 1996; BAC, Reginald Roy Papers, MG30 E374 vol. 2, lettre de W.J. Megill à Reginald Roy, 22 novembre 1981; Musée des régiments, entrevue avec le lieutenant Emile Michon, Calgary Highlanders, mars 1992.
- 58. BAC, RG 24, vol. 14, 406 registre des messages, QG de la 2e Brigade blindée canadienne, 25 juillet, 8 h 44.
- 59. Entrevue de Terry Copp avec le brigadier W.J. Megill, janvier 1988.
- 60. Outre les éléments de la 272º Division d'infanterie en position à Saint-Martin et autour, de même que du côté sud de May-sur-Orne, les grenadiers Panzer de la 2º Panzerdivision avaient infiltré la zone de la fabrique alors que sa réserve tactique (*Kampgruppe Sterz*) avançait vers May-sur-Orne, depuis ses positions de réserve sur la contre-pente de la crête de Verrières. En plus de son formidable déploiement sur son front immédiat, le 102º Bataillon de chars lourds SS, avec ses impressionnants chars Tiger à canon 88 mm, représentait toute une menace sur la rive ouest de l'Orne. Sur le flanc opposé, les tirs des mitrailleuses continuaient d'assaillir la zone sud de Saint-Martin, tandis que

plus loin, passé la crête, deux Kampfgruppen de la 9^e Panzerdivision SS se préparaient à déclencher une contre-attaque locale avec l'appui des roquettes et de l'artillerie du 1^{er} SS-Panzerkorps. Kampfgruppe Meyer et Kampfgruppe Zohlhoffer étaient les deux groupements tactiques. Jarymowicz, The Quest for Operational; Jarymowicz, Der Gegangriff Vor Verrières; Sauer, Germany's I SS Panzer Korps: Defensive Operations June-September 1944; Reynolds, Steel Inferno.

- 61. BAC, RG 24, vol. 13, 750 registre des messages, QG principal de la 2^e Division d'infanterie canadienne.
- 62. McNorgan, The Gallant Hussars, p. 168.
- 63. Ibid.
- 64. Entrevue avec Powell.
- 65. Pour l'attaque, Griffin avait positionné un officier de radio de bataillon et trois OOA dans les compagnies avancées. Cependant, avant même que l'attaque ne puisse commencer, le lieutenant Van Vliet du 5° Régiment d'artillerie de campagne (RAC) se mit à éprouver des problèmes de radio, et Griffin lui donna la permission de rester à Saint-Martin jusqu'à ce que ce soit réglé. En attendant que ce fut le cas, les blessés du Black Watch commençaient déjà à revenir, puis il entreprit vainement d'avancer, seulement pour se retrouver coincé dans un fossé sur le bord de la route principale pour le reste de la journée. Le reste des radios qu'avait le Black Watch dans son ascension de la crête ont toutes été neutralisées tôt dans cette entreprise. La radio d'un autre OOA du 5° RAC, le capitaine Gordon Powis, était elle aussi bousillée; il avait tenté en vain de contacter la brigade à l'aide de la petite radio d'infanterie, puisque le système du bataillon de Griffin avait été détruit avec son jeep après quelque 275 mètres d'avancée. Un autre OOA, un capitaine du 25° Medium Regiment britannique, avait quant à lui vu son véhicule détruit rapidement après le début de l'assaut, et Griffin lui avait donné la permission de rejoindre son unité. Compte rendu de Powis.
- 66. Compte rendu de Bennett.
- 67. Entrevue avec Harris; compte rendu de Bennett.
- 68. Compte rendu de Bennett.
- 69. Ibid.
- 70. Entrevue avec Harris.
- 71. Ibid.; compte rendu de Bennett.
- 72. BAC, RG 24, vol. 14, 406 registre des messages, QG de la 2^e Brigade blindée canadienne.
- 73. Entrevue avec Powell.
- 74. Entrevue de Terry Copp avec Megill; PRO WO171/112, 21° Groupe d'armées, registre du QG tactique, 25 juillet.
- 75. Lettre de Williamson.
- 76. Lettre de Rawson.
- 77. Entrevue avec Powell; McNorgan, The Gallant Hussars, p. 168.
- 78. BAC, MG30 E374, Reginald Roy Papers: vol. 2, lettre du major-général Megill à Reginald Roy, 16 avril 1980.
- 79. Rapport de MacLauchlan.
- 80. Lettre de Williamson.
- 81. Lettre de Rawson.
- 82. Entrevue avec Harris.
- 83. Ibid.
- 84. Entrevue avec Powell; compte rendu de Bennett.
- 85. Lettre de Rawson.
- 86. Ibid.
- 87. Ibid.

- 88. Lettre de Williamson.
- 89. Jarymowicz, The Quest for Operational Manoeuvre in the Normandy Campaign; Jarymowicz, Der Gegangriff Vor Verrières.
- 90. Lettre de Williamson.
- 91. Ibid.
- 92. Entrevue avec Powell.
- 93. Entrevue avec Powell.
- 94. Ibid
- 95. N.A. A History of the First Hussars Regiment, London, Hunter Printing, 1951, p. 93; McNorgan, The Gallant Hussars, p. 168. À la fin de la journée, l'Escadron B n'avait plus que 7 chars, et le régiment entier n'en comptait plus que 28.
- 96. Tout juste avant l'opération Spring, Simonds avait exposé sa philosophie du combat aux vétérans de la 2º Brigade blindée canadienne et de la 3e Division canadienne : « Je crois que vous vous souviendrez des remarques du général Montgomery quand il s'était adressé à toutes les formations avant le Jour J pour dire que la guerre serait « dans la poche » si nous ne ménagions aucun effort. J'ai aussi dans l'idée que la guerre sera « dans la poche » cet été, ou du moins d'ici quelques semaines, si nous conservons notre actuel avantage. Je ne saurais insister assez sur l'effet qu'aura cet effort total sur l'ennemi et les avantages qu'il a sur nous, en particulier du point de vue de nos propres troupes. Si la guerre s'éternise, il s'ensuivra un gaspillage normal et le nombre de pertes augmentera. Par ailleurs, si un effort total est fourni, le nombre de pertes dans nos rangs sera d'abord élevé, puis il diminuera à long terme. Il me semble prudent de comparer l'ennemi dans sa situation actuelle à un boxeur encore sur ses pieds, mais sonné, à qui il faut porter le coup final pour le mettre au plancher. Je demande ainsi à tous les commandants ici présents d'avoir bien en tête de fournir un effort total avant tout. Gardez toujours à l'esprit que si vous vous reposez, l'ennemi en fera tout autant, ce qui ne fera que reporter considérablement ce coup final. Vous devez ainsi rallier vos troupes pour fournir cet effort total. Je veux qu'il soit parfaitement clair pour vous que je vous ferai parfois des demandes très exigeantes à un moment où vos troupes seront fatiguées, mais rappelez-vous que l'ennemi est sonné. Ce faisant, nous obtiendrons de grands résultats tout en réduisant les pertes. Vous avez toujours cette tendance à estimer vos troupes fatiguées après un engagement particulièrement dur, sans vous rendre compte qu'au même moment, l'ennemi l'est encore plus. [...] POINTS opérationnels - Nous devons d'abord avoir l'esprit offensif. C'est absolument essentiel, et la conduite de l'engagement doit toujours venir d'en haut. [...] Si un commandant fait face à une solide résistance, il doit toujours s'efforcer de faire une percée malgré l'ennemi. S'arrêter est fatal. Il ne doit jamais faire halte. Il doit toujours être en action. En outre, une fois l'idée d'offensivité bien ancrée, n'ayez aucune retenue, peu importe le nombre de pertes. Comme commandant, vous devez évaluer dès le départ si les pertes subies vaudront l'assaut final. Vous devez déterminer dans quels cas les pertes seront minimales et si le sacrifice vaut l'objectif. Il est impossible de se mesurer à un Boche sans subir des pertes, et cela, les soldats le savent tous. Je pense que, pour entreprendre une opération, il faut déterminer si l'on en retirera quelque chose ou si ce sera utile plus tard. Par exemple, si l'opération n'en vaut pas le coup et que je l'annule après avoir subi 50 p. 100 de pertes, je n'ai rien réalisé et j'ai anéanti des vies. Si toutefois je la poursuis et que je perds encore 20 p. 100 de mes hommes tout en ayant un résultat positif, alors l'opération vaut le coup. Je parle bien sûr des pertes en exagérant grossièrement les chiffres. Je n'ai en fait jamais pris part à des opérations où les pertes ne se situaient pas entre 15 et 25 p. 100 et, même à cela, 25 p. 100 demeure un nombre très exagéré » [traduction]. BAC, RG 24, vol. 17, p. 506. Compte rendu du discours prononcé par le lieutenant-général G.G. Simonds, CBE, OEM, OGC, 2º Corps canadien, à l'intention des officiers de la 3e Division d'infanterie canadienne et de la 2e Brigade blindée canadienne au château près de Cairon, par le major A.T. Sesia.
- 97. BAC, RG 24, vol. 9879, capitaine V.E. Traversy. Questionnaire sur l'expérience de combat.
- 98. PRO, WO171/376, Division blindée des Guards, Intsum nº 14 2000, 23 juillet 1944. L'un des grands problèmes survenus durant l'opération *Spring*, c'est que Simonds attendait du 12° Corps britannique qu'il dégage bien les hauteurs de la rive ouest ou, du moins, qu'il les domine et offre un tir d'appui durant l'opération.
- 99. Jarymowicz, Quest for Operational.; Jarymowicz, Der Gegangriff Vor Verrières.
- 100. Le bilan des pertes de l'opération *Spring* (confirmé seulement une décennie plus tard) s'est chiffré à 1 634 militaires de tous grades, soit 475 morts, 1 011 blessés et 148 prisonniers de guerre. Le Black Watch aura quant à lui subi 307 pertes : 118 membres sont décédés et les autres ont été soit blessés, soit portés disparus, soit faits prisonniers de guerre. BAC, RG 24, vol. 18, p. 826, Statistic and Explanations, 11 décembre 1956.



« DES PLANS MACHIAVÉLIQUES DE TOUTE SORTE » :

Curley Hutton et la décision du Canada d'aller en guerre en Afrique du Sud

Craig Stockings, Ph. D.

Le major-général Edward Thomas Henry « Curley » Hutton arrive à Ottawa le 23 août 1898 pour prendre le commandement de la milice canadienne¹. À l'âge de 49 ans et à un point décisif de sa carrière, il est plein d'entrain. Encouragé par ce qu'il pense être le soutien inébranlable de partisans au War Office et au Colonial Office et par la nomination simultanée de son vieil ami et ancien camarade d'Eton, Lord Minto, au poste de gouverneur général, et enflammé par son propre zèle, son arrogance et son ambition, Hutton arrive fort d'un triple objectif. Il s'efforcera de métamorphoser la milice canadienne en une force ultra efficace pour la défense du Canada. Cela implique qu'il faut la réformer le long des axes d'une armée autosuffisante et complète dans tous les éléments et les services administratifs. La tâche présuppose également l'élimination de ce qui est généralement perçu dans les cercles britanniques de la défense comme une ingérence



Le général Edward Thomas Henry Hutton en uniforme, vers 1898-1900.

politique abusive dans les affaires militaires du Canada. En cours de route, les deux objectifs s'imbriqueront dans ses ambitions plus vastes à long terme d'un système de défense impériale axé sur la coopération². Les moyens par lesquels il songe à atteindre ses objectifs au Canada bénéficient pour lui de l'approbation tacite de ses supérieurs et partisans. Il a fermement l'intention de collaborer avec le gouvernement canadien pour imposer des réformes profondes. Au cas où le gouvernement l'en empêcherait, cependant, il décide de lancer un appel au public (au motif que celui-ci a besoin qu'on lui explique ses idées pour que les gens bien intentionnés lui accordent leur appui) et à la milice proprement dite. Les politiciens incapables devront alors agir sous la pression du public. Hutton estime qu'il a le droit de faire usage de tous les moyens à sa disposition pour s'assurer qu'il atteint bien ses objectifs³. Sans le moindre doute quant à la sagesse et à l'importance de ses propres idées, il est sûr de réussir au Canada.

Au cours des 12 premiers mois de son commandement, malgré leur caractère draconien, les réformes de Hutton sont généralement bien accueillies par la milice et par le public en général et ne passent pas inaperçues, même en dehors de la sphère britannique⁴. En octobre 1901, Theodore Roosevelt, alors président, exprime sa « profonde gratitude pour un corps de volontaires vraiment hors du commun » mis sur pied par Hutton⁵. Il ne fait pas l'ombre d'un doute que la milice est engagée sur la voie d'une plus grande efficacité⁶. En même temps, son parcours relativement facile approche très nettement de la fin. La dégradation lente mais certaine de la relation que Hutton entretient avec son ministre, Frederick Borden, et le gouvernement canadien, qui est le fait de son caractère difficile, impulsif, vain, arrogant, véhément et même dictatorial, commence à s'accentuer. La situation est d'autant plus grave que Hutton formule des critiques et des attaques sans cesse plus acerbes contre « le favoritisme politique »



Le major-général Edward Thomas Henry « Curley » Hutton et son épouse Eleanor à Ottawa en novembre 1898

au sein de la milice – c'est-à-dire son ingérence régulière dans le territoire vraiment sensible des politiciens canadiens. Ces frictions sont sur le point d'aboutir à quelque chose de beaucoup plus grave. Une mèche a été allumée en Afrique du Sud. Ce qui suit, à compter du milieu de l'année 1899, est un chemin difficile vers la guerre pour le Canada, en particulier pour le gouvernement libéral de Wilfrid Laurier. À cause du rôle, réel ou perçu, qu'il a joué dans ces événements, Hutton sera accusé avec le temps de « complots machiavéliques de toute sorte » pour avoir engagé le Canada dans le conflit, souvent dans le cadre d'une conspiration plus vaste de défense intérieure mettant en cause Joseph Chamberlain, secrétaire d'État aux Colonies, et de Minto⁷. Parmi d'autres, Desmond Morton est convaincu que Hutton a orchestré « une campagne efficace pour forcer le gouvernement à envoyer un contingent⁸ ». C'est une logique qui ne s'applique pas seulement au Canada. En Australie, au cours des années 1970, par exemple, une orthodoxie d'interprétation se fait jour grâce aux travaux de C. Connolly et L. Field selon laquelle les Australiens sont entrés en guerre sans enthousiasme et sous la poussée coercitive des plans britanniques. Comme au Canada, cela est absolument faux. Comme l'a soutenu Craig Wilcox, « Les Australiens étaient plus les défenseurs de la cause impériale que ses victimes⁹ ». L'objectif primordial de cet article est de proposer une nouvelle interprétation des événements qui entourent la décision du Canada d'envoyer un détachement officiel en Afrique du Sud, et le rôle que Hutton a joué à cet égard. Ce récit comporte beaucoup plus d'éléments que ce que l'on pense généralement.

Le déclin prononcé des fortunes de Hutton au Canada et le regain d'intérêt parallèle pour les affaires militaires dans l'ensemble de l'empire ont coïncidé avec la crise qui a accompagné

le déclenchement de la guerre des Boers et ont été radicalement précipités par la crise. Tandis que la situation diplomatique se dégradait en Afrique du Sud, Chamberlain a cherché à exploiter le sentiment impérial qu'il avait nourri avec tant d'assiduité. Plusieurs centaines de milices à travers l'empire avaient déjà offert leurs services, notamment un détachement des Lancers de Nouvelle-Galles du Sud qui suivait leur entraînement à Aldershot. Lord Wolseley, commandant en chef de l'armée britannique, a fait observer lors des préparatifs d'une force expéditionnaire que : « Cela ferait une excellente impression si chacune des colonies australiennes, la Tasmanie et la Nouvelle-Zélande envoyaient des contingents de troupes d'infanterie montée » et si le Canada proposait « deux bataillons d'infanterie 10 ». Incontestablement, l'idée de colonisateurs se battant aux côtés des membres réguliers de l'armée britannique avait été évoquée par Chamberlain à la Conférence coloniale de 1897. Ainsi, le 3 juillet, sans que le War Office ait la moindre idée de ce qu'il fallait faire des contingents de troupes coloniales qui seraient déployés en Afrique du Sud, il a adressé un télégramme à Minto au Canada et aux gouverneurs des colonies australasiennes pour leur demander si leurs gouvernements étaient prêts à envoyer officiellement des troupes pour « une démonstration militaire contre le Transvaal¹¹ ». « Une offre de ce type », poursuivait Chamberlain, « faite spontanément », « serait bien accueillie ici et pourrait avoir des conséquences draconiennes en Afrique du Sud¹² ». Les « conséquences » auxquelles il faisait allusion étaient le sentiment d'unité impériale qu'elles symboliseraient, plutôt que de la puissance militaire qu'elles représentaient¹³.

Chamberlain reçoit une réponse à sa demande initiale du premier ministre du Queensland, James Dickson, à peine une semaine plus tard accompagnée de l'offre d'un contingent d'infanterie montée de 250 hommes. Le défi est ainsi lancé aux autres premiers ministres d'Australie dans un climat de rivalité intercoloniale perpétuelle¹⁴. Charles Cameron Kingston, d'Australie du Sud, déclare devant le secrétaire aux Colonies que les membres de sa force de défense se porteront certainement volontaires si on le leur demande 15. L'échange de correspondance du 5 au 14 juillet des gouverneurs de la Nouvelle-Galles-du-Sud et de l'État de Victoria traite du soutien vraisemblable de leurs gouvernements pour l'engagement de volontaires, hésitant seulement à ce stade à assumer les coûts d'envoi et de maintien de tels contingents¹⁶. Au milieu du mois de septembre, devant l'opinion publique qui est plus véhémente que jamais à appuyer non seulement la guerre, mais la participation des colonies à cette guerre, les habitants de l'État de Victoria commencent à recruter des volontaires et demandent la tenue d'une conférence des commandants à Melbourne pour discuter de l'idée d'une force « australienne 17 ». Malgré des jalousies coloniales considérables et permanentes, la conférence est organisée à la fin de septembre, tandis que les commandos de Boers se mobilisent. Face aux espoirs du Queensland que son contingent pourra être seul et au mépris de la Nouvelle-Gallesdu-Sud à l'égard de toute initiative prise par l'État de Victoria, la conférence réussit à produire un plan d'une force expéditionnaire interarmées comptant un peu plus de 2 000 hommes¹⁸.

Pendant ce temps, en Tasmanie, les Néo-Zélandais auraient pu se faire coiffer au poteau par les Australiens, mais ils les ont rapidement éclipsés par leur enthousiasme débordant. Le 28 septembre 1899, le premier ministre Richard Seddon propose devant le Parlement de mettre sur pied une force de fusiliers à cheval pour aller servir en Afrique du Sud, aux frais de sa colonie. L'atmosphère est au comble de l'émotion, et la motion est adoptée à l'écrasante majorité sous une salve d'applaudissements suivie des trois saluts pour la Reine¹⁹. « Nous appartenons

à un grand empire dont nous faisons partie intégrante, » annonce Seddon, « [1]e drapeau qui flotte au-dessus de nous et qui nous protège doit protéger nos frères et nos concitoyens dans le Transvaal²⁰ ». L'élaboration des plans de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande est cependant interrompue le 3 octobre par un autre télégramme de Chamberlain.

À l'autre bout de l'empire, la plus grande des colonies auto-administrées se lance sur le sentier de guerre qui est, à bien des égards, plus complexe qu'ailleurs. Il est incontestable que l'on se mettra au service de l'empire, au cas où l'empire ferait face à un vrai danger, en y envoyant des contingents officiels ou officieux, idée qui jouit de l'appui de la majorité des Canadiens. Les Canadiens d'expression non française à la fin du XIX^e siècle partageaient la même fascination croissante pour l'empire et l'esprit d'impérialisme - « la croissance du sentiment impérial », comme l'a appelé Borden - et les mêmes liens économiques intéressés et les mêmes rapports d'histoire, d'ethnicité, de culture et d'identité commune avec tout ce qui était « britannique » que leurs cousins anglo-saxons d'ailleurs²¹. Au Canada, cela se mélangeait à l'idée d'une coopération nouvelle et plus dynamique avec la Grande-Bretagne, peut-être de façon plus égalitaire, grâce aux aspirations locales²². Et pourtant, un plus grand pourcentage de Canadiens que d'Australiens (et certainement de Néo-Zélandais) se posaient à l'époque la question suivante : l'agitation qui couvait dans le Rand menaçait-elle l'empire à un point qui justifie la participation du Canada²³? Avec des reportages modérés dans les médias en juillet 1899, même si l'avis général est favorable aux politiques britanniques, en termes généraux, l'atmosphère est dominée par l'apathie traditionnelle de l'armée canadienne²⁴. La sympathie intense dont parle Hutton pour les Uitlanders (étrangers) à ce stade s'adresse davantage à ses cercles sociaux et traite de son avis personnel plus que de toute autre chose²⁵.

En politique canadienne, avec un premier ministre libéral très sensible à sa base canadiennefrançaise qui ne s'intéresse nullement au plan impérialiste britannique en Afrique du Sud, les choses semblent claires²⁶. Laurier déclare à Minto, le 20 juillet 1899, que ni lui ni le Parlement ne sont favorables à l'idée que le Canada doit offrir son aide matérielle en cas de guerre, comme Chamberlain semble le croire dans son télégramme du 3 juillet. Sans véritable danger pour l'empire des deux petites républiques agraires du Transvaal, Laurier estime qu'« en l'espèce, il ne semble pas raisonnable que l'Angleterre, en cas de guerre, nous demande d'y participer ou compte sur notre participation²⁷ ». Dix jours plus tard, Laurier n'est pas prêt à aller plus loin que d'obtenir une expression de sympathie du Parlement à l'encontre des Uitlanders²⁸. Il serait malencontreux, dit-il à Minto, « de supporter le fardeau de dépenses militaires, si ce n'est – ce qu'à Dieu ne plaise – en cas de danger urgent²⁹ ». Le même message est réitéré en privé par Borden à Hutton³⁰. Laurier et son gouvernement sont parfaitement satisfaits de se conformer à l'usage préalable qui consiste à autoriser les Canadiens à se porter volontaires s'ils le souhaitent, aux frais des Britanniques, mais cela n'avait rien à voir avec le type d'offre officielle que recherche Chamberlain³¹. C'est Minto qui fait part de cette nouvelle décevante à Chamberlain^{32.}

En revanche, le gouverneur général est convaincu que la guerre va éclater et qu'à un moment quelconque, le Canada y enverra des troupes. Et c'est ainsi qu'il fait venir Hutton et lui demande « en privé » de préparer un plan pour parer à cette éventualité³³. Hutton écrit immédiatement à Chamberlain pour lui dire – même si cela contredit carrément la prise de position publique

connue de Laurier, mais trop excité par la tâche qui lui a été confiée de prendre sa plume – qu'aucune nouvelle ne sera « accueillie avec plus d'enthousiasme par la milice en général et par le Canada dans son ensemble [...] que cette occasion de faire preuve de loyauté et de détermination pour défendre l'empire et les intérêts de l'empire³⁴ ». Hutton prépare alors un plan détaillé pour un contingent autonome de tous les éléments de l'armée avec 1 209 hommes. À ce stade, néanmoins, trop conscient de la position du gouvernement, Minto et Hutton ne dévoilent à personne ce plan « d'urgence ».

En août et septembre, Hutton prend ses distances par rapport à Ottawa en allant passer de courtes vacances aux États-Unis, puis il se rend dans des camps d'entraînement dans les provinces de l'Est. Il est convaincu que la dégradation de la situation en Afrique du Sud et la hausse correspondante des articles dans les journaux et de l'opinion publique à l'appui de la cause britannique, obligeront rapidement son gouvernement à changer d'avis. Hutton craint à ce moment de ne pas être perçu comme étant favorable à une expédition canadienne, convaincu que l'« impression qu'un officier de l'empire comme moi-même a joué un rôle dans une telle coercition [...] peut seulement être préjudiciable à son aboutissement³⁵ ». Il est enchanté de découvrir que Borden est d'avis, si la guerre est déclarée, qu'il faudra envoyer un contingent d'hommes. De plus, il fait savoir à Minto le 3 septembre qu'aussitôt qu'une offre sera faite, il a l'intention de proposer ses services pour la diriger. Incapable de se retenir, il adresse une telle offre à Chamberlain dès le lendemain. Chamberlain lui répond qu'on a besoin de lui au Canada³⁶. Minto écrit à nouveau le lendemain pour



Le très honorable sir Wilfrid Laurier, premier ministre du Canada de 1896 à 1911



L'honorable sir Frederick William Borden, député de la circonscription de Kings, en N.-É., et ministre de la Milice et de la Défense

refroidir l'enthousiasme de Hutton, en affirmant qu'il ne voit aucun indice selon lequel le gouvernement « reviendra sur sa décision » ³⁷ ». Hutton refuse cet argument, prétendant qu'en repoussant l'échéance, les troupes canadiennes arriveront trop tard pour combattre, et il conseille à Minto d'exercer directement son influence sur Laurier ³⁸.

À la fin septembre, cependant, les prévisions de Hutton d'un alourdissement des pressions de la presse et du public sur le gouvernement vont se matérialiser. L'orgueil du Canada est affecté par l'idée d'être empêché d'agir tandis que d'autres colonies prennent des engagements³⁹. Sir Charles Tupper, chef de l'opposition, rentre d'une visite à Londres où Chamberlain a pris bien soin de lui faire savoir que la Grande-Bretagne accueillerait d'un œil favorable toute offre faite par le gouvernement canadien. Dès lors, Tupper se met lui-même et son parti à la tête du

mouvement qui cherche à envoyer un contingent d'infanterie. La presse conservatrice favorable à la guerre devient plus agressive dans ses attaques contre Laurier et le gouvernement. Devant l'impression croissante que l'administration de Laurier fait fi de la volonté du public, l'esprit communautaire se fait de plus en plus fervent. Les tensions ethniques sont ravivées, tandis qu'abondent les appels à la loyauté et à la déloyauté⁴⁰. Au début, le point de vue du Canada d'expression française est fondamentalement ambivalent. Alors que les Canadiens d'expression française acceptent moins facilement les décisions prises par les Britanniques que le Canada anglais, tandis que les pressions augmentent, ils deviennent carrément hostiles à ce qui est de plus en plus perçu comme une guerre strictement coloniale⁴¹. D'autres voix de l'opposition, notamment les libéraux classiques et certains membres du parti travailliste, sont étouffées et inefficaces⁴². Pendant ce temps, l'opinion publique anglophone essentiellement unanime accorde à Laurier de moins en moins de marge de manœuvre politique⁴³. En même temps, cependant, l'opinion du Cabinet se durcit dans le sens contraire sous l'influence de Joseph Tarte, ministre des Travaux publics et Canadien français dont le caractère permet difficilement de prévoir sa position sur un sujet donné, et de Richard William Scott, Secrétaire d'État et Irlandais qui nourrit des sentiments clairement antibritanniques⁴⁴. Pris au piège au milieu, Laurier poursuit sa politique d'attentisme. Pendant ce temps Chamberlain continue de faire pression sur Minto au sujet des chances d'une offre officielle, mais il ne reçoit aucune réponse favorable⁴⁵.

Hutton rentre à Ottawa du Nouveau-Brunswick et de Nouvelle-Écosse le 25 septembre pour constater que la question de l'envoi d'un contingent d'infanterie canadien est devenue un enjeu pressant 46. En l'absence de Borden, Hutton est prié de s'entretenir avec Scott, qui lui a demandé s'il est possible de réunir un certain nombre de volontaires pour aller en Afrique du Sud. Hutton lui réplique « pas quelques-uns, mais 5 000 hommes sans la moindre difficulté », idée rejetée par Scott, qui prétend que Hutton « ignore tout du sentiment du pays 47 ». Hutton réplique en affirmant qu'en cas de guerre, l'opinion publique forcera la main du gouvernement. Scott est furieux. C'est une rencontre qui reviendra hanter Hutton, car la connaissance présumée qu'il a de la guerre imminente, et la place que le Canada doit y jouer, sape ses efforts visant à créer l'impression qu'il est en dehors de la situation 48. Deux jours plus tard, Hutton repart, cette fois-ci pour une visite prolongée dans les provinces de l'Ouest et les villes des Prairies, plus convaincu que jamais que la crise en Afrique du Sud est sur le point d'éclater et sera suivie d'une ébullition de l'opinion publique 49.

Hutton *est* indéniablement concerné, en dépit de ses efforts méticuleux pour être absent d'Ottawa. Ses discours publics véhéments, qui contribuent à retourner l'attitude du gouvernement contre lui à compter du milieu de l'année 1899, ont pour but dans une certaine mesure, et selon ses propres propos, « de chauffer à blanc l'enthousiasme militaire et le patriotisme actif », autant que Laurier a cherché à les refroidir⁵⁰. Peu d'allusions directes sont faites à l'Afrique du Sud, mais la guerre qui pointe à l'horizon, en particulier à partir d'août, est l'enjeu qui domine tout le reste. La presse canadienne française l'accuse au début de septembre de susciter délibérément des sentiments publics en vue « d'influencer la politique du gouvernement⁵¹ ». Hutton prend une part pratique au débat. Il dévoile à Borden le plan qu'il a conçu à la suggestion de Minto au mois de septembre⁵². Borden n'en est pas mécontent⁵³. Sans publicité, le ministre donne immédiatement l'ordre à Hutton de « mettre les forces canadiennes en état de préparation, en attendant l'appel aux armes⁵⁴ ».

La bombe explose au Canada avec le message fatidique et circulaire de Chamberlain daté du 3 octobre adressé à Minto et aux gouverneurs de l'Australasie. Celui-ci affirme : « Le secrétaire d'État responsable de la guerre et commandant en chef souhaitent que vous exprimiez votre profonde gratitude pour la manifestation de sentiment patriotique des Canadiens désireux d'offrir leurs services à l'Afrique du Sud⁵⁵ ». Le sous-ministre de Borden, Louis-Félix Pinault, publie un communiqué de presse non autorisé sur la teneur du télégramme, mais même s'il ne l'avait pas fait, la nouvelle serait rapidement devenue publique car le message a été publié, plus ou moins in extenso, dans la presse britannique peu après l'événement⁵⁶. Les Australiens sont surpris du message, dont l'effet immédiat est de mettre un terme à la conférence des commandants et à toute chance de l'envoi d'un contingent fédéral⁵⁷. Les six colonies australiennes procèdent alors à la planification de leurs contingents conformément à la requête de Londres⁵⁸. Le gouvernement de Laurier est plus perplexe, malgré tout, étant donné qu'aucune offre officielle d'aucun type n'a encore été présentée. La formulation du télégramme adressé aux Canadiens est sans doute le fait de la confusion qui régnait entre le War Office et le Colonial Office, car on aurait pu penser autrement qu'il faisait allusion aux offres individuelles ou non gouvernementales de service déjà reçues de la part de divers Canadiens⁵⁹. Indéniablement, Chamberlain est parfaitement conscient qu'il n'y a toujours pas d'offre officielle de la part du gouvernement de Laurier⁶⁰.

La surprise à Ottawa a tôt fait de céder la place à la suspicion, puis à la colère, essentiellement en raison du fait que, le jour même où l'on reçoit le télégramme de Chamberlain, la *Canadian Military Gazette* publie le plan de Borden-Hutton relatif à l'envoi d'un contingent. De plus, la *Gazette* prétend ceci : « Si la guerre doit éclater dans le Transvaal [...] c'est le gouvernement canadien qui présentera l'offre d'une force de la milice canadienne pour qu'elle serve en Afrique du Sud⁶¹ ». Les lecteurs sont contraints d'en déduire que la décision doit déjà avoir été prise. La coïncidence semble suspecte; elle a l'odeur d'une conspiration visant à forcer la main au gouvernement. Cela est d'autant plus vrai que des efforts spéciaux ont été déployés pour faire connaître cet article, avec des preuves préalables envoyées à divers journaux, qui ont publié le récit en même temps que la *Gazette*.

Le vrai coupable est Hutton. La Gazette entretient des liens étroits avec lui et avec le quartier général de la milice. Il a à la fois le motif et les moyens⁶². Les membres du Cabinet commencent à se demander, en particulier après son affrontement avec Scott à peine une semaine auparavant, si Hutton a pris des mesures actives; s'il n'a pas en réalité offert d'envoyer des troupes canadiennes au War Office à l'insu du gouvernement, à tout le moins s'il a utilisé la Gazette pour la pousser dans ses derniers retranchements⁶³. Bien entendu, Hutton n'a jamais fait de telles offres secrètes. Il a bien envoyé des lettres à Minto et à Chamberlain au début septembre pour leur dire que Borden pensait que si la guerre éclatait, le gouvernement y enverrait des troupes⁶⁴. En revanche, malgré l'absence de preuves directes ou circonstancielles établissant un lien entre Hutton et l'article, il est possible qu'il ait joué un rôle dans sa rédaction. Si tel est le cas, le pari est osé, mais il cadre parfaitement avec son caractère⁶⁵. En même temps, la correspondance de Hutton prouve qu'il est convaincu que le gouvernement devra rapidement céder à la réalité, en particulier si la guerre est déclarée. S'il a participé à la rédaction de cet article, c'est un jeu qui n'en vaut pas vraiment la chandelle. Néanmoins, les apparences et les passions à ce moment chaud de la politique canadienne l'emportent véritablement sur toute analyse équilibrée. Hutton est en difficulté.



Des soldats en partance pour la guerre des Boers, à proximité du bureau de poste d'Ottawa

À compter du 3 octobre, des pressions encore plus lourdes sont exercées sur Laurier et son gouvernement. Laurier se sert du Globe d'orientation libérale pour faire dévier les déductions du télégramme du Secrétaire du Colonial Office et de la Gazette, ce qui n'empêche pas une importante partie du lobby favorable à la guerre d'interpréter les remerciements de Chamberlain au « peuple du Canada » comme une censure de l'inaction du gouvernement. L'agitation atteint alors de nouveaux sommets⁶⁶. Le 5 octobre, Tupper prononce des discours en faveur de l'envoi d'un contingent, et le même jour, on apprend la nouvelle de l'acceptation officielle par les Britanniques de l'envoi de troupes du Queensland et de Nouvelle-Zélande. Des offres officielles sont également reçues de la Jamaïque, de Trinité, du Malaya, de Hong Kong et de Lagos. Le New York Tribune affirme que le Canada est « l'unique colonie britannique importante qui n'a pas fait d'offre d'aide de guerre⁶⁷ ». Selon Hutton, « Le Canada anglais s'est levé comme un seul homme, et toute la presse du Haut Canada et des provinces de l'Est, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse, ont pris fait et cause pour l'intervention⁶⁸ ». L'Ottawa Citizen publie des lettres qui déplorent qu'« Après toutes nos protestations de loyauté à l'Empire, nos résolutions parlementaires sur la question du Transvaal et l'interprétation du « Dieu protège la Reine », le gouvernement ait décidé de rentrer dans sa coquille et refusé d'agir⁶⁹ ». Les déclarations des miliciens eux-mêmes sont tout aussi cinglantes⁷⁰.

Laurier est maintenant piégé dans un dilemme inextricable. Depuis que l'on connaît la teneur du télégramme de Chamberlain, le bénévolat non officiel privé n'est plus une option possible.



Les hommes du Strathcona's Horse en route pour l'Afrique du Sud à bord du S.S. MONTEREY

Le gouvernement peut désormais revenir sur sa position et lever un contingent, refuser d'agir devant l'hostilité de l'opinion publique ou démissionner⁷¹. Des pressions continuent de s'exercer sur Laurier de la part de Chamberlain par l'entremise de Minto, et de lord Strathcona, le Haut-commissaire du Canada à Londres, qui lui rappelle le 11 octobre, le jour même où la guerre est déclarée, que le Colonial Office a maintenant accepté des contingents d'Australie occidentale et de Tasmanie, que le gouvernement de l'État de Victoria a décidé la veille d'envoyer des hommes et que l'on attend des mesures semblables à tout moment de la part de la Nouvelle-Galles-du-Sud et de l'Australie du Sud⁷². Le *Times* déclare que si le Canada n'a encore rien offert, ce n'est pas faute d'opinion publique, mais « uniquement à cause de l'hésitation du gouvernement⁷³ ».

Maintenant que la guerre a été déclarée, la position de Laurier n'est plus tenable. À son retour en toute hâte d'une conférence à Chicago, le Premier ministre a une rencontre avec son Cabinet. Une séance houleuse de six heures s'ensuit⁷⁴. Tarte et Scott s'opposent à toute participation, et lancent des attaques contre Chamberlain, Hutton et Minto. Borden et William Mulock, le maître général des Postes, se déclarent favorables. D'autres membres vacillent entre ces deux positions. On ne parvient à aucun résultat et une nouvelle réunion est prévue le lendemain. En attendant, Laurier adresse un message à Chamberlain pour lui dire que son point de vue n'a pas changé et, de plus, sur un ton d'indignation, il fait observer que « la tentative clandestine de nous forcer la main aboutira inévitablement à empêcher plutôt

qu'à faciliter toute mesure que nous pourrions devoir prendre »⁷⁵. Chamberlain lui répond en déclarant clairement une fois de plus qu'une offre officielle serait grandement appréciée⁷⁶. Le lendemain, le 13 octobre, sans véritable option, le Cabinet vote en faveur de l'envoi de troupes⁷⁷. Le contingent canadien prend alors le chemin de l'Afrique du Sud. Chamberlain écrit à Minto que « Tout est bien qui finit bien⁷⁸ ».

Pour sa part, Hutton subit un véritable siège. Son chef d'état-major, le colonel Hubert Foster, lui annonce le 7 octobre qu'un cabinet « abasourdi » pense qu'il a offert d'envoyer des troupes canadiennes à Londres, d'où le télégramme de Chamberlain⁷⁹. Hutton est obligé de rassurer Minto deux jours plus tard qu'il n'est pas à l'origine des informations publiées par la *Gazette*⁸⁰. Foster est convoqué par Borden le 12 octobre et il lui demande d'obtenir de Hutton qu'il nie avoir transmis à Londres une offre secrète d'envoi de troupes canadiennes. Borden n'en croit pas ses oreilles, mais il souhaite quelque chose de concret lui permettant de rassurer ses collègues⁸¹. Au lieu de donner à son ministre ce dont il a besoin, cependant, Hutton répond à Foster que l'idée qu'il ait offert d'envoyer le contingent est « trop absurde » pour faire l'objet d'un déni⁸². Furieux qu'un tel message ne lui ait pas été adressé directement, Hutton refuse d'acquiescer à la demande de Borden⁸³. Pendant ce temps, *La Patrie*, le journal de Tarte, accuse directement Hutton d'avoir « tenté de forcer la main au gouvernement », et laisse entrevoir sa destitution⁸⁴. Même si le gouvernement ne peut rien faire immédiatement contre lui, on constate dès lors un antagonisme ouvert entre lui et le gouvernement du Canada. Même ceux qui sont prêts à accepter que Hutton n'a pas offert directement sans autorisation d'envoyer des troupes à Chamberlain déplorent amèrement qu'il soit néanmoins, à leurs yeux, à l'origine de la démonstration de sentiment public qui y a fait suite.

Le problème plus vaste pour Hutton à ce stade, même s'il ne l'a pas encore compris, est qu'après les controverses du 3 octobre, il ne travaille plus sous la surveillance laxiste de Borden, mais sous les yeux attentifs, mal intentionnés et suspects d'un Premier ministre et d'un Cabinet qui lui sont ouvertement hostiles⁸⁵. La milice est désormais au cœur des calculs politiques du Canada. Laurier commence à se plaindre directement à Minto des discours prononcés par Hutton sur les enjeux « politiques », qui selon lui, n'ont absolument pas leur place⁸⁶ ». En même temps, Hutton lui-même devient de plus en plus intransigeant, comme s'il a le sentiment désormais que le Cabinet est contre lui, il n'a pas la moindre raison « d'adoucir » ses politiques. Il est de plus contrarié d'avoir « manqué » la guerre et il maintient ses requêtes incessantes d'un service actif en Afrique du Sud, mais en vain⁸⁷. Dès lors, Borden qui est désormais coincé entre les pressions de ses collègues supérieurs du Cabinet et irrité par la nouvelle approche de Hutton, prend une position beaucoup plus ferme⁸⁸. Non seulement la confiance a été brisée entre les deux hommes, mais ils sont désormais sur une trajectoire de collision.

Hutton se joint à l'entourage de hauts fonctionnaires qui se rendent à Québec le 26 octobre pour dire adieu au premier contingent canadien en partance pour l'Afrique du Sud. Le soir du 28 octobre, il est avec Borden invité à un banquet donné par le Cercle de la Garnison de Québec en l'honneur des officiers du contingent. Les deux prononcent des discours. Intoxiqué par l'atmosphère du moment, Hutton prévoit que le Canada enverra entre 50 000 et 100 000 hommes pour défendre l'intégrité de l'empire si cela est nécessaire ⁸⁹. Cette déclaration réfute directement la promesse publique faite par le gouvernement que le contingent d'un

millier d'hommes ne constitue pas un précédent pour l'avenir. Hutton reproche au gouvernement d'essayer de s'ingérer dans les affaires de la milice, cette fois-ci dans le choix des officiers qui partent pour l'Afrique du Sud. Cela indigne Borden qui plus tard, ivre, après avoir insulté Hutton, a un comportement déshonorant au sujet du contenu du discours du gouvernement du Canada avec un ancien officier de la milice avant de regagner son lit « en état d'impuissance ⁹⁰ ». Toute cette affaire fera la une des journaux. Le lendemain soir, cette fois-ci à une réception donnée par Minto, Borden réussit une fois de plus à s'enivrer et il arrive en retard à l'inspection du contingent le lendemain. Hutton lui demande de parler aux officiers qui s'en vont de leur solde, ce qui est un geste provocateur vu que les deux hommes se sont disputés à ce sujet à la réception la veille au soir. Borden lui répond, se souvient Hutton « sur un ton des plus agressifs et insolents que [...] je m'ingérais toujours dans ses affaires, etc., etc. ⁹¹ ». Pensant à nouveau qu'il est ivre, Hutton tourne les talons ⁹².

Rapidement mis au courant des événements de Québec, Laurier se dépêche d'accorder son soutien à Borden contre Hutton. Le Premier ministre se plaint à Minto que les propos de Hutton étaient inopportuns et une preuve d'insubordination et que de plus, il n'a « nullement respecté les traditions de l'armée britannique [...] selon [lesquelles] [...] les soldats, hauts gradés ou non, ne doivent jamais s'aventurer en terrain politique ⁹³ ». Les propos de Hutton sur la politique du gouvernement, avertit Laurier, l'amènent dangereusement près d'enfreindre « les fonctions qui ont été confiées au commandant de la milice ⁹⁴ ». Manifestement, Laurier ignore que la « tradition » à Londres est exactement le contraire. Le Premier ministre écrit à nouveau le lendemain, soucieux que la presse ait repris les propos de Hutton sur l'envoi de 100 000 volontaires canadiens et en ait fait un enjeu politique ⁹⁵. À ce moment, Hutton est convaincu que l'opinion publique est résolument contre lui et qu'il a été décidé « tacitement ou autrement, que l'on doit se débarrasser de moi », en rendant sa position inconfortable au point d'en devenir intolérable pour qu'il doive soit remettre sa démission soit abandonner son commandement en faveur d'un poste en Afrique du Sud⁹⁶.

Le 2 novembre 1899, après avoir été témoin du mouvement de l'opinion canadienne en faveur du premier contingent et devant quelques succès militaires précoces des Boers qui ébranlent l'opinion publique, Laurier offre à Londres d'envoyer un deuxième contingent. L'offre est poliment rejetée, même si à la grande déception de Hutton, le geste d'unité de l'empire a déjà été fait avec l'envoi du premier contingent et il n'y a pas encore de besoin militaire perçu pour y envoyer d'autres colonisateurs⁹⁷. À la mi-décembre, la position britannique a radicalement changé grâce au choc profond et à l'humiliation de la « Semaine noire 98 ». Dans le sillage de la crise, Hutton lance un appel au War Office une fois de plus pour qu'on l'autorise à servir en Afrique du Sud, mais son offre est à nouveau rejetée⁹⁹. Pour Hutton et beaucoup d'autres à travers l'empire, la défaite aux mains des agriculteurs boers est suffisamment désastreuse, mais rien en comparaison de la crainte qu'une telle manifestation de la faiblesse britannique n'encourage l'intervention des Européens et une guerre généralisée, perspective pas moins effrayante dans les colonies qu'en Grande-Bretagne 100. Le soutien pour la guerre est donc scellé dans le Canada anglophone, et une bonne part de l'opinion canadienne française reste muette. En termes généraux, dans tout l'empire, les cris persistants de l'opposition s'assourdissent. Une atmosphère de sérieux s'installe. En Australie, même le Bulletin radical et irrévérencieux déclare désormais : « L'Empire bon ou mauvais 101 ».

Le 16 décembre, à la suite de la Semaine noire catastrophique en Afrique du Sud, Chamberlain fait savoir aux colonies qu'il perçoit désormais d'un œil favorable l'envoi d'autres troupes dans la région 102. L'empire entend l'appel. Dans les législatures des colonies australiennes, on enregistre à peine quatre voix qui s'élèvent contre de telles offres 103. En Nouvelle-Zélande, seulement quatre parlementaires votent contre l'envoi d'un deuxième contingent de 266 hommes 104. Chamberlain est heureux également d'accepter l'offre antérieure du Canada d'un deuxième contingent 105. Le recrutement de ce dernier cependant creuse encore plus le fossé entre Hutton et Borden. Les nominations deviennent rapidement un enjeu, et même si Hutton l'emporte dans son refus d'accepter les candidats « politiques » de Borden, cela cause un tort encore plus grand. Il faut également négocier d'importants contrats pour les équipements, les fourrages et les chevaux, ce qui multiplie les conflits en matière de favoritisme 106. « Général, je me pose la question suivante, » lance en boutade Borden en colère à l'intention de Hutton le 10 janvier 1900, « Vaut-il vraiment la peine que le Canada continue de faire partie d'un empire qui peut essuyer des catastrophes comme celle de Methuen, Gatacre et Buller 107? » Hutton réplique par une menace à peine voilée selon laquelle « le public canadien y veillera » 108.

Tout au long de cette période, la relation qui dégénère rapidement entre Borden, le gouvernement et l'OGC est ponctuée et accentuée par une série d'incidents majeurs qui en soi ont peu de conséquences. Chacun revêt néanmoins une importance exagérée, ce qui rend une situation difficile intolérable. Le premier concerne l'achat de chevaux pour le deuxième contingent. Hutton apprend pour commencer que les animaux doivent être achetés à Robert Beith, parlementaire libéral et marchand de chevaux. Hutton n'approuve pas la transaction, pressentant avec raison du favoritisme politique, et ordonne que les chevaux soient achetés par le colonel Kitson, sous ses ordres, sur le marché libre. Le 5 janvier, Borden convoque Kitson à Ottawa avec son cahier d'achat et l'accuse, lui et Hutton, d'avoir accordé la préférence à un négociant conservateur. S'ensuit un échange très vif de propos. Borden juge les communications de Hutton « insatisfaisantes et carrément grossières 109 ». Hutton interprète la position de Borden comme une motion de censure à son encontre et comme étant issue d'une alliance libérale. Les deux hommes sont victimes de leurs émotions et éprouvent l'un pour l'autre une antipathie personnelle grandissante. Les deux demandent conseil à Laurier qui, apparemment, se prononce en faveur de Borden¹¹⁰. Le Premier ministre annonce à Minto que Borden et Hutton sont dans une impasse totale¹¹¹. Hutton se plaint à Wolseley, non sans justification, que les agissements de Borden « ont délibérément pour but de m'injurier, et qu'il bénéficie de l'appui d'un Cabinet « résolu à ce que l'on m'élimine du commandement 112 ». Victime de « toutes sortes de mesquineries et d'impolitesse, » il n'a pas d'autre solution que de demander l'autorisation de remettre sa démission¹¹³. Wolseley refuse.

Il y avait bien entendu beaucoup plus en lice que les contrats d'achat de chevaux. À la mi-janvier, Borden est au bord de l'épuisement. Les trois derniers mois de 1899 ont été ponctués en moyenne par sept fois plus d'échanges de correspondance ministérielle que les neuf mois précédents. De surcroît, les affaires privées de Borden essuient tellement d'échecs que le ministre est enseveli sous les dettes et qu'il s'expose à des poursuites en justice¹¹⁴. Pendant ce temps, le 12 janvier, Strathcona demande à Hutton de réunir directement une force de troupes à cheval pour servir en Afrique du Sud, grâce au financement privé de Strathcona proprement dit¹¹⁵. Le lendemain, Strathcona dévoile ses plans à Laurier, en espérant que Hutton pourra

éviter des nominations « politiques ». Cela semble inacceptable aux yeux de Laurier et de Borden, car il s'agit d'une sanction implicite qui supprimera l'équivalent de 260 000 \$ de contrats qui auraient pu autrement être utilisés à des fins politiques. À vrai dire, dans un exemple de pure corruption, les problèmes financiers de Borden l'ont amené à prendre des dispositions en secret pour que sa propre entreprise en Nouvelle-Écosse approvisionne en viande la force de Strathcona¹¹⁶. Si Hutton avait vraiment le contrôle de ses achats et de ses finances, il aurait découvert la vérité. En outre, le plan de Strathcona permettra à Hutton d'assumer les fonctions de l'élément civil du ministère de la Milice, même si cela n'est que temporaire et vise un but bien précis. Ni l'un ni l'autre des deux hommes politiques ne peut accepter ce nouveau rôle pour l'OGC¹¹⁷. La solution consiste à « exploiter les tensions qui existent déjà¹¹⁸ ». En effet, Laurier et Borden ont collaboré jusqu'ici à l'élimination de Hutton, ce qui explique dans une certaine mesure le durcissement des attitudes des deux hommes à compter de la mi-janvier¹¹⁹. Laurier décide très vite de faire pression sur Strathcona pour revenir sur sa décision de confier à Hutton, en dehors des chaînes ministérielles normales, la charge de surveiller sa force. Il déclare en toute mauvaise foi à Strathcona que la réunion de l'un ou l'autre des contingents jusqu'ici n'a revêtu aucun caractère « politique » 120. Strathcona concède la victoire à Laurier 121.

À la suite de ces controverses, Hutton se rend à Halifax pour assister au départ du deuxième contingent canadien, laissant à Minto le soin de régler la situation avec Laurier et de combler le fossé qui ne cesse de se creuser entre l'OGC et ses dirigeants politiques 122. Le plan de Minto pour répondre au désir manifeste du gouvernement d'éliminer Hutton est de différer le règlement et de consulter Londres. La série d'entrevues qui ont lieu par la suite entre Minto et Laurier sont très vives. Laurier se plaint que Hutton soit interventionniste et insubordonné. Minto défend son vieil ami jusqu'au bout, affirmant devant le Premier ministre que l'ingérence politique dans le ministère de la Milice a empêché Hutton de faire « du bon travail » et que, s'il est contraint de demander à Londres sa démission, il fera connaître sa propre opinion officielle en la matière au secrétaire du Colonial Office¹²³. Une telle mesure, réplique Laurier, pourrait obliger son gouvernement à démissionner. Minto écrit à Chamberlain qu'en pareille situation, il acceptera sa démission. Après un autre entretien entre les deux hommes le 20 janvier, Minto écrit une note pour protester à la fois contre l'ingérence politique dans les affaires militaires et contre les impolitesses de Borden à l'égard de Hutton. Selon Minto, cette note tombe accidentellement entre les mains du Cabinet au lieu de se retrouver en la possession d'un comité du Cabinet comme cela était prévu¹²⁴.

Pendant ce temps, inquiet de son sort, Hutton continue de bombarder Minto de sa propre interprétation des événements, se plaignant de communications de plus en plus insultantes de la part de Borden et devinant avec justesse que le gouvernement veut l'obliger à démissionner, ou à tout le moins, exiger son départ¹²⁵. « Je suppose que Sir Wilfrid vous a parlé de moi », écrit-il « J'ai mis une certaine distance entre moi-même et le D^r Borden, et si j'en crois l'aspect sauvage de l'homme, je pense qu'il est dans un état réprimé d'indignation et imbibé de whisky¹²⁶ ». En même temps, Hutton lance un appel à ses partisans dans sa circonscription pour demander leur appui et il les prépare à accepter sa version de la crise en cours¹²⁷. Devant le général Sir Evelyn Wood, adjudant général dans l'armée britannique, il explique que le gouvernement de Laurier « m'a accusé de lui avoir forcé la main et d'avoir soulevé l'opinion publique », et en conséquence, « on me considère avec jalousie et suspicion¹²⁸ ». « C'est pour



Des soldats du Royal Canadian Regiment traversent Paardeberg Drift en février 1900.

cette raison même, » poursuit-il, « que je suis aujourd'hui victime de petites mesquineries et d'impolitesse, qui, si elles se multiplient vraiment, m'empêcheront pratiquement de rester à mon poste¹²⁹ ».

Une semaine plus tard, Laurier a une rencontre avec Minto, qui se prémunit de la note préalable du gouverneur général, et il lui déclare qu'avec ses collègues, il est d'avis que Minto a mal compris le pouvoir relatif du ministre et du général¹³⁰. Minto l'avertit à nouveau qu'il écrira une lettre de protestation si Laurier demande le rappel de Hutton et qu'il veillera personnellement à ce qu'elle fasse partie du registre officiel. Laurier reste imperturbable, espérant que la question demeurera confidentielle, mais il n'est nullement découragé¹³¹. Deux jours plus tard, le 29 janvier, malgré les menaces de Minto, Laurier adresse sa propre note au Conseil, pour amorcer le renvoi de Hutton. Il affirme que la situation au sein du ministère de la Milice est « éminemment insatisfaisante en raison de l'attitude du major-général Hutton à l'égard du ministre de la Milice et du gouvernement ¹³² ». Laurier demande au Colonial Office d'accélérer le rappel immédiat du général¹³³. Le lendemain, Minto déclare à Laurier qu'étant donné « l'état actuel d'anxiété de l'Empire », il envisage de refuser de signer l'ordre du Premier ministre, « Même si mon refus va à l'encontre de la constitution 134 ». Minto déclare par ailleurs à Laurier qu'il juge possible que le gouvernement impérial refuse d'étudier la demande de rappel de Hutton, afin d'éviter de renvoyer « un officier éminemment capable » à un moment aussi critique 135. Minto avertit Laurier que son gouvernement prend un risque public et politique très sérieux dans son plan d'action et il suggère un remaniement ministériel. Laurier lui réplique qu'aucun ministre n'acceptera de servir sous Hutton. La rencontre prend fin quand le Premier ministre laisse son décret entre les mains de Minto. Le moral de Hutton s'effondre. Il adresse une lettre au Secrétaire militaire du War Office, le major-général Sir Coleridge Grove, non pas cette fois pour offrir de servir en Afrique du Sud, mais plutôt pour lui demander s'il est

possible de mettre fin à sa nomination au Canada. Grove répond qu'il est parfaitement conscient de « la mesure dans laquelle la politique imprègne l'administration militaire au Canada », mais il précise à Hutton que celui-ci devra remettre sa démission s'il veut rentrer chez lui¹³⁶.

Pendant ce temps, Borden maintient la pression sur Laurier pour la destitution de Hutton. Le 3 février, dans un accès de rage, il adresse à Laurier une nouvelle série d'accusations à propos d'un système « d'ordres secrets » qu'il a découverts le matin même au quartier général de Hutton. À ce qu'il paraît, l'OGC a donné l'ordre à ses subalternes de ne pas répondre à la correspondance du ministre, ou de ne pas le rencontrer directement dans la mesure du possible, sans obtenir d'abord la permission de Hutton et lui avoir rendu compte de ce qui s'était passé 137. Une telle conduite, selon Borden est « sans précédent dans notre histoire », « non corroborée par les règles et l'usage du War Office de Grande-Bretagne », et va incontestablement à l'encontre du bon fonctionnement du ministère ¹³⁸. En vérité, cependant, l'idée d'un scandale « d'ordres secrets » est une pure invention du ministre pour ses propres besoins 139. À vrai dire, l'assertion de Borden selon laquelle Hutton a enfreint les usages du War Office démontre sa propre ignorance de la façon dont les choses se déroulent à Londres. Wolseley n'aurait jamais accepté le principe selon lequel ses subalternes pouvaient avoir directement accès au secrétaire d'État à la Guerre. À vrai dire, il a ouvertement donné l'ordre que tout échange de correspondance avec son ministre passe par lui, soit exactement comme Hutton l'avait compris à Ottawa 140. La chaîne de commandement est sacrosainte pour Hutton dans sa propre direction et l'usage est particulièrement opportun à son point de vue, compte tenu de la relation tendue qu'il entretient avec Borden¹⁴¹. Il n'en reste pas moins que la tempête dans un verre d'eau des « ordres secrets » de Borden a définitivement éliminé toute sympathie politique qui restait à l'encontre de Hutton.

La seule chose qui reste désormais entre Hutton et un rappel officiel embarrassant à Londres est l'intransigeance de Minto. Ottawa comme Londres auraient préféré éviter l'embarras d'un scandale s'ils l'avaient pu et voir Hutton congédié officieusement, mais le gouverneur général ne l'entend pas de cette oreille, déterminé à se servir de la crise pour forcer un bras de fer. Minto écrit au Conseil privé le jour de la révélation par Borden des « ordres secrets » de Hutton, en insinuant que les tentatives faites par Hutton de supprimer toute « influence politique » dans la milice est la vraie raison des problèmes entre lui-même et le gouvernement, comme cela a été le cas avec ses prédécesseurs l'42. Le Cabinet réagit à la note de Minto du 3 février, en accusant Hutton d'avoir cherché à « créer pour lui-même un poste dans la fonction publique entièrement indépendant de tout contrôle ministériel l'43 ». Ce n'est pas le ministre qui « veut que l'on reconnaisse Hutton »; c'est en fait Hutton qui vit dans l'illusion qu'il n'est pas sous le contrôle de Borden l'44. C'est là un signe manifeste que le gouvernement refuse de reculer.

Au cours des jours suivants, alité par un rhume, Hutton ne lâche pas sa plume pour expliquer à Chamberlain tous les dysfonctionnements du gouvernement canadien et sa patience illimitée à accepter « un tel manque de courtoisie » à son égard en raison de l'efficacité de ses réformes et de ses tentatives d'éliminer toute ingérence politique. Pendant ce temps, l'humeur de Minto commence à s'adoucir, car il voit poindre la réalité de sa propre situation insoutenable ¹⁴⁵. Le gouverneur général se met à battre en retraite et à retirer une partie de son aiguillon ¹⁴⁶. Le 7 février, Laurier lui rend à nouveau visite, se munissant de l'ordre du Conseil privé visant le rappel de Hutton ¹⁴⁷. Cette fois-ci Minto signe l'ordre ¹⁴⁸. L'ordre est expédié à Chamberlain le

lendemain avec la page couverture de Minto qui rend compte intégralement de ce qu'il pense de toute l'affaire, sans que le secrétaire du Colonial Office apprécie la « plainte » officielle du vice-roi plus que Laurier¹⁴⁹. L'OGC lui-même, qui ne pêche pas par humilité, aurait difficilement pu écrire une note plus positive au Colonial Office¹⁵⁰. Hutton rend visite à Minto cet après-midi même et apprend qu'il est « très démoralisé¹⁵¹ ».

Le lendemain, aussi furieux qu'embarrassé, Hutton promet à Minton que « le gouvernement canadien réglera la note de mon voyage et je lancerai une dernière pointe dès que je me serai débarrassé de mon uniforme militaire canadien¹⁵² ». Par désespoir plutôt que par espoir, il commence également à envisager la possibilité de mettre à profit la durée limitée qui lui reste pour instaurer une Commission royale « qui enquêtera attentivement et publiquement et qui rendra compte de l'administration du ministère de la Milice et de la Défense¹⁵³ ». Le chemin restera néanmoins inexploré, car au moment du plus profond désespoir de Hutton, alors qu'il se prépare à attendre l'ordre lui donnant la permission de rentrer en Grande-Bretagne, il reçoit plutôt un télégramme de l'Adjudant général à Londres le 9 février lui disant ce qui suit : « Vous avez été sélectionné pour un service spécial en Afrique du Sud [...] veuillez vous présenter immédiatement et accuser réception de cette note¹⁵⁴ ». Hutton répond par télégramme le jour même, en déclarant : « L'honneur d'avoir été sélectionné pour un service actif est très apprécié », et il démissionne de son poste au Canada le lendemain 155. L'impasse est rompue. Borden répond le soir même que la démission de Hutton est acceptée et qu'un décret à cet effet a déjà été adopté et soumis à l'approbation de Minto 156. Il s'agit d'une remarquable volte-face intervenue en 48 heures.

Trois facteurs ont épargné la carrière et la réputation de Hutton, et ont permis en même temps la réalisation de son vœu le plus cher qui était de servir en Afrique du Sud. En premier lieu, la décision de l'envoyer en service actif symbolisait un effort du Colonial Office d'éviter la controverse d'un rappel. Chamberlain était trop conscient de la crise et des efforts de Minto de forcer le gouvernement canadien à adopter une position publique au lieu de faciliter un rappel en sourdine. Au moment où Minto signe le décret pour le rappel de Hutton, Chamberlain a trouvé une solution de son propre chef. Ce n'est pas que le secrétaire du Colonial Office partageait la position du gouvernement canadien, mais plutôt qu'il savait pertinemment qu'il fallait préserver la relation entre Londres et Ottawa. Sans la résolution de Minto d'accorder son appui à son ami et de prendre une position de principe, Hutton aurait fait l'objet d'un rappel discret¹⁵⁷. Les deux autres principaux facteurs sont l'influence persistante des amis de Hutton au War Office et la correspondance systématiquement ferme de Minto chantant les éloges des exploits de l'OGC tout en dénigrant les mesures de son gouvernement 158. « Quelles que soient les petites erreurs qu'il peut avoir commises ici », Minto donne l'assurance à Chamberlain « de son immense énergie et de sa capacité dans les situations difficiles qui mérite toute notre reconnaissance¹⁵⁹ ».

L'ego démesuré de Hutton et sa rancœur à l'égard du gouvernement de Laurier l'empêchent cependant de rendre grâce à sa grande chance et de s'embarquer pour l'Afrique du Sud. Il craint en effet que la presse et le public au Canada ne présument qu'il ne part que pour être en service actif, sans rien savoir de la « conspiration » du gouvernement contre lui. C'est pourquoi Hutton tire profit de deux banquets donnés en son honneur, au Club Rideau à Ottawa le 13 février et

par les troupes du district d'Ottawa le lendemain soir – pour donner un compte rendu à peine voilé de ce qu'il pense de la situation politique au Canada et des problèmes entre lui et le gouvernement lors que la presse publie ses discours le La Military Gazette réagit par exemple en prétendant que Hutton a été contraint de démissionner, car il constituait une « menace permanente et une source de friction pour les dirigeants et les cadres qui manipulent la milice » et pour le rôle qu'il a joué pour « faire de l'envoi d'un contingent canadien en Afrique du Sud un fait accompli le 2 ».

Son départ du Canada cache les vraies raisons de son départ. Eleanor et lui-même quittent Ottawa dans une voiture spéciale ornée de fleurs le 15 février¹⁶³. Le *Ottawa Citizen* rapporte qu'une foule de 2 500 personnes a assisté à son départ. « Tous les grades et toutes les classes étaient là », a fait observer le journal, « y compris de nombreuses femmes qui faisaient partie de la Ligue des femmes de soldats [qui] a remis deux bouquets de fleurs à M^{me} Hutton¹⁶⁴ ». Le 43° Bataillon lui sert d'escorte sans accompagnement d'une fanfare régimentaire. À 16 h, un détachement d'artillerie de la milice lui adresse un dernier salut, qui marque la fin du séjour de Hutton au Canada¹⁶⁵. Même s'il évoquera plus tard son départ en termes flatteurs, Hutton n'a jamais pardonné à ceux qu'il estimait responsables de son congédiement. « J'éprouve le plus profond mépris pour le gouvernement canadien actuel », écrira-t-il plus tard, « Et j'ai la plus vile opinion de son intégrité et de son honneur »¹⁶⁶. « Aucun homme de valeur ou aucun soldat viril », cracha-t-il devant Minto, « n'acceptera le poste d'OGC tel qu'il existe actuellement au Canada¹⁶⁷ ».

Entre-temps, le départ de Hutton et ses discours « d'adieu » provoquent nettement moins l'indignation du public que Laurier l'a craint, car la guerre a sérieusement terni la réputation de l'armée britannique et que les diverses autres querelles de Hutton ont largement entaché sa popularité. Les propos de Hutton donnent néanmoins la garantie que le gouvernement Laurier rendra officiels et publics ses propres griefs après son départ¹⁶⁸. Laurier déclare en Chambre que l'OGC a été rappelé pour avoir fait systématiquement preuve « d'insubordination et d'indiscrétion, et pour [avoir] pris plaisir à se moquer de l'autorité du ministre le ». Pour sa part, Borden affirme que « depuis l'époque d'Alexandre Le Grand, je doute qu'il y ait eu un guerrier plus ambitieux et aussi peu scrupuleux. Il s'est toujours donné en spectacle, réfléchissant toujours à l'effet possible de toute intervention sur son propre nom et sa réputation. Il passait toujours en premier et malheur au vaincu¹⁷⁰ ». Le traumatisme était à double tranchant. Ce n'est pas une coïncidence si, après le départ de Hutton, la Loi de la milice canadienne a été remaniée pour permettre à un Canadien de prendre le commandement de la Milice. Aucun n'a toutefois été nommé à ce poste, car peu après, le poste d'OGC a été remplacé par un Conseil de la milice qui a contribué à clarifier les pouvoirs du ministre et a éliminé bon nombre des ambigüités du commandement¹⁷¹.

Que peut-on donc dire du cheminement du Canada vers la guerre, du rôle qu'a joué Hutton et de la question plus vaste de la défense de l'empire? Il est clair qu'après la déception causée par la Conférence coloniale de 1897, à laquelle Chamberlain avait tenté en vain de susciter l'intérêt des colonies autonomes pour des accords de défense concertée, il avait néanmoins continué d'espérer et d'aspirer à une plus grande unité dans l'ensemble de l'empire « blanc ». Cet impératif a persisté tout au long du mandat de Hutton au Canada et, pour le secrétaire du

Colonial Office, l'aggravation de la situation en Afrique du Sud semblait offrir une occasion inespérée¹⁷². Après l'échec de la Conférence de Bloemfontein le 9 juin 1899, par exemple, Chamberlain rédigera (mais n'enverra jamais) une note à Minto pour insinuer qu'en cas de guerre, « les colonies devront se joindre à la mère patrie dans une manifestation de loyauté envers l'empire¹⁷³ ». Trois semaines plus tard, il renouvelle sa suggestion dans une communication secrète en expliquant qu'il espère que la crise grandissante sera « l'occasion de manifester la solidarité de l'empire¹⁷⁴ ». Lorsque Chamberlain demande à Minto si l'offre d'envoyer des troupes est « probable », il déclare : « Je ne souhaite pas que ce soit le fruit de pressions ou de suggestions de l'extérieur, » car cela irait à l'encontre de l'objectif qui consiste à créer l'impression d'unités impériales pour aider à forcer la main aux Boers¹⁷⁵. L'objectif ici n'est pas de bâtir une forme quelconque d'accord de défense de l'empire en soi. Il n'est pas non plus de s'assurer les services des troupes coloniales, mais plutôt d'obtenir l'appui officiel des colonies. Les nombres limités suggérés par Wolseley pour les contingents préliminaires – tout juste suffisants pour atteindre une valeur symbolique et suffisamment limités pour ne pas coûter trop cher – sont une autre preuve de ce phénomène.

Or, il n'y a jamais eu d'accord secret entre les trois hommes. Ils partageaient incontestablement le vœu de voir des Canadiens en Afrique du Sud, mais ils étaient loin d'être les seuls. Les tentatives faites par Hutton d'expliquer et de justifier ses mesures à Chamberlain au mois d'octobre auraient été parfaitement inutiles s'il s'était contenté de suivre les instructions 176. Si l'on veut croire que Hutton a jamais fomenté un complot, c'est lorsqu'il a dévoilé à Wolseley au mois d'août le plan qu'il avait conçu à la suggestion de Minto d'envoyer d'un tel contingent, advenant son approbation par le gouvernement canadien 177. Il n'a rien reçu en guise de réponse. Mentionnons que ce plan « secret », préparé initialement à l'insu de Borden, avait incontestablement son approbation à compter du mois de septembre. Hutton est nettement moins « coupable » ici que beaucoup de ses collègues, comme George Arthur French (en Nouvelle-Galles-du-Sud) et Joseph Maria Gordon (en Australie du Sud), qui ont tenté activement, ouvertement et sans vergogne de contraindre leurs gouvernements à promettre des troupes, autant en public qu'en privé, et qui ont entretenu un échange de correspondance direct avec le War Office à ce propos dans une mesure nettement plus importante que Hutton 1778.

Un autre facteur ajoute à la complexité du problème, soit l'aveuglement de Hutton quant au rôle qu'il a joué dans le basculement du Canada dans la guerre. En mars 1900, après son retour en Angleterre, il se vante, devant lord Lansdowne que c'est à cause de son influence « que l'élément canadien français du Cabinet a pu être persuadé et que des troupes ont été envoyées ¹⁷⁹ ». Hutton déclarera plus tard à Minto : « Tandis que les années passent, nous comprendrons (vous et moi) plus clairement l'importance de notre intervention fructueuse pour obliger indirectement le gouvernement Laurier, lâche et vacillant, à y participer malgré ses penchants mal camouflés pour la France et les Boers¹⁸⁰ ». La correspondance de Hutton à tout un chacun s'accordant le mérite, à lui-même et à Minto, d'avoir obligé le gouvernement Laurier à déclarer la guerre persistera pendant le restant de sa vie¹⁸¹.

Le rôle et l'influence personnels de Hutton pour faire basculer le Canada dans la guerre ont été en fait nettement moindres que l'ont imaginé lui-même ou beaucoup de ses critiques par la suite. Hutton a systématiquement mal interprété la position de Minto et sa propre influence,



Des soldats canadiens à leur retour d'Afrique du Sud, à Ottawa en 1901

tout en sous-estimant le rôle d'autres personnages clés et d'autres forces¹⁸². En définitive, la décision d'envoyer des troupes a été une capitulation réticente et politiquement motivée du gouvernement devant les vives revendications des partisans canadiens de la guerre – soit la position de l'écrasante majorité le 13 octobre – mesurée par rapport au risque de mésentente nationale et à la dose grandissante d'espoir britannique¹⁸³. Les visites et les discours publics de Hutton ont certainement contribué à secouer les sentiments de la milice et du public envers la cause impériale, mais ce n'était qu'une seule voix dans un chœur beaucoup plus vaste d'appui pour la guerre qui a déferlé sur le Canada à l'automne de 1899¹⁸⁴. Hutton était un acteur de second rang et certainement pas l'un des principaux instigateurs de l'esprit d'impérialisme au Canada à l'époque. C'est le même esprit qui animait les mouvements favorables à la guerre dans l'ensemble des colonies autonomes; selon les propos du Premier ministre de Nouvelle-Zélande, au moment où son premier contingent prenaît la mer : « Pour un drapeau, une Reine, une langue et pour un pays – la Grande-Bretagne¹⁸⁵ ».

Facteur important pour Hutton, durant le voyage qui le ramenait en Grande-Bretagne, sa mauvaise interprétation du rôle qu'il a joué pour amener le Canada sur le sentier de la guerre a commencé à fusionner avec des pensées sur la défense concertée et plus vaste de l'empire. D'une certaine façon, le rôle qu'il a joué en « forçant » le Canada sur le sentier de la guerre, conclut Hutton, a été en soi un pas important dans la mise à exécution fructueuse de cette idée grandiose¹⁸⁶. « Le public canadien a progressivement été amené à accepter les principes ainsi symbolisés, » écrira-t-il plus tard, « qui, compris implicitement, signifiaient une participation à la défense de l'Empire¹⁸⁷ ». Le déroulement ultérieur de la guerre était ainsi pour lui « plus porteur de grands résultats que tout événement survenu au cours du dernier demi-siècle¹⁸⁸ ».

Cela est d'autant plus vrai que Hutton est resté, à l'instar de beaucoup de ses contemporains, convaincu que ce conflit était lui-même un prélude aux luttes nettement plus acharnées de l'Europe¹⁸⁹.

À PROPOS DE L'AUTEUR...

Craig Stockings est professeur agrégé d'histoire à l'Université de la Nouvelle-Galles-du-Sud (Canberra), à la Defence Force Academy d'Australie. Ancien officier d'infanterie dans l'armée australienne, ses champs d'intérêt universitaires se rapportent essentiellement à l'histoire militaire de l'Australie et à l'analyse des opérations. Il a publié une histoire du mouvement des cadets de l'Armée en Australie intitulée *The Torch and the Sword* (2007), une étude de la première campagne libyenne en Afrique du Nord en 1940-1941, *Bardia: Myth, Reality and the Heirs of Anzac* (2009), et une nouvelle interprétation de l'invasion de la Grèce par l'Allemagne en 1941 intitulée *Swastika over the Acropolis*, 2013; avec Eleanor Hancock. Il a également édité *Zombie Myths of Australian Military History*, 2010, *Anzac's Dirty Dozen: 12 Myths of Australian Military History*, 2012, et Before the Anzac Dawn, 2013; avec John Connor. Son projet de recherche en cours concerne la défense de l'empire britannique à la fin de l'époque victorienne.

NOTES

- Montreal Gazette, 23 août 1898, p. 1, « Draft Memoirs of Lieutenant General Sir Edward Hutton Period 8 », Hutton Papers (HP), UNSW Canberra Library, mfm bobine F-2; Globe, 23 août 1898, p. 1.
- 2. E.T.H. Hutton, « Our Comrades of Greater Britain », National Library of Australia (NLA), Peth Pam 629, Defences Box 1, p. 4.
- 3. R. Aubrey, « Major-General E.T.H. Hutton: A Study of His Relations with the Canadian Government », mémoire de BA, Université Carleton, Ottawa, 1957, p. 22.
- 4. The Canadian Military Gazette, 19 décembre 1899, p. 11.
- 5. Lettre de Roosevelt à Hutton, 31 octobre 1901, HP, bobine A-2.
- 6. J.A. Mowbray, « Militiaman, A Comparative Study of the Evolution of Organization in the Canadian and British Voluntary Citizen Military Forces, 1896–1939 », thèse de doctorat, Université Duke, 1975, p. 119.
- J. Buchan, Lord Minto, A Memoir, T. Nelson and Sons, Ltd., Londres, 1924, http://gutenberg.net.au/ebooks05/0500261h.
 html#>, consulté le 12 juillet 2012, chapitre 6.
- 8. D. Morton, « Authority and Policy in the Canadian Militia, 1874–1904 », thèse de doctorat, Université de Londres, 1968, p. 404. Voir aussi D. Morton, *Ministers and Generals: Politics and the Canadian Militia, 1868–1904*, Presse de l'Université de Toronto, Toronto, 1970, p. 133, 152, ainsi que C. Miller, *Painting the Map Red: Canada and the South African War, 1899–1902*, Musée canadien de la guerre et presse de l'Université McGill-Queen's, Montréal, 1993, p. 33.
- 9. C. Wilcox, « Looking Back on the South African War », P. Dennis et J. Grey (éd.), The Boer War: Army, Nation and Empire, Army History Unit, Canberra, 2000, p. 2. Pour l'argument original de « manufactured spontaneity », voir C.N. Connolly, « Manufacturing 'Spontaneity': The Australian Offers of Troops for the Boer War », Historical Studies, vol. 18, no 70, 1978, et L. Trainor, British Imperialism and Australian Nationalism: Manipulation, Conflict and Compromise in the Late Nineteenth Century, Cambridge University Press, Cambridge, 1994, p. 150. Pour une réfutation détaillée, voir S.J. Clarke, « Marching to Their Own Drum: British Army Officers as Military Commandants in the Australian Colonies and New Zealand, 1870–1901 », thèse de doctorat, University of New South Wales, 1999.
- 10. Clarke, 'Manufacturing Spontaneity?', p. 129-130.
- Lettre de Chamberlain à Minto, 3 juillet 1899, Fonds Minto (MF), Bibliothèque et Archives Canada (BAC), MG27-IIBI, vol. 14, bobine C-3114; Wilcox, Australia's Boer War, p. 18; Clarke, « Manufacturing Spontaneity? », p. 137.
- 12. Lettre de Chamberlain à Minto, 3 juillet 1899, MF, vol. 14, bobine C-3114; Clarke, « Manufacturing Spontaneity? », p. 130.
- 13. Wilcox, Australia's Boer War, p. 18, 22.

- 14. Ibid., p. 18-19.
- 15. Ibid., p. 19.
- 16. Ibid., p. 133.
- 17. Ibid., p. 139; Wilcox, Australia's Boer War, p. 20.
- 18. Clarke, « Manufacturing Spontaneity? », p. 141-142.
- 19. I.C. McGibbon, The Path to Gallipoli: Defending New Zealand, 1840-1915, GP Books, Wellington, 1991, p. 106.
- 20. Ibid., p. 107-108.
- 21. Canadian Military Gazette, 14 juillet 1899, p. 14.
- W. Sanford Evans, The Canadian Contingents and Canadian Imperialism: A Story and a Study, T. Fisher Unwin, Londres, 1901, p. 2.
- P. Durrans, « Imperial Defence: The Canadian Response during Joseph Chamberlain's Tenure of Office as Colonial Secretary, 1895–1903 », mémoire de maîtrise, Université Carleton, 1964, p. 98-99.
- 24. Lettre de Hutton à Chamberlain, 20 juillet 1899, HP, bobine A-2.
- 25. Lettre de Hutton à Wood, 8 juin 1899, HP, bobine A-5.
- 26. Malgré sa validité, il s'agit bien entendu d'une généralisation. À l'instar de leurs homologues anglophones, les attitudes des Canadiens français à l'égard de l'empire et de la guerre en Afrique du Sud, n'ont jamais été claires et nettes. La réalité complexe était beaucoup plus nuancée. Voir D. Morton, *Une histoire militaire du Canada, 1608-1991*, Septentrion, Sillery (Québec), 1992, 2010, et R. Page, *La guerre des Boers et l'impérialisme canadien*, La Société historique du Canada, Brochure historique, n° 44, Ottawa, 1987.
- 27. Lettre de Laurier à Minto, 20 juillet 1899, MF, vol. 7, bobine C-3113.
- 28. Compte rendu officiel des débats de la Chambre des communes du Canada, 8º Parlement, 4º session, vol. 50, p. 9000-9007.
- 29. Lettre de Laurier à Minto, 30 juillet 1899, HP, bobine A-2.
- 30. Lettre de Hutton à Minto, 30 janvier 1900, HP, bobine A-1.
- 31. J. Wood, Militia Myths: Ideas of the Canadian Citizen Soldier, 1896-1921, UBC Press, Vancouver, 2010, p. 76.
- 32. Lehane, « Lieutenant General Edward Hutton and 'Greater Britain' », p. 70-71.
- 33. Lettre de Hutton à Chamberlain, 20 juillet 1899, HP, bobine A-2.
- 34. Ibid.
- 35. « Draft Memoirs of Lieutenant-General Sir Edward Hutton Period 5 », HP, bobine F-2.
- 36. Lettre de Hutton à Minto, 3 septembre 1899, MF, vol. 15, bobine C-3114; lettres de Hutton à Chamberlain, 4 septembre 1899; de Chamberlain à Hutton, 25 septembre 1899; et de Hutton à Minto, 3 septembre 1899, HP, bobine A-2.
- 37. Lettre de Minto à Hutton, 5 septembre 1899, HP, bobine A-2.
- 38. Télégramme de Hutton à Minto, 5 septembre 1899, MF, vol. 15, bobine C-3114.
- 39. Sanford Evans, The Canadian Contingents, p. 12.
- 40. Ibid., p. 1213.
- 41. Ibid., p. 15-16.
- 42. Miller, Painting the Map Red, p. 22, 27.
- 43. Ibid., p. 30. Même si le Canada d'expression anglaise était incontestablement très favorable à l'engagement de l'empire en général, il est important de signaler que certaines factions importantes étaient contre. Il faut mentionner entre autres des sections de la communauté canadienne d'origine irlandaise et allemande, des organisations syndicales et des religions pacifistes comme les Ménnonites et les Doukhobors.
- 44. Buchan, Lord Minto, A Memoir, chapitre 6.
- R.J.R. Lehane, « Lieutenant-General Edward Hutton and 'Greater Britain': late-Victorian imperialism, imperial defence and the self-governing colonies », thèse de doctorat, University of Sydney, 2005, p. 173.
- 46. « Draft Memoirs of Lieutenant-General Sir Edward Hutton Period 8 », HP, bobine F-2.

- 47. Lettre de Hutton à Minto, 30 janvier 1900, HP, bobine A-1.
- 48. Morton, Ministers and Generals, p. 153.
- 49. « Draft Memoirs of Lieutenant General Sir Edward Hutton Period 5 », HP, bobine F-2.
- 50. Clarke, « Manufacturing Spontaneity? », p. 137.
- 51. Lettre de Hutton à Chamberlain, 4 septembre 1899, HP, bobine A-2.
- 52. Lehane, « Lieutenant-General Edward Hutton and 'Greater Britain' », p. 171.
- 53. Mowbray, « Militiaman », p. 101.
- 54. C. Miller, « The Public Life of Sir Frederick Borden », mémoire de maîtrise, Université Dalhousie, 1964, p. 66.
- 55. Lettre de Chamberlain à Minto, 3 octobre 1899, MF, vol. 14, bobine C-3114.
- 56. Durrans, « Imperial Defence », p. 103.
- 57. Clarke, « Manufacturing Spontaneity? », p. 146.
- 58. Wilcox, Australia's Boer War, p. 20-21.
- Morton, « Authority and Policy in the Canadian Militia », p. 409. Voir également Lehane, « Lieutenant-General Edward Hutton and 'Greater Britain' », p. 70-71.
- 60. Durrans, « Imperial Defence », p. 92.
- 61. Sanford Evans, The Canadian Contingents, p. 44.
- 62. Miller, Painting the Map Red, p. 41-42.
- 63. Lettre de Hutton à Minto, 31 janvier 1900, MF, vol. 18, bobine C-3114.
- 64. Aubrey, « Major-General E.T.H. Hutton », p. 44.
- 65. Wood, Militia Myths, p. 79.
- 66. Miller, « The Public Life of Sir Frederick Borden », p. 53; Sanford Evans, The Canadian Contingents, p. 62.
- 67. Durrans, « Imperial Defence », p. 104-105.
- 68. 'Draft Memoirs of Lieutenant General Sir Edward Hutton Period 5', HP, bobine F-2. La presse canadienne française pendant ce temps adoptait une position différente. Par exemple, La Presse publiait un reportage le 5 octobre pour se plaindre du fait qu'alors qu'il y a des travaux à exécuter au Canada, dans les champs agricoles, dans la construction de lignes de chemin de fer, etc., on s'efforce toujours de convaincre les hommes de partir en Afrique du Sud, La Presse, 5 octobre 1899, p. 4.
- 69. « A Disgrace to Canada », Ottawa Citizen, 5 octobre 1899, p. 4.
- 70. « The Military Column », Ottawa Citizen, 7 octobre 1899, p. 9.
- 71. Sanford Evans, The Canadian Contingents, p. 57.
- 72. Lettre de Chamberlain à Minto, 7 octobre 1899, MF, vol. 14, bobine C-3114.
- 73. Note de Strathcona à Laurier, 11 octobre 1899, HP, bobine A-2.
- 74. « Draft Memoirs of Lieutenant-General Sir Edward Hutton Period 5 », HP, bobine F-2.
- 75. Lettre de Laurier à Minto, 12 octobre 1899, MF, vol. 7, bobine C-3113.
- 76. Miller, Painting the Map Red, p. 44.
- 77. Lettre de Minto à Strathcona, 13 octobre 1899; et télégramme de Chamberlain à Minto, 18 octobre 1899, Fonds Sir Wilfrid Laurier (FL), BAC MG26-G, bobine C-1171.
- 78. Lettre de Chamberlain à Minto, 26 octobre 1899, MF, vol. 14, bobine C-3114.
- 79. Lettre de Foster à Hutton, 7 octobre 1899, HP, bobine A-6.
- 80. Télégramme de Hutton à Minto, 9 octobre 1899, MF, vol. 15, bobine C-3114.
- 81. Télégramme de Foster à Hutton, 12 octobre 1899, HP, bobine A-6.
- 82. « Draft Memoirs of Lieutenant-General Sir Edward Hutton Period 5 », HP, bobine F-2.

- 83. Lettre de Hutton à Foster, 13 octobre 1899, HP, bobine A-6.
- 84. Lettre de Hutton à Minto, 31 janvier 1900, MF, vol. 18, bobine C-3114.
- 85. Aubrey, « Major-General E.T.H. Hutton », p. 42.
- 86. Ibid., p. 44.
- 87. Lettre de Hutton à Buller, octobre 1899, HP, bobine E-2.
- 88. Aubrey, « Major-General E.T.H. Hutton », p. 47.
- 89. Globe, Toronto, 30 octobre 1899, p. 2.
- 90. « Draft Memoirs of Lieutenant-General Sir Edward Hutton Period 5 », HP, bobine F-2.
- 91. Lettre de Hutton à Minto, 31 janvier 1900, MF, vol. 18, bobine C-3114.
- 92. Morton, « Authority and Policy in the Canadian Militia, 1874-1904 », p. 412.
- 93. Lettre de Laurier à Minto, 7 novembre 1899, MF, vol. 7, bobine C-3113.
- 94. Ibid.
- 95. Lettre de Laurier à Minto, 30 mai 1901, HP, bobine A-1.
- 96. « Draft Memoirs of Lieutenant-General Sir Edward Hutton Period 5 », HP, bobine F-2.
- 97. Lettre de Chamberlain à Minto, 7 novembre 1899, HP, bobine A-1; lettre de Hutton au Prince Arthur, Duc de Connaught, 4 décembre 1899, HP, bobine A-2.
- 98. Lettre de Borden à Smith, 12 décembre 1899, écrits de Borden, PANS, MG2 152, 6198, F1.
- 99. « Draft Memoirs of Lieutenant-General Sir Edward Hutton Period 5 », HP, bobine F-2.
- 100. Harries-Jenkins, The Army in Victorian Society, p. 1-2.
- 101. Wilcox, Australia's Boer War, p. 26.
- 102. Lettre de Chamberlain à Minto, 16 décembre 1899, LF, bobine C-1171.
- 103. D. Gordon, The Dominion Partnership in Imperial Defense, 1870-1914, John Hopkins Press, Maryland, 1965, p. 141.
- 104. McGibbon, The Path to Gallipoli, p. 113-114.
- 105. Lettres de Chamberlain à Minto, 16 décembre 1899 et de Strathcona à Laurier, 18 décembre 1899, LF, bobine C-1171.
- 106. Lehane, « Lieutenant-General Edward Hutton and 'Greater Britain' », p. 180.
- 107. Lettre de Hutton à Minto, 10 janvier 1901, HP, bobine A-1.
- 108. « Draft Memoirs of Lieutenant-General Sir Edward Hutton Period 5 », HP, bobine F-2.
- 109. Note (ébauche) de Hutton à Laurier, (préparée) 3 et 4 février 1900, HP, bobine A-1.
- 110. Aubrey, « Major-General E.T.H. Hutton », p. 63-65.
- 111. Lettre de Hutton à Minto, 31 janvier 1900, MF, vol. 18, bobine C-3114.
- 112. Lettre de Hutton à Wolseley, 1er février 1900, HP, bobine A-4.
- 113. Ibid.
- 114. Lehane, « Lieutenant-General Edward Hutton and 'Greater Britain' », p. 268-271
- 115. Lettres de Strathcona à Laurier, 31 décembre 1899 et de Laurier à Strathcona, 3 janvier 1900, LF, bobine C-1171.
- 116. Pour plus de détails, voir Lehane, « Lieutenant-General Edward Hutton and 'Greater Britain' », p. 268-271.
- 117. Ibid., p. 186-188.
- 118. Ibid., p. 188.
- 119. Ibid., p. 271.
- 120. Lettre de Laurier à Strathcona, 15 janvier 1900, LF, bobine C-1171.
- 121. Ibid.; de Strathcona à Laurier, 17 janvier 1900, LF, bobine C-1171.
- 122. Morton, Ministers and Generals, p. 157-158.

- 123. Note de Minto à Laurier, 18 janvier 1900, MF, vol. 18, bobine C-3114.
- 124. Penlington, « General Hutton and Military Imperialism in Canada », p. 168.
- 125. « Draft Memoirs of Lieutenant-General Sir Edward Hutton Period 5 », HP, bobine F-2.
- 126. Lettre de Hutton à Minto, 20 janvier 1900, MF, vol. 15, bobine C-3114.
- 127. Lettre de Hutton à Buller, 20 janvier 1900, HP, bobine A-5.
- 128. Ibid.
- 129. Ibid.
- 130. Note d'une conversation entre Laurier et Minto, 27 janvier 1900, MF, vol. 18, bobine C-3114.
- 131. Ibid.
- 132. Bureau du Conseil privé, extrait d'un rapport du Comité du Conseil privé approuvé par Son Excellence le 7 février 1900, MF, vol. 18, bobine C-3114.
- 133. Ibid.
- 134. Note de Minto à Laurier, 30 janvier 1900, MF, vol. 18, bobine C-3114.
- 135. Ibid.
- 136. Lettre de Hutton à Wickam, 16 janvier 1899, HP, bobine C-3.
- 137. Lettres de Borden à Foster, et de Foster à Borden, 3 février 1900, MF, vol. 18, bobine C-3114.
- 138. Lettre de Borden à Laurier, 3 février 1900, MF, vol. 18, bobine C-3114.
- 139. Voir, par exemple, Miller, « The Public Life of Sir Frederick Borden », p. 108.
- 140. E. Spiers, The Late Victorian Army, Manchester University Press, Manchester, 1992, p. 52.
- 141. Mowbray, « Militiaman », p. 81.
- 142. Lettre de Graham au Conseil privé, 3 février 1900, MF, vol. 18, bobine C-3114.
- 143. Mémoire du Cabinet canadien à l'intention de Minto signé par Laurier et David Mills [non daté], MF, vol. 18, bobine C-3114.
- 144. Ibid.
- 145. Lettre de Hutton à Chamberlain, 5 février 1900, HP, bobine A-2.
- 146. Lettre de Graham au Conseil privé, 6 février 1900, MF, vol. 18, bobine C-3114.
- 147. Lettre de Hutton à Laurier, 6 février 1900, HP, bobine A-3.
- 148. Notes de: Minto à Hutton, 3 au 7 février 1900, et « Extrait du procès-verbal du Conseil privé approuvé par le gouverneur général », 7 février 1900, MF, vol. 18, bobine C-3114.
- 149. N. Penlington, « General Hutton and the Problem of Military Imperialism in Canada, 1898–1900 », *Canadian Historical Review*, vol. 24, n° 2, 1943, p. 156-171 et p. 169.
- 150. Lettre de Minto à Chamberlain, 8 février 1900, MF, vol. 18, bobine C-3114.
- 151. Hutton a discuté de la nécessité de démissionner, mais Minto l'a convaincu d'attendre de voir comment les choses tournaient. Notes de Minto à Hutton, 3 au 7 février 1900, MF, vol. 18, bobine C-3114; lettre de Hutton à Minto, 7 février 1899, MF, vol. 15, bobine C-3114.
- 152. Lettre de Hutton à Minto, 8 février 1899, MF, vol. 15, bobine C-3114.
- 153. Ibid.
- 154. Télégramme du War Office à Hutton, 9 février 1900, HP, bobine A-5; « Orders for General Hutton », Globe and Mail, 10 février 1900, p. 11.
- 155. Lettre de Hutton à Borden, 10 février 1900, HP, bobine A-3.
- 156. Lettre de Borden à Hutton, 10 février 1900, HP, bobine A-3.
- 157. Miller, « The Public Life of Sir Frederick Borden », p. 102.
- 158. B.T. Gillon, « The Triumph of Pragmatic Imperialism: lord Minto and the Defence of the Empire, 1898–1910 », thèse de doctorat, Université de Glasgow, 2009, p. 169-171.

- 159. Ibid., p. 172.
- 160. Sanford Evans, The Canadian Contingents, p. 47.
- 161. Montreal Gazette, 20 février 1900, p. 4; « General Hutton », Ottawa Citizen, 13 février 1900, p. 4; « Draft Memoirs of Lieutenant-General Sir Edward Hutton Period 5 », HP, bobine F-2.
- 162. « Why Did Major-General Hutton Resign? », Canadian Military Gazette, 20 février 1900, p. 9.
- 163. « Draft Memoirs of Lieutenant-General Sir Edward Hutton Period 5 », HP, bobine F-2.
- 164. « He Has Gone », Ottawa Citizen, 16 février 1900, p. 3.
- 165. Ibid.
- 166. Lettre de Hutton à Minto, 18 août 1900, HP, bobine A-1.
- 167. Lettre de Hutton à Minto, 27 mars 1901, MF, vol. 17, bobine C-3114.
- 168. Lettre de Laurier à Chamberlain, 21 février 1900, FL, bobine C-1171; « Hutton Case », *Ottawa Citizen*, 20 février 1900, p. 5-8.
- 169. Compte rendu officiel des débats de la Chambre des communes du Canada, 8e Parlement, 5e session, vol. 51, p. 594-596.
- 170. Morton, Ministers and Generals, p. 162.
- 171. D. Gordon, « The Colonial Defence Committee and Imperial Collaboration: 1885–1904 », *Political Science Quarterly*, vol. 77, n° 4, 1962, p. 539.
- 172. Durrans, « Imperial Defence », p. 59-60.
- 173. Ibid.
- 174. Lettre de Chamberlain à Minto, 3 juillet 1899, HP, bobine A-2.
- 175 Ibid
- 176. Lettre de Hutton à Chamberlain, 5 février 1900, 19 décembre 1901, HP, bobine A-2.
- 177. Lettre de Hutton à Wolseley, 1er août 1899, HP, bobine E-2.
- 178. Clarke, « Manufacturing Spontaneity? », p. 132-135; des exemples éloquents à cet égard sont le Major-général French en Nouvelle-Galles-du-Sud et le Major-général Howell Gunter au Queensland.
- 179. Lettre de Hutton à Minto, 2 mars 1900, HP, bobine A-1.
- 180. Lettre de Hutton à Minto, 10 janvier 1901, HP, bobine A-1.
- 181. Pour des exemples à ce sujet, voir : Lettre de Hutton à Clark, 15 février 1916, et lettre de Hutton à Taylor, 7 février 1920, HP, bobine C-4.
- 182. Miller, Painting the Map Red, p. 3-4.
- 183. Sanford Evans, The Canadian Contingents, p. 12, 37.
- 184. Penlington, « General Hutton and Military Imperialism in Canada », p. 163.
- 185. McGibbon, The Path to Gallipoli, p. 111.
- 186. Lettre de Hutton à Minto, 10 janvier 1901, HP, bobine A-1.
- 187. « Draft Memoirs of Lieutenant-General Sir Edward Hutton Period 8 », HP, bobine F-2.
- 188. Lettre de Hutton à Wood, 20 janvier 1900, HP, bobine A-5.
- 189. « Draft Memoirs of Lieutenant-General Sir Edward Hutton Period 8 », HP, bobine F-2.



ORGANISER L'INFANTERIE CANADIENNE

Major Cole Petersen, CD

Au cours de la mission de 12 ans que le Canada vient de conclure en Afghanistan, l'infanterie a encore une fois prouvé son rôle en tant que fondement sur lequel repose la puissance de combat au sol des Forces armées canadiennes. Tout au long de la mission, l'infanterie a réussi à s'adapter aux défis et à les surmonter, dans de nombreux contextes différents allant des patrouilles de sécurité régulières aux opérations de combat contre les insurgés en passant par l'encadrement et l'entraînement des forces de sécurité afghanes. Dans tous ces cas, l'infanterie s'est montrée à la hauteur et a prouvé que le Canada produit encore aujourd'hui certains des meilleurs fantassins du monde.

Malgré cela, le Corps d'infanterie semble entrer dans une autre crise d'identité; ce n'est pas nécessairement une nouvelle crise, mais c'en est plutôt une qui dure à divers degrés depuis la fin des années 1990 quand on a introduit les VBL III et que l'on a créé les bataillons légers. Récemment, la question de savoir comment organiser l'infanterie s'est posée avec la publication du modèle de la Force 2013 qui a entraîné l'arrivée de nouveaux équipements sous la forme des véhicules de combat rapproché (VCR) et des véhicules de patrouille blindés tactiques (VPBT) et en vertu duquel ont été créés quatre variantes de la compagnie au sein des neuf bataillons existants. En raison de pénuries d'effectifs, il y a eu des postes vacants jusqu'au niveau de la section, postes qui ont été remplis par des réservistes, et l'on a assisté à la mise sur pied du bataillon d'infanterie provisoire en vertu du concept de la Force 2013. Les bataillons d'aujourd'hui sont constitués en fonction du modèle susmentionné, mais, comme des projets d'acquisition de véhicules ont été annulés ou sensiblement retardés, les discussions sur la symétrie des bataillons ont récemment recommencé. Pendant tout ce temps, les pratiques, la politique et la doctrine existante se sont éloignées les unes des autres, les manuels des bataillons et des compagnies étant périmés depuis des décennies et portant encore, dans certains cas, la mention « Version provisoire ».

L'absence d'une doctrine à jour, pertinente et globale et la nature changeante des propositions organisationnelles de l'Armée et du Corps ont donné lieu à une situation incohérente pour l'infanterie d'aujourd'hui. Au front de taille, les bataillons d'infanterie continuent d'entraîner des combattants au sol de classe mondiale, mais après que les structures prévues dans le modèle de la *Force 2013* ne se furent pas matérialisées en raison de l'annulation des programmes d'équipement, l'appréhension et l'incertitude se sont emparées des unités quant à savoir ce que leurs rôles et leurs tâches seront à l'avenir. Voilà qui fait directement contraste avec nos alliés qui, au cours des dernières années, ont tous pu réfléchir à fond au rôle de leur infanterie au sein de leur armée, cerner de façon définitive les tâches et les principes organisationnels de leurs bataillons, publier des documents-cadres et exécuter le plan, tout en étant en contact de l'ennemi¹.

Dans le présent article, nous analyserons comment et pourquoi nous organisons l'infanterie. À la lumière du modèle de la *Force 2016*, le prochain examen organisationnel de l'Armée, nous étudierons la structure du bataillon d'infanterie provisoire axée sur le modèle de la *Force 2013*

et nous formulerons des recommandations pour élaborer une meilleure structure aux fins de la mise sur pied et de l'emploi des forces, tout en prenant en compte les contraintes très réelles avec lesquelles l'Armée doit composer aujourd'hui au chapitre des ressources.

L'INFANTERIE ET LES BESOINS D'AUJOURD'HUI

Les fondements de la doctrine et des organisations actuelles de l'infanterie canadienne sont variés et éparpillés. Le vieux manuel B-GL-309-001, *Le bataillon d'infanterie au combat* (publié en 1995) constitue, jusqu'à son remplacement, la source officielle en ce qui concerne l'organisation et l'emploi des bataillons, mais il pose problème en ce sens qu'il décrit uniquement des bataillons mécanisés munis d'un équipement vieillissant. La sous-unité d'infanterie n'est que partiellement abordée dans la publication B-GL-321-007, *Tactiques de la compagnie de VBL (provisoire)* (2003); c'est un manuel qui devait être une introduction tactique provisoire au VBL III (12 ans plus tard, la version définitive dont il y est question ne s'est toujours pas matérialisée) et qui ne traite pas des tactiques, techniques et procédures (TTP) des compagnies d'infanterie légères. La nouvelle publication B-GL-309-003, *La section et le peloton d'infanterie dans les opérations* (2013), contient des détails sur l'emploi du peloton et de la section, tout en traitant sommairement du bataillon et de la compagnie.

Parallèlement à cette doctrine, nous avons une série de documents et de présentations stratégiques intitulée *Force 2013* et portant sur l'examen des forces de campagne de l'Armée. Dans ces documents publiés en 2010 et 2011, l'Armée révise en profondeur les structures de ses forces aux fins de la mise sur pied (entraînement) et de l'emploi (opérations) dans le cadre du Plan de gestion de l'état de préparation (PGEP). En ce qui concerne l'infanterie, l'initiative *Force 2013* prévoyait les effectifs provisoires de six bataillons d'infanterie mécanisée et de trois bataillons d'infanterie légère composés chacun de trois compagnies de fusiliers, d'une compagnie d'appui tactique et d'une compagnie d'administration. Quel que soit leur rôle (qu'ils soient mécanisés ou légers), ces bataillons ont un effectif symétrique quant à la mise sur pied et à l'emploi, la seule différence entre les deux résidant simplement dans la nature du véhicule (s'il y en a) dont sont munies les compagnies de fusiliers. Les structures, créées en 2011, devaient être provisoires jusqu'à ce que soient définies les répercussions des projets d'acquisition des nouveaux véhicules, le VCR et le VPBT, sur la doctrine et les effectifs².

L'effectif du bataillon d'infanterie mécanisée, dont les compagnies sont équipées de VBL et de VCR (pour lesquels le projet d'acquisition a maintenant été annulé), s'établit à 833 militaires, tous grades confondus, pour les opérations (emploi) – bon nombre de ces postes sont remplis par des réservistes ou des militaires venant de l'extérieur de l'unité pour les opérations seulement, ce qui donne un effectif de 593 pour l'entraînement (mise sur pied) de ces bataillons. Le bataillon léger possède un soldat de plus (arrimeur de parachutes); son effectif est donc de 834 militaires, tous grades confondus, pour les opérations, effectif qui est cependant réduit à 560 en garnison aux fins de l'entraînement. (L'effectif original des trois bataillons légers était aussi de 593 soldats, mais on a retiré un peloton de fusiliers à chaque compagnie pour que l'Armée dispose de postes en vue d'autres initiatives.)

La compagnie de fusiliers correspondant au modèle de la *Force 2013* a un effectif de 176 soldats pour les opérations, et de 138, pour l'entraînement; elle comprend un gros quartier général

(comportant une cellule des opérations et un détachement de l'armement) et un échelon complet avec les éléments de l'approvisionnement, de l'entretien, des soins médicaux et de l'ordinaire. La compagnie se compose de trois pelotons de 40 soldats, chacun ayant un poste de commandement, un détachement d'armement (quatre soldats, dans le cas d'une compagnie mécanisée, et sept, dans celui d'une compagnie légère) et trois sections de 10 fusiliers chacune. Cette structure, inspirée de celle du peloton mécanisé, est la même, quelle que soit la nature de la compagnie de fusiliers, qu'elle soit munie de VBL, de VCR ou de VPBT ou qu'il s'agisse d'une compagnie légère. L'Armée a opté délibérément pour ce concept organisationnel pour simplifier toute réaffectation en fonction des opérations, et il se reflète dans la doctrine exposée dans la publication *La section et le peloton d'infanterie dans les opérations*³.

Peu importe leur rôle, toutes les compagnies d'appui tactique et toutes les compagnies d'administration des bataillons sont organisées de la même manière. La compagnie d'appui tactique, munie d'un peloton de reconnaissance (reco), d'un groupe de tireurs d'élite et d'un peloton des transmissions, a un effectif de 86 soldats, tous grades confondus, en garnison, et cet effectif passe à 122 en contexte opérationnel. La compagnie d'administration, qui se compose de pelotons d'approvisionnement, de transport et d'entretien, compte 62 membres en garnison, chiffre qui atteint 92 au moment des opérations (cet effectif est moins nombreux à cause des gros échelons de la compagnie de fusiliers). L'exercice du commandement incombe au quartier général du bataillon qui regroupe les états-majors traditionnels des opérations et de l'instruction, du renseignement, du personnel et de la tactique; son effectif est de 40 soldats en garnison, mais il passe au chiffre surprenant de 91 lorsqu'il faut mener des opérations.

De toute évidence, les organisations décrites dans la doctrine publiée manquent de concordance, tout comme les organisations provisoires de la Force 2013. En outre, les structures actuelles accusent des lacunes manifestes ayant des conséquences pour le bataillon à l'entraînement et au cours des opérations. Cela soulève des questions qu'il faut poser et analyser et auxquelles il faut s'attaquer. D'abord et avant tout, le bataillon d'infanterie provisoire de la Force 2013 est l'ombre de ses prédécesseurs au chapitre des capacités organiques : il faut remonter à 1914 pour trouver un bataillon d'infanterie canadien muni de systèmes d'armement complémentaires si peu nombreux. Avec l'élimination des organisations d'appui tactique et la disparition d'équipements tels que le mortier de 60 mm et l'Eryx, le bataillon d'infanterie ne dispose essentiellement plus que d'armes portatives pour accomplir sa mission. La mitrailleuse polyvalente C6 (MP) et la mitrailleuse à grenades C16 (MG) sont les seuls systèmes collectifs à tir direct dont le bataillon dispose, tandis que, pour se défendre contre les blindés, il n'a plus que le canon sans recul Carl Gustav de 84 mm. Vu l'absence totale de systèmes à tir indirect et de missiles guidés antichar modernes, le bataillon d'infanterie est limité quant aux effets mortels et non mortels qu'il peut produire sur le champ de bataille et il est dangereusement vulnérable aux véhicules blindés. En vertu de sa nature même, l'infanterie opère à pied et, bien que divers véhicules puissent l'amener jusqu'à son objectif, elle ne dépend pas d'eux pour accomplir ses tâches fondamentales. Par conséquent, l'infanterie ne doit pas considérer le système M242 Bushmaster monté sur VBL, qui est une arme exceptionnelle, comme étant sa principale source de puissance de feu.

Le premier problème tient au fait que le bataillon moderne dispose de capacités intégrantes extrêmement limitées et qu'il a besoin de solides renforts pour ne pas devenir un maillon faible sur le champ de bataille. Le bataillon d'infanterie, en tant que fondement de la puissance de la force terrestre, doit être perçu comme un système complet capable de remplir ses tâches premières. D'autres armes et services abordent leur organisation de cette façon; par exemple, le régiment et la batterie d'artillerie sont des entités munies de postes de contrôle, de systèmes de tir et d'observateurs pour effectuer des tirs indirects sur le champ de bataille. Le bataillon d'infanterie est un système qui doit produire des manœuvres à chaque échelon de commandement et, s'il dépend beaucoup ou complètement d'autres unités ou entités pour ce faire, il existe alors des lacunes organisationnelles. La création de groupements tactiques est une mesure éprouvée pour créer des éléments de manœuvre interarmes, mais la doctrine décrit ces derniers comme étant constitués à des fins ponctuelles et temporaires, et il ne faut pas y voir une exigence primaire pour rendre l'infanterie capable d'exécuter ses manœuvres. Il serait ridicule de diviser les composantes intégrantes d'un régiment d'artillerie en raison de redondances perçues dans l'Armée. De même, l'infanterie doit pouvoir exécuter ses tâches fondamentales sans dépendre complètement d'éléments extérieurs dont l'action risque d'être limitée par le terrain, la météo ou des besoins revêtant une plus grande priorité.

Le deuxième problème concerne les équipages des véhicules. En tout, 846 soldats des bataillons d'infanterie provisoires de la *Force 2013* composent les équipages des 47 VBL des six bataillons d'infanterie mécanisée. Le VPBT n'est pas encore entré en service, mais il est prévu d'en fournir 50 à chaque bataillon léger (il y en aura quelques autres pour les pelotons de reconnaissance); cela ne fera qu'aggraver le problème dû au ratio existant entre les membres d'équipage et les soldats débarqués, car il faudra alors 348 membres d'équipage de plus (s'il n'y a qu'un conducteur et un mitrailleur), ou 522 (s'il faut un chef d'équipage). Cela signifie que 1 386 fantassins des bataillons d'infanterie provisoires de la *Force 2013*, dont l'effectif est de 5 238, pourraient composer les équipages des véhicules. Si 26 p. 100 des soldats de l'échelon F du Corps forment les équipages des véhicules, nous perdons les soldats nécessaires pour combattre à pied – la raison d'être même du Corps – et l'infanterie risque de devenir un corps blindé de deuxième ordre du Canada.

Un dernier problème réside dans l'effectif à l'entraînement (mise sur pied de la force) et dans le concept de l'affiliation avec la réserve et de l'intégration de celle-ci dans le bataillon d'infanterie. Le bataillon d'infanterie provisoire envisagé dans le modèle de la *Force 2013* compte recourir grandement aux réservistes pour renforcer son organisation. L'idée de mettre à profit des effectifs offerts par la Première réserve n'est pas sans mérite (l'Armée britannique recourt abondamment aux réserves dans sa doctrine *Army 2020*), mais la méthode que l'Armée préconise pour ce faire avec son modèle de la *Force 2013* est extrêmement inefficace et perturbatrice. En désignant des postes pour des réservistes dans tout le bataillon jusqu'au niveau de la section, où deux des 10 postes sont remplis par eux, on crée des trous partout. Non seulement cette formule rend quasi impossible l'entraînement d'unités d'infanterie cohésives à moins que les réservistes ne soient présents, mais elle limite également l'utilisation des réservistes s'il n'y a pas de mission, ce qui signifie à toutes fins utiles que les postes sont vacants. Il faut penser à de meilleures façons d'intégrer la réserve dans la force régulière, de manière à optimiser les avantages du recours aux réservistes pour accroître l'effectif des bataillons d'infanterie.

Dans les pages qui suivent, nous proposons de remplacer le bataillon d'infanterie provisoire de la *Force 2013* par une organisation plus complète conçue pour remédier aux problèmes décrits plus haut. Dans le passé, l'organisation du bataillon d'infanterie a été fonction des besoins tactiques de l'heure. Le bataillon a fondamentalement changé en 1913, puis en 1917, pour faire face aux défis de la guerre des tranchées, puis en 1936, à ceux de la guerre mobile, et enfin en 1964, en prévision du conflit atomique hautement mécanisé attendu au cours de la guerre froide. Quelles exigences opérationnelles déterminent-elles les besoins organisationnels du bataillon d'infanterie moderne?

Tout d'abord, bien que tous les corps et toutes les branches de l'Armée doivent pouvoir exécuter des opérations offensives, défensives et habilitantes et des opérations de stabilité dans toute la gamme des conflits, seule l'infanterie, vu le rôle qui lui revient de se rapprocher de l'ennemi et de le détruire et sa capacité d'établir des liens avec la population locale et de gagner et tenir du terrain, a un besoin unique en son genre : elle doit pouvoir concevoir et réaliser des manœuvres à tous les échelons de commandement. Afin de remplir son rôle premier (et de bénéficier de l'appui d'autres branches et corps pour ce faire, ou d'offrir elle-même cet appui), l'infanterie doit disperser ou concentrer ses composantes en fonction de la nature du terrain, de l'ennemi et de la mission, et ces composantes doivent pouvoir produire des tirs et manœuvrer de manière à atteindre une position avantageuse pour réprimer, neutraliser et détruire l'ennemi⁴. Pour être efficace, le bataillon d'infanterie, en tant que système, doit pouvoir exécuter cette manœuvre indépendamment; il doit pouvoir collaborer avec d'autres armes et services pour produire les effets complémentaires et de renforcement d'une manœuvre interarmes, mais, parallèlement, il ne peut pas miser entièrement sur les autres pour exécuter sa tâche primordiale. Il en est ainsi du fait que des paramètres tels que la priorisation des tâches, le terrain, la météo ou le soutien logistique risquent de limiter la disponibilité d'autres éléments. S'il le faut, l'infanterie doit pouvoir se déplacer et remplir ses tâches seule, en utilisant ses capacités organiques à chaque niveau de l'organisation du bataillon pour rendre possibles les manœuvres des sous-unités et des unités. Même dans les futures propositions d'ordre opérationnel, le concept de la capacité intégrale d'exécuter des manœuvres continuera d'être essentiel à l'infanterie tant que son rôle fondamental sur le champ de bataille persistera.

La souplesse voulue pour accomplir sa mission constitue le deuxième facteur organisationnel essentiel de l'infanterie. Celle-ci atteint à pied son objectif principal, c'est-à-dire se rapprocher de l'ennemi et le détruire, ce qui implique qu'elle doit pouvoir s'organiser pour parvenir jusqu'à ses objectifs en recourant aux moyens les plus appropriés possible. Cette souplesse d'insertion ne doit pas être une caractéristique propre aux bataillons légers, mais plutôt une qualité de l'infanterie. Cette dernière doit être appuyée par des véhicules et non être définie par eux; les responsables de la doctrine et de l'organisation ne peuvent pas voir dans les manœuvres dynamisées par des véhicules le paramètre déterminant de la réussite de la mission. L'infanterie obtient sa souplesse en armant les soldats, et non en affectant des soldats aux armes.

Enfin, le bataillon d'infanterie moderne doit être essentiellement déployable. Pour cela, il doit se composer d'équipes cohésives très bien entraînées en temps de paix, il doit limiter à un minimum la quantité d'approvisionnements et de véhicules à emporter et il doit se contenter de petites ressources logistiques dans le théâtre de manière à réduire ses besoins au chapitre



du maintien en puissance. Dans les environnements dynamiques où les bataillons d'infanterie d'aujourd'hui peuvent s'attendre à devoir se déployer, il risque de ne pas y avoir de bases avancées où se rassembler ou d'où mener les opérations. En étant capable de se déplacer rapidement, le bataillon d'infanterie s'actualise du point de vue stratégique. Cela renvoie aussi au facteur de l'efficacité sans aide, car la nature de la mission risque d'interdire le déploiement de ressources d'appui plus lourdes ou plus coûteuses. La déployabilité suppose aussi des structures de temps de paix qui nécessiteront un minimum de renforts ou de réorganisation en prévision d'un déploiement, ce qui réduira le besoin d'exécuter des exercices d'entraînement coûteux et le temps de préparation.

LA SECTION

Notre discussion sur la meilleure façon d'organiser l'infanterie d'aujourd'hui doit porter tout d'abord sur la section. Souvent perçue comme étant l'élément de base du bataillon d'infanterie, la section est, depuis sa création moderne, un petit regroupement de soldats commandés par



un sous-officier (caporal ou sergent). Pendant la Première Guerre mondiale, les sections étaient des entités de spécialistes axées sur des armes particulières et conçues pour la guerre de tranchées. Des changements se sont produits pendant l'entre-deux-guerres : la section est alors devenue une organisation symétrique de dix personnes avec un groupe d'assaut et un groupe de soutien munis de deux mitrailleuses Bren. L'effectif de la section a été le même (10 soldats) pendant toute la guerre froide, mais la mécanisation a entraîné la perte de deux soldats débarqués, car il fallait deux hommes d'équipage pour conduire le M113, puis d'un troisième, quand les VBT sont entrés en service, de sorte qu'il ne restait plus que huit, puis sept combattants sur le terrain. Avec la mise en service de la famille d'armes portatives C7/C9, la section s'est peu à peu éloignée du concept des groupes de soutien et d'assaut pour opter plutôt pour deux groupes d'assaut s'appuyant mutuellement (sans doute avec l'appui des armes du véhicule).

Est-ce la meilleure façon d'organiser la section (ou l'escouade, comme disent les Américains)? Combien de soldats faut-il pour rendre la section capable d'exécuter de façon optimale les tirs,

les mouvements et les autres tâches sur le champ de bataille? L'importance des chiffres est liée à deux facteurs : la contrôlabilité et la résilience. Au cours des décennies qui se sont écoulées entre la Seconde Guerre mondiale et la guerre du Vietnam, l'Armée américaine a exécuté et publié de nombreuses études importantes sur l'escouade d'infanterie pour arriver à en cerner l'organisation optimale. Une constatation revenait constamment : si l'escouade était trop petite, elle ne pourrait pas encaisser les pertes humaines subies sur le champ de bataille (la norme se situait entre 20 et 30 p. 100), mais si elle était trop nombreuse, le chef ne serait pas à même de la diriger efficacement (on a déduit que l'effectif optimal était de trois à cinq hommes, mais qu'une équipe de huit était possible aussi, surtout si le chef avait un adjoint). Une des études les plus importantes – faite au cours de la Conférence de l'infanterie, en 1946, dont les groupes d'experts comprenaient bon nombre des chefs très expérimentés qui avaient participé à la Seconde Guerre mondiale, a montré qu'une escouade de neuf soldats (avec un adjoint) offrait l'équilibre optimal⁵.

La réponse à cette question quantitative est que le nombre de soldats importe peu à condition que la section soit contrôlable et qu'elle puisse encaisser les pertes. L'effectif des sections a varié: huit au R.-U., neuf dans l'Armée américaine, 10 dans l'Armée canadienne et 13 chez les Marines des États-Unis. Les Australiens adoptent une vision modulaire de la section dont l'effectif se situe entre huit et douze (nous y reviendrons plus loin). Il n'existe aucune raison tactique ou doctrinale précise pour laquelle l'Armée canadienne doit s'en tenir à une section de dix soldats, car d'autres configurations et tailles se sont avérées tout aussi résilientes sur le champ de bataille; la décision a plutôt été prise en fonction de l'affirmation peu étudiée que « c'est tout simplement ainsi que se font les choses ». L'analyste William F. Owen souligne que « la structure des organisations d'infanterie modernes est essentiellement arbitraire et qu'elle repose sur une justification qui favorise le statu quo »; il ajoute que ces organisations sont « déterminées davantage par des questions afférentes au coût, à la carrière et aux effectifs [ce qui débouche sur un débat] entre le soldat et le comptable [...]⁶ ».

Ce qui est essentiel, c'est la souplesse et l'adaptabilité aux conditions existant sur le champ de bataille et aux tâches à y remplir. Certaines études ont révélé que la section se portant à l'offensive ne pouvait que faire feu ou se déplacer, et non les deux en même temps, en exécutant une manœuvre indépendante⁷. Cependant, les sections de fusiliers exécutent de nombreuses tâches en plus de prendre d'assaut les positions ennemies, de sorte que les sous-sections constituées en bonne et due forme demeurent utiles pour d'autres tâches, par exemple occuper des positions défensives (où il faut d'habitude de deux à quatre hommes) et mener des patrouilles. En outre, les sous-sections peuvent aider le commandant de peloton à répartir les tâches en fonction des besoins particuliers de la mission. L'Armée australienne a pris conscience de cela et a fait de l'équipe de tir de quatre soldats « l'élément de base de la compagnie » et le groupe tactique fondamental de la doctrine actuelle de son infanterie⁸. C'est là un principe organisationnel bien établi dans les forces armées américaines, au sein desquelles les escouades sont constituées de deux (Armée américaine) ou trois (Marines) équipes de tir de quatre soldats⁹.

Des preuves objectives étayent le concept de la souplesse modulaire. À l'issue d'une série d'essais documentés, connue sous le nom d'exercice SEA WALL, l'Armée britannique a divisé l'étendue du contrôle du commandant de section et mis l'accent sur les éléments de quatre soldats.

Bien que plus radicale parce qu'elle s'est essentiellement soldée par la suppression du poste de commandant de section, l'expérience a mis en lumière, d'une part, l'avantage qu'il y avait à réduire les exigences du commandement et du contrôle de bas niveau et, d'autre part, la souplesse accrue des petites équipes. Les pelotons et les compagnies ayant participé à l'exercice SEA Wall ont, en utilisant des équipes de tir de quatre soldats, grandement profité d'un commandement de combat amélioré, au cours d'une bataille simulée. À l'offensive, les équipes de tir et les pelotons attaquants se déplaçaient plus vite dans une proportion de 77 p. 100, ils passaient 43 p. 100 moins de temps à être pris à partie par l'ennemi, leurs pertes étaient moins élevées de 26 p. 100, et ils étaient 2,5 fois plus susceptibles de dépasser les positions de l'ennemi pour ensuite l'attaquer de l'arrière 10.

À la lumière de toutes les études et variations et compte tenu du fait que les pertes entraîneront en général une dérogation rapide par rapport à la norme doctrinale, nous devons ici nous contenter de formuler une proposition. Dans la doctrine, il conviendrait de changer le nom du groupe d'assaut de quatre soldats pour l'appeler « équipe de tir », et celle-ci devrait devenir l'élément de base de l'infanterie. Comme nous l'avons mentionné, ce n'est pas là un nouveau concept tactique dans la doctrine de l'infanterie; le concept met plutôt un accent supplémentaire, et de façon plus formelle, sur la nature indépendante des groupements de sous-sections pour favoriser la souplesse dans l'organisation des tâches. Comme dans l'Armée australienne, la section deviendrait une entité modulaire de deux à quatre équipes de combat, dirigée par un sous-officier expérimenté, et des équipes pourraient être ajoutées si la nature de la mission l'exigeait¹¹. Deux équipes de tir constitueront une section de fusiliers. Dirigée par un sergent (la seconde équipe ayant un caporal-chef à sa tête), la section de huit fusiliers sera la section de fusiliers universelle du corps, quel que soit son rôle, car la section de huit soldats représente le meilleur compromis entre l'économie et la durabilité. Avec deux équipes de tir, la section réunit « le meilleur de deux mondes » : elle est assez nombreuse pour encaisser des pertes, mais elle n'est pas grande au point de devenir difficile à contrôler; par ailleurs, elle autorise une certaine souplesse pour l'attribution modulaire des tâches par le commandant de section ou de peloton.

La section de fusiliers sera équipée d'armes portatives individuelles pour produire des tirs et se déplacer ou pour patrouiller dans le cadre d'opérations offensives, défensives et habilitantes et d'opérations de stabilité, à un niveau supérieur. Cette gamme d'armes portatives devrait continuer de comprendre le fusil C7/C8 et le lance-grenades monté M203 pour permettre un bon éventail de tirs directs individuels. En ce qui concerne les effets de suppression produits par la section, il convient de réévaluer le recours à la mitrailleuse légère (ML) C9, car des essais opérationnels ont montré que l'emploi d'une mitrailleuse par un soldat procure des tirs de surpression de piètre qualité, tout en ajoutant à la charge du soldat; on pourrait peut-être remplacer deux C9 par une seule C6. En outre, des taux plus élevés de tirs d'explosifs détonants produiraient peut-être un meilleur effet pour la section de fusiliers, et un système idéal pourrait bien être un lance-grenades semblable au lance-grenades multiple (LGM) adopté par le Corps des Marines (USMC), ou un lance-grenades M79 modernisé, dont la popularité a grandi au cours de la dernière décennie¹².

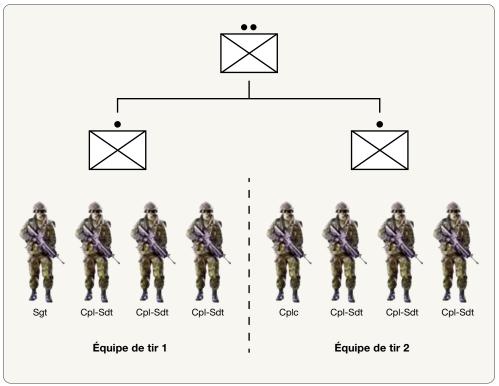


Figure 1 : Section de fusiliers et équipes de tir

LE PELOTON ET LA COMPAGNIE

Avec les sections de fusiliers composées de deux équipes de tir constituant l'élément de base pour créer tirs et mouvements sur le champ de bataille, c'est le peloton et la compagnie qui ajoutent les effets des armes collectives pour procurer à l'infanterie des tirs de suppression soutenus et des effets meurtriers qui, combinés au feu et aux mouvements des sections de fusiliers, produisent la manœuvre¹³. Les structures actuelles du bataillon d'infanterie provisoire de la *Force 2013* normalisent le peloton et la compagnie, peu importent le rôle ou l'équipement, en faisant un modèle de l'entité mécanisée munie de VBL. Les armes collectives se trouvent dans les détachements d'armes du peloton et de la compagnie.

L'organisation du peloton et de la compagnie, comme celle de l'équipe de tir et de la section de fusiliers, doit viser à en optimiser l'emploi. Au cours des opérations offensives, les pelotons et les compagnies sont capables d'exécuter des manœuvres indépendantes pendant un certain temps. Les probabilités que l'ennemi abandonne à la destruction totale sur le terrain de petits éléments, isolés et sans appui, sont minces; par conséquent, on peut raisonnablement supposer que la majorité des opérations offensives ont lieu dans le contexte d'opérations menées par des compagnies ou des unités plus considérables. Le peloton et la compagnie sous tous deux capables d'exécuter des opérations défensives pendant un temps limité, en organisant en général des centres de résistance (naturels ou artificiels).

Afin de favoriser la manœuvre, les commandants de peloton et de compagnie doivent pouvoir fournir des tirs directs immédiats et soutenus et des tirs plongeants ou indirects, de manière à rendre possibles les mouvements des sections de fusiliers, ce qui crée des dilemmes tactiques pour les forces adverses. La mitrailleuse polyvalente C6 fournit des tirs directs convenables dans toutes les opérations, tandis que la mitrailleuse à grenades C16 ne peut renforcer ces tirs que pendant des opérations défensives, en raison de sa faible portabilité à moins qu'elle ne soit montée sur un véhicule. Le fusil sans recul Carl Gustaf de 84 mm utilisé en fonction de la mission peut également renforcer ces tirs avec des explosifs détonants, mais il faudrait investir dans l'achat d'un trépied et d'une mire pour en accroître la portée efficace. La lacune flagrante réside dans l'incapacité de produire des tirs plongeants ou indirects, ce qui prive nos forces non seulement de tirs indirects meurtriers qui feraient complément aux tirs directs soutenus, mais aussi de la capacité de voiler nos mouvements face à l'ennemi ou d'accroître les capacités de combat de nuit grâce à l'illumination. L'élimination du mortier de 60 mm a fait disparaître cette capacité vitale; c'est là une perte que la mitrailleuse à grenades C16 ne peut pas compenser. Il faut un système de tir indirect léger et portatif pour les petites unités d'infanterie, et l'acquisition d'un tel système devrait constituer une priorité.

L'emploi d'armes collectives pour permettre la manœuvre est un facteur fondamental dans l'organisation du peloton et de la compagnie. Il faudrait concentrer ces armes dans le peloton d'armes de la compagnie, et ce, pour trois raisons. Tout d'abord, les effets produits par les armes collectives sont le plus efficaces quand ils sont groupés; le concept actuel des détachements d'armes signifie en général qu'ils sont employés isolément (ils sont donc moins efficaces). En deuxième lieu, nous avons établi que le scénario probable des opérations offensives et défensives repose sur la compagnie au sein de laquelle de telles armes devront être groupées pour favoriser la manœuvre des pelotons ou tenir les positions. Si l'on doit mener des opérations indépendantes avec des pelotons, des équipes de tir munies d'armes collectives peuvent être détachées auprès des pelotons et des sections au besoin. Enfin, le regroupement de ces armes sous un seul commandant favorise un entraînement optimal des troupes qui les emploient.

Si les armes collectives doivent être groupées dans un peloton d'armes, alors l'organisation d'un peloton de fusiliers est simple : elle comporte trois sections de fusiliers et un quartier général de peloton constitué du commandant, de son adjoint, d'un spécialiste des transmissions et d'une estafette (qui ajoute de la polyvalence au QG, en assurant la sécurité du QG, ou en étant le spécialiste des transmissions du commandant adjoint, ou encore le tireur d'élite désigné du peloton). Mises à part les armes portatives mentionnées pour les sections et les équipes de tir, le peloton doit disposer d'une mitrailleuse polyvalente C6 et d'un fusil sans recul Carl Gustaf de 84 mm dont le commandant de peloton peut doter les sections, en fonction des exigences de la mission. Cette structure se prête à une transition à une organisation de patrouille conforme à la doctrine, dont les sections jouent le rôle d'éléments affectés à la sécurité, au soutien et à l'assaut.

Le peloton d'armes doit pouvoir procurer à la compagnie des tirs directs et indirects soutenus. C'est la mitrailleuse moyenne, soit la mitrailleuse polyvalente C6, qui permet le mieux de fournir les tirs directs. Le peloton d'armes comprend une section de mitrailleuses formée de trois équipes de tir relevant d'un sergent. Chaque équipe de tir compte les soldats nécessaires

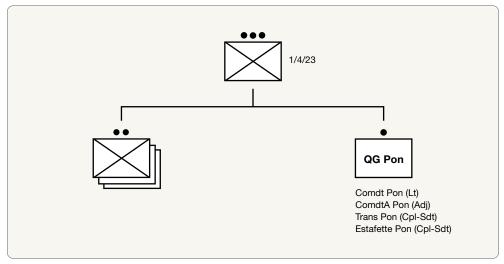


Figure 2 : Organisation du peloton de fusiliers

pour transporter la mitrailleuse, le trépied et une quantité de munitions suffisante pour permettre l'emploi complet de la mitrailleuse polyvalente. En outre, les équipes de tir munies de mitrailleuses peuvent recevoir une C16 pour accroître leur puissance de feu pour remplir les tâches statiques, généralement défensives. Parallèlement à la section de mitrailleuses, il conviendrait d'établir une section de mortiers composée de trois équipes de tir dirigées par un sergent et, comme dans le cas de la section de mitrailleuses, chaque équipe de tir devrait être munie d'un seul mortier léger, de son équipement auxiliaire et des munitions appropriées. Le peloton d'armes comporte un petit quartier général formé d'un commandant, de son adjoint, d'un spécialiste des transmissions et d'une estafette; pour les opérations de contre-insurrection ou de soutien de la paix, ce quartier général peut recevoir un entraînement supplémentaire qui lui permettra d'assumer le rôle vital du centre des opérations et du renseignement de la compagnie.

Avec le quartier général de la compagnie, comprenant le PC tactique du cmdt, le PC du cmdtA et les détachements du SQMC et de transport, on obtient une compagnie de fusiliers de 128 soldats, tous grades confondus.

LE BATAILLON

Jusqu'ici, nous avons, au cours de notre examen, insisté de nouveau sur la nécessité de la souplesse dans la section de fusiliers, tout en réclamant l'accroissement de la capacité du peloton et de la compagnie de manœuvrer grâce au regroupement des armes collectives dans un peloton d'armes. Passons maintenant au bataillon. Le bataillon d'infanterie demeure l'instrument fondamental de la puissance présente sur le terrain, en raison des éléments de soutien et de maintien en puissance qu'il possède et de son état-major de planification et d'administration. Pour ce faire, le bataillon doit pouvoir trouver, immobiliser et frapper ses objectifs en utilisant des ressources organiques. L'élément organique qui aide le bataillon à trouver l'ennemi est le peloton de reconnaissance (reco), qui comporte un poste de

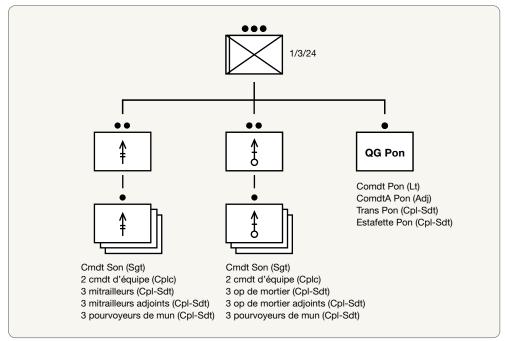


Figure 3: Peloton d'armes

commandement, des sections de recon et le groupe de tireurs d'élite. Le bataillon est une organisation robuste de grande taille : les éléments de recon et de tireurs d'élite ont pris de l'ampleur au cours des 20 dernières années. La source doctrinale la plus récente, soit la publication B-GL-394-002, Force terrestre – Opérations de reconnaissance, décrit le peloton de recon d'infanterie comme comptant quatre sections de recon de huit soldats chacune et deux sections de huit tireurs d'élite chacune. Avec le poste de commandement et les deux adjudants s'occupant des magasins, ce peloton compte 61 soldats.

Ce peloton de recon décrit dans la doctrine convient-il pour remplir la tâche? L'équipe de tir de quatre soldats, appelée patrouille ou détachement dans la langue du domaine, convient parfaitement pour remplir des missions de longue durée en avant des forces amies; avec quatre soldats, l'équipe peut s'assurer une sécurité suffisante, et ses membres peuvent se reposer à tour de rôle, ce qui est impossible avec des équipes de deux soldats, et difficile avec des groupes de trois. Toutefois, le grand peloton de recon risque d'avoir un effectif trop nombreux. Comme il est en général composé des meilleurs soldats (les tireurs d'élite provenant des rangs des meilleurs patrouilleurs), le peloton de reconnaissance a besoin d'un personnel hautement qualifié, ce qui exige la production de nombreux soldats par les compagnies et l'organisation de nombreux cours pour instruire un effectif suffisant de spécialistes aptes à doter les entités de reconnaissance¹⁴.

La solution optimale consisterait à réduire légèrement le nombre de tireurs d'élite et de patrouilleurs dans le bataillon pour le ramener à un effectif plus facile à maintenir. Si nous passions à

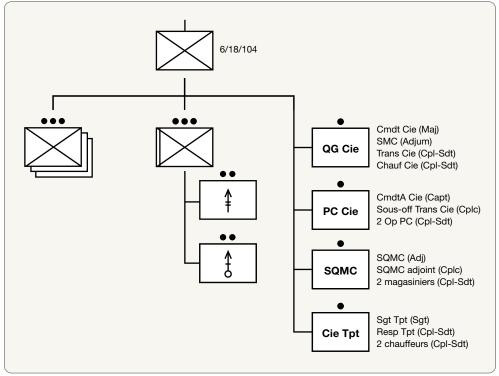


Figure 4 : Compagnie de fusiliers

une seule section de trois équipes composées de quatre tireurs d'élite chacune (détachements), ce qui donnerait 12 tireurs d'élite en tout, le commandant disposerait encore d'une excellente capacité. De même, le peloton de recon devrait se composer de deux sections de trois équipes (détachements), au lieu de quatre sections de deux équipes (détachements), ce qui réduirait le besoin de patrouilleurs, simplifierait l'accession au peloton et améliorerait le ratio entre les caporaux-chefs et les sergents. Si nous tenons compte du poste de commandement, nous obtenons un peloton de recon de 46 soldats, ce qui est beaucoup plus facile à réaliser avec le bassin de soldats dans lequel nous pouvons puiser, tout en étant amplement suffisant pour procurer au commandant les moyens voulus pour repérer l'ennemi. Il faudrait fournir aux détachements des véhicules utilitaires légers pour en améliorer la mobilité.

Bien que le peloton de recon procure au commandant un excellent outil de repérage, il n'a plus aucune ressource organique pour immobiliser l'ennemi. Comme nous l'avons déjà mentionné, la décision de dissoudre les pelotons de mortiers et de pionniers et les pelotons antiblindés et de les confier à d'autres armes a entraîné une énorme perte pour l'infanterie. Il n'y avait aucune raison doctrinale de priver le commandant de ces capacités; elles ont plutôt été écartées par les comptables et éliminées à cause de ce que beaucoup ont perçu comme une compréhension déficiente de ce qu'est une capacité complémentaire plutôt que redondante. En rétrospective, compte tenu de la valeur que ces moyens de soutien tactique offraient comme « multiplicateurs de force », il aurait été plus sage d'assouvir la faim des comptables en éliminant des éléments

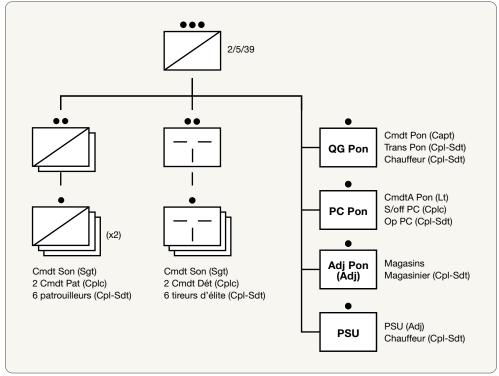


Figure 5 : Peloton de reconnaissance

plus élémentaires du bataillon, tout en préservant les effectifs spécialisés. Par conséquent, le commandant d'un bataillon d'infanterie provisoire de la *Force 2013* fait aujourd'hui face à un scénario encore plus sombre que celui avec lequel les commandants des compagnies de son bataillon doivent composer, car il n'a tout simplement plus aucun moyen à sa disposition pour soutenir les compagnies. Vu l'absence d'éléments organiques à tir direct et indirect au niveau du bataillon, le commandant dépend entièrement d'unités rattachées pour appuyer les compagnies et d'organisations extérieures pour faire son travail. Voilà qui ne garantit en rien la réussite d'un bataillon d'infanterie moderne!

Il faut des tirs directs soutenus pour aider à mettre hors de combat, neutraliser ou détruire les positions ennemies et vaincre les véhicules blindés ennemis. À l'heure actuelle, le commandant n'a qu'un seul système organique, à savoir la mitrailleuse à grenades (MG) C16, dont l'effet est limité par la puissance destructrice relativement petite de la grenade de 40 mm, et il n'a aucune entité formée, dotée et équipée pour s'en servir. Le canon de 120 mm du Leopard 2 est un engin très capable, mais les chars risquent d'être nécessaires ailleurs ou de ne pas pouvoir se déployer à cause du théâtre. Les bataillons d'infanterie canadiens sont exposés à de grands risques, car ils n'ont que la MG pour s'attaquer aux positions renforcées et aux véhicules blindés.

Il faut créer un peloton d'appui-feu direct (AFD) pour fournir au commandant des armes organiques lourdes permettant d'exécuter des tirs directs et de produire des effets de rupture

et des effets antiblindés et antipersonnel à une distance de 1 000 à 2 000 mètres. De telles entités sont jugées essentielles et elles existent dans les bataillons d'infanterie américains, britanniques et australiens. Pour offrir cette capacité, le peloton d'AFD a besoin d'employer une gamme de systèmes afin d'éliminer toute menace terrestre pour les compagnies de fusiliers. Pour les tirs directs, une mitrailleuse lourde (ML) (par exemple, la ML M2A1 de calibre 0.50) constitue une utile arme de base du fait qu'elle peut exécuter des tirs soutenus d'une portée efficace de 1 800 mètres. Le peloton d'AFD deviendrait aussi l'unité où la MG C16, dont les bataillons sont déjà équipés, serait principalement employée.

Ce qu'il faut avant tout, c'est un système antiblindé moderne, par exemple un missile guidé antichar (ATGM). Par suite de l'élimination du système TOW, l'infanterie canadienne ne peut plus repousser les véhicules blindés modernes. Comme l'ont montré les combats récents ayant eu lieu un peu partout dans le monde, notamment en Somalie, en Syrie ou en Iraq, même des adversaires irréguliers peuvent s'emparer d'un char de combat moyen (CCM) et s'en servir. L'absence d'un ATGM moderne tel que le Javelin rend notre infanterie manifestement vulnérable; l'acquisition d'un tel système et d'un mortier léger doit devenir un projet d'approvisionnement primordial, et ces systèmes devront être concentrés dans les pelotons d'AFD des bataillons d'infanterie. En outre, le corps des blindés serait dès lors moins sollicité, lui qui possède essentiellement la seule capacité antiblindés de l'Armée avec le CCM Leopard 2; les chars ne seraient plus employés comme casemates pour protéger l'infanterie. Tous ces systèmes d'arme ont une même caractéristique : ils peuvent faire feu depuis un véhicule ou depuis un affût au sol. La ML et la MG ne peuvent être portées par des soldats que sur de très courtes distances, mais la possibilité de les débarquer pour effectuer un mouvement jusqu'à une position de tir voisine est avantageuse. Le peloton d'AFD serait embarqué dans un véhicule léger et une remorque, ce qui permettrait à ses sections de manœuvrer dans une position de tir pour employer ses systèmes montés à bord du véhicule ou installés au sol.

Le peloton d'AFD optimal comprendrait trois sections d'AFD composées de trois équipes de tir de quatre soldats chacune (12 en tout), et chaque équipe de tir serait embarquée dans un véhicule utilitaire léger. Chaque section d'AFD posséderait deux ML et une MG, et chaque équipe de tir aurait également un poste de guidage d'ATGM et des missiles pour prendre à partie les blindés ennemis ou les objectifs renforcés. Avec un petit poste de commandement, un véhicule de commandement et le cmdtA du peloton accompagnant un échelon chargé surtout du réapprovisionnement en munitions, le peloton compterait en tout 44 soldats, 10 véhicules utilitaires légers et deux camions. Le commandant pourrait se servir du peloton comme d'une entité concentrée pour grouper les tirs directs sur les objectifs afin de soutenir l'effort principal du bataillon, ou encore, les sections pourraient être affectées auprès des compagnies, de manière à en doter les commandants d'une capacité renforcée pour fournir des tirs directs et appuyer ainsi leur manœuvre.

Pour produire des tirs indirects, le bataillon recourt habituellement à des canons et à des mortiers. Depuis l'élimination des pelotons de mortiers, tous les tirs indirects ont incombé aux régiments d'artillerie, les mortiers moyens de 81 mm ayant été confiés à ces unités. Cependant, étant donné que des problèmes de dotation se posent aussi dans ces régiments et qu'il faut en

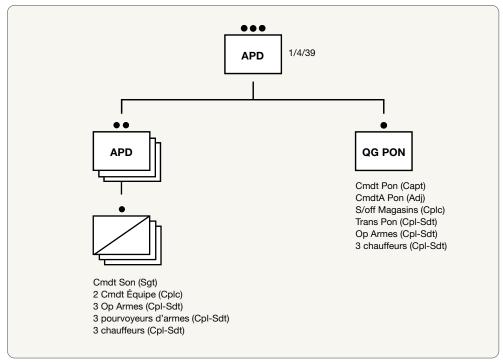


Figure 6: Peloton d'appui-feu direct

priorité doter les équipes de M777, les mortiers ne peuvent être utilisés en même temps que les obusiers. Comme l'emploi des mortiers moyens devient dès lors épisodique dans les régiments d'artillerie et que la priorité est accordée aux obusiers, l'Armée a en fait perdu la capacité que représentait le mortier moyen. Il est impossible de concentrer des tirs de mortier et de canon, car l'emploi des mortiers signifie que les obusiers sont autonomes. Ce même concept de non-utilisation simultanée des deux types d'armes signifie également que les obusiers ont la priorité quant au choix de leur emplacement et que la position de tir ne sera sans doute pas optimale pour l'emploi des mortiers. Enfin, tout comme le commandant de compagnie, le commandant de l'infanterie est privé de la possibilité d'utiliser les effets non meurtriers de la fumée et de l'illumination, ce qui oblige l'artillerie à les fournir dans diverses situations, même si le recours aux munitions du M777 risque d'être superflu par rapport aux exigences de la mission. De nombreux facteurs sont entrés en ligne de compte quand on a fait passer les mortiers à l'artillerie, mais aucun n'avait de valeur militaire solide, et les propos que nous avons entendus portent à croire que de nombreux membres de l'infanterie et de l'artillerie aimeraient bien voir le mortier moyen revenir dans les unités d'infanterie.

Il est capital que le commandant dispose de moyens organiques mobiles de produire des tirs indirects, car ainsi, il ne serait plus à la merci des circonstances et des autres exigences auxquelles les unités d'artillerie d'appui risquent de devoir répondre. Le commandant aurait alors un appui-feu indépendant garanti qui lui permettrait d'influer sur l'espace de combat. Il est

impératif de ramener les mortiers dans les bataillons d'infanterie, au sein de pelotons de mortiers. Parmi tous les pays ABCA, le Canada est le seul dont l'infanterie n'a pas de pelotons de mortiers : voilà qui devrait nous inciter à nous interroger sur la logique invoquée pour éliminer cette capacité!

La reconstitution du peloton de mortiers rendrait le commandant capable d'appuyer les compagnies avec des tirs indirects plus lourds que ceux que procurent les mortiers légers dont sont dotées les compagnies et dont nous avons parlé plus tôt. En outre, la capacité de commandement et de contrôle du peloton de mortiers permet d'établir un CCFA permanent au quartier général du bataillon, ce qui accroît la compréhension de la situation et la coordination des tirs par le QG. L'avantage qu'un peloton de mortiers procure est évident : les mortiers organiques sont prêts à intervenir séance tenante, ils nécessitent une coordination moindre en raison de la proximité de la situation tactique, et ils libèrent l'artillerie d'appui supérieure qui peut dès lors concentrer ses tirs au moment et à l'endroit critiques, ce qui risque de ne pas être nécessairement dans la zone d'opérations relevant du commandant.

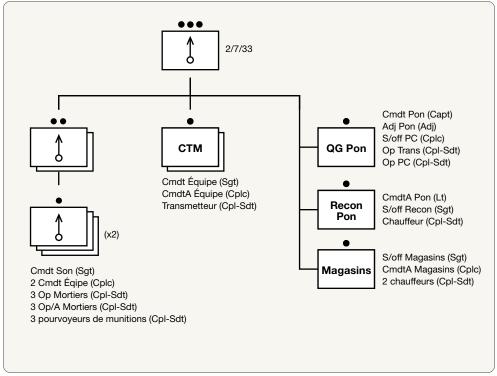


Figure 7: Peloton de mortiers

Un peloton de mortiers équilibré serait muni de six engins, chacun de ceux-ci étant utilisé par une équipe de tir faisant partie de deux sections de mortiers de 12 soldats chacune. En outre, il y aurait deux équipes de contrôle des tirs de mortiers de trois soldats, le cmdtA du peloton à la tête de l'élément de reconnaissance, un petit échelon des munitions et le PC du peloton,

ce qui donne un effectif de 42 soldats. Le peloton de mortiers peut être équipé des mortiers moyens L16 de 81 mm que l'infanterie a cédés à l'artillerie il y a une dizaine d'années, mais un projet utile consisterait à remplacer ces engins vieillissants par un système moderne; le mortier moyen M252A1, moins lourd, représenterait un choix idéal.

Avec les pelotons d'AFD et de mortiers, le bataillon peut immobiliser les forces adverses. Il les frappe avec ses compagnies de fusiliers; à l'offensive, celles-ci se déplacent vers l'ennemi pour saisir et tenir du terrain, mais à la défensive, elles sont l'enclume contre lequel l'ennemi se brise et elles peuvent aussi fournir une force de contre-attaque pour balayer l'ennemi de ses positions. Si, d'après les propositions formulées plus haut, le bataillon d'infanterie possède les moyens organiques voulus pour repérer et immobiliser l'ennemi avec ses pelotons d'appui tactique et des éléments habilitants rattachés et d'appui, alors que lui faut-il pour attaquer? De combien de compagnies de fusiliers le bataillon a-t-il besoin pour accomplir ses tâches?

Dans le passé, au cours des deux guerres mondiales et du conflit coréen, le bataillon d'infanterie a compté quatre compagnies. Pendant un certain temps, la brigade déployée an Allemagne, quand son effectif était complet, avait des bataillons d'infanterie de quatre compagnies. Toutefois, en raison des économies exigées en temps de paix, il y a eu des réductions d'effectifs, de sorte que la quatrième compagnie a été la première à être éliminée; malgré des événements extérieurs au cours desquels on a reconstitué la quatrième compagnie pour des déploiements opérationnels (en général, en puisant des ressources dans d'autres bataillons ou en recourant à des réservistes de renfort), les bataillons de trois compagnies ont été la norme.

Il existe une discordance entre la doctrine publiée (ancienne et nouvelle) et le bataillon d'infanterie provisoire de la Force 2013. Les deux publications intitulées Le bataillon d'infanterie au combat et La section et le peloton d'infanterie dans les opérations décrivent le bataillon d'infanterie comme étant formé de quatre compagnies de fusiliers. Dans le modèle de la Force 2013, le bataillon d'infanterie provisoire en compte trois, tandis que les structures opérationnelles d'EF sont fonction de la mission à accomplir. Il semble que l'Armée soit incapable de doter quatre compagnies de fusiliers par bataillon (ou qu'elle ne veuille aucunement réduire le nombre de bataillons, ce qui permettrait d'en avoir de quatre compagnies), mais elle souhaite malgré tout, dans sa doctrine, que le bataillon en ait quatre. Cependant, quatre compagnies sont-elles vraiment nécessaires? L'Armée doit-elle continuer à s'accrocher à des structures qu'elle n'est pas disposée à doter en effectifs? Après examen, il semble que le désir de l'infanterie de conserver le bataillon de quatre compagnies de fusiliers n'ait d'autre motif que le refus de changer quoi que ce soit à l'ordre des choses : « C'est toujours comme cela que l'on a procédé. »

On a justifié le bataillon de quatre compagnies en invoquant un raisonnement tactique (en effet, le vieux manuel du bataillon précise que c'est là le nombre minimum pour garantir l'équilibre), mais telle n'est pas la véritable raison. Le bataillon de quatre compagnies était la norme, parce que le prédécesseur du bataillon moderne en comptait huit; afin d'aider à contrôler les choses face à la tactique des rangs ouverts, l'Armée britannique a réduit l'étendue du contrôle en fusionnant les huit compagnies du bataillon existant pour en faire quatre, peu avant la Première Guerre mondiale 15. L'histoire montre que les bataillons peuvent, avec

trois compagnies, remplir les tâches que leur confie la doctrine – en fait, les bataillons d'infanterie de l'Armée et des Marines des États-Unis y parviennent et, depuis la Seconde Guerre mondiale et jusqu'à ce jour, ils sont constitués de trois compagnies de fusiliers dûment appuyées. Avec une compagnie d'appui tactique bien constituée pour repérer et immobiliser l'ennemi, trois compagnies de fusiliers fournissent les éléments suffisants pour mener l'attaque, tout en disposant des éléments de réserve voulus pour l'exploitation. Certes, il serait sans doute avantageux pour le commandant d'avoir une quatrième compagnie de fusiliers en réserve profonde, mais cette unité ne serait pas absolument nécessaire pour accomplir les tâches ou permettre au bataillon de manœuvrer. Au lieu de chercher des façons d'établir une quatrième compagnie de fusiliers, nous ferions mieux d'utiliser ces effectifs pour constituer d'autres bataillons ou des capacités d'appui renforcées. Par conséquent, notre doctrine doit établir officiellement le bataillon d'infanterie de trois compagnies de fusiliers.

De toute évidence, le peloton de pionniers, désormais disparu, a été exclu de la présente proposition, et voici pourquoi : le principal rôle du peloton de pionniers consistait à contribuer à la mobilité et aux actions de contre-mobilité, tout en exécutant des tâches limitées de décontamination et en se chargeant essentiellement des travaux de génie de base pour que les sapeurs de combat puissent se consacrer aux tâches les plus importantes. Notre proposition doit ici prendre l'économie en compte; or, un élément de pionniers constitué en bonne et due forme ajoute tout simplement trop peu aux capacités par rapport à son coût, étant donné qu'un bataillon peut repérer, immobiliser et frapper l'ennemi sans peloton de pionniers. Cela ne veut pas dire que le bataillon doit être privé de moyens ordinaires de rupture et de démolition; en recréant des qualifications élémentaires et avancées réduites de pionnier pour l'infanterie et en renforçant cette capacité dans les compagnies de fusiliers (disons un ou deux soldats par section), on aiderait à réduire la nécessité d'affecter les sapeurs de combat auprès de l'infanterie pour exécuter des travaux élémentaires de pose d'explosifs.

Parallèlement à notre analyse des éléments dont le bataillon a absolument besoin pour repérer, immobiliser et frapper l'ennemi, nous devons cerner les besoins de son quartier général. La mission en Afghanistan a abouti au gonflement de l'état-major, des majors, des adjudants-maîtres et des surnuméraires s'étant frayé un chemin jusqu'au quartier général; le bataillon d'infanterie provisoire de la *Force 2013*, avec son quartier général de 91 personnes pour l'emploi de la force, illustre on ne peut mieux cet état de choses. Il est difficile de trouver des analyses objectives du quartier général et de l'état-major, mais celles qui ont été publiées tendent à montrer que le rendement de l'état-major, au chapitre des processus et de la productivité, augmente si l'état-major est de plus petite taille et caractérisé par une hiérarchie simplifiée; un quartier général de taille réduite et bien géré vaut mieux pour le bataillon d'infanterie 16.

Le quartier général du bataillon a besoin d'un officier des opérations ayant le grade de capitaine. C'est là un grade convenable pour le poste, et il respecte la maxime fondamentale relative aux états-majors des forces du Commonwealth, à savoir que les officiers d'état-major doivent être d'un grade inférieur à celui de leur commandant hiérarchique. Avec l'assistance d'un adjudant des opérations et de deux paires de lieutenants/capitaines et sergents, ces six officiers et MR supérieurs, avec trois soldats jouant le rôle de commis aux opérations et fournissant l'aide courante au poste de commandement et avec une cellule du renseignement du bataillon, sont

à même de bien superviser en permanence les opérations et la planification tant en garnison qu'au cours des opérations, et ils sont tous soutenus par le peloton des transmissions du bataillon. Le commandant, son adjoint et le sergent-major de la compagnie d'appui tactique, qui n'ont aucun rôle tactique établi, peuvent répondre aux autres besoins tactiques (ISTAR, liaison, etc.).

Mis à part le CCFA fourni par le poste de commandement du peloton de mortiers, le quartier général du bataillon devrait s'attendre à des feux renforcés de la part d'une batterie d'artillerie connexe répondant aux indications du CCFA (ce pourrait être un ECAT pour les feux aériens interarmées), et à un petit centre de coordination du génie. Comme le bataillon lui-même, le quartier général doit être souple, il doit pouvoir se déployer par divers moyens et il ne peut pas être fixé à une plate-forme bien précise.

Le dernier élément est la fonction du maintien en puissance. L'infanterie a appris une leçon difficile quand elle s'est éloignée de son modèle éprouvé axé sur la compagnie d'administration intégrante, au tout début de la mission en Afghanistan¹⁷. Le modèle à échelons actuel est solide, et il convient de ne lui apporter que de petits changements. La compagnie d'administration a besoin d'un peloton de l'intendance, pour voir aux travaux d'entretien du bataillon et se tenir en rapport avec les organisations d'approvisionnement du deuxième échelon, et d'un peloton de l'entretien, pour réparer et récupérer les véhicules et l'équipement du bataillon. La taille du peloton de maintenance peut être réduite par rapport à celle prévue dans le modèle de la *Force 2013*, étant donné que les bataillons non mécanisés, dont la fonction d'entretien est beaucoup plus centralisée, n'ont pas besoin d'échelons robustes. Un poste sanitaire d'unité, fourni par une ambulance de campagne, assure un soutien médical de première ligne. Enfin, le peloton de transport doit être une entité polyvalente dont les sections assurent le mouvement du matériel par camion, livrent les munitions et les PP et fournissent les compétences nécessaires pour acheminer les approvisionnements par hélicoptère ou les larguer par parachute.

LES VÉHICULES

La discussion sur le maintien en puissance nous amène inévitablement à une étude des besoins du bataillon d'infanterie en véhicules. L'organisation du bataillon d'infanterie de la *Force 2013* décrivait une répartition détaillée du parc des véhicules de soutien B. Toutefois, les barèmes de distribution reposaient alors sur les projets du SVSM-MMN et de la MVL-L/L dont l'objet est de remplacer le parc actuel de véhicules B. Ces projets se sont enrayés, et les stocks actuels ont été liquidés, ce qui a considérablement réduit l'autosuffisance et les capacités des unités de tous les secteurs de l'Armée.

Comme on ignore ce que seront les capacités particulières des parcs futurs de véhicules B, nous nous limiterons ici à formuler des recommandations en nous fondant sur les capacités prévues. Comme le rôle normalisé des compagnies de fusiliers est d'opérer à pied, elles n'auront besoin que d'un nombre minimal de véhicules organiques. Le commandant de compagnie et son adjoint auront besoin de deux petits véhicules utilitaires pour exercer le commandement et le contrôle, tandis qu'il faudra aux échelons de la compagnie, relevant du quartier-maître, quatre camions pour transporter les bagages et les approvisionnements. Cela donne six véhicules légers et moyens pour chaque compagnie de fusiliers.



STK Bronco - Version du véhicule d'infanterie tout-terrain

La compagnie d'appui tactique a besoin d'autosuffisance et, pour cela, il lui faut des véhicules utilitaires légers. Ceux-ci permettent l'exécution de missions de recon motorisées et le transport d'armes collectives moyennes et lourdes dans l'espace de combat. Divers types de véhicules sont nécessaires à la compagnie d'administration pour qu'elle puisse répondre elle-même à ses besoins de transport. Quant au peloton d'approvisionnement, il lui faut des camions équipés d'une grue de manutention et d'un système de chargement paletisé (SCP) pour transporter facilement des approvisionnements en vrac. Le peloton de transport a besoin d'assez de camions pour transporter les échelons F de deux compagnies de fusiliers (224 places) en même temps; combinées aux échelons des compagnies, ces ressources permettent au bataillon d'exécuter lui-même les mouvements administratifs avec ses camions.

Les exigences opérationnelles peuvent rendre des véhicules nécessaires lorsqu'il s'agit d'aller patrouiller à de grandes distances, au-delà des paramètres de manœuvre des bataillons et de leurs sous-unités. Dans certains cas, il est impératif de protéger les véhicules contre la menace. Les véhicules peuvent accroître la mobilité des troupes, protéger celles-ci et augmenter leur puissance de feu (volume, type, portée et précision). Ils ont aussi à bord d'autres moyens de communication et de détection et transportent des munitions et des approvisionnements supplémentaires, ce qui réduit la charge du soldat. Il n'y a pas à douter de l'utilité des véhicules lorsqu'il s'agit d'accroître la portée de l'infanterie et de l'aider à atteindre son objectif.

En vertu du modèle de la *Force 2013*, le bataillon d'infanterie provisoire attribue des VPBT à certaines compagnies non mécanisées pour en protéger les déplacements. Le VPBT, dont le modèle est basé sur le véhicule de sécurité M1117, convient mal aux compagnies de fusiliers. C'est un gros véhicule lourd depuis lequel on peut difficilement combattre à cause de sa

conception. En outre, il peut accommoder trois membres d'équipage et trois passagers, de sorte qu'il offre un espace minimal pour les fantassins mêmes, ce qui entraîne un ratio élevé entre les membres d'équipage et les soldats devant débarquer. Mis à part le fait qu'il peut servir d'autocar blindé pour un petit nombre de soldats, il ne peut pas être intégré d'une façon pratique dans les compagnies et les pelotons d'infanterie, car il assujettit les unités d'entretien et d'entraînement à une lourde charge de travail, la constitution des équipages absorbe trop de soldats. L'Armée doit admettre que les besoins ont été mal définis et que le VPBT ne doit pas être attribué aux bataillons d'infanterie. Il faudrait plutôt affecter de nombreux véhicules à d'autres branches qui pourraient les intégrer plus facilement dans leurs organisations existantes (la PM, etc.) ou s'en servir pour remplacer les camions de l'artillerie remorquant le M113; les autres seraient placés dans une réserve de véhicules dans laquelle des forces particulières chargées de missions exigeant un transport avec protection pourraient puiser.

Pour les opérations contre un ennemi capable, un véhicule chenillé pouvant circuler dans tous les milieux constitue l'outil idéal de transport avec protection, et la mobilité qu'il offre correspond de près à celle de l'infanterie débarquée. Le véhicule doit procurer une protection blindée suffisante et pouvoir prendre à son bord de nombreux soldats. Le succès que les Britanniques ont connu en Afghanistan avec le BVS-10 Viking et le STK Bronco montre qu'il s'agit là de plates-formes idéales. Ils sont deux fois moins lourds qu'un VBL, ils sont dotés d'une capacité amphibie, ils peuvent assurer le transport des troupes dans l'Arctique et en hiver, et ils emportent de 10 à 14 passagers chacun. Un petit nombre de véhicules Viking ou Bronco procurerait une mobilité remarquable aux bataillons d'infanterie si la mission l'exigeait. Un escadron de véhicules de transport blindés, dont les équipages proviendraient peut-être du corps des blindés, pourrait fournir une troupe de 14 véhicules pour déplacer une compagnie de fusiliers, et un escadron de 50 véhicules pourrait transporter tout un bataillon. Ces plates-formes auraient une utilité particulière pour les missions de protection de la souveraineté nationale dans l'Arctique, et l'Armée devrait envisager d'acquérir un ou deux escadrons pour se donner la possibilité d'intégrer n'importe quel bataillon d'infanterie dans une organisation de transport très mobile et protégée sur le champ de bataille.

LE BATAILLON D'INFANTERIE

Jusqu'ici, nous avons proposé de doter en personnel et d'équiper ce que l'on pourrait appeler le bataillon d'infanterie (BI). Celui-ci satisfait aux exigences définies plus tôt : l'efficacité à tous les niveaux, la souplesse d'emploi et une facilité relative de déploiement. Il est efficace dans toute la gamme des conflits et il a l'autonomie suffisante pour mener des opérations offensives, défensives et habilitantes et des opérations de stabilité. Il lui faut des moyens minimes de soutien logistique et de transport entre les théâtres. Ses camions le rendent capable d'opérer seul ses mouvements routiers administratifs, et il peut facilement être appuyé par d'autres moyens de transport terrestres ou aériens, ce qui lui confère une grande portée opérationnelle. Le BI est optimisé pour prendre, tenir et dominer les terrains couverts et confinés tels que les marais, les boisés, les collines et les montagnes et les environnements urbains denses risquant d'être les théâtres opérationnels du XXI^e siècle. L'annexe A montre en détail en quoi consistent l'organisation et l'équipement du BI.

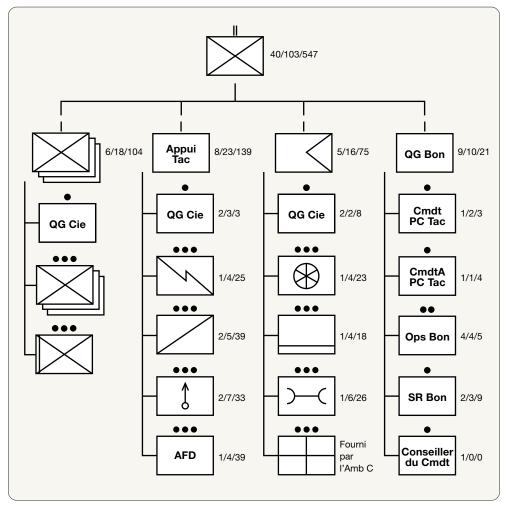


Figure 9: Le bataillon d'infanterie

LE BATAILLON D'INFANTERIE MÉCANISÉ

Jusqu'ici, nous avons délibérément omis de parler du rôle du VBL. Ce véhicule a été très présent en Afghanistan, avec l'infanterie. Avec le nouveau projet de modernisation du VBL qui produit le VBL VI en cours d'intégration dans les bataillons mécanisés, le véhicule constituera un élément important de l'arsenal de l'infanterie dans l'avenir prévisible. Le BI offre une organisation conçue pour combattre dans n'importe quel terrain, à pied surtout, mais il faut une organisation correspondante pour un bataillon d'infanterie mécanisée (BIM). Un BIM à organisation distincte procure à l'Armée une composante d'infanterie conçue pour travailler avec le corps blindé afin de produire une manœuvre rapide de choc. Par conséquent, cet accroissement de la puissance de frappe entraîne le déploiement à l'étranger de plus d'équipement, de personnel et de ressources et la nécessité de répondre à des besoins plus grands au chapitre du maintien en puissance, le carburant risquant d'engendrer une attache opérationnelle. Le BIM,

faisant en général partie d'une équipe composée de chars et d'infanterie, convient idéalement à un terrain plus ouvert (p. ex. le désert, les plaines et les prairies), mais il possède la protection et la puissance de feu voulues pour réussir dans certaines opérations menées en terrain couvert.

Dans la structure du bataillon d'infanterie provisoire proposé pour la *Force 2013*, on ne fait aucune distinction entre le bataillon mécanisé et le bataillon non mécanisé lorsqu'il s'agit de l'organisation des sections, pelotons et compagnies. Bien que le concept en soit valide en principe, les bataillons mécanisés sont des entités de nature différente, surtout à cause de la puissance de feu que les véhicules possèdent et de leur capacité de transport de troupes. Les modèles américain, britannique et australien confirment cela, en établissant une différence entre l'organisation du bataillon léger et celle du bataillon mécanisé.

L'équipage suscite une préoccupation primordiale. Dans la doctrine canadienne, le VBL fait partie intégrante de la section, il est attribué au commandant de section, et des membres de la section en constituent l'équipage. Cela va dans le sens de la méthode employée pour organiser l'infanterie munie du M113. Le problème réside dans le fait qu'en vertu de cette organisation, le VBL joue automatiquement le rôle central dans la section; il occupe une bonne partie du temps de la section et, comme beaucoup s'en sont plaints, il nuit au travail de l'infanterie qui consiste à s'entraîner pour combattre à pied. Il existe d'autres façons de mieux intégrer le VBL dans l'organisation de l'infanterie. Les Australiens ont cédé leurs VBTT à leurs régiments blindés, et les organisations d'infanterie « se mécanisent » quand il le faut. Des propositions semblables ont été formulées pour faire la même chose dans l'Armée canadienne la L'autre solution consiste à conserver le VBL en tant que véhicule dont les membres d'équipage sont des fantassins, mais à l'intégrer dans l'organisation à un niveau distinct de celui de la section. C'est ce que fait l'Armée américaine avec des compagnies d'infanterie mécanisée munies de véhicules de combat Bradley : ceux-ci sont alors regroupés en une section distincte relevant du commandant du peloton mécanisé.

Nous proposons ici une formule semblable à cette dernière approche : créer un peloton de VCI (ou peloton de VBL) dans la compagnie de fusiliers mécanisée pour remplacer le peloton d'armes dans la compagnie de fusiliers. Vu la présence du VBL et de sa tourelle, le besoin d'un peloton d'armes est essentiellement éliminé (chaque peloton devrait toutefois se voir attribuer un mortier léger à transporter dans le véhicule). Ce mode d'organisation comporte de nombreux avantages. Le peloton de VCI réunit sous un seul commandant et un seul cmdtA de peloton toutes les fonctions de commandement, d'entraînement et d'entretien (à l'heure actuelle, cela est coordonné par le capitaine des VBL). De la sorte, on crée aussi les conditions voulues pour que les pelotons, les sections et les équipes de tir de l'infanterie soient toujours organisés de la même façon, peu importe le type de bataillon, ce qui permet de normaliser dans tout le corps l'instruction des officiers et des MR jusqu'au niveau du peloton. Le peloton de VCI (VBL) est essentiellement un ajout (qui nécessite une certaine spécialisation) qui remplace le peloton d'armes et que le commandant d'une compagnie peut utiliser pour transporter et appuyer les pelotons de celle-ci.

Le peloton de VCI compte 14 VBL et 42 soldats répartis entre trois sections dirigées par le commandant de peloton qui remplit le rôle de capitaine des VBL, à savoir commander

les véhicules d'une compagnie de fusiliers mécanisée. Le 15° VBL des compagnies actuelles, utilisé uniquement par le capitaine des VBL, est éliminé comme étant un élément facultatif; le commandant du peloton de VBL utilise le VBL ayant à son bord le commandant de la compagnie. Le peloton de VCI peut transporter les trois pelotons de fusiliers dans l'espace de combat, les appuyer avec des tirs directs de ses canons de 25 mm et travailler avec le Leopard 2 dans le contexte d'une équipe de combat. D'aucuns pourraient pointer du doigt le fait qu'un VBL ne transporte pas une section de fusiliers de deux équipes de tir, mais en revanche, nous pouvons faire valoir que quatre VBL transportent un peloton de 28 fantassins. La réorganisation doit se faire de façon délibérée au moment du débarquement, et nous pouvons affirmer vigoureusement que la pratique actuelle consistant à débarquer les soldats sur les lieux mêmes de l'objectif n'est pas judicieuse dans le cas d'un véhicule blindé léger, à cause de la vulnérabilité du véhicule et de la nécessité supplémentaire de protéger un plus grand nombre de véhicules, une fois les soldats débarqués sur les positions, cette protection devant être fournie par des fantassins qui devraient plutôt marcher sur l'objectif en combattant 19°.

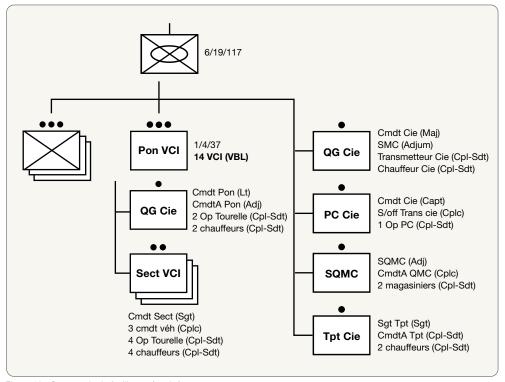


Figure 10 : Compagnie de fusiliers mécanisée

Outre le fait que, dans le BIM, les pelotons d'armes des compagnies sont remplacés par des pelotons de VCI, il existe une autre différence importante entre le BIM et le BI, et elle réside dans la compagnie d'appui tactique. Avec trois compagnies de fusiliers mécanisées, le BIM dispose d'un espace de manœuvre et d'une portée plus considérables grâce à la portée et aux effets accrus de ses armes et de ses détecteurs, ce qui a des ramifications pour les organisations



Solution éventuelle : AFD assuré par un VBL muni d'une tourelle Cockerill de 90 mm

d'appui tactique du commandant. Les mortiers moyens du peloton de mortiers peuvent encore appuyer les compagnies à une distance de 2 000 à 4 000 mètres. Le peloton d'AFD, muni d'armes lourdes d'appui-feu direct dont la portée est dépassée par celle des canons de 25 mm, ne peut offrir au bataillon mécanisé que les missiles guidés antichars (ATGM) proposés plus haut. Comme dans les bataillons américains Stryker, l'élément d'AFD d'un BIM peut être plus efficace avec divers véhicules blindés. Une organisation mécanisée novatrice d'AFD utilisant des VBL munis d'une tourelle qui peut lancer des missiles antiblindés et/ou ayant une tourelle équipée d'un canon de gros calibre telle que la tourelle Cockerill de 90 mm (les canonniers pourraient être des membres du corps des blindés) constitue une option qu'il conviendrait d'étudier pour l'avenir. Comme la récente campagne menée récemment par la France au Mali l'a montré, une plate-forme d'AFD plus légère à roues (plus facile à déployer et à entretenir qu'un CCM) a été très efficace lorsqu'il s'est agi d'appuyer des fantassins débarqués dans le cadre d'une opération expéditionnaire d'urgence²⁰.

Entre-temps, la compagnie d'appui tactique du BIM sera organisée de la même manière, sauf qu'elle fera appel à des VBL et non à des véhicules utilitaires légers. Il faut mener d'autres études sur la possibilité de doter le BIM de systèmes d'armes organiques à plus grande portée pour répondre à ses besoins en appui tactique. La dernière différence organisationnelle se trouverait dans le peloton d'entretien du bataillon. Contrairement aux besoins moindres qu'a le BI plus léger au chapitre de l'entretien, le BIM, avec ses compagnies de fusiliers mécanisées et ses pelotons d'appui tactique, a besoin de soldats supplémentaires du Génie électrique et mécanique (RCEME). Un tableau d'effectifs et de dotation détaillé du BIM figure à l'annexe B.

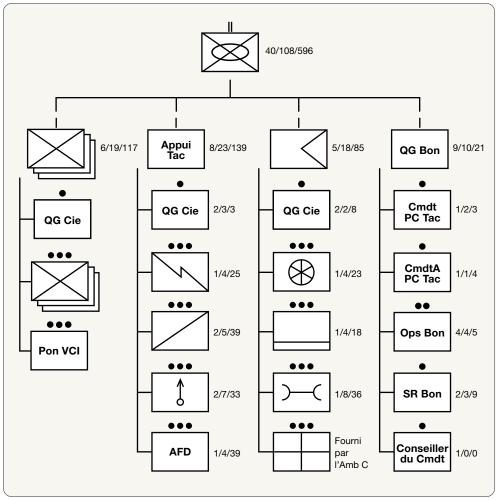


Figure 12 : Bataillon d'infanterie mécanisé

LES ÉTAPES À FRANCHIR POUR PARVENIR AU BUT

Dans le présent article, nous avons proposé en détail deux structures distinctes pour le batail-lon d'infanterie. Cependant, le modèle de la *Force 2013* a été construit en fonction de contraintes très réelles au chapitre des effectifs et des ressources, contraintes qui se sont accentuées depuis la création originale du bataillon d'infanterie provisoire. Le projet du VCR a été annulé, mais les VBL qu'ils devaient remplacer ont été attribués au corps des blindés pour rendre possible la liquidation des Coyotes. L'exécution des projets de remplacement des parcs de VPBT et de véhicules B a été retardée considérablement. L'Armée peut choisir de s'en tenir au statu quo – le bataillon d'infanterie provisoire de la *Force 2013* – mais, comme le présent article l'a fait valoir, il existe des lacunes inacceptables quant aux capacités et des pénuries d'effectifs qui créent des bataillons éviscérés. Comme nos homologues américains, britanniques

et australiens, l'Armée canadienne doit modifier son organisation pour conserver des bataillons d'infanterie efficaces, souples et déployables.

Le corps d'infanterie dispose actuellement de 5 238 années-personnes (A.-P. ou postes), tous grades confondus, pour ses six bataillons mécanisés et ses trois bataillons d'infanterie légère. Pour passer à six BIM et à trois BI, comme nous le proposons ici, il faudrait 6 390 A.-P. De toute évidence, la pénurie d'au moins 1 100 A.-P., parallèlement au manque de plates-formes (existantes et proposées), rend cette proposition irréalisable.

Par conséquent, nous proposerons ici des variantes pour mettre le BI et le BIM sur pied et en rendre l'adoption possible à un coût minimal et sans qu'une grande réorganisation s'impose :

- L'Armée passe d'une organisation de six bataillons mécanisés et de trois bataillons d'infanterie légère à une autre comportant trois bataillons d'infanterie mécanisée et six bataillons d'infanterie.
- 2. Le peloton d'AFD nécessitant des ressources qui n'existent pas aujourd'hui fait l'objet d'une dotation nulle à ce stade-ci.
- 3. Le troisième peloton de fusiliers dans chaque compagnie de fusiliers mécanisée ou non n'est aucunement doté de soldats de la Force régulière, et ses postes sont pourvus par des réservistes aux fins de l'entraînement et des opérations.

La première proposition, à savoir réduire le nombre de BIM dans l'Armée, est fonction des ressources dont le corps dispose. L'infanterie ne peut pas se permettre de continuer à maintenir les neuf bataillons actuels dépourvus des capacités organiques nécessaires et ayant des postes qui ne sont jamais remplis. La gamme proposée de trois BIM et de six BI présente un ratio comparable à celui des armées de nos alliés et elle reflète le fait qu'un haut degré de mécanisation n'est pas viable²¹. L'incidence sur la version actuelle du PGEP sera minimale, et l'Armée demeurera capable de remplir les tâches lui étant confiées. Le BIM du GBMC peut former le groupement tactique mécanisé de la LO 3, tandis que les deux BI pourront fournir les éléments de la force interarmées de la LO 4 [compagnie d'avant-garde et d'évacuation des non-combattants (NEO), compagnies de protection de la force interarmées].

La deuxième proposition est assez claire. Dans le cadre du processus de DF, il faut proposer à l'Armée le peloton d'AFD, qui demeure essentiel et doit être intégré dans la doctrine mise à jour en tant que capacité nécessaire, quand le nombre d'A.-P. augmentera en même temps que la possibilité d'acquérir de nouveaux systèmes. D'ici là, ce concept est hors de portée, et l'on ne peut y donner suite, compte tenu des ressources et des effectifs actuels.

La dernière proposition n'est qu'une formalisation des liens que les auteurs du concept de l'infanterie de la *Force 2013* ont tenté d'établir. Si tous les renforts venant de la réserve sont concentrés dans les trois pelotons de fusiliers, les effets de l'absence des réservistes pendant une bonne partie de l'entraînement annuel du bataillon sont atténués et perturbent moins les choses que dans le cadre de la formule actuelle qui laisse des vides dans chaque organisation

jusqu'au niveau de la section de fusiliers. Les compagnies de fusiliers ordinaires ou mécanisées de la Force régulière, possédant deux pelotons de fusiliers sur trois et leurs pelotons d'armes/ de VCI pour assurer l'appui des manœuvres, pourraient tout de même exécuter un entraînement valable en garnison. Dans ces troisièmes pelotons de fusiliers, les postes de base sont remplis par des réservistes (ce qui réduit la différence au chapitre de l'expérience), tandis que les postes de spécialiste, par exemple ceux de l'équipage des véhicules ou des opérateurs de mortier, le sont par des soldats de la Force régulière ayant le temps de tenir leurs compétences à jour, ce qui signifie qu'un peloton de fusiliers de la réserve peut s'intégrer dans une compagnie de fusiliers mécanisée sans que des changements organisationnels ne soient nécessaires (les exercices d'amalgamation appropriés aident les réservistes à se familiariser avec le véhicule).

Comme l'organisation du peloton de fusiliers serait normalisée, l'entraînement des réservistes pourrait mettre l'accent sur l'instruction des pelotons jusqu'au niveau 3 et sur leur amalgamation avec les bataillons de la Force régulière au printemps, quand l'entraînement des niveaux 4 à 6 a généralement lieu. C'est la démarche que l'Armée britannique a adoptée pour exécuter son plan *Army 2020*, en intégrant des bataillons de la Force régulière et de la Réserve. Pareille solution inciterait aussi les commandants des bataillons et des brigades de la

ORGANISATION ACTUELLE	6 bataillons mécanisés 593 AP. chacun = 3 558 AP.	3 bataillons légers 560 AP. chacun = 1 680 AP.	Bataillon provisoire – Force 2013 Total = 5 238 AP.
ORGANISATION PROPOSÉE	3 BIM 616 AP. chacun = 1 848 AP.	6 BI 562 AP. chacun = 3 372 AP.	Bataillon proposé Total = 5 220 AP.

Figure 13 : A.-P. nécessaires – Bataillon actuel et bataillon proposé

GRADE	BATAILLONS – FORCE 2013 AP. INF. (AP. – AUTRES GPM)	BATAILLONS PROPOSÉS AP. INF. (AP. — AUTRES GPM)
Lcol	9 (0) = 9 AP.	9 (0) = 9 AP.
Maj	63 (0) = 63 AP.	54 (0) = 54 AP.
Capt	126 (18) = 144 AP.	99 (45) = 144 AP.
Lt/Capt	105 (27) = 132 AP.	117 (0) = 117 AP.
Adjuc	9 (0) = 9 AP.	9 (0) = 9 AP.
Adjum	63 (18) = 81 AP.	54 (18) = 72 AP.
Adj	195 (36) = 231 AP.	171 (36) = 207 AP.
Sgt	429 (118) = 547 AP.	396 (114) = 510 AP.
Cplc	528 (360) = 888 AP.	555 (348) = 903 AP.
CpI/Sdt	2 657 (477) = 3,134 AP.	2 700 (495) = 3 195 AP.
Total	4 184 (1 054) = 5 238 AP.	4 164 (1 056) = 5 220 AP.

Figure 14 : Ventilation des A.-P. par grade et GPM – Bataillon actuel et bataillon proposé

Force régulière à encourager l'intégration et à travailler avec les divisions régionales pour synchroniser l'entraînement de la Force régulière et de la Réserve. Certes, il faut plus de travail pour planifier et exécuter correctement l'intégration des réservistes, mais dans le contexte actuel où les ressources sont limitées, l'Armée et le corps d'infanterie n'ont pas le loisir de passer outre au potentiel qu'offre la Première réserve.

En adoptant ces modifications, nous réduisons les effectifs du BI et du BIM aux fins de la mise sur pied des forces (instruction). La non-dotation du peloton d'AFD et le recours à des pelotons de la Réserve pour doter trois des neuf pelotons de fusiliers réduisent de 128 A.-P. les effectifs nécessaires par bataillon, ce qui équivaut à 1 152 A.-P. à l'échelle du corps. Cela produit un BI et un BIM de MPF absorbant respectivement 562 A.-P. et 616 A.-P. de la Force régulière. L'effectif total nécessaire pour six BI et trois BIM de MPF est de 5 220 A.-P., tous grades confondus; les 18 A.-P. qui restent par rapport à l'effectif actuel correspondent au solde des A.-P. du RCEME après le réaménagement des pelotons d'entretien des BI/BIM. Les tableaux suivants décrivent plus en détail la répartition des A.-P. et montrent qu'il est possible de donner une suite concrète à cette proposition :

Voici donc l'ensemble des recommandations formulées dans le présent article que l'Armée canadienne devrait prendre en considération dans le cadre de son initiative sur la *Force de 2016*. Elles sont présentées par ordre de priorité :

- 1. Adopter dans la doctrine l'organisation du bataillon d'infanterie et celle du bataillon d'infanterie mécanisée, telles qu'elles sont décrites aux annexes A et B. Cela comprend les concepts concernant : l'équipe de tir de quatre soldats et la section de fusiliers divisible, en tant qu'éléments de base de l'infanterie; les pelotons d'armes et de VCI des compagnies; l'amélioration de l'organisation de la compagnie d'appui tactique; le réaménagement des pelotons d'entretien. Il faudrait refondre la publication B-GL-309-001, dont la mise à jour se fait attendre depuis longtemps, pour décrire les organisations susmentionnées. Il faut rédiger la publication B-GL-309-002 pour la compagnie de fusiliers et le peloton d'armes, car rien n'existe actuellement à ce sujet. Un deuxième manuel qui décrirait la compagnie de fusiliers mécanisée et remplacerait le document provisoire B-GL-321-007 s'impose également. Il faut refondre la publication B-GL-309-003 en fonction du nouveau peloton de fusiliers universel.
- 2. Opérer la transition à une nouvelle structure comprenant six bataillons d'infanterie et trois bataillons d'infanterie mécanisée de mise sur pied de la force. Une autre analyse permettra d'établir quels bataillons de chaque régiment seraient désignés pour devenir des BI. Cela libère au moins 150 VBL qui pourraient servir à autre chose dans d'autres corps ou par suite d'une conversion à d'autres variantes. En outre, cette solution permet encore aux bataillons d'infanterie de jouer leur rôle dans le PGEP actuel.
- 3. Revivifier les relations entre la Force régulière et la Force de réserve ainsi que les affiliations entre unités pour améliorer l'intégration des pelotons de fusiliers de la Réserve dans les compagnies de fusiliers ordinaires ou mécanisées, dans le cadre de

l'entraînement annuel. Les divisions, les brigades et les bataillons ne peuvent plus se permettre d'avoir deux systèmes distincts (Force régulière et Force de réserve) pour créer leur puissance de combat.

- 4. Rétablir dès que possible les pelotons de mortiers dans tous les bataillons. Les mortiers L16 de 81 mm passent de l'artillerie à l'infanterie, et l'École d'infanterie doit collaborer avec l'École de l'artillerie pour recréer les compétences des opérateurs de mortier dans le corps d'infanterie. Les deux projets primordiaux du corps d'infanterie sont les suivants : remplacer le mortier moyen L16 (désormais vieillissant) et acquérir un nouveau mortier léger pour les pelotons d'armes des compagnies (le mortier léger M224 A1 et le mortier léger M252 A1, modifiés pour en réduire le poids, sont des exemples intéressants).
- 5. Utiliser les quelque 18 VBL excédentaires dans le cadre d'un programme visant à les modifier pour en faire des transporteurs de mortiers, un peu comme l'Armée l'a fait avec le système Wolf basé sur le Bison (véhicule dont elle s'est départie); elle répartirait les VBL entre les pelotons de mortiers des bataillons d'infanterie mécanisée, de manière à en accroître la mobilité et la surviabilité pendant qu'ils appuient les opérations des équipes de combat.
- 6. Demander au corps d'infanterie de rétablir les cours élémentaire et avancé de pionniers, qui sont des versions simplifiées des cours antérieurs, pour procurer aux sections, pelotons et compagnies de fusiliers des capacités de base en matière de démolition et une meilleure compréhension des techniques élémentaires de mobilité et de contre-mobilité. Ces cours atténueront la pression s'exerçant sur les sapeurs de combat et doteront l'infanterie de capacités propres aux pionniers; ainsi, les escadrons et les régiments de sapeurs de combat pourront se concentrer sur les aspects plus exigeants et plus techniques du génie de combat.
- 7. Demander au corps d'infanterie d'amorcer en bonne et due forme le processus de développement des forces pour doter chaque bataillon d'un peloton d'appui-feu direct. Cela nécessitera 396 A.-P. et l'acquisition d'une mitrailleuse lourde et d'un système ATGM.
- 8. Demander au corps d'infanterie de travailler avec le corps des blindés pour élaborer le concept de l'escadron de transport blindé. Un ou deux de ces escadrons dotés chacun d'environ 50 véhicules tout terrain (VTT) répartis entre un quartier général et des troupes de 14 véhicules pourraient procurer au BI un moyen de transport armé et protégé peu importe le milieu, y compris l'Arctique, la montagne et les terrains couverts de neige ou de glace ou exigeant une capacité amphibie. Le VTT, blindé et armé, deviendrait le principal véhicule de transport protégé des BI au cours des opérations de combat et il offrirait une véritable mobilité dans l'Arctique. Le VPBT ne convient pas au service dans l'infanterie, sauf lorsqu'il est tiré d'une réserve de véhicules destinés à des missions particulières; la majorité de ces véhicules, dont on envisage actuellement l'utilisation dans l'infanterie, devraient plutôt être employés dans d'autres domaines de l'Armée où ils conviendraient mieux.

9. Demander à l'infanterie et au corps des blindés d'envisager des solutions d'AFD pour les BIM, solutions qui incluraient des VBL armés d'ATGM ou munis d'une tourelle à canon afin de répondre aux exigences des BIM qui accomplissent des manœuvres plus variées et ont besoin d'armes à portée plus grande; l'Armée disposerait ainsi d'une plate-forme d'AFD de rechange qui ferait complément au CCM Leopard 2 en raison de sa déployabilité accrue.

Il est possible de donner suite aux recommandations n^{os} 1 à 4 avec les ressources et les effectifs existants aujourd'hui (le nouveau mortier léger excepté) et il convient de le faire dès que possible pour améliorer les capacités des bataillons d'infanterie existants. Les propositions n^{os} 5 et 6 exigent une refonte des PLANIN existants et la modification en profondeur des véhicules actuellement utilisés. Les propositions n^{os} 7 à 9 nécessitent des efforts de DF ainsi que des investissements et des A.-P., mais le présent article a fourni une solide analyse des besoins dont il faut tenir compte dans la doctrine pour appuyer ces programmes comme étant des projets viables de développement des capacités dans l'avenir.

CONCLUSION

Dans le présent article, nous avons examiné l'effectif actuel du bataillon d'infanterie provisoire de la *Force 2013* et conclu qu'il n'est pas à la hauteur de la tâche. Nous avons proposé une organisation de rechange fondée sur des bataillons d'infanterie ordinaires et des bataillons d'infanterie mécanisés. Pour obtenir une croissance nulle des A.-P., pour limiter au maximum la réaffectation des ressources et pour mieux intégrer les réservistes, l'Armée peut adopter les bataillons proposés caractérisés par des compagnies d'appui-feu direct et indirect, le retour des pelotons de mortiers et la constitution de pelotons de fusiliers normalisés dotés d'un effectif complet. Ce seront là des organisations plus cohésives et mieux à même de s'entraîner et de se déployer avec des renforts minimums. Ce ne sont pas des organisations radicalement nouvelles, et il en existe actuellement de semblables chez nos alliés.

En définitive, l'adoption de ces recommandations procurera à l'Armée des bataillons d'infanterie bien équilibrés et souples. Dans leur gamme de manœuvres, ces derniers sont efficaces avec des ressources organiques, leur organisation est souple et ils peuvent se déployer avec des renforts beaucoup moins considérables que celles des bataillons provisoires actuels de la *Force 2013*. Tout au long du dernier siècle, le bataillon d'infanterie a été organisé en fonction non seulement des besoins tactiques de l'heure, mais aussi des réalités économiques de l'armée de garnison. Dans les propositions formulées ici, nous avons pris en compte ces besoins tout en créant la meilleure organisation possible pour faire face à ces réalités.

À PROPOS DE L'AUTEUR...

Le major Cole Petersen est commandant de la Compagnie C du 3 PPCLI. Il a exercé les fonctions de commandant de peloton, de commandant adjoint de la Compagnie d'administration et d'officier des opérations au sein du 1^{er} et du 3^e bataillons, et il a occupé des postes d'état-major au QG du 1^{er} Groupe-brigade mécanisé du Canada.

ANNEXE A ORGANISER L'INFANTERIE CANADIENNE

BATAILLON D'INFANTERIE – TABLEAU D'EFFECTIFS ET DE DOTATION

		CIE FUSILIERS (X3)			CIE ARMES D'APPUI			
	QG BON	QG CIE	PON FUSILIERS (X3)	PON ARMES	QG CIE	PON TRANS	PON RECO	
PERSONNEL								
Officier – Inf	7	2	1	1	2	0	2	
Officier – Autres	2	0	0	0	0	1	0	
S/off sup/Adj – Fant	6	3	4	3	3	0	5	
S/off sup/Adj – Autres	4	0	0	0	0	4	0	
MR sub - Fant	10	9	23	24	3	0	38	
MR sub – Autres	11	2	0	0	0	25	1	
ARMES								
Fusil C7/C8	40	16	22	25	8	30	37	
M lég C9	0	0	6	0	0	0	9	
LG multiple/LG/LG monté M203	0	0	6	6	0	0	9	
MP C6	0	0	1	3	0	0	0	
ML (acquisition à venir)	0	0	0	0	0	0	0	
M gren C16	0	0	0	1	0	0	0	
Carl Gustav 84 mm	0	0	1	2	0	0	0	
UCL ATGM (AC)	0	0	0	0	0	0	0	
Mortier lég (AC)	0	0	0	3	0	0	0	
Mortier 81 mm L16	0	0	0	0	0	0	0	
Fusil tireur d'élite (Moyen)	0	0	0	0	0	0	6	
Fusil tireur d'élite (Lourd)	0	0	0	0	0	0	3	
VÉHICLES								
VULR	6	2	0	0	1	1	11	
MVL-Lég Cargaison	0	1	0	0	1	0	1	
MVL-Lég Bureau/PC	3	0	0	0	0	6	0	
MVL-Lég Spécialiste	0	0	0	0	0	2	0	
SVSM-MMN Cargaison	0	3	0	0	1	2	1	
MVL-Lourd Cargaison	0	0	0	0	0	0	0	
MVL-Lourd Grue/SCP	0	0	0	0	0	0	0	
MVL-Lourd Réc	0	0	0	0	0	0	0	
MVL-Lourd Ravitaillement en carburant	0	0	0	0	0	0	0	
VBL 6.0 VCI	0	0	0	0	0	0	0	
VBL PC	0	0	0	0	0	0	0	
VBL Maint	0	0	0	0	0	0	0	

CIE ARMES D'APPUI						
PON MOR	PON AFD	QG CIE	PON TPT	PON APPRO	PON MAINT	TOTAL
2	1	2	1	0	0	35
0	0	0	0	1	1	5
7	4	2	4	0	0	85
0	0	0	0	4	6	18
32	39	7	22	0	0	457
1	0	1	1	18	26	90
42	44	12	28	23	33	618
0	0	0	0	0	0	63
8	9	0	0	0	0	98
0	10	0	6	0	0	34
0	7	0	0	0	0	7
0	3	0	0	0	0	6
0	0	0	0	0	0	15
0	9	0	0	0	0	9
0	0	0	0	0	0	9
6	0	0	0	0	0	6
0	0	0	0	0	0	6
0	0	0	0	0	0	3
9	10	1	0	0	0	45
0	0	1	0	1	0	7
1	0	1	1	0	1	13
0	0	0	0	0	8	10
2	2	1	4	5	1	28
0	0	0	4	0	1	5
0	0	0	2	5	2	9
0	0	0	0	0	2	2
0	0	0	2	0	0	2
0	0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0	0

ANNEXE B ORGANISER L'INFANTERIE CANADIENNE

BATAILLON D'INFANTERIE – TABLEAU D'EFFECTIFS ET DE DOTATION

		CIE F	CIE FUSILIERS (X3)			CIE ARMES D'APPUI			
	QG BON	QG CIE	PON FUSILIERS (X3)	PON VCI	QG CIE	PON TRANS	PON RECO		
PERSONNEL									
Officier – Inf	7	2	1	1	2	0	2		
Officier – Autres	2	0	0	0	0	1	0		
S/off sup/Adj – Fant	6	3	4	4	3	0	5		
S/off sup/Adj – Autres	4	0	0	0	0	4	0		
MR sub - Fant	10	9	23	37	3	0	38		
MR sub – Autres	11	2	0	0	0	25	1		
ARMES									
Fusil C7/C8	40	16	22	32	8	30	37		
M lég C9	0	0	6	0	0	0	9		
LG multiple/LG/LG monté M203	0	0	6	0	0	0	9		
MP C6	0	0	1	0	0	0	0		
ML (acquisition à venir)	0	0	0	0	0	0	0		
M gren C16	0	0	0	0	0	0	0		
Carl Gustav 84 mm	0	0	1	0	0	0	0		
UCL ATGM (AC)	0	0	0	0	0	0	0		
Mortier lég (AC)	0	0	1	0	0	0	0		
Mortier 81 mm L16	0	0	0	0	0	0	0		
Fusil tireur d'élite (Moyen)	0	0	0	0	0	0	6		
Fusil tireur d'élite (Lourd)	0	0	0	0	0	0	3		
VÉHICLES									
VULR	4	1	0	0	1	1	11		
MVL-Lég Cargaison	0	1	0	0	1	0	1		
MVL-Lég Bureau/PC	3	0	0	0	0	4	0		
MVL-Lég Spécialiste	0	0	0	0	0	2	0		
SVSM-MMN Cargaison	0	3	0	0	1	2	1		
MVL-Lourd Cargaison	0	0	0	0	0	0	0		
MVL-Lourd Grue/SCP	0	0	0	0	0	0	0		
MVL-Lourd Réc	0	0	0	0	0	0	0		
MVL-Lourd Ravitaillement en carburant	0	0	0	0	0	0	0		
VBL 6.0 VCI/PC	2	0	0	14	0	0	0		
VBL/Bison PC	2	0	0	0	0	2	0		
VBL/Bison Maint	0	0	0	0	0	0	0		

CIE ARMES D'APPUI							
PON MOR	PON AFD	QG CIE PON TPT		PON APPRO	PON MAINT	TOTAL	
2	1	2	1	0	0	35	
0	0	0	0	1	1	5	
7	4	2	4	0	0	88	
0	0	0	0	4	8	20	
32	39	7	22	0	0	496	
1	0	1	1	18	36	100	
42	44	12	28	23	33	639	
0	0	0	0	0	0	63	
8	9	0	0	0	0	80	
0	10	0	6	0	0	25	
0	7	0	0	0	0	7	
0	3	0	0	0	0	6	
0	0	0	0	0	0	9	
0	9	0	0	0	0	9	
0	0	0	0	0	0	9	
6	0	0	0	0	0	6	
0	0	0	0	0	0	6	
0	0	0	0	0	0	3	
2	10	1	0	0	0	39	
0	0	1	0	1	0	7	
1	0	1	1	0	1	11	
0	0	0	0	0	4	6	
2	2	1	2	5	1	26	
0	0	0	4	0	1	5	
0	0	0	2	5	2	9	
0	0	0	0	0	2	2	
0	0	0	4	0	0	4	
6	0	0	0	0	0	44	
1	0	0	0	0	0	5	
0	0	0	0	0	4	4	

NOTES

- 1. L'Armée américaine a exécuté sa Transformation en délaissant les structures divisionnaires pour axer plutôt son organisation sur la brigade et en repensant l'organisation de ses bataillons d'infanterie. Pendant les campagnes d'Iraq et d'Afghanistan, elle a révisé et publié de nouveau sa doctrine concernant l'infanterie. Dans son document intitulé Army 2020, l'Armée britannique a redéfini les structures de son infanterie en y intégrant les réserves et en situant ses unités au sein des nouvelles structures de la brigade. Enfin, avec son Plan BEERSHEBA, l'Armée australienne a adopté le bataillon d'infanterie standard et a opté pour une stratégie amphibie et des brigades modulaires.
- 2. Les principaux documents sur la Force de 2013 et sur le rôle de l'infanterie dans celle-ci sont les suivants: 1901-1 (DDFT) Plan directeur de mise en œuvre (PDMO) Consolidation de la Force de 2013 Transformation de l'Armée de terre (daté du 31 août 2010), dont l'annexe E porte sur les structures de l'infanterie; 1901-1 (DDFT) Plan directeur de mise en œuvre (PDMO) de la Force 2013 (daté du 30 juin 2011), dont l'annexe G décrit les structures de MPF pour l'Armée; 1901-1 (DDFT 3) Feuille de route de la transition stratégique de l'Armée de terre (daté du 13 avril 2012), qui met à jour la répartition des principaux équipements. Le fait que la réorganisation la plus systématique de l'infanterie en plus de 20 ans soit présentée dans des annexes à des articles de correspondance interne de l'Armée axées sur des concepts de comptabilité, et non dans une analyse et une publication doctrinales plus fondamentales, est troublant.
- Voir la publication de l'Armée canadienne B-GL-309-003/FP-002, La section et le peloton d'infanterie dans les opérations, p. 2-4 à 2-10.
- 4. Jim Storr développe utilement la définition classique que l'OTAN donne de ces termes et le rôle des actions correspondantes dans la mécanique de la bataille. La mise hors de combat désigne l'action d'affaiblir un objectif avec des armes pendant la durée des tirs. La mise hors de combat peut aboutir à la neutralisation, laquelle est l'action de paralyser temporairement l'objectif au-delà de la durée des tirs de suppression. Par conséquent, la mise hors de combat engendre la neutralisation. La destruction équivaut tout simplement à la mort ou à la paralysie durable de l'adversaire. Un ennemi neutralisé risque la destruction, ce qui aboutira au succès tactique, l'ennemi mourant sur place, s'enfuyant ou capitulant. Une force se sert donc des manœuvres, des tirs et des mouvements pour occuper une position avantageuse d'où elle peut mettre hors de combat, neutraliser et détruire l'ennemi. Voir Jim Storr, « High Explosive: Shock Effect in Dismounted Combat » dans RUSI Defence Systems, vol. 12, n° 3, 2010, p. 56-60, et Jim Storr, « Manoeuvre and Weapons Effect on the Battlefield » dans RUSI Defence Systems, vol. 13, n° 2, 2010, p. 61-63.
- 5. Pour lire un excellent synopsis des études faites sur l'escouade d'infanterie américaine, voir Paul E. Melody, The Infantry Rifle Squad: Size is Not the Only Problem. Monographie inédite, Fort Leavenworth (Kansas), School of Advanced Military Studies, 1990. Voir aussi Timothy M. Karcher, Enhancing Combat Effectiveness: The Evolution of the United States Army Infantry Rifle Squad Since the End of World War II. Monographie inédite, Fort Leavenworth (Kansas), United States Command and General Staff College, 2002. Un aspect se dégage en particulier de ces études (et de bien d'autres) sur l'escouade: l'organisation optimale recommandée varie constamment, passant de neuf à douze dans diverses configurations.
- 6. Voir à la p. 28 de l'article de William F. Owen, « Organizing Infantry », dans Army Doctrine and Training News No. 19, 2003, p. 28-30. Voir aussi à la p. 144 de l'article de William F. Owen, « The Universal Infantry », dans Australian Army Journal, vol. 7, n° 3, 2010, p. 143-149. Karcher, dans Enhancing Combat Effectiveness (p. 67-68), souligne comment, dans les années 1980, l'Armée américaine est revenue à l'escouade de neuf soldats, non pas par suite d'études tactiques ou d'un raisonnement doctrinal, mais simplement pour des motifs comptables pour appuyer les changements dans le tableau d'effectifs et de dotation de la division.
- 7. Voir Melody, The Infantry Rifle Squad, p. 7-8 et 31-38, pour se renseigner sur les tâches des sections/escouades d'infanterie.
- 8. Voir p. 54 de l'article de Greg Colton, « Enhancing Operational Capability: Making Infantry More Deployable » dans *The Australian Army Journal*, vol. V, n° 1, 2008, p. 51-64. Voir aussi *Australian Army Land Warfare Doctrine LWD 3-3-7: Employment of Infantry*. Pour lire un autre examen sur les sections axées sur des équipes de tir de quatre soldats, voir Chris Shaw, « Adapting the British Light Infantry Section and Platoon Structure for the Contemporary and Future Operating Environment » dans *Small Wars Journal*, juin 2009. Voir le site https://174.143.214.137:8080/jrnl/art/adapting-the-british-light-infantry-section-and-platoon-structure.
- Voir p. 1-14 à 1-19 du manuel FM 3-21.8 The Infantry Rifle Platoon and Squad de l'Armée américaine et le premier chapitre de l'USMC MCWP 3-11.2 Marine Rifle Squad.
- Voir p. 44 de l'article de Jim Storr, « Exercise SEA WALL: Infantry Tactics in an Era of Manoeuvre Warfare » dans The British Army Review, nº 119, août 1998, p. 38-46.

- 11. La question demeure : devrions-nous adopter le modèle américain selon lequel le commandant de section est indépendant des équipes de tir? L'idée de retirer au commandant de section le devoir de commander sa propre équipe de tir et de se limiter à en commander deux autres constitue un concept utile. Toutefois, cela exige du personnel supplémentaire et des soldats qualifiés pour commander; aux fins de notre propos, cette proposition reflète le modèle australien et place le commandant de section dans une des équipes de tir.
- 12. En ce qui concerne les piètres effets de suppression de la mitrailleuse légère Minimi, voir la p. 46 de l'article de Jim Storr, « The Real Role of Small Arms in Combat » dans RUSI Defence Systems, vol. 12, n°, 2009, p. 44-46. Pour ce qui est de l'utilité des taux plus élevés de tirs d'explosifs détonants pour créer des effets de suppression, voir Storr, « High Explosive ». Voir aussi Melody, The Infantry Rifle Squad, p. 27-28, pour une analyse de l'équilibre entre la puissance de feu et le nombre de fusiliers et pour une étude du problème observé dû à un trop grand nombre d'armes particulières et à un nombre insuffisant de fusiliers ordinaires. Melody a fait valoir qu'une seule mitrailleuse légère et un seul lance-grenades suffisaient dans une escouade (équipe) et que le rendement diminuait quand on en ajoutait d'autres.
- 13. Un bon synopsis de la manœuvre des petites unités d'infanterie est fourni par David Kilcullen dans son article « Rethinking the Basis of Infantry Close Combat » publié dans l'Australian Army Journal, vol. 1, nº 1, 2003, p. 29-40. Voir aussi l'analyse opérationnelle faite par Dean K. Bowley, Taryn D. Castles et Alex Ryan et intitulée Attrition and Suppression: Defining the Nature of Close Combat, Edinburgh (Australie méridionale): DSTO Information Sciences Library, 2004.
- 14. Afin de mettre le coût de l'entraînement en contexte, il faut, d'après les plans d'instruction publiés, 32 et 92 jours respectivement pour produire un patrouilleur de reconnaissance et un patrouilleur de niveau avancé (chef de section ou de peloton). De même, le cours de base des patrouilleurs de reconnaissance et des tireurs d'élite dure 80 jours, et il faut 32 autres jours pour produire un commandant de détachement de tireurs d'élite. La qualification de maître-tireur d'élite d'unité nécessite 25 autres jours d'instruction. Ces cours produisent des spécialistes de classe mondiale, mais il faut prendre leur coût de renonciation en compte dans le contexte des besoins du bataillon.
- 15. Pour lire un bon résumé de la transition au bataillon de huit compagnies à celui de quatre compagnies, voir I.F. Maxse, « Battalion Organization », dans *The Royal United Services Institution Journal*, vol. 56, n° 407, 1912, p. 53-86. Tous n'abondaient pas dans le même sens, à cet égard : voir R.J. Kentish, « The Case for the Eight Company Battalion », dans *The Royal United Services Institution Journal*, vol. 56, n° 413, 1912, p. 891-928.
- 16. Pour lire une excellente analyse sur l'état-major et le quartier général, voir Jim Storr, The Command of Land Forces in Iraq, March-May 2003, Wiltshire (R.-U.), British Army Directorate General of Doctrine and Development, 2003. Voir aussi Jim Storr, « Real People, Real Decisions: Designing HQs to Win Wars », dans The British Army Review, n° 123, hiver 1999-2000, et Dermot Rooney, « Can We Make Headquarters Simpler », dans The British Army Review, n° 142, été 2007.
- 17. Simon Parker, « Se déployer sans compagnie d'administration. Le système déchelons du GT de la FO 306 durant l'opération MEDUSA », Le Journal de l'Armée du Canada, vol. 10, nº 2, 2007, p. 39-51.
- 18. Alex D. Haynes, « Le concept d'emploi de la force et l'infanterie : proposition », Le Journal de l'Armée du Canada, vol. 9, nº 2, 2006, p. 44-56.
- 19. La question se rapporte au fait que les véhicules blindés légers, que ce soit des VBTT ou des VCI, n'ont pas un blindage aussi solide que les chars et que de nombreux systèmes ennemis différents peuvent les mettre hors de combat. Si le véhicule essaie de se rendre jusqu'à l'objectif, les fantassins à son bord sont exposés à de grands risques; en sa qualité d'observateur-contrôleur-entraîneur (OCE), l'auteur a été témoin de nombreux cas où des sections entières ont été détruites parce que l'équipage avait trop misé sur la protection offerte par le véhicule et avait hésité à débarquer ses passagers plus tôt. Afin d'en savoir plus sur cela, voir William F. Owen, « Wrong Technology for the Wrong Tactics: The Infantry Fighting Vehicle », dans Military Operations, vol. 1, n° 3, 2012, p. 17-20.
- 20. Voir Michael Shurkin, France's War in Mali: Lessons for an Expeditionary Army, Santa Monica (Californie), RAND Corporation, 2014, p. 32-36.
- 21. Ensemble, l'Armée et le Corps des marines des É.-U. ont 36 bataillons interarmes (unités permanentes de chars/d'infanterie mécanisée) et 24 bataillons d'infanterie Stryker, comparativement à 42 bataillons légers et à 24 bataillons de Marines. L'Armée britannique évolue vers une force composée de six bataillons d'infanterie blindée (VCI Warrior) et de trois bataillons de transport de troupes lourds, comparativement à huit bataillons de transport de troupes à blindage léger, 14 bataillons légers et trois commandos des RM. L'Infanterie australienne possède sept bataillons d'infanterie normalisés légers, le régiment de cavalerie blindée de chaque brigade pouvant transporter trois bataillons en tout.



ENTREPRISES ALLIÉES:

Les Forces armées canadiennes et le recours à des entreprises militaires, de sécurité et de logistique privées

David A. Borys, Ph. D., et Joshua Matthewman

Depuis deux décennies, on assiste à une croissance importante du recours par les États, les corporations et les organisations non gouvernementales à des entreprises militaires, de sécurité et de logistique privées (EMSLP). En Irak et en Afghanistan, les EMSLP ont joué un rôle important en matière d'instruction, de sécurité et de soutien logistique. À de rares occasions, elles ont même participé activement aux opérations de combat. Le Canada n'est pas à l'abri de cette tendance croissante et a eu recours à des EMSLP dans le but d'alléger le fardeau qui pesait sur les effectifs des Forces armées canadiennes (FAC). Des entreprises militaires et de sécurité privées (EMSP) ont été embauchées dans des rôles plus actifs, et les FAC ont également commencé à renforcer, voire à remplacer leur personnel de la logistique par des entrepreneurs non militaires. Le présent document vise à analyser la tendance croissante des FAC à embaucher des EMSLP. Nous examinerons les liens historiques qui unissent les FAC à ces groupes depuis la fin de la guerre froide, soulignerons les efforts actuels sur la scène internationale afin de codifier les comportements en fonction des droits de la personne et du droit humanitaire, discuterons des changements à la politique des FAC à l'égard des EMSP et du personnel non militaire. Enfin, nous aborderons les secteurs où il faut étendre le développement de la doctrine et des politiques pour permettre une coopération plus efficace avec les EMSLP tout en encadrant leur conduite et en garantissant leur respect des normes internationales en matière de droits de la personne et de droit humanitaire. Dans ce domaine, le Canada accuse un retard par rapport à ses deux alliés militaires traditionnels, les États-Unis et le Royaume-Uni (R.-U.), et l'absence d'une politique coordonnée au niveau fédéral pourrait avoir d'importantes répercussions sur notre utilisation de ces ressources. Comme nous le verrons ci-dessous, on pourrait soutenir que le Canada a échappé à plusieurs problèmes jusqu'ici en ce qui concerne la coordination maximale avec les EMSLP et les ramifications juridiques de l'emploi de ces partenaires.

Il importe de définir certains termes dans le présent document. On entend par entreprises militaires et de sécurité privées, d'après le document de Montreux, « des entités commerciales privées qui fournissent des services militaires et/ou de sécurité. Les services militaires et/ou de sécurité comprennent en particulier la garde armée et la protection de personnes et d'objets tels que les convois, les bâtiments et autres lieux; la maintenance et l'exploitation de systèmes d'armement; la détention de prisonniers et le conseil ou la formation des forces locales et du personnel de sécurité local ¹ ». Un mercenaire, d'après les Nations Unies, s'entend de toute personne « qui est spécialement recrutée dans le pays ou à l'étranger pour combattre dans un conflit armé; qui prend part aux hostilités essentiellement en vue d'obtenir un avantage personnel [...] Le terme «mercenaire» s'entend également, dans toute autre situation, de toute personne qui est spécialement recrutée dans le pays ou à l'étranger pour prendre part à un acte concerté de violence visant à renverser un gouvernement [...] porter atteinte à l'intégrité territoriale d'un État² ». L'Article premier explique plus en détail ce qu'est un mercenaire; même si l'on peut voir un recoupement trouble entre EMSP et mercenaire, ils sont distincts, aux yeux du droit international aussi bien qu'aux fins du présent document.

HISTORIQUE

Le recours aux EMSLP par les FAC a considérablement augmenté depuis la réduction des forces dans les années 90. Le gouvernement du Canada, le ministère de la Défense nationale et les FAC ont retenu les services de ces types d'entreprises en Amérique centrale, en Europe, en Asie et en Amérique du Sud. C'est toutefois en Afghanistan que le recours aux EMSLP a augmenté le plus rapidement, avec les pressions exercées sur les effectifs des FAC par la durée et l'intensité du conflit. Le Canada a utilisé ces entreprises dans des rôles autres que le combat, comme la sécurité, l'instruction et le soutien logistique. Il importe de noter que le siège social de plusieurs EMSLP d'envergure se situe au Canada et que ces entreprises sont donc assujetties aux lois canadiennes, même si leurs opérations se font partout au monde.

Depuis le milieu des années 90, la société Calian offre des services contractuels d'instruction au personnel des FAC sous forme d'exercices de simulation du combat et leur fournit un soutien technique et opérationnel en matière d'instruction, de planification et d'exécution d'exercices de combat complexes à l'aide de systèmes avancés de simulation par ordinateur. Récemment, la société Calian a obtenu un contrat d'instruction de deux ans d'une valeur de quatre à huit millions de dollars, dans le cadre du projet de renouvellement de l'instruction technique (Air) [RITA] du ministère de la Défense nationale (MDN).

La société Bombardier détient un marché de service de soutien de vingt ans pour le programme du Centre d'appui tactique de l'OTAN (CATO), de réputation mondiale. Ce programme d'entraînement en vol d'élite, basé à Moose Jaw, en Saskatchewan, et à Cold Lake, en Alberta, réunit militaires et professionnels de l'industrie, qui travaillent côte à côte. Bombardier offre une vaste gamme de services de soutien, dont de l'instruction en salle et sur dispositif d'entraînement en vol (DEV), de la formation sur l'équipement et de l'entretien de matériel et d'installations.

La tristement célèbre société privée de sécurité Blackwater, qui a été renommée Xe Enterprises avant d'être achetée par Academi, a déjà obtenu des contrats de formation des policiers militaires canadiens, des membres de l'équipe consultative stratégique et des membres de la FOI-2 canadienne d'élite dans des domaines tels que les fonctions de garde du corps, le tir d'élite et les tactiques antiterroristes. L'ancien Terrorism Reaserch Center, une filière de la Blackwater, a préparé des exercices complexes de lutte contre le terrorisme auxquels ont participé des membres du personnel des FAC³. L'un de ces contrats aurait coûté 29 000 dollars pour un cours de deux jours sur la conduite préventive en milieu hostile, auquel ont pris part 18 membres de l'équipe consultative stratégique⁴.

Plusieurs entreprises de sécurité privées ont obtenu des contrats de service dans des climats explosifs un peu partout au monde. La société ArmorGroup aurait fourni des services de protection du personnel diplomatique et de développement canadien en Afrique, et le Golan Group a fourni des services semblables au personnel diplomatique canadien en Amérique centrale⁵. Les sociétés Saladin Security, Hart Security et Blue Hackle Security, toutes des EMSP britanniques, ont assuré la protection de l'ambassade du Canada à Kaboul et du Centre de coordination interarmées à Kandahar, ainsi que la sécurité de diplomates, de dignitaires et de l'équipe consultative





stratégique du Canada. La Saladin a même été embauchée pour protéger le premier ministre lors de sa visite en Afghanistan en 2007. Un rapport indique que la société Saladin a assuré la sécurité du périmètre, exploité des postes de contrôle, fourni des gardes du corps et constitué une force de réaction rapide lourdement armée à Kaboul⁶. En ce qui concerne le marché conclu en 2006, par exemple, Saladin aurait obtenu 425 700 dollars pour services rendus⁷.

En 2008, les FAC ont loué six hélicoptères Mi-8 de la société Skylink Aviation pour livrer des fournitures dans le sud de l'Afghanistan. Ce sont des employés de Skylink et non des membres des FAC qui étaient aux commandes des hélicoptères. Ce marché visait à accroître la fréquence des approvisionnements aériens et à réduire du même coup le nombre de victimes sur les itinéraires traditionnels des convois d'approvisionnement⁸.



Le contrat du projet de réhabilitation de premier plan du Canada, le barrage de Dhala, dans la province de Kandahar, a été confié à SNC-Lavalin, qui, pour assurer la sécurité du barrage, a retenu les services de la tristement célèbre Watan Risk Management, une entreprise privée de sécurité de l'Afghanistan ayant des liens avec la famille du président Karzai. L'armée américaine a interdit les marchés avec la société Watan en 2010, et les contrats de protection des convois de l'OTAN de cette entreprise ont été résiliés la même année (même si ces contrats ont été rétablis ultérieurement en raison du manque de personnel). SNC-Lavalin a conservé son contrat de services de sécurité jusqu'en 2011; elle a alors rompu ses liens avec la controversée entreprise de sécurité. Les allégations de corruption formulées à l'endroit de la Watan comprenaient le récit d'un affrontement armé entre des employés de l'entreprise et deux membres canadiens du personnel de sécurité⁹. L'Agence canadienne de développement international (ACDI) a versé quelque dix millions de dollars pour assurer la sécurité du barrage¹⁰.

Non seulement le Canada a traité avec des EMSP, mais bon nombre de ces entreprises sont exploitées au Canada et sont donc assujetties aux lois et à la législation commerciale du Canada. La société Tundra Group, établie à Clearwiew, en Ontario, a trois filiales, dont une, la Tundra SCA, est une EMSP établie entièrement en Afghanistan. La société Globe Risk International, dont le siège social se trouve à Toronto, est une compagnie de service-conseil en sécurité de niveau avancé qui englobe l'entreprise de formation en sécurité Globe Risk Institute, spécialisée en protection rapprochée. À Montréal, GardaWorld est le cinquième fournisseur privé de services de sécurité du monde. Cette entreprise a notamment assuré la protection du personnel de l'USAID en Irak, la sécurité du consulat britannique à Basra et de l'ambassade britannique à Badgdad, en plus de prêter main-forte à l'ONU lors des élections de 2005 en Afghanistan¹¹.

L'historique du recours aux EMPS par le MDN et les FAC ne serait pas complet sans la mention de la sous-traitance dans les programmes de diversification des modes de prestation des services (DMPS), en raison des compressions budgétaires qui ont été imposées aux services de soutien logistique des FAC dans les années 90. Essentiellement, les compressions supposaient la réorganisation, la gestion de la qualité totale, l'utilisation plus efficace des technologies de l'information, les partenariats publics-privés, l'accroissement du recours aux marchés de service et l'adoption de l'analyse de rentabilisation comme outil analytique pour évaluer l'intérêt des propositions du secteur privé¹². L'Examen de la structure des groupes professionnels miliaires de 1998 et le projet de Capacité nationale de soutien militaire de 1999 ont par la suite mis en lumière les importantes lacunes de l'état de préparation et du maintien en puissance des FAC en raison du rythme opérationnel élevé qui caractérisait les années 90. L'un des premiers marchés de service utilisé par les FAC a été le Soutien contractuel d'appoint en logistique (LOGCAS), qui a été conclu avec la société Atco-Frontec Europe, une filiale d'Atco Structures and Logistics. Ce marché visait à prévenir les problèmes logistiques découlant de défectuosités informatiques attribuables au passage à l'an 2000. L'entrepreneur devait fournir au personnel des FAC de tout le pays, du carburant, de la nourriture et des abris au besoin, pendant que les militaires interviendraient en cas de perturbation technique de leur réseau logistique.

Même si le LOGCAS n'a jamais été mis à l'épreuve sur le plan opérationnel, ce marché a validé le recours aux entreprises privées dans les opérations de soutien militaire, ce qui était d'autant plus troublant compte tenu de l'importance de la réduction des forces qui a eu lieu pendant cette décennie. Les fonctions d'appui au combat et de soutien logistique du combat ont été radicalement réduites, ce qui a augmenté le stress professionnel du reste du personnel des FAC et gravement perturbé la capacité des FAC à opérer sur la scène internationale. Ce manque de personnel des FAC, surtout dans les services de soutien logistique, de même que les pressions que cela engendrait sur les Canadiens qui servaient auprès de la Force de stabilisation (SFOR) en Bosnie-Herzégovise à l'appui de l'opération *Palladium*, ont abouti à la conclusion, en 2000, de l'entente sur le Projet de soutien des entrepreneurs (PSE) avec la société Atco-Frontec. Dans le cadre de ce marché, Atco-Frontec devrait offrir plusieurs services : communications par satellite protégées, services publics, transport, entretien de véhicules, alimentation en carburant, entretien de terrains et d'installations, sécurité-incendie, logement, services de traiteur, approvisionnement et protection de l'environnement à cinq installations. Ce marché était justifié par le besoin de résoudre le problème de personnel auquel se heurtaient les services de

soutien; il permettait donc d'atténuer les graves problèmes de qualité de vie en diminuant les déploiements excessifs¹³. Le programme s'est poursuivi pour diminuer les déploiements d'environ 152 soldats par rotation. Le PSE, cependant, était à toutes fins utiles une solution temporaire au problème plus vaste consistant à établir un programme de soutien contractuel souple et à grande échelle exploitable à l'étranger à l'appui des opérations des FAC, durant les périodes de déploiement intense. Le PSE est donc devenu le précurseur d'un programme étendu de soutien appelé le Programme de soutien contractuel des Forces canadiennes (CANCAP).

Conçu sur le modèle du LOGCAP américain, le CANCAP constituait pour les FAC un programme contractuel de logistique unique pouvant fonctionner au niveau international, selon les besoins opérationnels du Canada, sans qu'un nouvel appel d'offres soit nécessaire à chaque opération. Le CANCAP était conçu pour accroître la souplesse opérationnelle des FAC grâce à une capacité de soutien militaire contractuelle. Il était considéré par les dirigeants des FAC comme un franc succès à cet égard¹⁴. Un officier canadien à la retraite a écrit que « le CANCAP fournit la capacité de planifier, de mobiliser et de déployer des employés et des équipements clés, d'embaucher de la main-d'œuvre locale et de gérer la prestation d'une vaste gamme de services de soutien15 ». Ces services peuvent comprendre l'administration et la gestion, les services d'alimentation, la gestion et la distribution du matériel, les munitions (manutention seulement), les communications, l'entretien de l'équipement, les services de santé, le transport, le logement, la construction, le génie, l'alimentation en électricité et en eau, la gestion des déchets, la gestion des routes, des terrains et des installations, les services d'incendie et de géomatique 16. Le contrat initial, évalué à 200 millions de dollars pour cinq ans, a été accordé en 2002 à SNC-Lavalin et à l'American PAE Government Services, qui ont passé l'entente à titre de coentreprise appelée SNC-Lavelin PAE Government Services (SNCL/PAE). En 2003, SNCL/PAE a pris la place d'Acto-Frontec en Bosnie pour procurer des services de soutien aux troupes canadiennes de la Force opérationnelle en Bosnie-Herzégonive (FOBH), lors de la mise en œuvre du CANPAC. Au plus fort de ses activités, entre 2002 et 2004, le CANCAP comptait 300 employés qui assuraient le soutien de 1200 soldats, à un coût estimé à 56 millions de dollars 17. Un rapport indique que la « la transition d'Atco-Frontec à SNCL/PAE au sein de la FOBH s'est déroulée relativement sans heurts, et les services ont été généralement considérés comme excellents¹⁸ ». Le véritable test, pour le CANPAC, est arrivé en 2003, lorsque ce programme a servi au soutien de la contribution canadienne à la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) et à la construction des Camps Julien et Warehouse en vue de la Roto 0 et du début du déploiement dans la région de Kaboul. Le CANCAP a employé jusqu'à 400 personnes qui assuraient le soutien de 2300 soldats canadiens. Au total, 6000 soldats canadiens ont été logés au Camp Julien de 2003 à 2005. Le contrat a été renouvelé pour une autre période cinq ans lorsque les ressources du Canada ont été déplacées de Kaboul à Kandahar pour l'opération Enduring Freedom et que la FIAS s'est établie dans cette région. Un ancien employé du CANCAP a écrit [traduction] : « du point de vue du travail, nous avions à Kandahar un effectif expérimenté, et bien des employés effectuaient au moins leur deuxième période de service de six mois et étaient habitués à travailler avec les militaires, dans des conditions de théâtre19 ».



EFFORTS SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE POUR CODIFIER LA CONDUITE DES EMSP

La croissance du recours aux EMSP s'accompagne du besoin de mieux règlementer l'industrie à l'aide de lignes directrices internationales semblables à celles qui régissent la conduite des militaires d'un pays lors des opérations de combat. La principale préoccupation du Canada consiste à veiller à ce que les entreprises embauchées par le gouvernement canadien, qui sont établies au Canada et sont exploitées à l'intérieur des frontières canadiennes, se comportent selon les lignes directrices établies dans le document de Montreux et le Code de conduite international des entreprises de sécurité privées. Ces deux documents codifient la conduite des EMSLP conformément au droit humanitaire et aux droits de la personne et constituent des étapes importante vers un cadre éthique et juridique permettant de mieux règlementer l'industrie.

Le document de Montreux est le fruit d'une initiative conjointe du gouvernement de la Suisse et du Comité international de la Croix Rouge; il s'agit du premier document international qui porte sur les lois internationales applicables aux EMSP. Dix-sept pays, dont les États-Unis, la Grande-Bretagne et le Canada, ont appuyé la création du document en 2008. Depuis son entrée en vigueur, 46 États ainsi que l'Union européenne ont adopté ce document pour encadrer



les pratiques des EMSP. D'après ce document non juridique, les opérations des EMSP sont assujetties au droit international humanitaire (DIH) et aux droits internationaux de la personne. Le document de Montreux évoque une jurisprudence relative au DIH et aux droits internationaux de la personne et contient une série de pratiques exemplaires recommandées aux États qui retiennent les services contractuels d'EMSP et aux pays où se trouve le siège social de ces entreprises.

L'une des critiques évidentes à l'endroit du document de Montreux est le fait qu'il n'engage pas les EMSP en soi, même s'il est vrai que les associations professionnelles liées à ces entreprises, comme l'International Peace Operations Association (maintenant l'International Stability Operations Association [ISOA]) et la British Association of Private Security Companies (BAPSC), ont contribué à la section sur les pratiques exemplaires recommandées.

L'établissement du Code de conduite international des entreprises de sécurité privées, en novembre 2010, répondait à cette critique en engageant expressément les entreprises de l'industrie militaire et de sécurité privée²⁰. Ce code, une autre initiative menée par la Suisse, explique les principes fondés sur les droits de la personne qui guident la conduite des EMSP

dans les environnements de sécurité complexes. Contrairement au document de Montreux, ce code doit être signé par les entreprises militaires et de sécurité privées. En avril 2013, le code avait été entériné par 602 entreprises souhaitant adopter ses principes de base. Non seulement le code définit des lignes directrices opérationnelles fondées sur le DIH et les droits internationaux de la personne, il établit également des mécanismes de surveillance et aide à mieux règlementer l'industrie.

LE CANADA À TITRE DE CLIENT D'EMSLP : MARCHÉS DE SOUTIEN MILITAIRE

Comme nous l'avons déjà mentionné, le recours par le Canada aux EMSLP remonte aux années 90, lorsque le MDN a réagi aux compressions budgétaires imposées par l'administration Chrétien en adoptant une politique de diversification des modes de prestation des services pour les activités de défense secondaires. Il ne fait aucun doute que le CANCAP offre des services valables. Il procure un soutien logistique essentiel et libère le personnel militaire pour des rôles plus actifs dans le théâtre. Toutefois, le CANCAP présente plusieurs défis en matière de gestion qui exigent une analyse plus approfondie. Du point de vue fédéral, la difficulté de formuler une politique régissant le recours aux EMSLP découle du fait que les travailleurs contractuels ne sont pas assujettis aux mêmes lois nationales et internationales que les membres des FAC (et des forces d'autres États), et pourraient bien ne jamais l'être. Au plan national, cette réalité a donné lieu à « des interprétations divergentes, d'où un manque d'uniformité dans l'application du contrat CANCAP²¹ ». À titre d'exemple, pendant leur affectation en Bosnie-Herzégonive, les employés du CANCAP avaient accès à certains programmes de bien-être et du maintien du moral offerts par le gouvernement du Canada, alors que les employés affectés à Kandahar en étaient exclus sous prétexte que ces services incombaient à l'entrepreneur. Un officier d'état-major supérieur du QG du Groupe de soutien interarmées a expliqué au chef du Service d'examen (CSE) que « l'absence de politique entraîne des négociations constantes, ce qui prend du temps et complique les choses²² ». Sur le terrain, ces constantes négociations sur la situation d'un entrepreneur reviennent au commandant de la Force opérationnelle, qui, de l'avis du CSE, « est mal préparé avant le déploiement en ce qui concerne le contrat et les rapports avec les entrepreneurs²³ ». Le recours aux EMSLP par les forces armées américaines comporte un problème semblable, puisque les officiers ne reçoivent qu'une formation limitée sur le recours aux entrepreneurs, lors de l'instruction ou de l'éducation militaire professionnelle préalables au déploiement; ils n'en reçoivent parfois aucune²⁴. On pourrait donc soutenir que l'absence d'harmonisation entre les armées des pays et les EMSLP présente un problème caractéristique de la relation encore jeune qui lie ces deux parties. Ce problème pourrait se régler à mesure que les intéressés s'engageront de plus en plus dans des opérations coopératives (ce qui constitue un scénario probable si l'on se fie aux tendances actuelles).

Quoi qu'il en soit, il serait possible de soutenir que la relation actuelle entre les FAC et les fournisseurs de service du CANCAP est source de tensions entre les deux parties, avec le résultat que leur collaboration peut produire un effet moins qu'optimal. Notamment, le général (à la retraite) Andrew Leslie, qui a acquis une vaste expérience du commandement et du CANCAP, dans la Balkans comme en Afghanistan, ne souscrit pas à cette description. Il affirme que les commandants de la Force opérationnelle sont formés pour composer avec l'ambiguïté et que, dans le contexte canadien, la rareté des documents fédéraux qui abordent la politique sur les entrepreneurs est plus que compensée par des lignes claires de communication au sein

de la structure de commandement des FAC²⁵. Toutefois, d'autres États se sont efforcés de procurer aux officiers militaires des lignes directrices nationales sur le recours aux EMSLP. À titre d'exemple, l'équivalent du CANPAC au R.-U., un programme appelé CONLOG, est régi par un document d'orientation intitulé Contractors on Deployed Operations (CONDO). Le CONDO a été élaboré par un groupe directeur de soutien en partenariat qui a été chargé de définir le statut juridique des entrepreneurs et leur relation avec les commandants militaires. La politique CONDO contient des règles qui régissent l'instruction et l'information du personnel contractuel en matière de sûreté et de sécurité, des lignes directrices sur la discipline, des accords d'assurance et d'indemnisation et des pratiques exemplaires détaillées à l'intention des commandants concernant les questions juridiques relatives au recours aux entrepreneurs lors des déploiements. Entre-temps, en 2005, le U.S. Government Accountability Office a publié un rapport intitulé High-Level DoD Co-ordination Is Needed to Further Improve the Management of the Army's LOGCAP Contract; ce rapport soulevait le besoin de leadership et d'une politique à un niveau supérieur au commandant des combattants, pour maximiser les avantages du recours aux EMSLP par les forces armées américaines²⁶. Sans égard à la compétence du commandement supérieur des FAC, l'élaboration d'une doctrine semblable par le MDN et les FAC ne pourrait qu'améliorer les relations entre les EMSLP et les membres des FAC sur le terrain, ce qui renforcerait la capacité du CANCAP II à surpasser le CANCAP en termes de réussite.

D'un point de vue international, le fournisseur de service du CANCAP opère dans le contexte d'un conflit international, et le statut du personnel contractuel dans une zone de guerre est au mieux confus. Les quatre Conventions de Genève et leurs protocoles additionnels protègent les civils contre ceux qui voudraient les prendre pour cibles dans les combats, mais les civils qui s'engagent dans les hostilités perdent cette protection en plus de porter la responsabilité d'actes qui seraient légitimes s'ils étaient commis par un combattant. Les entrepreneurs du CANCAP sont protégés par les FAC et l'utilisation d'équipement fourni par le gouvernement (EFG) à l'appui des activités des FAC. Dans les zones de combat, cette situation place les entrepreneurs du CANCAP dans une zone grise; à l'ère de la contre-insurrection, bon nombre d'adversaires des FAC pourraient ne pas reconnaître le statut civil des entrepreneurs du CANCAP. Cette réalité pourrait placer le Canada en position litigieuse si un entrepreneur du CANCAP était tué ou prenait part à des combats pendant un déploiement. Le CSE conclut donc que « les contrats de soutien soulèvent des questions «employeur-employé», comme la responsabilité. Par exemple, des événements non souhaitables qui découlent de l'exposition du personnel de l'entrepreneur et des sous-traitants du CANCAP à des milieux hostiles ou de l'utilisation d'EFG pourraient entraîner des litiges contre l'État²⁷ ». Il faut reconnaître que le Canada n'a qu'un contrôle partiel sur la résolution de ce problème, car le statut en évolution des entrepreneurs est généralement parlant une question qui nécessite un dialogue au niveau international. Il serait toutefois prudent d'enchâsser dans le CANCAP II une politique indiquant clairement que le Canada considère comme des civils les entrepreneurs qui offrent un soutien militaire et qu'il s'attend donc à ce que leur conduite et leur traitement par les autres parties soient dictés par ce statut. La publication de doctrine interarmées 4-00 (Logistics for Joint Operations) du R.-U. contient un énoncé de la sorte. Selon ce document, un membre du personnel employé en vertu d'une entente du CSO demeure un employé de l'entrepreneur et conserve son statut de civil et les entrepreneurs employés par le R.-U. ne sont jamais autorisés à prendre part aux combats²⁸. Il serait dans l'intérêt des FAC d'élaborer une doctrine semblable afin de clarifier les

relations entre les FAC et les fournisseurs contractuels de soutien militaire, d'établir publiquement la position du Canada sur la conduite attendue des fournisseurs de services militaires et de faire preuve de leadership dans les efforts mondiaux visant à rationaliser le recours aux EMSP.

LE CANADA À TITRE DE CLIENT DES EMSLP : MARCHÉS AXÉS SUR LA FORMATION ET LA SÉCURITÉ

Comme nous l'avons déjà mentionné, le Canada recourt également à des entreprises militaires et de sécurité privées pour former certains membres des FAC et pour assurer la protection rapprochée de certains membres du personnel du MDN et du MAECI dans les théâtres de combat. Ces types de marchés axés sur la sécurité soulèvent d'autres problèmes de moindre importance dans le cas des marchés de service militaire. Quelques études de cas pertinentes ont conclu que le Canada aurait avantage à établir une politique plus cohérente en matière d'utilisation des EMSP à des fins de formation et de sécurité.

En ce qui concerne d'abord la question de la formation, notons que le Canada a investi dans les services d'EMSP pour former des membres des FAC. En 2007, le ministre de la Défense de l'époque, Peter MacKay, a affirmé [traduction] « que les services de compagnies de sécurité privées ont été retenus à l'occasion, selon la question, le type de formation nécessaire...et nous avons passé ces marchés avec beaucoup de vigilance²⁹ ». Cette vigilance, bien qu'admirable, n'a pas empêché le Canada d'être mêlé à certains des aspects les plus controversés de l'industrie militaire privée. Le montant versé par le Canada à la société Academi pour des services d'instruction militaire, en particulier, a entraîné une couverture médiatique négative. De 2005 à 2010, le Canada a versé près de huit millions de dollars à la société Academi en échange de différentes initiatives d'instruction, y compris la formation de personnel de la FOI-2 et de la police militaire des FAC. Sous le nom de Blackwater, l'entreprise a été impliquée dans plusieurs incidents controversés en Irak, dont un affrontement; plusieurs employés de Blackwater ont ouvert le feu avec des armes automatiques dans un lieu public grouillant de civils, tuant 17 Iraquiens. Cet incident et d'autres ont entraîné l'entreprise dans un imbroglio juridique l'opposant au gouvernement américain et à des entités privées. L'entreprise a dû changer de nom dans le but de rétablir sa crédibilité. L'image que projette le Canada en maintenant ses liens avec Academi, dans pareilles circonstances, n'est pas aidée par le fait que le Canada est au nombre de 17 pays qui ont conjointement établi et ratifié le document de Montreux en 2008. Entre autres normes applicables, le document établit qu'un État contractant doit :

« [...] prendre en considération [...] la conduite passée de l'EMSP et des membres de son personnel, et s'assurer en particulier qu'il n'existe pas de preuve avérée de l'implication de l'EMSP dans un crime grave (notamment crime organisé, crime violent, abus sexuels, violations du droit international humanitaire et corruption) et que si, par le passé, l'EMSP ou des membres de son personnel ont eu une conduite illicite, l'EMSP a pris les mesures appropriées pour y remédier, notamment en coopérant efficacement avec les autorités, en prenant des mesures disciplinaires à l'encontre des personnes impliquées et, le cas échéant, selon les irrégularités constatées, en accordant une réparation appropriée aux personnes qui ont été lésées par leur conduite³⁰ ».

Il est peu probable que cette disposition du document de Montreux ait été respectée dans le cas de la société Academi. S'il n'existe pas toujours de documentation permettant de satisfaire pleinement aux critères énoncés dans cet extrait du document de Montreux, une telle documentation existait certainement dans le cas d'Academi.

Entre-temps, le MDN et le MAECI ont employé des EMSP sur le terrain à des fins de sécurité. Le recours à Saladin Security, à Hart Security et à Blue Hackle Security est un exemple probant. Ces types de marchés remontent aux années 90 et se sont conclus pratiquement sans incident. La guerre en Afghanistan, toutefois, a été le théâtre d'un incident qui a mis en lumière la nécessité d'établir une politique publique canadienne concernant l'utilisation des EMSP. Plus précisément, le décès, en août 2008, du caporal Joshua Roberts, a conduit à des accusations selon lesquelles la victime aurait été atteinte par des tirs amis provenant d'un convoi d'entrepreneurs privés alliés. Une enquête a subséquemment révélé que cette conclusion n'était pas étayée par une preuve suffisante. Toutefois, les circonstances du décès du caporal Roberts demeurent confuses et viennent souligner la nécessité d'une collaboration stratégique et opérationnelle étroite entre les FAC et les entrepreneurs privés. À l'heure actuelle, aucun organisme n'assume la principale responsabilité de veiller à ce que les EMSP embauchées par le Canada respectent des pratiques exemplaires au combat et que le personnel des FAC sur le terrain soit prêt à collaborer avec des EMSP embauchées par d'autres pays³¹. L'établissement de « règles d'engagement » plus clairement définies pour les FAC et les EMSP profiterait aux deux parties, sur les plans stratégique, opérationnel et juridique.

LE CANADA À TITRE DE CLIENT DES EMSLP : CONCLUSION

L'émergence des EMSLP à titre de joueurs importants en matière de sécurité internationale a été rapide et s'est accompagnée de transformations. Par conséquent, l'escalade du recours aux EMSLP par de nombreux États a fait obstacle à l'élaboration, au même moment, d'une doctrine juridique et de règlements régissant ce recours. Les forces armées du R.-U. sont parvenues à cette conclusion en 2001, lorsque le centre de concepts et de doctrine interarmées de ce pays a déterminé qu'en l'absence d'une politique globale, des questions comme le statut et la sécurité des entrepreneurs demeuraient non résolues³². Depuis, le R.-U. est devenu un chef de fil en matière d'élaboration de la doctrine sur l'utilisation des EMSLP dans les opérations interarmées avec les forces armées nationales. En 2006, les auteurs du Quadrennial Defence Review Report des États-Unis sont allés jusqu'à déclarer que les EMSLP constituaient l'une des quatre composantes de la « force totale » américaine³³, qui comprenait également les militaires en service actif et de réserve, ainsi que des acteurs de l'industrie de la défense. En fait, depuis le milieu des années 80, différents services du gouvernement et des forces militaires des États-Unis ont sans cesse produit des documents visant à redéfinir et à peaufiner les règlements régissant l'utilisation des EMSLP par les forces armées américaines. Comparativement au R.-U. et aux États-Unis, le Canada ne dispose de pratiquement aucune doctrine ou politique pour éclairer le recours aux EMSLP. Il n'existe pas actuellement de doctrine ou de politique du MDN ou des FAC qui constitue un cadre exhaustif et cohérent concernant l'embauche d'entrepreneurs lors des opérations de déploiement, que ce soit au Canada ou à l'étranger. L'exemple du R.-U. serait un modèle utile pour guider l'élaboration d'une politique canadienne sur cette question (opinion que partage le CSE, soit dit en passant). Compte tenu de l'absence flagrante de guide d'orientation du Cabinet, les FAC ont fait de vastes efforts pour codifier le rôle des EMSLP dans

les opérations canadiennes. À titre d'exemple, les grands penseurs de l'Armée de terre ont appelé l'Armée canadienne à « établir activement » avec les EMSLP « une relation de collaboration et de coopération afin de réaliser l'état final souhaité³⁴ ». Jusqu'ici, toutefois, ces efforts ont principalement été axés sur des considérations stratégiques qui, bien qu'essentielles, laissent le Canada exposé à des questions juridiques et de règlementation plus vastes en ce qui concerne l'utilisation des EMSLP. Il est probable que d'ici à ce que le Canada s'engage à nouveau dans de grandes opérations de combat, les EMSLP seront encore plus solidement ancrées dans le domaine de la sécurité internationale. Une politique fédérale canadienne sur le recours aux fournisseurs de services militaires aiderait le pays à maximiser les avantages que procurent les EMSLP. En outre, une politique de ce type protégerait le MDN, le MAECI et les autres utilisateurs d'EMSLP du gouvernement contre l'absence de lois et de règlements internationaux exécutoires régissant ces entreprises, lois qui n'existent pas pour l'instant et n'existeront peut-être jamais.

À PROPOS DE L'AUTEUR...

M. David A. Borys est historien militaire canadien qui a étudié les relations complexes entre les Forces armées canadiennes et les populations civiles dans les régions à haut risque et dans les pays déchirés par la guerre. Sa liste de publications comprend une grande variété de sujets dans le domaine de l'histoire militaire canadienne. Les articles de M. Borys ont été publiés dans les journaux spécialisés comme le Canadian Military History Journal et dans les médias imprimés comme le Globe and Mail. Il met actuellement la dernière touche à son premier livre, dans lequel il examine les questions civiles liées à la présence de la Première Armée canadienne dans le Nord-Ouest de l'Europe en 1944 et 1945.

NOTES

- « Document de Montreux sur les obligations juridiques pertinentes et les bonnes pratiques pour les États en ce qui concerne les opérations des entreprises militaires et de sécurité privées opérant pendant les conflits armés ». Assemblée générale des Nations Unies, Conseil de sécurité, octobre 2008. https://www.eda.admin.ch/content/dam/eda/en/documents/topics/ Montreux-document-4_en.pdf
- « Article premier : Convention internationale contre le recrutement, l'utilisation, le financement et l'instruction de mercenaires ». Assemblée générale des Nations Unies, décembre 1989, http://www.un.org/documents/ga/res/44/a44r034.htm
- Brewster, Murray. « Blackwater Trained Canadian Troops Without US Permission: Court Documents » http://www.huffingtonpost.ca/2012/08/08/blackwater-trained-canadian-troops_n_1756331.html, The Huffington Post, août 2012. Document consulté en juin 2013.
- Auteur inconnu. « Blackwater Training Some Canadian Troops », http://www.nationalpost.com/news/story. html?id=414820f7-998a-496f-b41d-c033e5d6d168 National Post. Document consulté en juin 2013.
- Spearin, Christopher. « The Changing Forms and Utility of Force: The Impact of International Security Privatization on Canada », International Journal, vol. 64, n° 2 (printemps 2009), p. 481-500. 483.
- 6. Galloway, Gloria. « Ottawa Defends Use of Clandestine Security Firm », Globe and Mail, 24 octobre 2007.
- 7. Mayeda, Andrew et Blanchfield, Mike. « Private Firms Rush to Fill Security Vanccum in Afghanistan », *CanWest*, agence de nouvelles, http://www2.canada.com/topics/news/features/businessofwar/story.html?id=6bbd6b3d-ee22-4168-af3b-23f104f0b982, novembre 2007. Document consulté en juin 2013.
- 8. Spearin, Christopher. « The Changing Forms and Utility of Force: The Impact of International Security Privatization on Canada », *International Journal*, vol. 64, n° 2 (printemps 2009), p. 481-500. 483.

- 9. Potter. Mitch. « Canadians Ignored Repeated Warnings About Afghan Security Firm », http://www.thestar.com/news/canada/2010/06/09/canadians_ignored_repeated_warnings_about_afghan_security_firm.html, juin 2010. Document consulté en juin 2013.
- McDiarmid, Jessica. « Canada Spent \$10 Million for Security at Afghan Dam Project », http://www.thestar.com/news/ canada/2013/03/13/afghanistan_dam_project_9_million_set_aside_for_security_contractors_including_those_in_ armed_standoff.html, mars 2013. Document consulté en juin 2013.
- 11. Spearin, Christopher. « What Montreux Means: Canada and the New Regulation of the International Private Military and Security Industry », Canadian Foreign Policy Journal, 16:1, 1-15. 6.
- 12. Spearin, 2009, p. 2.
- 13. Perry, David. « Contractors in Kandahar Eh? Canada's 'Real' Commitment to Afghanistan », *Journal of Strategic Studies*, été 2007, vol. 9, numéro 4.8.
- 14. Correspondance personnelle du général Henault.
- Morrow, Icol (à la retraite) Al. « CANCAP : le visage changeant du soutien logistique des Forces canadiennes », Journal de l'Armée du Canada vol. 8.2 (été 2005), p. 85-98.
- Morrow et Langlois, Gilles. « Canadian Civilians Working with the Canadian Forces in Kandahar », http://everitas.rmcclub. ca/?p=92662. Document consulté en juin 2013.
- 17. Ministère de la Défense nationale. « Documentation : Programme de soutien contractuel des Forces canadiennes », juillet 2004, http://www.forces.gc.ca/fr/nouvelles/article.page?doc=programme-de-soutien-contractuel-des-forces-canadiennes/hnocfnif. Document consulté en juin 2013.
- Ministère de la Défense nationale. « Évaluation du Programme de soutien contractuel des Forces canadiennes (CANCAP) », juin 2006.
- 19. Langlois, Canadian Civilians.
- 20. http://www.icoc-psp.org
- 21. Chef Service d'examen, p. 6.
- 22. P. 6.
- 23. P. 7.
- 24. James P. Terry. Privatizing Defence Support Operations.
- 25. Correspondance personnelle.
- 26. http://www.gao.gov/assets/250/245714.html
- 27. P. 8.
- $28. \quad https://www.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/43351/jdp400ed3.pdf$
- 29. Spearin, 2009, p. 1.
- 30. https://www.icrc.org/fre/assets/files/other/icrc_001_0996.pdf
- 31. Perry. The Privatization of The Canadian Military, 2009.
- 32. http://books.google.ca/books?id=mV7j2awWxKoC&pg=PA67&lpg=PA67&dq=JSP+567+Contractors+on+deployed+o perations&source=bl&ots=M-_caYW3T7&sig=-XNhBcM9TSQ-DC7vLqVAUyWMz-M&hl=en&sa=X&ei=PhPoUfvcA 9C2rgH81IHwBA&ved=0CDsQ6AEwAA#v=onepage&q&f=false
- 33. Ministère de la Défense des États-Unis.
- 34. Leslie et al. Une nouvelle approche globale des opérations des Forces canadiennes, 2008.

DAILY EVENING EDITION

CITY OFFICIAL PAPER

JOE DESPAIN, FORMER SCOUT, IS MADE COMPANY RUNNER

BAND AND TOWN PEOPLE GAVE JOE DESPAIN BIG RECEPTION HE HAD NOT ANTICIPATED

He left here as a lary and inc. Sor't morth more than that more, for Jose Issquitt, who returned to Jose Issquitt, who returned service as a member of tree Catas-dian Aerus, is sudy twenty anc. Joseph Issquitte and Joseph Issquitte and Joseph Issquitte and though Issquitte and Joseph Issquitte and Issquitte and Joseph Issquitte and Issq

PENDLETON BOY TO FIGHT WITH ALLIES

or Bespain Enlists With Ca Proops and is Now "Somewh Prance."

With Canadians at Front; Was Wounded Once Joe Despain Has Had Thrilling Service

JOE DESPAIN, CORPORAL, TELLS MAMMOTH WORK OF BATTALION

"We have been 22 times over the bar left of the content of the con

NEWS STILL SCARCE

Jos Despuin, Pendleton voteran sol dier with the Canadian fyrces, whose excupe from death in the great war has been nothing been than museuless, is not of the toopiral again and trelleg fine, according to a letter from him to his brother, Grover C.

Despain, of Pendleton.

The letter is an follows:

"Just a was letter to let rou know that I am will on top and feeling time. Am our of the hospital and as good on ever My wounds are all bealed up now and I don't think they will ever hother me asnin- I was exwon't be able to get my leave natil I can fold my bestralion which will me he for a while yet. I was sure unlocky to get hit in the lost his fight the Canadians were in for I am miss me all the march to dernury, probably in cloing sarriess duty for a while in Germany but hope not for long as I want to get back home as someon possible.

"It is sure area to know that the wat is over and we do not have to on very thankful to come through this war as locks as I have. It has have been deprive been so have done that we duspe eyer to do and the recor principles for a mich we have furbiling have irlimphed.

Theare the my best while to all he femilier as you best while to all he femilier proper and fell all my rights that I am patients waiting or the day is a large section as to be seen to account to the section as the section was the section as the section was the section as the

JOE DESPAIN FIGHTS FOR TWO YEARS, WOUNDED 10 DAYS BEFORE END

BRING SCOTCH BRIDE

JOE DESPAIN WILL

Joe Despain, tocal hero in the Causalian army will arrive homes some time in April and when he causes be will bring with him a bride, coquited in Soudland, and 3000 in cosh which he saved up from his pay during the years he was in the army.

For some months past, letters. For some months past, letters to the property of the part of the part

from in the trice of the loss traft or limits he would show it in the trice of the loss traft or limits he would show it in the trice of the loss traft or limits he would show it in the trice of the t

UN JOE COMME LES AUTRES

Daniel J. Demers

Joe Despain, un Américain de 19 ans, se joint à l'Armée canadienne en décembre 1916 avec quatre de ses compatriotes. Originaire de Pendleton, en Oregon, Despain était un soldat américain qui travaillait le long de la frontière mexicaine. Dans le journal *East Oregonian* de Pendleton, on indique que « peu après avoir quitté l'Armée américaine... il part pour Sydney [sic], au Canada, afin de s'enrôler pour le service actif en Europe »¹. Le soldat Despain est alors immédiatement rattaché au 47° Bataillon canadien du Corps expéditionnaire britannique en France.

Il devient une célébrité locale en raison des lettres qu'il envoie à la maison et qui permettent aux citoyens de Pendleton de suivre sa carrière militaire et d'être informés sur la guerre mondiale qui faisait rage en Europe. À cette époque, les communications par signaux n'existaient pas, et la radio en était à ses premiers balbutiements. Les présentations de l'actualité en images dans les salles de cinéma locales constituaient le premier signe d'une révolution émergente dans le domaine des communications, même si, tout comme les films de l'époque, ces présentations étaient muettes avec sous-titres. Les images parlantes sont seulement apparues en 1927. La population était informée en grande partie par les journaux locaux, comme le *East Oregonian*, sur l'actualité locale, nationale et internationale, et ce, quotidiennement, selon le cours des événements.

En avril 1917, les citoyens de Pendleton apprennent que Despain avait reçu une balle dans le bras et qu'il était en convalescence dans un hôpital britannique. Dans une lettre adressée à son frère Grover, il lui raconte le plaisir qu'il a eu à « jouer les touristes à Londres... au palais de Buckingham, au Trafalgar Square, à l'abbaye de Westminster... au Jardin zoologique de Londres et sur le pont des Soupirs [à l'université de Cambridge] »².

En avril 1917, les États-Unis s'étaient ralliés aux alliés afin de maîtriser l'Allemagne et les autres puissances centrales. Dans une lettre à Grover en septembre, Despain, alors soldat dans les tranchées, écrit : « Deux de mes anciens camarades américains ont été tués l'autre jour. Je suis le seul survivant des cinq soldats initiaux qui venaient de la frontière [mexicaine] l'an dernier et j'espère me rendre jusqu'au bout ». Il était aussi excité à l'idée que l'Amérique entre en guerre et espérait que « [les troupes américaines] monteraient bientôt à l'assaut... afin de repousser les *Boches* en Allemagne et ensuite, de rayer l'Allemagne de la carte »³.

Trois mois plus tard, dans une lettre à Mme Daniels, Despain la remercie pour le gâteau qu'elle lui a envoyé. Il « est arrivé en bon état après un si long voyage ». De voir le logo « The Delta » de la pâtisserie de sa ville natale sur la boîte lui a donné « le mal du pays... puisque cela m'a rappelé des souvenirs de mon enfance dans la bonne vieille ville de Pendleton ». Il révèle aussi qu'il a sur lui « un petit drapeau américain... depuis que j'ai quitté les États-Unis... c'est l'un de mes objets les plus précieux ». Il traînait ce drapeau depuis son service comme soldat à la frontière mexicaine. Despain exprime sa frustration envers la routine qui consiste à aller « dans les tranchées, en sortir pour se reposer, y retourner... [mais] nous savons que nous nous battons pour obtenir la liberté et nous en sortirons vainqueurs »⁴.

À la fin de mars 1918, dans une autre lettre à Grover, le soldat Despain se « repose dans un petit village français... dans un petit estaminet français en fumant du bon vieux tabac Prince Albert, en pensant » au moment où il reviendrait à la maison à Pendleton. Mais, il reconnait qu'il s'agissait seulement d'un « rêve lointain puisque nous avons un travail important à faire... se préparer à donner encore quelques grands coups aux *Fritz*. Les Canadiens ont donné de nombreux maux de tête aux *Kaisers* et lorsque les Yankees arriveront à pleine puissance, nous les ferons souffrir encore plus... et nous les ferons souhaiter d'être restés dans leur propre cour et de ne pas avoir déclenché ce trouble ». Il indique que son bataillon canadien « avait de bons états de service en France... il a surmonté de nombreux combats difficiles et les gars n'ont jamais refusé d'accepter et de respecter tous les objectifs pour lesquels ils avaient été envoyés jusqu'à maintenant »⁵.

À la fin avril, Grover reçoit deux lettres. Dans l'une d'elles, il est mentionné que Charles Despain, un autre de ses frères, « un lieutenant dans l'Armée américaine », est stationné en Angleterre et « travaille à obtenir la mutation [de Joe dans l'Armée américaine]... [Charles avait] pris les dispositions avec le quartier général canadien à la fin de mars ». Charles continue en indiquant que « le capitaine de la compagnie canadienne [de Joe]... a essayé d'empêcher la mutation... [Joe] est l'un de ses meilleurs hommes et il est toujours le premier à l'avant [dans les tranchées en positions offensives] ». La deuxième lettre fait état de la frustration de Joe à envoyer des lettres peu intéressantes : « Tout ce que nous voyons, ce sont des tranchées, des villages en ruines, quelques combats acharnés et une partie de l'année, il y a de la boue partout et le reste de l'année, de la poussière. Tout ce que nous avons à faire est de nous battre et de nous reposer⁶. En rêvant à son retour à la maison, il exprime sa reconnaissance aux citoyens de Pendleton qui ont « envoyé des lettres et des colis. Je crois que je suis celui de la compagnie qui reçoit le plus de colis et de lettres »⁷.

La lettre que Joe envoie à Grover en juin est brève. Il est « heureux et souriant... étendu [sic] au soleil dans une charmante forêt, remplie de belles fleurs » dans un camp de repos « quelque part en France ». Les tireurs de grosses armes, raconte-t-il à Grover, ont « envoyé aux *Boches* quelques "rations de fer" et chaque fois qu'ils tirent, je me dis " c'est ce qu'ils méritent" ». Il est fâché que l'envoi de colis ne soit plus autorisé, « ce qui signifie que nous devons fumer du tabac anglais et c'est infect... environ à chaque trois bouffées... tu dois arrêter, cracher et râler avant de pouvoir recommencer »⁸.

Vers la fin août, Grover reçoit une autre lettre dans laquelle il apprend que les colis et les lettres seront de nouveau acheminés. Joe est « un garçon ravi... deux colis et un paquet de lettres peuvent presque ramener un homme mort à la vie, ici ». Il est impatient de boire une canne de lait condensé Marigold, « le bon vieux lait Oregon de Newburg, en Oregon, pour le souper ». Il n'aime pas le camp de repos : « il n'y a pas d'estaminet proche et ils disent "mesdemoiselles" et "mam'zelles", disent "parlez-vous français?" et tout ça aide à passer le temps » 9.

En septembre 1918, le *East Oregonian* publie une nouvelle qui fait la lumière sur de nombreux faits concernant les réalisations militaires de Joe Despain depuis son enrôlement dans l'Armée canadienne, vingt et un mois plus tôt. Outre sa blessure au bras, il a souffert du « pied de tranchée » et la vie dans l'armée a fait « de lui un "homme de *Husky*" ». Toutefois, il ne pèse

que 150 livres. Il réussit à s'échapper miraculeusement lorsqu'un « baraquement de l'armée [où Despain vivait] a été détruit par l'ennemi. Ses douze camarades ont tous été tués, mais Joe s'est échappé sans une égratignure ». Il demande à Grover d'exposer plusieurs souvenirs qu'il a ramassés – un casque allemand avec une tache du sang de celui à qui il appartenait et qui avait été tué, de nombreuses épaulettes et boutons appartenant à des soldats allemands – au supermarché Griggs à Pendleton, où il a travaillé¹⁰.



Des Canadiens pénètrent dans Valenciennes en franchissant un pont improvisé, le 1er novembre 1918.

La même édition contient, dans une deuxième nouvelle, une autre lettre adressée à Grover dans laquelle Despain exprime la chance qu'il a eue lors d'un récent combat alors qu'il s'en est tiré presque indemne : « Une balle a traversé ma bouteille d'eau, une autre mon masque à gaz et j'ai une magnifique ecchymose bleue et noire sur le genou à cause d'un éclat d'obus, tout ça à l'intérieur d'environ dix secondes... une terrible bataille dans une ville de *Fritz*. Le vieux combat porte à porte normal, mais la bonne vieille méthode de combat canadienne qui utilise des bombes et des baïonnettes a rapidement triomphé et les *Fritz* qui ne pouvaient s'enfuir étaient vaincus tout de suite... nous avons saisi de nombreux villages, capturé plusieurs milliers de prisonniers, beaucoup d'artillerie ainsi que des dizaines et des dizaines de mitrailleuses... les équipes d'incinération doivent travailler sans relâche afin de brûler les morts... majoritairement des *Fritz* »¹¹.

Une semaine plus tard, Grover révèle que « [Joe] n'entend presque plus d'une oreille en raison des bombardements ». Son médecin lui a indiqué qu'avec le temps, il recouvrera l'ouïe. Il a aussi souffert d'une légère attaque au gaz, mais « il se trouve inhabituellement chanceux, car sur les 180 hommes qui sont venus en France avec lui, seuls son camarade et lui ont survécu... ils ont passé à travers quelques combats difficiles... mais les gars sont encore heureux et souriants ». En raison de sa surdité, il est maintenant « estafette de compagnie... ce qui n'est pas un mauvais travail puisque cela consiste à transporter les messages » et à monter la garde 12.



Le premier peloton canadien à pénétrer dans Valenciennes par l'ouest, en route vers le canal

Dans l'édition du 12 novembre 1918 du *Eastern Oregonian*, on annonce que Joe est de nouveau blessé. Cette fois, il a reçu une balle dans le pied gauche. Le journal déplore que Joe ait été tiré le 1er novembre, soit dix jours avant la capitulation de l'Allemagne, et constate qu'il a « réussi à s'échapper de façon miraculeuse de nombreuses fois » pendant ses deux années au front avec l'Armée canadienne. Il est toujours dans l'Armée canadienne et détient « le record dans sa compagnie pour être le premier homme à l'assaut » Hospitalisé dans un hôpital de campagne canadien chez les religieuses, en France, il révèle que sa blessure a été causée par une mitrailleuse pendant la bataille de Valenciennes. C'est un « hôpital admirable. Les sœurs [des religieuses qui sont infirmières] ressemblent plus à des anges qu'à de vraies personnes après ce que nous avons vécu dernièrement... c'est génial d'être couché à nouveau dans des draps blancs », s'émerveille-t-il¹⁴.

La veille de Noël, Grover indique que Joe est sorti de l'hôpital et qu'il a écrit : « mes blessures sont guéries maintenant et je ne crois pas qu'elles vont encore me déranger ». Il est fâché d'avoir été tiré dans le pied si près de l'armistice, car il allait manquer « la marche vers l'Allemagne... [mais] c'est certain que c'est bon que la guerre soit terminée et que nous n'ayons pas à passer un autre hiver dans les tranchées ». Il écrit à Grover qu'il est heureux « d'être passé à travers cette guerre, chanceux comme je l'ai été. Il est certain que ça a été terrible, mais nous avons fait ce pour quoi nous étions venus et les grands principes pour lesquels nous nous sommes battus ont triomphé » 15.



Des responsables des premiers soins s'occupent d'un Canadien blessé en traversant les ruines de l'écluse sur le canal de l'Escaut. le 1er novembre 1918.

Vers la fin janvier 1919, Grover reçoit une carte postale de Joe l'informant qu'il est en permission à Édimbourg, en Écosse. Grover constate qu'il s'agit de la deuxième permission que son frère passe en Écosse et se demande « si une jeune fille écossaise a quelque chose à voir avec l'affection qu'il porte à ce pays ».

Deux semaines plus tard, Grover reçoit une autre lettre dans laquelle Joe dit qu'il visite les villes de la Belgique. « Les Belges nous traitent bien et ils croient qu'il n'y a pas mieux que les Canadiens... on ne paie pas pour prendre le train, donc on peut visiter une grande partie du pays. » Il écrit à Grover qu'il est nerveux à l'idée de rentrer à la maison, mais pendant qu'il

attend son retour « les rations sont très bonnes maintenant, donc il se pourrait que je prenne du poids... nous assistons à de bons matchs de football et de baseball... et de crosse, alors vous voyez qu'il y a beaucoup de sport ici » ¹⁶.

Alors que le printemps approche, une lettre écrite en mars indique que Joe « rentrera à la maison avec une épouse, qu'il a trouvée en Écosse, et 900 dollars en argent comptant [équivalent à 12 500 dollars en 2015] qu'il a économisés de sa solde pendant les années où il a servi dans l'Armée [canadienne] ». Le journal relate les lettres de Joe, ses voyages en Écosse et fait valoir que la nouvelle qu'il « va épouser une jeune fille écossaise n'est pas une grande surprise »¹⁷.

Trois semaines plus tard, Joe résume ses accomplissements dans le bataillon : « Nous sommes allés à l'assaut 22 fois et n'avons jamais refusé d'accepter et de maintenir l'objectif, se vante-t-il. Nous avons mené avec succès 17 raids et en avons raté deux ». Il a pris part à quatorze combats et sièges. Son bataillon a libéré 60 000 civils et a connu 7 500 victimes, morts ou blessés et plus de 1 500 hommes handicapés ou malades, « qui n'a pu supporter la pression des combats dans les tranchées. Assez parlé de la guerre. Je veux oublier la guerre maintenant, puisqu'elle ne représente aucun bon souvenir à mes yeux » conclut-il. Il est promu au grade de caporal, un poste qu'il ne voulait pas, mais « mon capitaine en a donné l'ordre et je ne peux rien y faire » 18.

Joe Despain retourne à Pendleton le 18 juin 1919. L'East Oregonian écrit un éditorial sur l'événement et « l'accueil chaleureux qu'il a reçu de son ancienne ville natale ». L'éditorial raconte ses nombreuses réalisations : « Il a été au front alors que tous regardaient d'un mauvais œil les alliés [qui combattaient] adossés au mur...il a été là pendant les combats les plus difficiles...[et a pris part] à la défaite de l'ennemi...il est reconnu pour ses accomplissements » ¹⁹. On nous a indiqué que Despain « a été surpris et consterné » lorsqu'un groupe de musique local a joué en son honneur à la gare ferroviaire. Ses propres réalisations ne l'impressionnaient pas. Un jeune Joe modeste raconte simplement à la foule rassemblée : « Je suis simplement un soldat qui fait semblant dans un petit bataillon canadien ». Cependant, le East Oregonian rappelle à ses lecteurs qu'il est bien plus que cela : Il « a été tireur d'élite, lanceur de grenades, porteur de messages – Despain a occupé tous les postes pendant tous les engagements importants qui ont marqué la guerre mondiale » ²⁰.

À partir de 1923, Joe Despain travaille pendant 41 ans au sein du Service postal des États-Unis à Pendleton, en Oregon. En 1949, il est nommé maître de poste, poste qu'il occupe jusqu'à sa retraite en 1964. Il décède en 1975 à l'âge de 78 ans. Il ne s'est jamais marié avec « la jeune fille écossaise ». En 1921, il épouse une fille de la ville, Ester Robbins, et le couple a deux enfants, Clark et Barbara. Au cours de sa vie, Despain a été actif au sein de l'église presbytérienne locale et de l'organisation Kiwanis International, dans la filiale de Pendleton.

NOTICE BIOGRAPHIQUE

Daniel J. Demers est un homme d'affaires semi-retraité qui habite à Guerneville, en Californie, dans la région viticole de Sonoma County et les forêts de bois rouge. Sa femme Chrissy et lui

sont les propriétaires-exploitants du McT's Bullpen, un bar sportif local. Daniel détient un B.A. en Histoire de la George Washington University (Washington, DC) et un MBA de la Chapman University (Orange, Californie).

Actuellement, il est le pionnier de l'exploitation des archives de journaux numérisés gratuits accessibles par l'entremise de la Bibliothèque du Congrès des États-Unis, qui a numérisé plus de 1 450 000 journaux américains de 1836 à 1922 (consultez le *www.chroniclingamerica.com*). Cet article est le résultat de ses recherches. Vous pouvez consulter ses articles publiés au site web suivant : *www.danieldemers.com*.

SOURCES

ARTICLES

- « Pupils Debate Over Live Oregon Issue », East Oregonian [En ligne]. (13 janvier 1912), p. 8. http://chroniclingamerica.loc. gov/lccn/sn88086023/1912-01-13/ed-1/seq-8/#date1=1836&index=6&rows=20&words=Despain+Joe&searchType=basic&sequence=0&state=&date2=1922&proxtext=Joe+despain&y=0&x=0&dateFilterType=yearRange&page=1 (Page consultée le 19 décembre 2014)
- « 33,000 Canadians Leave for Front », South Bend News-Times [En ligne]. (28 septembre 1914), p. 1. http://chroniclingamerica.loc.gov/lccn/sn87055779/1914-09-28/ed-1/seq-1/#date1=1836&index=2&rows=20&words=Canadian+escape&searchTy pe=basic&sequence=0&state=&date2=1922&proxtext=Canadian+escape&y=0&x=0&dateFilterType=yearRange&page=5 (Page consultée le 19 décembre 2014)
- « Pendleton Boy to Fight With Allies », East Oregonian [En ligne]. (29 janvier 1917), p. 1. http://chroniclingamerica.loc.gov/lccn/sn88086023/1917-01-29/ed-1/seq-1/#date1=1836&index=19&rows=20&words=Despain+Joe&searchType=basic&sequence=0&state=&date2=1922&proxtext=Joe+despain&y=0&x=0&dateFilterType=yearRange&page=1 (Page consultée le 19 décembre 2014)
- « Joe Despain Is Wounded, Is Game », East Oregonian [En ligne]. (17 avril 1917), p. 1. http://chroniclingamerica.loc.gov/lccn/sn88086023/1917-04-17/ed-1/seq-1/#date1=1836&index=7&rows=20&words=DESPAIN+JOE&searchType=basic&sequence=0&state=&date2=1922&proxtext=Joe+despain&y=0&x=0&dateFilterType=yearRange&page=2 (Page consultée le 20 décembre 2014)
- « Joe Despain Only One Left of Five Companions in War », East Oregonian [En ligne]. (13 septembre 1917), p. 1. http://chroniclingamerica.loc.gov/lccn/sn88086023/1917-09-13/ed-1/seq-1/#date1=1836&index=6&rows=20&words=DESPAIN+JOE&searchType=basic&sequence=0&state=&date2=1922&proxtext=Joe+despain&y=0&x=0&dateFilterType=yearRange&page=2 (Page consultée le 20 décembre 2014)
- « Joe Despain Says Boys Still "Smile and Keep Fighting" », East Oregonian [En ligne]. (9 janvier 1918), p. 2. http://chroniclingamerica.loc.gov/lccn/sn88086023/1918-01-09/ed-1/seq-2/#date1=1836&index=9&rows=20&words=DESPAIN+JOE&searc hType=basic&sequence=0&state=&date2=1922&proxtext=Joe+despain&y=0&x=0&dateFilterType=yearRange&page=1 (Page consultée le 19 décembre 2014)
- « Joe Despain says Yankees will put a Kink in Kaiser », East Oregonian [En ligne]. (24 janvier 1918), p. 8. http://chronicling-america.loc.gov/lccn/sn88086023/1918-01-24/ed-1/seq-8/#date1=1836&index=11&rows=20&words=DESPAIN+JOE&searchType=basic&sequence=0&state=&date2=1922&proxtext=Joe+despain&y=0&x=0&dateFilterType=yearRange&page=1 (Page consultée le 19 décembre 2014)
- « Joe Despain in Thick of Fighting Keeps Up Cheer », East Oregonian [En ligne]. (25 avril 1918), p. 7. http://chroniclingamerica.loc.gov/lccn/sn88086023/1918-04-25/ed-1/seq-1/#date1=1836&index=5&rows=20&words=DESPAIN+JOE&searchType=basic&sequence=0&state=&date2=1922&proxtext=Joe+despain&y=0&x=0&dateFilterType=yearRange&page=2 (Page consultée le 20 décembre 2014)
- « In the Thick of the Fight », East Oregonian [En ligne]. (25 avril 1918), p. 5. http://chroniclingamerica.loc.gov/lccn/sn88086023/1918-04-25/ed-1/seq-5/ (Page consultée le 21 décembre 2014).
- « Feeding Heiny Iron Rations; That's Stuff to Give 'Em », East Oregonian [En ligne]. (15 juin 1918), p. 7. http://chronicling-america.loc.gov/lccn/sn88086023/1918-06-15/ed-1/seq-7/#date1=1836&index=7&rows=20&words=Despain+Joe&searchTy pe=basic&sequence=0&state=&date2=1922&proxtext=Joe+despain&y=0&x=0&dateFilterType=yearRange&page=1 (Page consultée le 19 décembre 2014)

- « Another Letter From Joe Despain », East Oregonian [En ligne]. (28 août 1918), p. 6. http://chroniclingamerica.loc.gov/lccn/sn88086023/1918-08-28/ed-1/seq-6/#date1=1836&index=5&rows=20&words=Despain+DESPAIN+Joe+JOE&searchType=basic&sequence=0&state=&date2=1922&proxtext=Joe+despain&y=0&x=0&dateFilterType=yearRange&page=1 (Page consultée le 19 décembre 2014)
- « Joe Despain Has Had Thrilling Service With Canadians at Front; Was Wounded Once », East Oregonian [En ligne]. (21 septembre 1918), p. 18. http://chroniclingamerica.loc.gov/lccn/sn88086023/1918-09-21/ed-2/seq-18/#date1=1836&index = 3&rows=20&words=Despain+Joe&searchType=basic&sequence=0&state=&date2=1922&proxtext=Joe+despain&y=0&x=0&dateFilterType=yearRange&page=1 (Page consultée le 19 décembre 2014)
- « Horseshoe Still With Joe Despain in Big Push », East Oregonian [En ligne]. (21 septembre 1918), p. 29. http://chronicling-america.loc.gov/lccn/sn88086023/1918-09-21/ed-2/seq-29/#date1=1836&index=0&rows=20&words=DESPAIN+JOE&searchType=basic&sequence=0&state=&date2=1922&proxtext=Joe+despain&y=0&x=0&dateFilterType=yearRange&page=1 (Page consultée le 19 décembre 2014)
- « Joe Despain, Company Scout, Made Company Runner », East Oregonian [En ligne]. (28 septembre 1918), p. 1. http://chroniclingamerica.loc.gov/lccn/sn88086023/1918-09-28/ed-1/seq-1/#date1=1836&index=15&rows=20&words=DES PAIN+JOE&searchType=basic&sequence=0&state=&date2=1922&proxtext=Joe+despain&y=0&x=0&dateFilterType=yearRange&page=2 (Page consultée le 20 décembre 2014)
- « Joe Despain Fights for Two Years, Wounded Ten Days Before the End », East Oregonian [En ligne]. (12 novembre 1918), p. 1. http://chroniclingamerica.loc.gov/lccn/sn88086023/1918-11-12/ed-1/seq-1/#date1=1836&index=8&rows=20&words=DESPAIN+JOE&searchType=basic&sequence=0&state=&date2=1922&proxtext=Joe+despain&y=0&x=0&dateFilterType=yearRange&page=2 (Page consultée le 20 décembre 2014)
- « Joe Despain Says "Sure Is Great" in Hospital », East Oregonian [En ligne]. (29 novembre 1918), p. 1. http://chronicling-america.loc.gov/lccn/sn88086023/1918-11-29/ed-1/seq-1/#date1=1836&index=11&rows=20&words=Despain+Joe&searchTy pe=basic&sequence=0&state=&date2=1922&proxtext=Joe+despain&y=0&x=0&dateFilterType=yearRange&page=2 (Page consultée le 20 décembre 2014)
- « Joe Despain Says News Still Scarce », East Oregonian [En ligne]. (24 décembre 1918), p. 1. http://chroniclingamerica.loc. gov/lccn/sn88086023/1918-12-24/ed-1/seq-1/#date1=1836&index=0&rows=20&words=Canadian+escape&searchType=basic&sequence=0&state=&date2=1922&proxtext=Canadian+escape&y=0&x=0&dateFilterType=yearRange&page=3 (Page consultée le 19 décembre 2014)
- « Spending Furlough in Scotland », East Oregonian [En ligne]. (21 janvier 1919), p. 3 http://chroniclingamerica.loc.gov/lccn/sn88086023/1919-01-21/ed-1/seq-3/#date1=1836&index=12&rows=20&words=Despair+Joe&searchType=basic&sequence=0&state=&date2=1922&proxtext=Joe+despair&y=0&x=0&dateFilterType=yearRange&page=1 (Page consultée le 19 décembre 2014)
- « Joe Despain Visits Cities of Belgium », East Oregonian [En ligne]. (8 février 1919), p. 1. http://chroniclingamerica.loc.gov/lccn/sn88086023/1919-02-08/ed-1/seq-1/ Suite à la p. 3 sur les visites de Joe Despain http://chroniclingamerica.loc.gov/lccn/sn88086023/1919-02-08/ed-1/seq-3/ (Page consultée le 20 décembre 2014)
- « Joe Despain Will Bring Scotch Bride », East Oregonian [En ligne]. (6 mars 1919), p. 1. http://chroniclingamerica.loc.gov/lccn/sn88086023/1919-03-06/ed-1/seq-1/#date1=1836&index=14&rows=20&words=DESPAIN+JOE&searchType=basic&sequence=0&state=&date2=1922&proxtext=Joe+despain&y=0&x=0&dateFilterType=yearRange&page=2 (Page consultée le 20 décembre 2014)
- « Joe Despain Visits Cities of Belgium », East Oregonian [En ligne]. (8 février 1919), p. 1, suite à la p. 3 (p. 1). http://chroniclingamerica.loc.gov/lccn/sn88086023/1919-02-08/ed-1/seq-1/, (p. 3). http://chroniclingamerica.loc.gov/lccn/sn88086023/1919-02-08/ed-1/seq-3/ (Page consultée le 19 décembre 2014)
- « Joe Despain, Corporal, Tells Mammoth Work of Battalion », East Oregonian [En ligne]. (29 mars 1919), p. 1. http://chroniclingamerica.loc.gov/lccn/sn88086023/1919-03-29/ed-1/seq-1/#date1=1836&index=0&rows=20&words=DESP AIN+JOE&searchType=basic&sequence=0&state=&date2=1922&proxtext=Joe+despain&y=0&x=0&dateFilterType=year Range&page=2 (Page consultée le 19 décembre 2014)
- « Joe Despain », East Oregonian [En ligne]. (19 juin 1919), p. 4. http://chroniclingamerica.loc.gov/lccn/sn88086023/1919-06-19/ed-1/seq-4/#date1=1836&index=16&rows=20&words=Despain+Joe&searchType=basic&sequence=0&state=&date2=1 922&proxtext=Joe+despain&y=0&x=0&dateFilterType=yearRange&page=1 (Page consultée le 19 décembre 2014)
- « Band and Town People Gave Joe Despain Big Reception He Had Not Anticipated », East Oregonian [En ligne]. (19 juin 1919), p. 1. http://chroniclingamerica.loc.gov/lccn/sn88086023/1919-06-19/ed-1/seq-1/#date1=1836&index=12&rows=20&words=DESPAIN+JOE&searchType=basic&sequence=0&state=&date2=1922&proxtext=Joe+despain&y=0&x=0&dateFilterType=yearRange&page=2 (Page consultée le 20 décembre 2014)

« Full Baskets Not In Order After Sunday », East Oregonian [En ligne]. (27 avril 1920), p. 7. http://chroniclingamerica.loc. gov/lccn/sn88086023/1920-04-27/ed-1/seq-7/#date1=1836&index=4&rows=20&words=Despain+Joe&searchType=basic&sequence=0&state=&date2=1922&proxtext=Joe+despain&y=0&x=0&dateFilterType=yearRange&page=1 (Page consultée le 19 décembre 2014)

COURRIELS

Finney, Mary, directeur, Pendleton Public Library, (19 décembre 2014)

LeRoss, Charlie, BC Bantams, (30 et 31 décembre 2014)

Leith, Terry, The Royal Westminster Museum, (13 janvier 2015)

Roberts, Virginia, bénévole à la généalogie et à l'histoire, bibliothèque publique de Pendleton, (14 et 20 janvier 2015)

Harwerth, Roger, Reverend, pasteur, église presbytérienne de Pendleton, (15 janvier 2015)

Lynch, Jenny, historienne, United States Postal Service, (16 janvier 2015)

NOTES

- 1. « Pendleton Boy to Fight With Allies », East Oregonian, 29 janvier 1917, p. 1.
- 2. « Joe Despain Is Wounded, Is Game », East Oregonian, 17 avril 1917, p. 1.
- 3. « Joe Despain Only One Left of Five Companions in War », East Oregonian, 13 septembre 1917, p. 1.
- 4. « Joe Despain Says Boys Still "Smile and Keep Fighting »," East Oregonian, 9 janvier 1918, p. 2.
- 5. « Joe Despain says Yankees will put a Kink in Kaiser », East Oregonian, 24 janvier 1918, p. 8.
- 6. « Joe Despain in Thick of Fighting Keeps Up Cheer », East Oregonian, 25 avril 1918, p. 7.
- 7. « In the Thick of the Fight », East Oregonian, 25 avril 1918, p. 5.
- 8. « Feeding Heiny Iron Rations; That's Stuff to Give 'Em », East Oregonian, 15 juin 1918, p. 7.
- 9. « Another Letter From Joe Despain », East Oregonian, 28 août 1918, p. 6.
- 10. « Joe Despain Has Had Thrilling Service With Canadians at Front; Was Wounded Once », East Oregonian, 21 septembre 1918, p. 18.
- 11. « Horseshoe Still With Joe Despain in Big Push », East Oregonian, 21 septembre 1918, p. 29.
- 12. « Joe Despain, Company Scout, Made Company Runner », East Oregonian, 28 septembre 1918, p. 1.
- 13. « Joe Despain Fights for Two Years, Wounded Ten Days Before the End », East Oregonian, 12 novembre 1918, p. 1.
- 14. « Joe Despain Says "Sure Is Great" in Hospital », East Oregonian, 29 novembre 1918, p. 1.
- 15. « Joe Despain Says News Still Scarce », East Oregonian, 24 décembre 1918, p. 1.
- 16. « Joe Despain Visits Cities of Belgium », East Oregonian, 8 février 1919, p. 1, 3.
- 17. « Joe Despain Will Bring Scotch Bride », East Oregonian, 6 mars 1919, p. 1.
- 18. « Joe Despain, Corporal, Tells Mammoth Work of Battalion », East Oregonian, 29 mars 1919, p. 1.
- 19. « Joe Despain », East Oregonian, 19 juin 1919, p. 4.
- 20. « Band and Town People Gave Joe Despain Big Reception He Had Not Anticipated », East Oregonian, 19 juin 1919, p. 1.





CARTOGRAPHIE DU TERRAIN HUMAIN POUR LES OPÉRATIONS **NATIONALES**

Major Derek Spencer, CD

INTRODUCTION

Depuis la fin de la mission militaire en Afghanistan, l'Armée canadienne est fermement résolue à se préparer aux opérations futures. La publication de « Concevoir l'Armée de terre canadienne de demain » marque le début de ce processus par la présentation d'un plan de transition jusqu'en 2021¹. En misant sur le concept d'emploi de la force, Opérations adaptables et dispersées (OAD)², l'Armée a énoncé un certain nombre de changements et de faits nouveaux appréciables à l'appui des missions qu'elle s'attend à devoir mener au cours des 10 prochaines années. Un des thèmes qui revient souvent est que l'Armée canadienne doit agir avec efficacité sur les plans physique, moral et informationnel de n'importe quel conflit. Ainsi, alors que de nouveaux équipements et de nouvelles armes retiennent l'attention des médias, le renforcement des capacités de l'Armée doit également être axé sur les trois domaines. Cela est corroboré par les deux documents dans l'analyse des activités d'influence : « pour influencer efficacement les gens dans l'espace d'opérations, [ils] constitueront des outils importants pour mener des opérations dans l'ensemble du spectre dans l'environnement de sécurité de l'avenir »3.

La Stratégie de défense 2008 Le Canada d'abord et les OAD exposent les six missions des Forces armées canadiennes (FAC) et, par voie de conséquence, de l'Armée canadienne (AC) :

• Mener des opérations quotidiennes nationales et continentales.



- Offrir leur soutien dans le cadre d'un événement international important au Canada.
- Répondre à une attaque terroriste importante.
- Appuyer les autorités civiles en cas de crise au Canada, par exemple en cas de catastrophe naturelle.
- Diriger et/ou mener une opération internationale importante pendant une période prolongée.
- Déployer des forces en cas de crise à l'étranger⁴.

Un objectif important pour le gouvernement du Canada réside donc dans les opérations nationales (d'où l'appellation de Stratégie de défense « *Le Canada d'abord* ») et il se reflète dans la planification de l'Armée de demain. Si les missions expéditionnaires sont souvent complexes et difficiles, on admet que les opérations nationales « sont généralement bien exécutées à l'aide de capacités conçues pour les opérations internationales et les missions de combat »⁵. C'est ainsi que l'Armée cherche à concilier ses priorités internationales et nationales de manière à préciser que les deux sont plus ou moins d'égale importance grâce à son processus de renforcement des capacités.



Alors que les conflits en Afghanistan et en Irak étaient à leur apogée, le 61° Groupe de travail Canada-États-Unis sur les données géospatiales et l'accès à l'imagerie qui s'est réuni en 2008 à Washington, DC, a proposé que l'on examine la cartographie du terrain humain (CTH) dans le contexte des opérations nationales nord-américaines⁶. La fin de la mission de combat du Canada en Afghanistan et la réduction de la contribution nationale dans le cadre de ce théâtre d'opérations présentent une occasion unique de procéder à l'examen des leçons qui s'en sont dégagées en matière de CTH et de prendre une décision sur leur application aux opérations nationales. Cependant, une telle analyse sera compliquée en raison de l'absence d'une doctrine codifiée parmi les pays de l'OIF, de l'OEF ou de la FIAS.

La CTH a connu une évolution rapide et possède désormais un fondement théorique solidement établi dans l'ensemble du spectre des opérations. Pourtant, au moment de planifier la sécurité pour les Jeux olympiques d'hiver de 2010 et le Sommet du G8 à Huntsville, pour divers motifs techniques et diverses raisons concernant les capacités, les FAC n'ont pas utilisé la CTH dans ces deux cas⁷. Un élément important de l'hésitation à utiliser la CTH réside dans la perception d'un lien avec les stratégies de profilage racial et de géoprofilage, qui sont tous

deux porteurs d'un lourd bagage émotif. Ainsi, même si la CTH présente un potentiel indéniable pour les opérations nationales, son lien malheureux avec le profilage risque d'exclure son utilisation pour des raisons politiques et stratégiques.

POSER LES BASES

Les OAD mentionnent clairement « qu'elles sont plus axées sur les personnes (le domaine humain) dans l'environnement opérationnel de l'avenir » Le « domaine humain » (ou « terrain humain ») a un sens très précis, en particulier lorsqu'on l'applique aux opérations contre-insurrectionnelles. Trop souvent, à cause de l'emploi du mot « terrain », l'expression est exclusivement assimilée à la géographie. En réalité, le terrain humain dépasse nettement la géographie et doit être perçu comme beaucoup plus inclusif. Il englobe les préoccupations d'ordre social, politique, économique et infrastructurel des populations humaines dans le milieu où nos soldats évoluent . À des fins militaires, un milieu opérationnel doit être perçu comme une combinaison du milieu physique et du terrain humain.

Pour comprendre le rapport et les conséquences de ces diverses préoccupations d'ordre social, politique, économique et infrastructurel, il faut faire appel à l'analyse du terrain humain (ATH). L'ATH est un processus systémique dont le but est d'organiser de manière cohérente les données sociales, culturelles, politiques et géographiques pour qu'elles éclairent tout le spectre de la planification et des opérations militaires. Même si l'expression englobe le mot « terrain », l'ATH consiste en un examen beaucoup plus exhaustif. Par exemple, le renseignement géospatial (GEOINT) joue un rôle émergent et crucial dans l'ATH. Il ne faut pas oublier que l'ATH est un concept nouveau de la doctrine des FAC et qu'il y a eu très peu de traités doctrinaux sur le sujet. Avant d'analyser son potentiel dans le cadre des opérations nationales, il faut commencer par en établir le fondement dans le cadre des opérations militaires en général.

L'ATH est un processus dont le but est de comprendre le terrain humain. Elle englobe nécessairement une méthode de traitement des renseignements toutes armes et toutes sources qui à son tour éclaire l'analyse tactique de l'environnement opérationnel (ATEO)¹⁰ ou la préparation globale du milieu opérationnel de l'OTAN (CPOE)¹¹. L'ATH est générale structurée et présentée au commandant et à son état-major dans l'un des deux cadres suivants : politique, militaire, économique, social, infrastructurel et informationnel (PMESII) ou interarmées, intégré, multinational et public (IIMP).

La CTH désigne donc le processus par lequel les paramètres mesurables de l'analyse du terrain humain sont représentés sur une carte géographique selon le cadre PMESII ou IIMP. Par exemple, cela peut comporter des caractéristiques démographiques relativement statiques comme la densité de population et la répartition des revenus, des caractéristiques sociales comme l'ethnicité ou la religion et la localisation d'éléments physiques d'importance symbolique et idéologique comme les lieux de culte et les monuments historiques¹². L'utilisation du cadre PMSEII ou IIMP permet de présenter l'analyse selon une structure cohérente dans laquelle certaines caractéristiques et tendances peuvent être déterminées grâce à un support interactif.



Un sergent de la GRC donne un exposé devant le personnel des FAC au cours de l'opération d'affirmation de la souveraineté Nanook.

On constate une réaction émotive à l'idée d'analyser des tendances sociales chez les Canadiens pour appuyer toute opération future. La protection de la vie privée des Canadiens est un souci que les FAC doivent prendre très au sérieux. Pour ce qui est de la CTH dans un contexte national, de telles préoccupations sont mal fondées : les données au sujet des Canadiens sont accessibles au public étant donné qu'elles sont regroupées pour protéger l'identité des personnes. Une évaluation éthique de la CTH devrait cependant permettre de franchir un pas de plus. Le plan de l'Armée de demain traite souvent de la façon dont la dimension humaine interagit avec les opérations militaires.

Manifestement, pour porter des fruits, les opérations militaires doivent comporter une évaluation du milieu physique. Il est important de se demander si un cours d'eau en particulier peut déborder ou de s'interroger sur la façon de franchir un col montagneux sur une route essentielle à l'aide humanitaire. Compte tenu de l'importance de la dimension humaine, les forces armées doivent tout aussi bien comprendre les caractéristiques de la population canadienne. Une opération militaire de secours en cas de catastrophe peut être perçue comme étant mieux réussie si la situation culturelle et linguistique au sein d'une communauté isolée dans une zone de crues est bien comprise. Le plan de transition de l'Armée de demain dit clairement que « l'application judicieuse de la force exigera une certaine éducation et de l'instruction pour orienter la conduite des soldats ». Sans une analyse du terrain humain de notre propre pays, l'Armée canadienne risque de mal agir alors que tous les yeux sont braqués sur elle.

MÉTHODES ANALYTIQUES

Les ATH ont jusqu'à maintenant été effectuée de deux façons. La plus récente, l'analyse socioculturelle, a été expérimentée en Afghanistan, essentiellement au sein du Corps des Marines des États-Unis. Il s'agissait d'un processus en deux temps dans le cadre duquel des équipes spécialisées recueillaient des données sur le terrain humain qu'elles soumettaient ensuite à une deuxième équipe spécialisée d'experts en géographie sociale et en dynamique culturelle. L'expérience des Marines a été porteuse d'un certain nombre de leçons. La première est que, même si l'ATH comble un vide dans les réseaux traditionnels de capteurs de renseignement (en particulier l'imagerie électro-optique et les sources de GE) en ce qui concerne la saisie de données culturelles et sociales, elle entraîne une importante demande de personnel spécialisé. Au lieu de répondre à ce besoin au moyen de ressources internes, les Marines ont sous-traité les services dont ils avaient besoin. Cela ne s'est pas avéré une solution particulièrement bonne : un article paru en décembre 2008 dans la revue *Nature* y a vu [traduction] « un autre exemple d'une autre bonne idée ayant mal tourné en Afghanistan ». Toutefois, l'article poursuivait en ces termes, [traduction] « nous continuons d'être convaincus que les stratégies relatives à une zone de guerre peuvent grandement bénéficiées des concours de la science - notamment pour former les troupes de combat de manière à ce qu'elles comprennent les cultures locales dans lesquelles elles évoluent »¹³. Ainsi, l'expérience des États-Unis a prouvé que l'ATH et la CTH peuvent ajouter de la valeur aux opérations, mais qu'elles doivent être menées de façon rigoureuse et appropriée.

La méthode traditionnelle, l'étude encyclopédique des pays, est caractéristique du travail systématiquement effectué par les états-majors des forces militaires canadiennes, américaines et britanniques en prévision de déploiements opérationnels à l'étranger. La géographie est étudiée en procédant d'abord à un examen de toutes les sources publiées disponibles pour y trouver une diversité de détails géographiques et culturels (p. ex. densité de population, emplacement des groupes ethnoculturels à petite échelle, activités industrielles, lieux des principales caractéristiques culturelles et des infrastructures essentielles). Ces recherches sur les pays finissent par constituer un fondement important de l'analyse du renseignement de toutes sources, mais les compétences utilisées par le personnel du GEOINT pour ce travail sont généralement celles des apprentis d'un métier. Il convient d'aller plus loin et de procéder à une analyse approfondie du GEOINT telle qu'elle est décrite dans le paragraphe qui suit.

L'analyse approfondie du GEOINT est l'étape suivante. Elle prend appui sur l'analyse du GEOINT réalisée durant l'étude encyclopédique des pays. Cette méthode prévoit un examen approfondi des divers thèmes et couches de données géographiques disponibles afin de déterminer leur interaction. Il n'existe pas actuellement de fondement doctrinal formel pour cette méthode. Toutefois, mon rapport préalable comportait une proposition fondée sur les sources de données géospatiales qui ne sont généralement pas utilisées au cours d'une analyse militaire. L'objectif était de déterminer la meilleure façon dont ces données peuvent étayer le processus décisionnel dans les opérations non traditionnelles et de comprendre la manière dont les actions militaires fonctionnent dans l'environnement IIMP. À titre d'activité spécialisée, la CTH exige manifestement le soutien intégral du milieu du renseignement géospatial (GEOINT) pour réussir. Les renseignements de nos capteurs ne deviennent utiles que si nous arrivons à nous en servir. L'analyse approfondie du GEOINT doit être perçue comme le moyen



Des membres du Groupe-compagnie d'intervention dans l'Arctique déchargent des équipements d'un bâtiment de la Garde côtière à proximité d'Iqaluit en août 2013.

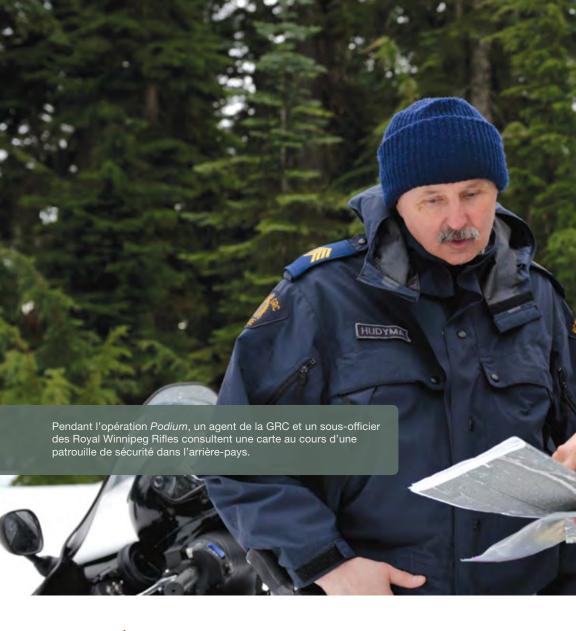
d'agir sur les renseignements d'ordre géographique. Les travaux antérieurs sur la CTH militent fortement en faveur de l'analyse du GEOINT approfondie comme méthode privilégiée pour les opérations nationales : c'est la raison pour laquelle le présent rapport se concentrera sur cet axe d'analyse.

LA CTH ET LE SOUTIEN DES OPÉRATIONS MILITAIRES

Comme on a pu le lire dans un article paru dans le *Journal de l'Armée canadienne*, la CTH est susceptible d'appuyer les opérations militaires dans quatre domaines clés :

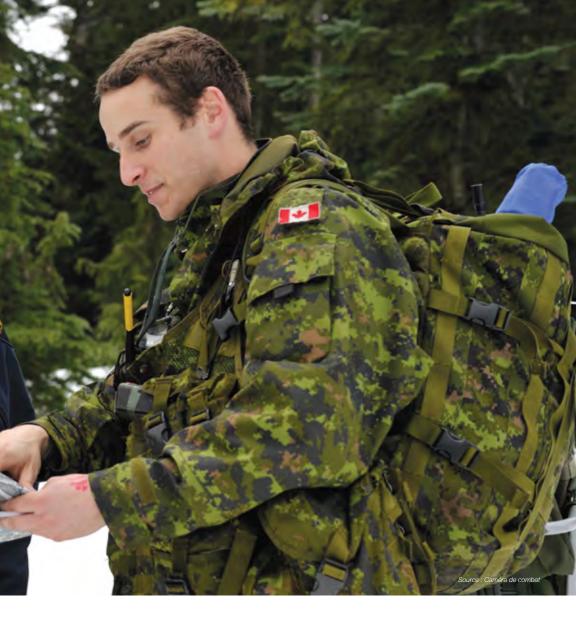
- le renseignement humain (HUMINT);
- les opérations d'information (OI);
- la guerre de manœuvre;
- la coopération civilo-militaire (COCIM)¹⁴.

Il importe de rappeler que les opérations nationales sont plus susceptibles de mettre en cause un nombre inférieur de clients potentiels de la CTH que les missions expéditionnaires anti-insurrectionnelles, que les forces armées sont assujetties à d'importantes contraintes et restrictions au cours des opérations nationales et que l'HUMINT et les OI, par exemple, ne sont pas pratiquées par les FAC au Canada sur leurs propres citoyens. Néanmoins, la CTH a un rôle à jouer au cours des opérations nationales. Je me concentrerai sur la COCIM dans le cadre des opérations nationales.



LA CTH ET LES ÉVENTUELLES MISSIONS

Cherchons à préciser davantage l'emploi possible de la CTH dans le cadre d'opérations nationales. Les missions militaires accomplies dans le cadre d'opérations nationales sont avant tout de nature réactive, même si ce n'est pas toujours le cas. La majeure partie d'entre elles sont des interventions liées à des crises ou à des urgences civiles. Cela étant dit, étant donné que la CTH est le fruit de données spécialisées et d'une analyse fastidieuse, il est préférable de s'y livrer de manière proactive et globale, ce qui empêche d'y recourir dans la majorité des crises interventionnistes ou des urgences civiles. Les exceptions notoires à cela sont les opérations d'affirmation de la souveraineté (SOVOP) et les événements de sécurité spéciaux canadiens (ESSC), qui sont délibérés et planifiés dans les deux cas.



Les SOVOP sont relativement simples et se déroulent essentiellement dans l'Arctique et dans la région subarctique du Canada, l'intention étant de prouver la souveraineté nationale et le contrôle des régions. Les SOVOP sont des missions de projection de force qui sont fortement facilitées par les Rangers canadiens [il y a environ 5 000 rangers organisés en cinq Groupes de patrouille des Rangers canadiens (GPRC)]. Les rangers, recrutés et employés à l'échelle locale, ont une connaissance intime de la situation locale et des compétences qui facilitent les missions des FAC dans le Nord. Compte tenu de la plus faible densité de population dans le Nord, la valeur de la CTH type pour une SOVOP peut être jugée limitée au mieux et est vraisemblablement largement dépassée par la connaissance des membres des GPRC. D'après ces facteurs, la CTH présente un avantage limité pour les SOVOP et n'est pas recommandée dans l'optique des coûts.



Des rangers canadiens prêtent main-forte à des soldats du Royal New Brunswick Regiment du Groupe-compagnie d'intervention dans l'Arctique durant l'opération Nanook 2012 à Tsiigehtchic.

En revanche, un ESSC, même s'il n'a pas de définition officielle, représente un événement canadien d'importance qui n'est pas limité à un emplacement ou à une région en particulier. Mentionnons à titre d'exemple des événements sportifs comme les Jeux olympiques ou une conférence internationale organisée par le Canada, comme le Sommet du G8 de 2010 à Huntsville, en Ontario. Ces événements sont planifiés des années à l'avance et ils comportent une importante empreinte de sécurité. Leur responsable est généralement un ministère du gouvernement fédéral, la sécurité étant déléguée à la GRC en tant que responsable et au MDN et aux FAC à titre d'organismes de soutien. L'un des domaines de soutien possibles des FAC serait le GEOINT, que les FAC ont assuré à la fois pour les Jeux olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver et pour le sommet du G8 la même année.

Dans l'optique de la COCIM, le processus par lequel le MDN et les FAC soutiennent d'autres ministères gouvernementaux doit être lancé au moyen d'une demande ministérielle officielle. Dans le cas d'un ESSC, le chef de la GRC [ou un autre organisme d'application de la loi (OAL)] en fait la demande directement au ministre de la Défense nationale. La demande amorce un dialogue très détaillé pour souligner les facteurs juridiques et autres qui permettent de déterminer la façon dont le MDN et les FAC offriront le soutien. Pour le GEOINT, cela comporte un examen des enjeux relatifs à la protection de la vie privée en ce qui concerne les renseignements fournis et les produits qui en découlent.

Il y a certains obstacles qui empêchent d'inclure la CTH dans la planification d'un ESSC. Par le passé, l'absence d'une doctrine et d'une politique explicites a entravé les négociations et la coopération entre le MDN/les FAC et d'autres ministères. Le manque d'explications et/ou de compréhension des capacités explique que la gestion des conséquences ait été très médiocre. Ce problème peut être atténué : par exemple, il serait possible de constituer des équipes interorganismes responsables de mener l'analyse préparatoire de la CTH. Cela permettrait d'atteindre deux objectifs : en premier lieu, cela contribuerait à rendre les processus et les produits de la CTH compréhensibles et accessibles à un plus grand nombre de ministères gouvernementaux et de décideurs; en deuxième lieu, cela contribuerait à atténuer la peur aveugle de la CTH. Quoi qu'il en soit, il y a résolument des questions d'ordre juridique et opérationnel dont il faut tenir compte au moment d'inclure la CTH.

CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'UTILISATION DE LA CTH

Les facteurs les plus importants qui touchent les tâches liées à l'ATH, et *a fortiori* à la CTH, ne sont pas la qualité, la quantité ou l'accessibilité des données à l'appui des analyses, mais plutôt les restrictions d'ordre social et juridique que nous imposons, en tant qu'institution, à leur emploi pour éviter d'empiéter sur les droits et libertés des Canadiens. De fait, rien ne peut empêcher une personne de faire des recherches sur Internet, par exemple, et de se livrer à un type assez brut de CTH. Les entreprises commerciales font usage de la CTH régulièrement sous forme d'études de marché fournies à une foule de personnes, d'organismes, d'entreprises commerciales et de ministères publics. Leurs produits sont fournis à diverses étapes d'analyse, et les préoccupations relatives à la confidentialité des renseignements personnels sont souvent atténuées par le regroupement délibéré des données.

Le vaste éventail de données accessibles à une partie intéressée moyenne et l'absence actuelle de restrictions quant à leur utilisation permettent de créer un certain nombre de produits potentiels, notamment ce qui suit :

- Cartes de densité de population. Ces cartes sont aujourd'hui couramment produites pour la plupart des secteurs géographiques et sont un outil fort utile pour toutes les opérations militaires. Ce type de produit est très utile à l'échelon tactique, puisqu'il donne un aperçu des niveaux des quartiers locaux. Les cartes de densité de population facilitent souvent la planification des évacuations, la gestion des conséquences et l'établissement de la primauté des efforts sur les opérations nationales.
- Cartes d'utilisation des sols. Ces cartes permettent de mieux comprendre le zonage urbain et rural et l'utilisation des sols. Elles peuvent favoriser les mesures de protection de la force, par exemple, en déterminant les zones qui présentent des dangers environnementaux.
- Cartes de répartition linguistique. En tant que pays multiculturel, le Canada possède un certain nombre de communautés où l'on parle régulièrement d'autres langues que le français et l'anglais. La connaissance de ces types de situations peut être un atout pour les planificateurs de la COCIM et des opérations. Cela peut aboutir à des

messages plus efficaces en cas de catastrophe : la COCIM et/ou les équipes d'intervention après une catastrophe peuvent être programmées sur le plan linguistique en vue d'une plus grande efficacité. Le fait de concilier les compétences linguistiques et une compréhension des groupes ethniques locaux permet d'améliorer la sensibilité culturelle qui sera certainement bénéfique pour les relations civilo-militaires.

- Cartes des personnes vulnérables. Ces cartes sont en général préparées à l'échelle nationale par l'ONU et les organismes d'aide humanitaire comme outils permettant de mieux comprendre l'ampleur de la condition humaine au sein de l'État. Dans le cadre d'une opération nationale, le but consiste à utiliser les données disponibles pour produire des cartes à meilleure échelle. Cela est utile pour les opérations d'évacuation et pour la planification de la gestion des conséquences.
- Équipements sanitaires et zone desservie. Cette analyse compare l'emplacement des infrastructures et des capacités avec l'état des gens qui les entourent.
- Cartographie de la criminalité. La cartographie de la criminalité permet aux analystes de l'application de la loi de cartographier, de visualiser et d'analyser les chaînes de comportements criminels¹⁵. Même si le profilage géographique peut être assimilé à un sous-ensemble des sciences criminelles et à la première étape d'une enquête menée par un organisme d'application de la loi, cela ne veut pas dire que l'enquête soit utilisée dans sa totalité comme produit de la CTH. Ce sont plutôt des données qui découlent des rapports sur les comportements criminels dont il faut tenir compte, encore qu'il faille les affiner pour la planification des FAC. Parmi les outils de cartographie de la criminalité utilisés dans les grands centres urbains aujourd'hui, mentionnons que les services de police de Toronto, Calgary, Edmonton et Ottawa, par exemple, utilisent ces systèmes¹⁶. La cartographie de la criminalité est utile dans le cadre de la planification de la protection de la force, car elle permet d'avoir une connaissance de la situation et une meilleure compréhension de certains secteurs particuliers dans le cadre d'une intervention en cas de catastrophe.

PROVENANCE DES DONNÉES

138

Les données à l'appui de ces produits doivent provenir d'un certain nombre de sources non traditionnelles¹⁷. Les données géospatiales sur la démographie au Canada sont incontestablement les meilleures du monde, compte tenu de leur thème, de leur couverture, du fait qu'elles sont à jour, de leur périodicité et de leur disponibilité. La conception de produits à l'appui des opérations nationales est nettement plus facile que dans le cadre des opérations expéditionnaires.

Parmi les données et les sources potentielles, mentionnons ce qui suit :

 Statistiques sur la densité de population; données démographiques élémentaires comme l'âge, le sexe, la langue et l'origine ethnique; et niveaux de revenu qui peuvent être tirés des données des recensements de Statistique Canada.



Personnel des FAC, de la GRC et de la Sûreté du Québec durant l'opération Podium

- Les données sur l'utilisation des sols sont disponibles auprès d'un certain nombre de sources. Alors que la couverture terrestre est une responsabilité fédérale assumée par Agriculture Canada, signalons que les données sur l'occupation des sols sont souvent produites par un certain nombre d'utilisateurs appartenant à des champs de compétence multiples (municipaux, provinciaux et fédéraux et commerciaux). Le secteur immobilier, par exemple, peut être une source utile.
- Les statistiques sur la criminalité sont accessibles auprès des organismes d'application de la loi du fédéral, des provinces et des municipalités. La majeure partie de ces données sont accessibles aujourd'hui; la question est de savoir comment séparer les données des applications qui servent à afficher les renseignements.
- Les données sur les installations sanitaires et d'intervention en cas d'urgence sont accessibles auprès d'une diversité de sources, notamment Internet (Google Maps, par exemple). L'enjeu primordial consiste à confirmer l'exactitude des données, ce qui nécessite d'en confirmer la provenance.
- Les données sur les monuments, les centres culturels et les points d'intérêt historiques peuvent être obtenues de la même manière que les données sur les équipements sanitaires.



Personnel des FAC et de la GRC au cours de l'opération Nanook

• Les bâtiments stratégiques présentent un défi : il n'existe pas de définition doctrinale d'un « bâtiment stratégique », même si les bâtiments stratégiques sont compris au niveau 1 de la hiérarchie des données de la National Geospatial-Intelligence Agency¹⁸. C'est la raison pour laquelle il n'existe pas de données au sein du MDN. Une solution consisterait à tout le moins à combiner la cartographie des équipements sanitaires et des installations d'intervention d'urgence avec les principaux monuments, centres culturels et points d'intérêt historiques, en y ajoutant certaines classes d'utilisation des sols, afin d'établir une liste de données sur mesure adaptables à la tâche qui consiste à satisfaire aux exigences du commandant en matière de planification et d'évaluation des risques avec d'autres ministères fédéraux.

CONCLUSION

Les opérations nationales peuvent être considérablement améliorées grâce à la CTH. En tant que sous-ensemble particulier de l'ATH, la CTH offre un meilleur produit lorsqu'elle est utilisée dans un cycle de planification délibéré et proactif. Il se peut que les opérations réactives n'aboutissent pas aux meilleurs produits de CTH, en raison des limites de temps et de l'analyse précipitée. Cela étant dit, les données disponibles indiquent que la CTH est utile lorsque le temps permet de s'en servir. Il faut donc songer à l'insérer dans les tâches de formation et de production permanentes. La formation en particulier revêt une importance névralgique pour déterminer les sources de données essentiellement non traditionnelles. Les opérateurs ont besoin d'être formés pour comprendre les données produites et leur application aux opérations

nationales. La formation aide également à acclimater les partenaires de l'IIMP aux opérations nationales grâce aux avantages de la CTH, tout en apaisant les craintes se rattachant au profilage. *

À PROPOS DE L'AUTEUR...

Le major Derek Spencer, CD, est chef de la lutte contre les engins explosifs improvisés au sein du Corps de déploiement rapide de l'OTAN (en Turquie) et ancien membre du Service de cartographie et du 1^{er} Régiment du génie de combat.

NOTES

- « Concevoir l'Armée de terre canadienne de demain : Une publication sur les opérations terrestres 2021 », Direction – Concepts et schémas de la Force terrestre, 2011, ISBN 978-1-100-97945-8.
- « Opérations terrestres 2021 : opérations adaptables et dispersées », Direction Concepts et schémas de la Force terrestre, 2007, ISBN 978-0-662-73156-6.
- 3. « Concevoir l'Armée de terre canadienne de demain », p. 80.
- 4. « Stratégie de défense : Le Canada d'abord », ministère de la Défense nationale, 2008.
- 5. « Concevoir l'Armée de terre canadienne de demain », p. 72-73.
- Procès-verbal du 62^e Groupe de travail Canada-États-Unis sur les paramètres géospatiaux et l'imagerie, octobre 2008.
- J'ai déjà énoncé le fondement doctrinal de la CTH dans un article de 2012, « Fondement théorique de la cartographie du milieu humain », Journal de l'Armée canadienne, vol. 14, n° 2.
- 8. « Concevoir l'Armée de terre canadienne de demain », p. 93.
- RAPPORT ABCA Numéro 001 Capability Group (CG) 10SEN001 On Intelligence Analysis of the Operational Environment: Human Terrain Analysis.
- Ibid.
- 11. Directive globale de planification des opérations de l'OTAN, datée décembre 2010
- 12. « Concevoir l'Armée de terre canadienne de demain », p. 72-73.
- 13. «Failure in the Field », Nature, 11 décembre 2008, www.nature.com/nature/journal/v456/n7223/full/456676a.html.
- 14. « Proposition de Fondement théorique de la cartographie du milieu humain » datée d'août 2010.
- 15. Ibid.
- 16. Wikipédia « Crime Mapping » (http://en.wikipedia.org/wiki/Crime_mapping).
- Service de police de la ville de Calgary (http://crimemap.calgarypolice.ca/) et Service de police de la ville d'Ottawa (http://www.crimereports.com/#).
- 18. Op Cit « Proposition de fondement théorique d'une analyse du milieu humain » datée d'août 2010.

Avis de non-responsabilité – Le présent document et ses propositions reflètent les opinions de l'auteur et ne constituent en aucun cas une position, une politique ou une directive du ministère de la Défense nationale, des Forces armées canadiennes ou d'une de leurs unités.



THE SIEGE OF BREST 1941:

A Legend of Red Army Resistance on the Eastern Front

CARACTÉRISTIQUES:

ALIEV, Rostislav (Traduction de Stuart Britton). South Yorkshire, Royaume-Uni, Pen & Sword, couverture rigide, 224 pages, 39,95 \$US, ISBN 978-1-78159-08-0

Critique préparée par le major Chris Buckham, CD, Transport de la Log Air, A5 1 DAC.

La bataille de Brest a « commencé » dès que les Allemands ont attaqué l'Union soviétique le 22 juin 1941. Située sur un axe de progression stratégique, la 45th Infantry Division allemande aspirait de mener à bien la prise de la forteresse au cours des 24 premières heures. Pour accomplir

cet exploit, la division a eu recours à une importante concentration d'artillerie, dont 2 mortiers de siège massifs de 600 mm, afin d'affaiblir la forteresse et la garnison.

Cependant, bien que les Allemands aient obtenu un effet de surprise complet lors de l'attaque de la garnison, le leadership indéfectible et la détermination sans failles dont ont fait preuve les survivants soviétiques ont entraîné un combat d'attrition brutal qui a duré sept jours avant que le dernier contingent soviétique ne se rende (certains soldats ont même continué de se battre jusqu'à la fin du mois d'août 1941).

La réalisation la plus marquante de M. Aliev dans cet ouvrage ne réside pas dans les nombreux détails fournis ou dans la lucidité de la narration; elle réside plutôt dans le fait que l'auteur a remarquablement rédigé le récit des événements précédant le combat et le déroulement de la bataille comme telle, avec un niveau de suspense et d'intensité dramatique rarement atteint dans un récit historique. Il a donné un visage humain aux principaux personnages russes et allemands, ce qui ajoute vitalité et substance à l'affrontement.

En montrant le point de vue tour à tour des deux adversaires, ce qui a entraîné des textes narratifs parallèles, l'auteur présente aux lecteurs une vision claire de la perspective de chaque partie, des facteurs de stress propres à chacun et des décideurs et personnes d'influence mis en cause du côté russe et du côté allemand. Les lecteurs peuvent avoir une véritable idée de l'horreur des conditions dans lesquelles les Russes devaient combattre ainsi que de la réalité à vous glacer le sang qui guettait les blessés et les prisonniers des deux camps. Intercalés entre ces épisodes terribles sont relatés des moments où les Allemands ont fait preuve d'une véritable humanité, bien que frustrés par l'intransigeance constante des Russes; néanmoins, ils en sont venus à voir leurs opposants comme des combattants dignes de respect. M. Aliev a été en mesure de présenter avec une clarté saisissante les responsabilités des officiers russes les moins expérimentés ainsi que de transmettre une impression réelle de la brutalité du combat au corps à corps, de la peur du combat rapproché au moyen de couteaux et de grenades dans les espaces clos des casemates de la forteresse et de la souffrance des blessés et des civils qui y étaient coincés.

Les observations critiques importantes sur cet ouvrage portent sur deux éléments : il n'y a ni index ni bibliographie – ce qui est essentiel pour consultation ultérieure – et, bien que l'ouvrage contienne d'excellentes cartes qui illustrent la progression du combat, il n'y a aucune carte présentant une vue d'ensemble de la forteresse. Il aurait été très utile d'en fournir au moins une qui aurait indiqué la disposition des éléments.

M. Aliev, pour sa part, mentionne des sources qu'il a consultées dans son introduction (les archives allemandes Bundeswehr à Freiburg et les souvenirs des Soviétiques recueillis dans les années 1950 par Sergei Smirnov, de même que le rapport du commandant de la 45th Infantry Div intitulé « Account of the taking of Brest-Litovsk »). Ainsi, il est en mesure de comparer et de confirmer les souvenirs et l'ordre chronologique des événements au moyen de sources des deux camps.



Un soldat américain court dans les rues de Brest en 1944.

Les efforts, les noms et le courage des soldats qui ont combattu à Brest Litovsk ont longtemps été méconnus des leaders soviétiques. Ce n'est qu'à la fin des années 1950 que les travaux d'excavation du fort ont permis de découvrir les restes de nombreux soldats qui ont résisté longtemps après que tout espoir fut vain. Pour les Russes, la bataille de Brest est l'exemple parfait du courage et de la fidélité en période de grande perte et d'effondrement.

Stuart Britton a traduit l'ouvrage original russe et a fait un travail remarquable. Non seulement a-t-il reproduit le texte en anglais, mais il s'est également assuré de conserver « l'essence » du récit original. Cet ouvrage présente de façon remarquable une bataille peu connue qui s'est passée en marge de l'importante campagne de l'opération Barbarossa ou de la Grande Guerre patriotique. Il s'agit d'un excellent exemple de l'incidence d'un leadership brillant aux niveaux hiérarchiques inférieurs sur l'issue d'un combat. M. Aliev a veillé à ce que le courage et le sacrifice des défenseurs comme des agresseurs ne restent pas dans l'oubli.



JULY 1914:

Countdown to War

CARACTÉRISTIQUES:

MCMEEKIN, Sean. New York, Basic Books, 2013, livre à couverture souple, 460 pages, 21 \$, ISBN 978-0-465-06074-0

Critique préparée par le major Thomas K. Fitzgerald, CD, avocat-conseil au Bureau du procureur de la Couronne de l'Ontario.

L'Histoire classique conclut que la Première Guerre mondiale est le fruit d'une agression incontrôlée des Allemands, combinée à des rivalités impérialistes internationales. La vitesse avec laquelle la guerre a été déclarée après l'assassinat de l'archiduc Franz Ferdinand le 28 juin 1914 par Gavrilo Princip a été imputée aux plans de mobilisation rigides des Allemands et des Russes.

Cependant, Sean McMeekin démontre de façon convaincante dans son nouveau livre : *July 1914: Countdown to War*, que les plans de guerre et l'impérialisme n'expliquent pas totalement le déclenchement de la guerre et qu'il y avait suffisamment de sentiments de « culpabilité de guerre » personnelle à partager entre tous durant les mois qui ont précédé la déclaration de guerre des Habsbourg contre la Serbie le 28 juillet 1914.

Basé sur des recherches inattaquables et puisant à des sources méconnues jusqu'ici, July 1914 raconte les manœuvres diplomatiques et politiques des puissances, grandes et moins grandes, pour transformer un événement mineur – que l'auteur désigne par le nom de l'« outrage » de Sarajevo - en une guerre mondiale. Les machinations des puissances européennes avaient commencé bien avant l'assassinat. Vienne, Belgrade et Saint-Pétersbourg avaient été informées par diverses sources de renseignement qu'un « incident » avait été planifié pour coïncider avec la visite de l'archiduc à Sarajevo. Peu de précautions ont été prises pour assurer la sécurité de la famille de l'archiduc, même après une tentative manquée plus tôt le matin du 28 juin. Après le double régicide, le gouvernement affaibli des Habsbourg, surtout grâce aux efforts de son ministre des affaires étrangères, Leopold von Berchtold, a vu dans ces meurtres l'occasion de venger l'humiliation subie par l'empire durant les guerres des Balkans de 1912-1913. Munie du fameux « chèque en blanc » de Berlin, qui offrait la caution morale nécessaire pour appuyer l'agression de l'Autriche, Vienne a donné un ultimatum à la Serbie sachant qu'il serait rejeté par son gouvernement. Lorsqu'il l'a été, la double monarchie avait le casus belli qu'elle souhaitait. La préconnaissance de l'ultimatum par Saint-Pétersbourg a poussé la Russie vers une mobilisation secrète qui, lorsque Berlin l'a découverte, l'a poussée à lancer la mobilisation de l'Allemagne. Tous ces événements ont conduit inexorablement à une guerre européenne qui s'est transformée en guerre mondiale.

La Première Guerre mondiale est certainement au rang des meilleurs exemples de la manière de ne pas faire la guerre. Faux pas, erreurs, tromperies et gaffes certifiées chez tous les

combattants abondent. Un allié ne savait pas ce que l'autre faisait. Déconnexion entre les chefs politiques et militaires et dans leurs attentes réciproques. La guerre a été déclarée avant que les moyens de la faire ne soient acquis. L'hésitation politique, louable dans les circonstances, était destructrice une fois les ordres de mobilisation donnés, puis annulés. Il est douloureusement évident à la lecture de *July 1914* qu'il a eu de nombreux moments où la déclaration de guerre n'était pas la seule issue possible. Cette guerre aurait pu être évitée à de nombreuses occasions par des hommes ayant vision et



La foule envahit les rues par suite des émeutes anti-Serbes à Sarajevo, le 29 juin 1914.

détermination. C'est seulement avec l'invasion du Luxembourg et de la Belgique que le Rubicon a été franchi et que la guerre est devenue inévitable. Si l'un des « hommes d'État » impliqués avait pris un instant pour réfléchir, une issue tout autre aurait clairement été possible. C'est le désir de tous de ne pas se faire manœuvrer politiquement ou militairement qui est au cœur de cette tragédie.

Qui, en fin de compte, est ultimement responsable de cette guerre? Des auteurs comme Tuchman et Fischer s'entendent pour condamner l'Allemagne comme le principal coupable sous ce chef d'accusation et l'objet fondé de tout l'opprobre dont elle est la cible depuis toujours. *July 1914* propose une approche plus nuancée. La guerre n'était pas inévitable. Beaucoup des causes profondes évoquées à son appui existaient depuis de nombreuses années, même des décennies. McMeekin estime que toutes les puissances sont coupables des péchés d'omission et de commission qui ont poussé l'Europe vers la guerre. Personne ne pouvait ni ne voulait voir où ce chemin conduisait. Au bout du compte, trois empires sont disparus, une nouvelle superpuissance est née, neuf millions de personnes sont mortes et d'innombrables autres ont été blessées et déplacées. C'est certainement en cela que réside toute la tragédie de *July 1914*.

AUTRES LECTURES RECOMMANDÉES

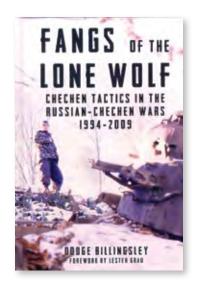
Clark, Christopher. Les somnambules : été 1914 : comment l'Europe a marché vers la guerre. Paris, Flammarion, 2013.

MacMillan, Margaret. The War that Ended Peace: The Road to War. Toronto: Penguin, 2013.

McMeekin, Sean. The Russian Origins of the First World War. Cambridge: Belknap Press, 2011.

Tuchman, Barbara. *Août 14*. Paris, Presses de la Cité, 1962.

Wawro, Geoffrey. A Mad Catastrophe: The Outbreak of World War One and the Collapse of the Habsburg Empire. New York: Basic Books, 2014.



FANGS OF THE LONE WOLF:

Chechen Tactics in the Russian – Chechen Wars, 1994–2009

CARACTÉRISTIQUES:

BILLINGSLEY, Dodge. Solihull, Royaume-Uni, Helion Publishing, 2013, livre relié, 181 pages, 52,29 \$, photos/cartes: 11/30, ISBN 978-1-909384-77-4

Critique préparée par le major Chris Buckham, CD, officier de logistique dans l'Aviation royale canadienne, A5, 1^{re} Division aérienne du Canada.

De 1994 à 2009, la Fédération de Russie et les combattants tchétchènes se sont affrontés dans deux guerres distinctes à propos de l'indépendance de la Tchétchénie. Ces guerres présentent un intérêt, car bien qu'elles aient opposé les mêmes adversaires, elles se distinguaient par leur nature, de même que par la doctrine et les compétences particulières

manifestement employées durant chacune d'elles. L'auteur, un journaliste de guerre expérimenté, était intégré aux forces qui participaient aux combats et a pu poser des questions sur la planification et la conduite des opérations à un certain nombre de combattants tchétchènes.

L'une des conclusions les plus évidentes et systématiques que l'auteur a tirées est que les Tchétchènes étaient soumis à de graves contraintes faute de disposer d'un système de logistique cohérent et fiable. Tout au long des deux guerres, ils ont été absolument incapables de tenir un territoire, ne serait-ce que pour une courte période, parce qu'ils ne pouvaient pas réapprovisionner leurs forces ni en assurer le maintien en puissance. Les forces tchétchènes sont donc rapidement devenues inefficaces durant les premiers combats, menés en 1994 et 1995, bien qu'elles aient disposé d'une artillerie, de chars et d'autres systèmes d'armes avancés, parce qu'elles manquaient de munitions, de pièces de rechange et de capacités de récupération.

Créées pour les circonstances, les structures de combat et de contrôle et commandement ont aussi empêché les Tchétchènes de mener leurs opérations à bien. Chaque unité regroupait des personnes issues d'une ville ou d'un village donné, qui n'étaient loyales qu'à leurs chefs élus. Ces personnes quittaient fréquemment le champ de bataille sans avertir le commandement central, pour des raisons personnelles ou liées aux besoins de leur clan. Les ordres diffusés par le centre étaient très généraux et ne donnaient souvent qu'une idée approximative de l'endroit où les unités devaient se rendre. Les chefs d'unité déterminaient alors les tactiques et les plans de leur unité sans consulter les sections voisines. Dans une telle situation, les mesures prises étaient fragmentées, et chaque unité doutait de la fiabilité des autres unités.

Toutefois, comme l'auteur l'explique, les Tchétchènes ne manquaient pas de courage ni de compétences sur le plan tactique. Ils employaient des techniques défensives avancées et parvenaient souvent à repousser les offensives des Russes, qui suivaient une doctrine, et à infliger des dommages importants aux ressources blindées et aériennes. Ils étaient aussi

capables de profiter du soutien de la population pour obtenir de la nourriture, un abri et de l'information, selon la région où ils menaient leurs opérations. Cette situation a changé à mesure que la deuxième guerre se prolongeait : les sources locales de soutien ont diminué, car les civils sont devenus las du conflit, et les Russes sont parvenus à provoquer des conflits intenses entre les groupes tchétchènes.



Un combattant tchétchène près des ruines carbonisées du Palais présidentiel à Grozny, en janvier 1995

Les Tchétchènes excellaient aussi dans l'art d'improviser des systèmes d'armes à partir de pièces utilisées dans leur vie quotidienne. Par conséquent, même s'ils ne disposaient pas de systèmes d'armes en bonne et due forme, comme des lance-roquettes, ils étaient capables d'obtenir ce dont ils avaient besoin en construisant leurs propres systèmes. Par exemple, ils récupéraient des protecteurs d'arbres de transmission et s'en servaient comme tubes de lancement, ceux du camion MAZ pour les roquettes S-5 de 57 mm et ceux du camion Ural pour les roquettes S-8 de 80 mm. Ils confectionnaient des viseurs avec la moitié d'une paire de lunettes d'approche ou quelque chose du même genre. Ils récupéraient habituellement les roquettes trouvées dans les hélicoptères descendus.

Dodge Billingsley présente son texte sous forme de brèves descriptions, chacune d'elles étant accompagnée d'une carte en couleur servant à mettre en relief un aspect particulier des techniques de guerre asymétrique employées par les Tchétchènes. Il fait ressortir les points forts et les points faibles des Tchétchènes dans diverses situations de combat et décrit de façon détaillée des combats qui lui ont été racontés par des personnes présentes au champ de bataille, puis il résume dans un commentaire les leçons devant être tirées de l'affrontement. Les chapitres sont organisés par type d'opération, par exemple sous la rubrique « Defense of an

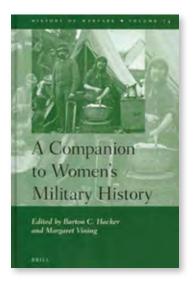
Urban Area » (Défense d'une zone urbaine), « Raids », « Ambush and Counterambush » (Embuscades et contre-embuscades) ou « Defense of Lines of Communications » (Défense des lignes de communication), et le lecteur peut lire tous les chapitres d'une même rubrique à la suite ou n'en lire qu'un seul sans perdre le fil de l'histoire.

J'aime le style de rédaction de Dodge Billingsley et la façon dont il résume les chapitres en donnant un aperçu des leçons à retenir de l'expérience des Tchétchènes. Bien que l'ouvrage ne porte que sur les Tchétchènes, il est évident à la lecture des récits des batailles menées dans les années 2000 que la qualité et le niveau de professionnalisme des forces russes s'étaient considérablement améliorés depuis le début. L'ouvrage renferme une bonne bibliographie de documents imprimés et de vidéos.



Un combattant tchétchène court devant l'épave brûlée d'un véhicule blindé de transport de troupes russe (BMP-2) au cours de la bataille pour Grozny, en janvier 1995.

Helion Publishing a une fois encore publié un livre de grande qualité, que les intéressés ne devraient pas hésiter à acheter et à lire. L'ouvrage, dans lequel l'auteur nous transmet un savoir particulier acquis grâce à sa relation étroite de travail avec les Tchétchènes, est une lecture technique mais intéressante. L'auteur fait son récit de manière directe, honnête et équilibrée, et il n'hésite pas à porter un regard critique sur les efforts des Tchétchènes, au besoin.



A COMPANION TO WOMEN'S MILITARY HISTORY

CARACTÉRISTIQUES:

HACKER, Barton C., et Margaret VINING, éd., Leiden, Brill Publishing, 2012, couverture rigide, 720 pages, 273 \$ US, ISBN 978-9-00421-217-6 (E-ISBN 978-9-00420-682-3)

Critique préparée par le major Chris J. Young, CD, M.A., membre de l'équipe Concepts du Centre de guerre terrestre de l'Armée canadienne (CGTAC).

Les éditeurs de cet ouvrage massif de 720 pages, tous deux conservateurs de l'histoire des forces armées au National Museum of American History de la Smithsonian Institution, ont réussi à constituer une riche collection d'essais de différents experts de l'histoire militaire des femmes. La grande réussite de cette compilation est qu'elle accorde, si j'ose le dire, une attention bien méritée au rôle des femmes dans

l'environnement militaire. Comme le soulignent les éditeurs, l'histoire militaire des femmes a trop souvent été englobée dans d'autres champs ou événements historiques.

L'objet de cette collection est de promouvoir l'institutionnalisation de ce domaine pour qu'il devienne un champ d'études de l'histoire distinct en offrant un point central pour la réalisation d'autres recherches. Plus précisément, les essais qu'elle contient représentent une contribution importante d'un point de vue historiographique. Chaque essai, qui décrit clairement la documentation existant dans le domaine, est soutenu d'une bibliographie détaillée et fort utile. Cela étant dit, cette collection constitue un projet très (peut-être trop) ambitieux visant à couvrir toute la période comprise entre l'époque classique et aujourd'hui. Comme l'indiquent d'entrée de jeu les éditeurs, une période importante n'est pas couverte. En effet, l'âge des ténèbres et le Moyen Âge ne sont pas abordés puisque les travaux qui avaient été commandés sur cette époque manquaient à l'appel.

L'ouvrage, qui est divisé en trois parties, traite d'abord de l'époque classique, pour ensuite passer au XIV^e siècle et poursuivre avec les deux guerres mondiales jusqu'à nos jours. Compte tenu de la période couverte, il n'est pas étonnant que la portée des essais soit très vaste. La première partie s'ouvre sur un examen des rôles traditionnels et non traditionnels des femmes dans les forces armées, généralement divisé par périodes de temps définies. Les huit « articles de synthèse » explorent un grand nombre de rôles des femmes, notamment ceux de civiles associées aux troupes, de femmes de militaires, de combattantes, de spécialistes de la protection civile et de membres du personnel médical militaire. Les travaux sont bien rédigés et très éclairants, et ils réussissent à atteindre un bel équilibre entre l'histoire et l'historiographie. Il y a un aspect dont il faut tenir compte que les éditeurs ont souligné encore une fois dès le départ : la matière traitant des expériences non occidentales est assez rare. Comme ils le font remarquer : « Trop peu des travaux préliminaires nécessaires ont été réalisés jusqu'ici » [traduction]. L'ouvrage traite néanmoins d'expériences relatives aux forces armées russes et chinoises (régulières ou non), ce qui est un bon début.



Des membres du Service féminin de l'Armée canadienne (CWAC) participent à un exercice de lutte contre l'incendie à Londres, en Angleterre, le 28 février 1943.

La deuxième partie de l'ouvrage consiste en un registre illustré stimulant la réflexion qui présente un assortiment de lithographies, de dessins, de peintures et de photos, datant du XVI^e siècle jusqu'à aujourd'hui, de femmes et de leurs rapports avec les forces armées. Les images, qui illustrent tant la femme combattante que des scènes quotidiennes de la vie militaire, comptent une excellente sélection d'affiches d'enrôlement mettant les femmes à l'avant-plan. Celle que je préfère, en ma qualité d'officier de l'Arme blindée, est une photo prise en 1909 de deux femmes montées à cheval membres du corps britannique du First Aid Nursing Yeomanry (ou FANY– un acronyme des plus regrettables en anglais, pour le moins qu'on puisse dire) en service en Afrique.

La dernière partie de l'ouvrage présente des études de cas précises sur les femmes. Les huit essais constituant cette section abordent les sujets suivants : les femmes dans la Russie des XVII^e et XVIII^e siècles; les femmes de militaires américains aux Philippines du conflit aux Philippines jusqu'à la Première Guerre mondiale; les femmes et leur représentation dans les affiches de la Première Guerre mondiale; les femmes allemandes au cours des deux guerres mondiales; le rôle des femmes juives durant l'Holocauste; une étude fascinante des « représentations des étrangères dans la presse canadienne-anglaise de 1941 à 1943 »; l'expérience de femmes qui se sont enrôlées dans l'armée américaine de la période suivant la Deuxième Guerre mondiale jusqu'à aujourd'hui; un article captivant de Jan Noel qui traite des activités des femmes religieuses (sœurs et autres) au Québec pendant le conflit de 1640 à 1775.

Dans l'ensemble, l'ouvrage A Companion to Women's Military History s'avère un ajout très opportun au domaine de l'histoire militaire et un excellent point de départ pour les auteurs qui souhaitent « institutionnaliser l'histoire militaire des femmes afin d'en faire un champ d'études distinct de l'histoire » [traduction]. D'un point de vue historiographique, il s'agit d'une première lecture tout indiquée.



Des membres du Service féminin de l'Armée canadienne (CWAC) participent à un exercice de lutte contre l'incendie à Londres, en Angleterre, le 28 février 1943.

Veuillez noter que cet ouvrage est le volume 74 de la série « History of Warfare » de Brill et qu'il est également offert en version électronique. ❖



LAST MAN STANDING:

The Life of Smokey Smith, VC, 1914–2005

CARACTÉRISTIQUES:

LOCKHART, Thomas Glen. Victoria, Friesen Press, 2013, livre relié, 105 pages, 19,99 \$, ISBN 978-1-46-020509-9

Critique préparée par le major Andrew B. Godefroy, CD, Ph. D., PCEMIR, membre de l'équipe Concepts au CGTAC.

Depuis que la reine Victoria l'a instituée, en janvier 1856, pour reconnaître les actes de bravoure accomplis devant l'ennemi durant la guerre de Crimée, la Croix de Victoria a été décernée 1 357 fois. à 1354 personnes. Parmi les récipiendaires, 96 étaient des Canadiens ou des personnes entretenant un lien étroit avec le Canada, et 16 d'entre eux l'ont recue durant la Deuxième Guerre mondiale. Dans le livre qu'il a publié récemment,

Last Man Standing: The Life of Smokey Smith, VC, 1914-2005, Thomas Glen Lockhart nous présente l'un de ces hommes distingués à avoir reçu un tel honneur.

Earnest Alvia Smokev Smith est né à New Westminster, en Colombie-Britannique, l'été 1914. En mars 1940, il a quitté l'emploi qu'il avait sous contrat, puis il s'est rendu à pied à une station de recrutement. au vieil hôtel Vancouver, pour s'enrôler dans l'Armée canadienne. Il a suivi son instruction de base au Dépôt Oakridge durant l'été, puis il est parti à l'étranger en septembre, à titre de soldat, au sein du Seaforth Highlanders of Canada. Après avoir suivi un entraînement



rigoureux en Angleterre, la 1^{re} Division du Canada a pris la mer avec d'autres formations en vue de participer à l'invasion de la Sicile par les pays alliés. Le régiment de Smokey, qui faisait partie de la 2º Brigade d'infanterie canadienne, a débarqué à Pachino Beach, en juillet 1943. Les Alliés sont sortis victorieux des combats acharnés qu'ils ont menés sur l'île durant des semaines. Toutefois, l'étape suivante de l'assaut de la forteresse Europe n'a pas tardé à venir, et Smokey Smith a participé à l'invasion de la péninsule italienne, en septembre.

Smokey Smith a gagné sa Croix de Victoria durant des combats menés le long du fleuve Savio, en octobre 1944. Le Seaforth Highlanders avait dirigé l'attaque menée par les Canadiens le long du fleuve en vue de l'établissement d'une tête de pont, et en tant que membre d'une équipe

: Bibliothèque et Archives Canadi

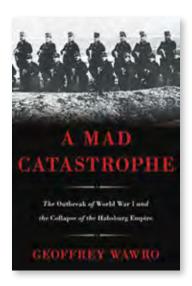
antichar, Smith a neutralisé à lui seul une contre-attaque que les Allemands menaient contre le point d'appui des lance-bombes antichars d'infanterie et des tirs aux armes légères. Grâce à sa détermination, il a su détourner l'ennemi de son but durant une période suffisamment longue pour que son bataillon puisse consolider sa position de part et d'autre du fleuve et faire venir des renforts. Smith n'a rien vu d'exceptionnel dans ses actes, mais il ne fait aucun doute que sa décision d'attaquer au moment où il l'a fait a contribué à changer l'issue de la bataille.

Le récit complet des actes héroïques que Smith a accomplis le long du fleuve Savio en ce soir fatidique d'octobre 1944 a été raconté bien des fois, et certains se sont sans doute demandé ce que le livre de Lockhart pourrait apporter de nouveau. L'auteur ne présente pas une biographie complète d'Earnest Smith, VC, mais il



Le soldat Ernest Alvia « Smokev » Smith. VC

a réuni un large éventail de faits intéressants sur l'homme, car il en décrit le parcours durant et après la guerre. Les lecteurs trouveront particulièrement intéressantes les parties qui traitent de la vie de Smith après la guerre et, finalement, des circonstances entourant sa mort. À titre de dernier récipiendaire de la Croix de Victoria, Smith a effectivement été le « dernier homme debout » de cette génération d'hommes légendaires issus de la Deuxième Guerre mondiale. Le livre porte sur le rôle particulier que Smith a joué à ce titre au sein de la société canadienne. Les personnes qui s'intéressent à l'histoire des récipiendaires des Croix de Victoria décernées durant la Deuxième Guerre mondiale trouveront que le court livre de Lockhart jette un regard nouveau sur l'un de nos héros les plus connus.



A MAD CATASTROPHE:

The Outbreak of World War I and the Collapse of the Habsburg Empire

CARACTÉRISTIQUES:

WAWRO, Geoffrey. New York, Basic Books, 2014, couverture rigide, 440 pages, 34,50 \$, ISBN 978-0-465-02835

Critique préparée par le major Thomas K. Fitzgerald, CD, avocat-conseil au Bureau du procureur de la Couronne de l'Ontario.

Le centenaire de la Première Guerre mondiale a donné lieu à la parution d'un nombre suffisant de livres sur le sujet pour remplir les rayons d'une petite bibliothèque. Les auteurs expliquent les causes de cette guerre, en tracent le déroulement et en décrivent les incidences sur le cours de l'histoire. Les livres d'histoire traitant de la guerre portent surtout sur le front de l'Ouest, et plus particulièrement sur les

batailles terrestres que les Britanniques et les Français ont menées contre les Allemands. Les rares auteurs ayant écrit sur la guerre menée dans l'Est se sont concentrés sur le rôle que la Russie a joué et sur la façon dont les défaites militaires qu'elle a subies ont mené à la révolution.

Les auteurs se sont peu intéressés aux actions désastreuses que l'Empire austro-hongrois a menées au cours des six premiers mois de la guerre qui sévissait en Serbie et en Galicie et à la façon dont ces actions ont finalement contribué à la défaite complète de l'Allemagne. Auteur et professeur d'histoire à l'université, Geoffrey Wawro comble admirablement ces lacunes avec son livre, *A Mad Catastrophe : The Outbreak of World War One and the Collapse of the Habsburg Empire*, dont le titre est très à propos.

Après avoir lu A Mad Catastrophe, les lecteurs ne peuvent que se demander ce que les Habsburg pouvaient bien penser et, corollairement, pourquoi Berlin s'était laissée enchaîner au « vieil homme de l'Europe ». Un certain nombre de problèmes intérieurs divisaient l'Empire et l'empêchaient de se présenter comme une puissance capable d'assurer une présence militaire moderne unifiée. En guerre contre elle-même, Vienne était une « grande puissance en route vers son déclin ». Son « armée ordinaire » avait perdu la dernière guerre qu'elle avait menée plus de cinquante ans plus tôt et n'avait tiré aucune leçon de sa défaite. Sa doctrine était restée inchangée durant toutes ces années. Depuis la signature du Compromis austro-hongrois de 1867, le gouvernement était divisé en deux groupes opposés, l'un pour les régions autrichiennes, et l'autre, pour les régions hongroises, et ce dernier interdisait au pays d'affecter des crédits à des fins militaires et de recruter des soldats au sein de sa propre population. L'allemand était la langue employée par les commandants, une langue que la plupart des soldats et bon nombre des officiers subalternes du pays ne comprenaient pas. L'économie, largement soutenue par les activités agraires, ne reposait pas sur la base industrielle solide dont le pays aurait eu besoin pour mener une guerre moderne industrialisée. Celui-ci avait depuis peu été secoué par un scandale lié à une histoire d'espionnage ayant conduit à la vente de ses plans

secrets à des Russes. Son armement lourd était désuet. Il ne disposait d'aucune force aérienne digne de mention. Son seul allié, l'Empire allemand, doutait de la capacité militaire du pays et établissait ses plans de guerre en faisant peu de cas des objectifs militaires de Vienne. Comme si cela ne suffisait pas, l'officier le plus haut gradé du pays, un stratège médiocre, tout au plus, était tombé sous le charme d'une femme mariée qui avait la moitié de son âge, et accordait peu d'attention à ses responsabilités de commandant. Tous les éléments annonciateurs d'une catastrophe étaient réunis.

Il n'est donc pas étonnant, comme l'écrit Wawro, que les premières campagnes que Vienne a menées contre la Serbie et contre la Russie en Galicie aient été vouées à l'échec. Prouvant qu'il ne faut jamais accumuler les échecs, Vienne a lancé une suite de campagnes offensives infructueuses contre l'armée de la Serbie, plus petite mais mieux équipée, au cours desquelles elle a subi de



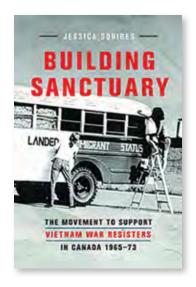
Des ouvrages de campagne autrichiens sur la ligne de front en Galicie

lourdes pertes. S'il n'avait pas été aidé par les Allemands, en 1916, l'Empire austro-hongrois aurait été forcé de solliciter la paix, comme l'auteur le soutient à juste titre, car il n'avait pour toute armée qu'une racaille indisciplinée et sans chef qui capitulait devant l'ennemi dès qu'elle en avait l'occasion et dont les soldats succombaient à leurs blessures, faute d'avoir reçu les soins nécessaires, ou au froid, parce que le système d'approvisionnement était obsolète et miné par la corruption. Pour fournir une aide militaire à l'Empire austro-hongrois, l'Allemagne a dû détourner des troupes aguerries qui se battaient sur le front de l'Ouest, ce qui a donné aux pays alliés occidentaux le répit dont ils avaient grandement besoin pour réorganiser et regrouper leurs forces, puis elle s'est retrouvée avec des bataillons, qui diminués par l'attrition au cours d'une série de campagnes sanglantes menées contre les Russes en 1918, ne pouvaient plus se battre contre les pays occidentaux. Il parait que Helmuth von Moltke (le plus jeune de la lignée), chef de l'état-major général allemand, aurait un jour fait remarquer que la guerre menée dans l'Est serait gagnée sur la Marne et non pas sur la Bug. Il n'est pas exagéré de dire, comme Wawro le sous-entend, que la guerre menée dans l'Ouest a en fait été gagnée dans l'Est.

LECTURES RECOMMANDÉES:

Christopher Clark, Sleepwalkers: How Europe Went to War in 1914, New York, Harper, 2014.

Sean McMeekin, July 1914: Countdown to War, New York, Basic Books, 2013.



BUILDING SANCTUARY:

The Movement to Support Vietnam War Resisters in Canada, 1965–73

CARACTÉRISTIQUES :

SQUIRES, Jessica. Vancouver, UBC Press, 2013, livre relié, 349 pages, 34.95 \$. ISBN 978-0-7748-2525-2

Critique préparée par John MacFarlane, Direction – Histoire et patrimoine, ministère de la Défense nationale.

Building Sanctuary s'intéresse au mouvement d'appui aux résistants à la guerre du Vietnam au Canada. L'auteure, Jessica Squires, précise que son étude ne porte pas tant sur les conscrits réfractaires que sur l'appui du Canada aux résistants, ces derniers étant autant des déserteurs que des insoumis. Des études antérieures, réalisées par Hagan et par Churchill, qui portaient sur les résistants sont citées dans une bibliographie exhaustive¹.

L'étude repose notamment sur des entrevues avec des activistes qui ont aidé l'auteure à brosser un tableau exact de la culture du mouvement anti-conscription². Des documents gouvernementaux, à l'exception notoire de ceux du ministère de la Défense nationale, ainsi que des dossiers de groupes associés au mouvement, contribuent à présenter sous un jour fascinant ce mouvement singulier.

Le mouvement a donné lieu à « un jeu varié et complexe de relations, d'actions et d'interactions entre et parmi des personnes, des institutions et des groupes divers³ ». À compter de 1967, mais surtout en 1968 et 1969, cinquante et un groupes de tailles diverses (énumérés à l'annexe 1) ont été actifs dans tout le Canada. Ils ont directement soutenu les insoumis qui arrivaient au Canada, notamment en leur fournissant des avis juridiques et en s'engageant dans des activités de défense politique dans le but de façonner les perceptions de la population, d'améliorer les conditions à la frontière et d'influer sur la politique publique. Ces groupes comptaient sur le soutien de groupes confessionnels, d'associations d'étudiants de niveau universitaire, de groupes de femmes et, de plus en plus, d'immigrants venus récemment des États-Unis. Les membres, on ne s'en étonnera pas, avaient des opinions très diverses sur des sujets comme la priorité à donner à l'aide aux immigrants plutôt qu'au travail d'opposition à la guerre et aux débats connexes sur la résistance efficace à la guerre : évitement de la conscription, désertion ou actions menées aux États-Unis. Comme au Canada pendant les deux guerres mondiales, l'opposition à la conscription n'était pas synonyme d'opposition à la guerre et cela a donné lieu à certaines tensions, particulièrement entre les tenants du communisme et ses opposants⁴.

L'auteure soutient que les différentes formes de ce mouvement ont aidé à structurer la politique canadienne en matière d'immigration. L'annexe 2 présente un organigramme pratique (Shifts in Immigration Regulations and Tactics of Counselling and Border Crossing) qui décrit l'évolution



Des Américains en âge d'être conscrits reçoivent les conseils de Mark Satin (à l'extrême gauche) au bureau du Programme anti-conscription situé sur l'avenue Spadina, à Toronto, en août 1967. La salle principale était si bondée, à l'époque, qu'il a fallu donner la consultation dans une des petites pièces secondaires. Le Programme anti-conscription de Toronto était le plus important organisme canadien à offrir des services-conseils pré-émigration et des services post-émigration aux Américains qui résistaient à la guerre du Vietnam.

du mouvement de 1967 à 1973. On y porte une attention particulière à l'importante décision de mai 1969 consistant à « ouvrir la frontière » du Canada aux déserteurs. On attribue à une campagne épistolaire le mérite d'avoir contribué à influencer la décision d'Ottawa, soulignant que dans le questionnement auquel s'est livrée la Chambre des communes, l'attention portée par les médias à la question et les pressions appliquées par d'autres moyens, comme le lobbying et la présentation de mémoires, ont sans doute amené le ministre [Allan] MacEachen et son personnel à considérer, de plus en plus, les lettres comme le reflet de l'opinion publique⁵. Des progrès ont été réalisés en dépit de la surveillance constante de dizaines de groupes exercée par la Gendarmerie royale du Canada pendant cette période⁶.

L'auteure affirme d'autre part que le mouvement n'a pas été sans influence sur la définition de l'identité canadienne, car elle estime que de 1967 à 1972, quelque 40 000 immigrants américains sont arrivés au Canada, dont plusieurs résistants à la guerre en âge d'être appelés. Elle poursuit en expliquant que « l'image du Canada comme havre des objecteurs de conscience, des insoumis et, dans une moindre mesure, des déserteurs américains, de leur famille et de leurs amis les légendes canadiennes et s'est intégrée à l'identité canadienne ». Elle dit plus loin que « surtout en raison des efforts de ses activistes, le Canada en est venu à représenter un refuge pour les résistants à la guerre au Vietnam⁷ ». En ce qui a trait aux relations canado-américaines, l'auteure signale qu'on pouvait raisonnablement s'attendre à ce que nos alliés du Sud réagissent mal à la présence au Canada de résistants américains à la guerre et que, de fait, nombre de communications internes, au ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, exprimaient cette anxiété. Toutefois, le temps passant et la réaction négative appréhendée ne venant pas, le bloc historique en est venu à voir dans les avantages de la politique d'accueil un contrepoids

appréciable à ses inconvénients demeurés assez nébuleux. Le mouvement d'appui aux résistants à la guerre a tiré tout le parti possible de cette ambivalence sous-jacente et, en fin de compte, il a fait pencher la balance en sa faveur⁸.

L'une des lacunes de l'étude réside dans son manque d'information sur les autres groupes participants. Comme le souligne judicieusement l'auteure, l'influence des populations, ou de segments de populations, sur les ministères fédéraux et leurs représentants officiels ainsi que sur leur comportement et leurs décisions, et vice versa, compte pour beaucoup dans l'histoire du soutien des résistants à la guerre⁹. Est-ce que la population, les médias, les politiciens et les autres acteurs canadiens en seraient venus à d'autres conclusions sans les efforts du mouvement? Il n'est jamais simple de mesurer une influence, et certaines conclusions sur l'incidence du mouvement dépassent ce que peuvent justifier les preuves fournies. Par exemple, un nombre équivalent de Canadiens a traversé la frontière pour rallier les forces américaines. Un nombre moins important, peut-être un millier, de Canadiens s'est joint aux missions internationales de maintien de la paix au Vietnam. Cela a certainement eu une incidence sur l'identité canadienne, de même que sur les relations canado-américaines à l'égard des résistants¹⁰. Une autre lacune de l'étude réside, curieusement, dans le manque d'information sur la guerre. La réduction du nombre d'immigrants américains arrivés en 1971 est expliquée par la hausse du chômage au Canada et par l'évolution du sentiment anti-guerre aux États-Unis; nulle part n'est-il fait mention du retrait des forces américaines du Vietnam, ni de leur départ au début de 1973¹¹.

L'ouvrage propose tout de même des renseignements très utiles. Son approche multidisciplinaire présente un intérêt particulier, car elle réussit bien à retracer les origines et à décrire les débats internes des nombreux groupes dont ce mouvement diversifié était formé. Il s'agit d'un ouvrage d'intérêt pour les recherchistes qui étudient tous les aspects de cette période. **

NOTES

- Hagan, John. Northern Passage: American Vietnam War Resisters in Canada, Cambridge, Harvard University Press, 2001; CHURCHILL, David. « An Ambiguous Welcome: Vietnam Draft Resistance, the Canadian State, and Cold War Containment », dans Social History/Histoire sociale, vol. 37, nº 73, 2004, p. 1-26.
- Squires, Jessica. Building Sanctuary: The Movement to Support Vietnam War Resisters in Canada, 1965-73, Vancouver, UBC Press, 2013, p. vii-viii. Au sujet des autres groupes, voir Ross, Douglas. In the Interests of Peace: Canada and Vietnam, 1954–1973, Toronto, UTP, 1984.
- 3. Squires, op. cit., citation à la p. viii; autres renseignements aux pages 20 à 47, 185 [traduction].
- 4. Squires, op. cit., p. 69-71, 83, 185.
- 5. Squires, op. cit., p. 155, aussi p. 143-75.
- Squires, op. cit., p. 106, aussi p. 71, 82-83.
- 7. Squires, op. cit., citations aux p. 2 et 231, statistiques à la p. 228 [traduction].
- 8. Squires, op. cit., p. 113.
- 9. Squires, op. cit., p. 15.
- Voir Gaffen, Fred. Unknown Warriors: Canadians in Vietnam, Toronto, Dundurn, 1990; la Canadian Vietnam Veterans Memorial Association, dans ses publications, parle de 40 000 combattants.
- 11. Squires, op. cit., aux pages 202 et 209, renvoi aux activités de 1973.



A SMALL PRICE TO PAY:

Consumer Culture on the Canadian Home Front, 1939–45

CARACTÉRISTIQUES:

BROAD, Graham. Vancouver, UBC Press, 2013, couverture souple, 275 pages, 95 \$, ISBN 978-0-7748-2364-7

Critique préparée par le colonel Peter J. Williams, Directeur – Vérification du contrôle des armements au sein de l'État-major interarmées stratégique.

L'école secondaire a été pour moi un tournant décisif. Je devais choisir entre Économie et Français comme cours à option. Ayant déjà étudié notre deuxième langue officielle tout au long de ma vie scolaire, j'ai opté pour un terrain connu et j'ai abandonné toute prétention quant à la compréhension des nombres et des concepts connexes. Étrange que je sois devenu

artilleur! Quoi qu'il en soit, c'est avec un certain degré d'inquiétude que je me lance dans la critique de ce livre pour le *Journal de l'Armée canadienne*, craignant d'être déconcerté entre autres choses par les nombres. Eh bien, il n'en est rien.

À mon avis, ce livre est un récit complet et accessible de la vie sur ce qu'on a appelé le « front intérieur » du Canada au cours de la Deuxième Guerre mondiale. Ce livre fait partie d'une série d'ouvrages appelée *Studies in Canadian Military History* traitant de l'histoire militaire canadienne et produite par l'Université de la Colombie-Britannique.

L'auteur, un membre du département d'histoire de la Western University, décrit comment les principaux intervenants de la culture de consommation (les acheteurs, les vendeurs et les annonceurs) ont réagi aux diverses difficultés reliées à l'effort de guerre tout en s'assurant de répondre à leurs propres souhaits et de combler leurs besoins. En effet, l'auteur fait valoir que la vie sur le front intérieur était en fait particulièrement facile pour les consommateurs canadiens, surtout si on compare leur situation à celle de leurs homologues américains et britanniques. L'auteur conclut que le consommateurisme (à tout le moins au Canada) est l'idéologie dont la victoire a été complète, les Canadiens ayant choisi à la fois les armes et le beurre.

Une vie austère au sur le front intérieur n'était pas prévue d'emblée. Le titre du livre est tiré d'une opinion, bien en évidence au début de la guerre, que la guerre en elle-même et les privations auxquelles s'attendaient bon nombre de Canadiens, étaient « un bien petit prix à payer » pour la paix et la prospérité qui suivraient une victoire des Alliés – ce qui avait semblé difficile après l'expérience de 1918. L'auteur, M. Broad, soutient que le boom économique du Canada aurait commencé avant 1939. Il justifie cette affirmation en indiquant qu'il s'agissait plutôt d'un boom « postdépression » que d'un boom « d'après-guerre » et appuie sa déclaration par des faits et des chiffres. Quoi qu'il en soit, ce sont les dépenses des consommateurs et non l'intervention du gouvernement avec des ressources financières qui ont constitué la majeure

partie de l'activité économique canadienne entre 1939 et 1945. Les femmes ont sûrement joué un rôle important dans cette affaire, et l'auteur consacre un chapitre complet au rôle de celles-ci (il les appelle « M^{me} La Consommatrice ») sur le front intérieur et au « consommateurisme patriotique » dans lequel elles ont joué un rôle de premier plan.



Une dame achète de la nourriture au magasin Eaton's à l'aide de bons alimentaires, le 30 mars 1943.

Il n'est pas dit que le gouvernement canadien n'a pas fait sa part. M. Broad décrit le rôle critique de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, qui a été créée le jour où la Grande-Bretagne a déclaré la guerre à l'Allemagne, une semaine avant le Canada. Le nom de l'organisation pourrait laisser entendre que la Commission a tenté de mener une économie dirigée pendant la guerre, mais l'auteur ajoute que tout ce que la Commission a fait est d'introduire le rationnement en 1942, 34 mois après l'entrée en guerre du Canada. D'autres chapitres sont éclairants en raison de la perspective qu'ils offrent du rôle de la publicité, qui profitait d'un regain profitable, tout comme l'industrie du cinéma qui a connu une croissance incroyable du taux de fréquentation pendant la guerre. Cet ouvrage a fait voler en éclats la plupart, sinon la totalité, de mes idées préconçues sur la vie au Canada en temps de guerre.

Le livre est agréablement illustré de photos contemporaines (notamment d'une pharmacie de Montréal bien approvisionnée, avec une fontaine distributrice de boissons gazeuses) et de publicités (y compris une affiche prédisant un monde d'après-guerre pas très différent de celui des Jetsons). On y trouve également des annexes détaillées comprenant les prix de vente de

tout ce que l'on pouvait trouver sur le marché, des matériaux de construction, à la nourriture et l'alcool (tout ce qui avait généralement tendance à augmenter pendant la guerre), en plus de tableaux représentant le pourcentage du revenu disponible pour les dépenses personnelles. Les notes couvrent quelque 36 pages, et la bibliographie comprend une variété de sources primaires et de périodiques courants, dont *Soda Fountains in Canada*!

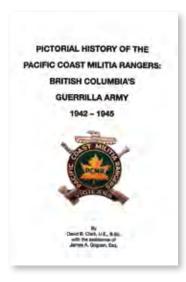
Un de mes professeurs d'histoire de premier cycle au Collège militaire royal du Canada, le défunt Barry Hunt, disait que l'histoire devait nous enseigner quelque chose de nouveau et ne pas être qu'un ramassis de faits et de chiffres. Il faut souvent des décennies et la déclassification d'archives pour arriver à un tel résultat, mais le résultat vaut très certainement l'attente. Je placerais sans hésitation ce merveilleux



Une usine de fabrication d'armes légères, le 13 octobre 1943

ouvrage dans cette catégorie, puisqu'il détruit le mythe auquel je croyais depuis si longtemps, c'est-à-dire que pour la majorité des Canadiens, le temps de guerre au Canada était une période d'extrême privation et de rationnement. L'ouvrage de Graham Broad renverse cette perception. En outre, M. Broad devrait très certainement recevoir des éloges pour l'avoir écrit de telle manière que le sujet, qui aurait très bien pu être aride, devienne particulièrement intéressant. On est en droit de se demander si le ministère des Finances ne pourrait pas tirer quelques leçons de ce livre pour ce qui est de la manière de faire d'un événement national prétendument tragique sur le plan financier (dans le cas présent, la guerre) un avantage pour l'économie. Il pourrait être intéressant de faire une étude semblable de l'incidence de la Première Guerre mondiale sur l'économie canadienne, de même que de l'incidence des autres conflits et campagnes militaires auxquels le Canada a pris part.

Je recommande fortement cet ouvrage, mais en raison de son prix (quelque peu surprenant, mais c'est le prix affiché sur le site Web de Chapters/Indigo*), vous souhaiterez peut-être l'emprunter à la bibliothèque ou demander à la bibliothèque locale du MDN de le commander pour vous. Je suis d'avis qu'il s'agit là d'un bon exemple de la culture *moderne* de consommation.



PICTORIAL HISTORY OF THE PACIFIC COAST MILITIA RANGERS:

British Columbia's Guerrilla Army, 1942–1945

CARACTÉRISTIQUES :

CLARK, David B. et James A. GOGUEN. Victoria, hors commerce, 2013, 359 p., illustrations, ISBN 978-0-9868772-3-0

Critique préparée par le major Andrew B. Godefroy, CD, Ph. D., PCEMIR, membre de l'équipe Concepts au CGTAC.

Conscient de la possibilité, bien que faible, que les forces japonaises qui menaient des opérations dans le Pacifique Est durant la Deuxième Guerre mondiale puissent poser une menace pour l'Amérique du Nord, le gouvernement canadien a autorisé la formation d'unités locales en Colombie Britannique, dont la mission était de surveiller et de patrouiller le littoral, et au besoin, d'aider à le défendre localement.

Officiellement créés le 3 mars 1942, les Rangers de la Milice de la côte du Pacifique (RMCP) comptaient à leur apogée 15 000 volontaires, répartis dans 138 compagnies. Assignés à la patrouille de trois régions importantes – l'île de Vancouver, la vallée du bas Fraser et le secteur de Bridge River – les RMCP ont procuré un sentiment de sécurité à la population par leur présence visible, et ce, jusqu'à leur dissolution, le 30 septembre 1945, peu après la fin de la guerre.

Dans leur récent ouvrage, *Pictorial History of the Pacific Coast Militia Rangers*, David B. Clark et James A. Goguen présentent un aperçu richement illustré et à la portée de tous de cet organisme particulier du temps de la guerre qui a servi de modèle aux Rangers canadiens que nous connaissons de nos jours. Plutôt que de présenter le contenu sous la forme classique d'un exposé écrit,



les auteurs ont créé 19 chapitres illustrés et 5 appendices, enrichis de centaines de photos, de nombreuses notes explicatives, d'un glossaire et d'une bibliographie, qui constituent une source complète et impressionnante d'information pour les historiens et les collectionneurs. En outre, le livre renferme un bref historique de la Compagnie n° 1, South Vancouver Island Rangers, ainsi qu'une liste détaillée de toutes les compagnies des RMCP et de leurs zones respectives d'opérations. Il renferme aussi de bonnes cartes, qui situent les quartiers généraux et plusieurs autres emplacements importants associés à l'organisation.

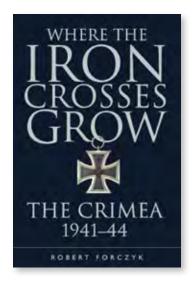
162

Les lecteurs qui connaissent les travaux des historiens de la région seront heureux d'ajouter ce livre à leur collection d'ouvrages sur l'histoire militaire. Toutefois, les autres pourraient se sentir frustrés par l'approche et la présentation peu méthodiques qui ont été utilisées, comme c'est souvent le cas pour la production de tels volumes. Par exemple, il n'y a pas d'index, ce qui signifie que les lecteurs doivent connaître le sujet pour tirer pleinement profit du livre ou s'attendre à devoir marquer les passages qu'ils consultent souvent pour les retrouver facilement. Certaines des illustrations sont de piètre qualité, notamment quelques-unes qui ont été tirées d'un support imprimé, et auraient vraiment dû être reproduites à plus haute résolution. Lorsque des passages ne sont pas clairement lisibles en raison du manque de qualité de l'image, les lecteurs ne peuvent que se demander pourquoi ils ont été inclus dans le livre au départ. Pour être juste envers les auteurs, ils en ont avisé les lecteurs sur la page de la table des matières; mais cela n'excuse pas les piètres méthodes de production. Certains des documents photocopiés reproduits dans le livre ne sont pas accompagnés de l'information appropriée quant au contexte ou à la source, de sorte que les lecteurs qui souhaiteraient consulter les originaux pourraient avoir de la difficulté à les trouver. Bien qu'elles soient peu nombreuses dans l'ensemble, ces lacunes peuvent s'avérer agaçantes.





Mises à part ces observations, il faut dire que Clark et Goguen ont malgré tout fait un effort considérable pour réunir une énorme quantité d'éléments d'information dans un seul livre et qu'ils sont parvenus à produire un ouvrage fascinant que les lecteurs auront du plaisir à lire. J'en recommande sans hésiter la lecture aux personnes qui s'intéressent à l'histoire des unités militaires canadiennes ou à l'histoire de la région de la côte du Pacifique en temps de guerre. Les personnes désireuses de se procurer un exemplaire de ce livre publié à titre privé doivent communiquer directement avec les auteurs par courriel à l'adresse pcmr.history@shaw.ca. **



WHERE THE IRON CROSSES GROW:

The Crimea 1941-44

CARACTÉRISTIQUES:

FORCZYK, Robert. Oxford, Osprey Publishing, 2014, couverture rigide, 304 pages, 20,09 \$, ISBN-13:978-1-78200-625-1

Critique préparée par le lieutenant-colonel R. Chris Rankin, CD, M.A., chef du Centre des leçons retenues de l'Armée.

La plupart des gens ayant un intérêt marqué pour la guerre sur le front de l'Est reconnaîtront rapidement les paroles de Feldwebel Rolf Steiner : « Et moi, je vais vous montrer comment ça se gagne une croix de fer », tirées du film *Croix de fer* réalisé par Sam Peckinpah et sorti en 1977. Inspiré du roman de Willi Heinrich, *La Peau des hommes*, paru en 1956, le film se déroule durant la défense de la tête de pont du Kouban par l'armée allemande en 1943, et couvre la retraite

allemande du Caucase, en passant par le détroit de Kertch jusqu'en Crimée. Le récent ouvrage de Robert Forczyk, *Where the Iron Crosses Grow: The Crimea 1941–44*, relate en détail les batailles entre les armées allemande et soviétique pour le contrôle de la région stratégique qu'est la péninsule de Crimée tout au long de la Seconde Guerre mondiale. Dans la foulée des événements survenus en Crimée depuis 2014, ce livre est informatif et tombe à point nommé, ajoutant une perspective historique à cette situation critique récente.

Dans son livre Where the Iron Crosses Grow, l'auteur commence par une mise en contexte : il fait un court prologue, puis traite brièvement de l'histoire de la Crimée depuis le 16° siècle jusqu'à l'établissement de l'autorité soviétique après la révolution. Dans les neuf chapitres subséquents, il décrit la campagne qui a entraîné la destruction d'abord de l'armée soviétique, puis de l'armée allemande. Forczyk



souligne l'importance des composantes aérienne et navale de la campagne, traite de l'insurrection menée en arrière-plan du combat principal entre la Wehrmacht et l'Armée rouge, et mentionne les atrocités commises par les deux parties. Il aborde également le rôle joué par les forces roumaines, dont les efforts sur le front de l'Est, ainsi que ceux d'autres alliés allemands, sont souvent négligés. L'ouvrage constitue un récit parfaitement objectif, et se termine par un post-scriptum plutôt inquiétant sur les événements survenus en Crimée en



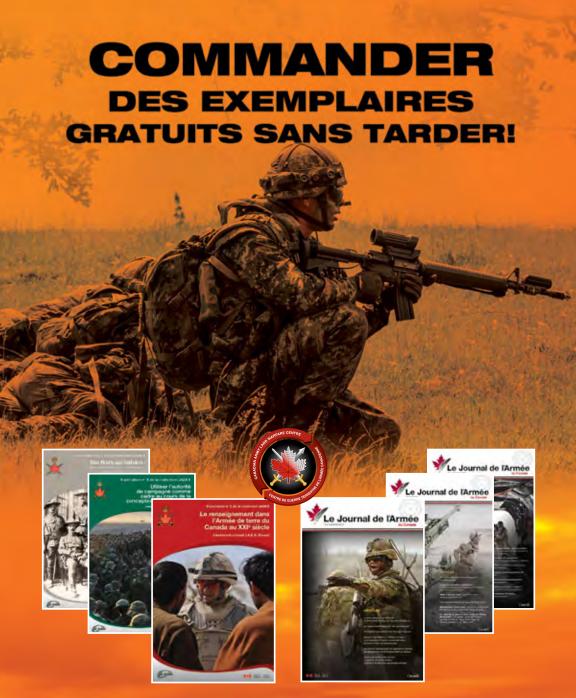
Position des troupes soviétiques sur la côte durant la bataille de Sébastopol

2014 : « Incroyablement, la Crimée demeurera un foyer de guerre, où les anciennes fortifications sont restaurées et remises en service afin que l'on puisse demander à de nouvelles générations de héros de se sacrifier pour une péninsule aride qui s'est constamment révélée sans intérêt » [traduction].

Ayant publié de nombreux ouvrages de diverses séries d'Osprey et avec Pen and Sword Books, Forczyk possède une connaissance approfondie de la guerre sur le front de l'Est. Fort d'un doctorat en relations internationales et d'un total combiné de dix-huit années d'expérience comme officier de l'arme blindée et du renseignement au sein de l'armée américaine et de la Garde nationale, Forczyk démontre une capacité remarquable à analyser la portée d'une action tout au long de la campagne. Forczyk relate admirablement les opérations des forces allemandes et soviétiques, principalement au niveau du bataillon/régiment, et fournit suffisamment de cartes pour permettre au lecteur de visualiser le déroulement de la campagne. D'ailleurs, cet ouvrage est particulièrement détaillé, et ceux qui ne connaissent pas bien cette campagne ou qui sont habitués aux récits plus sommaires de l'histoire militaire ne voudront peut-être pas utiliser cet ouvrage pour se familiariser avec le sujet. Cela dit, il s'agit pour les initiés d'une excellente source d'information utilisant des archives nouvellement disponibles et comprenant, en appendice, une notice bibliographique des commandants clés des deux parties ainsi que des ordres de bataille utiles. Le livre est également pourvu de deux sections de photographies qui donnent une bonne idée de l'équipement utilisé et du terrain où les combats ont eu lieu.

En résumé, l'ouvrage *Where the Iron Crosses Grow* de Robert Forczyk est un récit opportun, détaillé et bien structuré de cette campagne critique sur le front de l'Est. *

NOTES



Publication nos 3, 4, 5 de la collection JADEX JAC, Volumes 14.1, 14.2, 14.3

CES PUBLICATIONS SONT DISPONIBLES SUR DEMANDE. ADRESSE COURRIEL: P-DTS.DGLCDjournal@intern.mil.ca